

Reddition de comptes financière

Résultats financiers
pour l'exercice terminé
le 31 décembre 2018



Préparé par
le Service des finances

NOTES

- Pour les sections « Analyse des revenus par objets », « Analyse des charges par secteurs d'activités », « Autres charges corporatives » et « État des activités d'immobilisations », les données de 2016 et de 2017 ont été redressées de manière, notamment, à tenir compte des modifications de structure effectuées en 2018 et de les rendre comparables, dans la mesure du possible, à celles de 2018.

Pour les autres sections, les données réelles sont comparées avec le budget original afin d'avoir une similitude avec les données figurant aux rapports financiers annuels.

- L'année financière s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre.
- À moins d'indications contraires, toutes les données de ce document sont en milliers de dollars.
- L'arrondissement au millier de dollars peut faire en sorte que certaines données présentées dans la Reddition de comptes diffèrent de celles présentées aux états financiers.

TABLE DES MATIÈRES

Messages

| | |
|---|----|
| Mot de la mairesse | 9 |
| Mot du président du comité exécutif | 11 |
| Mot du directeur général..... | 13 |
| Mot du trésorier | 15 |

Objectifs de la reddition de comptes financière

Activités de fonctionnement – Faits saillants

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats de 2018.....

| | |
|--|-----|
| Analyse des revenus par objets | 29 |
| Taxes | 29 |
| Compensations tenant lieu de taxes | 30 |
| Quotes-parts..... | 31 |
| Transferts..... | 35 |
| Services rendus..... | 37 |
| Imposition de droits..... | 39 |
| Amendes et pénalités | 40 |
| Intérêts | 41 |
| Autres revenus..... | 42 |
| Affectation de revenus | 43 |
| Analyse des charges par secteurs d'activités..... | 45 |
| Services administratifs..... | 47 |
| Sécurité publique | 67 |
| Services institutionnels..... | 75 |
| Développement | 89 |
| Qualité de vie..... | 107 |
| Concertation des arrondissements | 121 |
| Arrondissements..... | 125 |
| Autres charges corporatives – Financement et autres charges | 177 |
| Service de la dette brute corporative..... | 177 |
| Affectations – Activités d'immobilisations, réserves financières et fonds réservés | 179 |
| Charges communes | 180 |
| Charges de contributions corporatives | 182 |

Table des matières

| | |
|---|-----|
| Analyses complémentaires | 183 |
| Charges de fonctionnement par objets | 183 |
| Analyse de certaines activités | 195 |
| Surplus accumulés et réserves | 199 |
| Activités d'immobilisations – Analyse des résultats de 2018 | |
| État des activités d'immobilisations | 201 |
| Portrait des investissements | 202 |
| Analyse des investissements par catégories d'actifs | 205 |
| Environnement et infrastructures souterraines | 205 |
| Infrastructures routières | 207 |
| Bâtiments | 208 |
| Parcs, espaces verts et terrains de jeux | 209 |
| Autres catégories d'actifs | 209 |
| Lien avec le Programme montréalais d'immobilisations (PMI) | 211 |
| Impact des investissements en immobilisations | 211 |
| Analyse des principales réalisations | 212 |
| Services centraux | 213 |
| Arrondissements | 222 |
| Dette et financement | |
| Encadrement financier et stratégies de financement | 231 |
| Encadrement financier | 231 |
| Stratégies de financement des investissements | 232 |
| Évolution de la dette directe | 236 |
| Évolution de la dette consolidée directe et indirecte | 237 |
| Évolution des ratios énoncés dans la politique de gestion de la dette | 238 |
| Contributions volontaires énoncées dans la politique de gestion de la dette | 242 |
| Annexes | |
| 1. Données historiques (revenus et charges) | 1.1 |
| 2. Répartition des compétences d'agglomération et locales | 2.1 |
| 3. Glossaire | 3.1 |
| 4. Index des sigles, des acronymes et des autres abréviations | 4.1 |

INDEX DES TABLEAUX

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

FAITS SAILLANTS

| | | |
|-----------|--|----|
| Tableau 1 | Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales, par compétences..... | 22 |
| Tableau 2 | Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales | 23 |

ANALYSE DES RÉSULTATS DE 2018

| | | |
|-----------|---|----|
| Tableau 3 | Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement par secteurs d'activités | 26 |
|-----------|---|----|

Analyse des revenus par objets

| | | |
|------------|---|----|
| Tableau 4 | Sommaire des revenus..... | 29 |
| Tableau 5 | Taxes | 29 |
| Tableau 6 | Compensations tenant lieu de taxes..... | 30 |
| Tableau 7 | Quotes-parts des villes reconstituées | 31 |
| Tableau 8 | Transferts | 35 |
| Tableau 9 | Services rendus | 37 |
| Tableau 10 | Imposition de droits | 39 |
| Tableau 11 | Amendes et pénalités | 40 |
| Tableau 12 | Intérêts..... | 41 |
| Tableau 13 | Autres revenus | 42 |
| Tableau 14 | Affectation de revenus..... | 43 |

Analyse des charges par secteurs d'activités

| | | |
|------------|---|----|
| Tableau 15 | Charges par secteurs d'activités | 45 |
| Tableau 16 | Services administratifs | 47 |
| Tableau 17 | Communications | 48 |
| Tableau 18 | Direction générale..... | 50 |
| Tableau 19 | Finances..... | 53 |
| Tableau 20 | Performance organisationnelle..... | 55 |
| Tableau 21 | Ressources humaines..... | 57 |
| Tableau 22 | Technologies de l'information | 59 |
| Tableau 23 | Bureau de l'inspecteur général | 62 |
| Tableau 24 | Commission de la fonction publique..... | 64 |
| Tableau 25 | Secrétariat de liaison..... | 65 |

Analyse des charges par secteurs d'activités (suite)

| | | |
|------------|---|-----|
| Tableau 26 | Sécurité publique | 67 |
| Tableau 27 | Police | 68 |
| Tableau 28 | Sécurité incendie..... | 71 |
| Tableau 29 | Services institutionnels | 75 |
| Tableau 30 | Affaires juridiques | 76 |
| Tableau 31 | Approvisionnement..... | 78 |
| Tableau 32 | Évaluation foncière | 80 |
| Tableau 33 | Gestion et planification immobilière | 82 |
| Tableau 34 | Greffé | 85 |
| Tableau 35 | Matériel roulant et ateliers..... | 87 |
| Tableau 36 | Développement..... | 89 |
| Tableau 37 | Commission des services électriques..... | 90 |
| Tableau 38 | Développement économique | 92 |
| Tableau 39 | Eau..... | 94 |
| Tableau 40 | Environnement..... | 98 |
| Tableau 41 | Infrastructures, voirie et transports..... | 102 |
| Tableau 42 | Mise en valeur du territoire | 105 |
| Tableau 43 | Qualité de vie | 107 |
| Tableau 44 | Culture..... | 108 |
| Tableau 45 | Diversité sociale et sports | 111 |
| Tableau 46 | Espace pour la vie – Charges de fonctionnement..... | 115 |
| Tableau 47 | Espace pour la vie – Revenus | 117 |
| Tableau 48 | Grands parcs, verdissement et mont Royal | 118 |
| Tableau 49 | Concertation des arrondissements..... | 121 |
| Tableau 50 | Sommaire des arrondissements..... | 125 |
| Tableau 51 | Ahuntsic-Cartierville | 126 |
| Tableau 52 | Anjou | 129 |
| Tableau 53 | Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce | 131 |
| Tableau 54 | Lachine | 134 |
| Tableau 55 | LaSalle | 136 |
| Tableau 56 | L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève | 139 |
| Tableau 57 | Mercier–Hochelaga-Maisonneuve..... | 142 |
| Tableau 58 | Montréal-Nord | 145 |

Analyse des charges par secteurs d'activités (suite)

| | | |
|------------|---|-----|
| Tableau 59 | Outremont | 148 |
| Tableau 60 | Pierrefonds-Roxboro | 150 |
| Tableau 61 | Plateau-Mont-Royal | 152 |
| Tableau 62 | Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles..... | 155 |
| Tableau 63 | Rosemont—La Petite-Patrie | 159 |
| Tableau 64 | Saint-Laurent..... | 162 |
| Tableau 65 | Saint-Léonard | 164 |
| Tableau 66 | Sud-Ouest..... | 166 |
| Tableau 67 | Verdun..... | 169 |
| Tableau 68 | Ville-Marie | 171 |
| Tableau 69 | Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension | 174 |

Autres charges corporatives – Financement et autres charges

| | | |
|------------|---|-----|
| Tableau 70 | Autres charges corporatives – Financement et autres charges..... | 177 |
| Tableau 71 | Service de la dette brute corporative | 178 |
| Tableau 72 | Affectations – Activités d'immobilisations, réserves financières et fonds réservés..... | 179 |
| Tableau 73 | Dépenses communes | 180 |
| Tableau 74 | Dépenses de contributions corporatives | 182 |

Analyses complémentaires

| | | |
|------------|---|-----|
| Tableau 75 | Charges de fonctionnement par objets | 183 |
| Tableau 76 | Rémunération et cotisations de l'employeur | 184 |
| Tableau 77 | Transport et communications..... | 187 |
| Tableau 78 | Services professionnels, techniques et autres | 187 |
| Tableau 79 | Location, entretien et réparation..... | 189 |
| Tableau 80 | Biens non durables..... | 190 |
| Tableau 81 | Biens durables..... | 191 |
| Tableau 82 | Frais de financement..... | 191 |
| Tableau 83 | Principales contributions à des organismes..... | 192 |
| Tableau 84 | Autres objets | 193 |
| Tableau 85 | Sommaire des surplus accumulés et des réserves..... | 199 |

ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS**État des activités d'immobilisations**

| | | |
|------------|---|-----|
| Tableau 86 | Excédent (déficit) non consolidé des activités d'immobilisations à des fins fiscales..... | 201 |
|------------|---|-----|

Table des matières

Analyse des principales réalisations

Tableau 87 Dépenses d'immobilisations par unités d'affaires 212

DETTE ET FINANCEMENT

Encadrement financier et stratégies de financement

Tableau 88 Encadrement financier 231

Tableau 89 Sources de financement et répartition des dépenses 232

Tableau 90 Évolution du solde à financer 234

Tableau 91 Évolution du coût réel de la dette, de 2016 à 2018 235

ANNEXES

Données historiques (revenus et charges)

Tableau 92 Historique des revenus et des charges 1.1

INDEX DES FIGURES

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

FAITS SAILLANTS

Figure 1 Répartition du surplus global 19

ANALYSE DES RÉSULTATS DE 2018

Figure 2 Conciliation des données financières du rapport financier annuel et du budget de 2018 25

INDEX DES GRAPHIQUES

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

FAITS SAILLANTS

Graphique 1 Provenance des revenus, des charges de fonctionnement, du financement et des affectations 21

ANALYSE DES RÉSULTATS DE 2018

Graphique 2 Sommaire des revenus et des charges 27

Analyses complémentaires

Graphique 3 Droits sur les mutations immobilières 195

Graphique 4 Coût de l'enlèvement de la neige en fonction des précipitations 196

Graphique 5 Coût de la gestion des matières résiduelles 197

ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS

Portrait des investissements

Graphique 6 Réalisations annuelles des activités d'immobilisations à des fins fiscales, de 2010 à 2018 203

Graphique 7 Engagements cumulatifs annuels – Ville de Montréal, de 2016 à 2018 204

Analyse des investissements par catégories d'actifs

Graphique 8 Réalisations de 2018, 2017 et 2016, par catégories d'actifs 205

DETTE ET FINANCEMENT

Encadrement financier et stratégies de financement

Graphique 9 Évolution de la dette directe brute et nette, de 2002 à 2018 236

Graphique 10 Évolution de la dette consolidée brute et nette, de 2002 à 2018 237

Graphique 11 Dette directe et indirecte nette (excluant la dette actuarielle initiale), en pourcentage des revenus de la Ville, de 2001 à 2018 238

Encadrement financier et stratégies de financement (suite)

| | |
|--|-----|
| Graphique 12 Coût net du service de la dette, en pourcentage des charges de fonctionnement, de 2001 à 2018..... | 239 |
| Graphique 13 Dette directe nette et dette actuarielle initiale, en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée, de 2001 à 2018..... | 240 |
| Graphique 14 Dette directe nette par citoyen, de 2001 à 2018..... | 241 |

Reddition
de comptes
financière

2018



MOT DE LA MAIRESSE



Chères Montréalaises,
Chers Montréalais,

C'est avec fierté et un sens du devoir accompli que nous vous présentons le *Rapport financier annuel* et la *Reddition de comptes financière* pour l'exercice 2018.

Ce bilan revêt une importance particulière, car il constitue une rétroaction essentielle sur ce qui a été réalisé en 2018, la première année complète de notre administration.

Il exprime la vision que nous avons proposée aux Montréalaises et aux Montréalais et fait état du travail que nous avons accompli pour leur offrir des services auxquels ils sont en droit de recevoir.

D'emblée, notre administration a clairement identifié ses priorités : le développement économique, l'environnement, l'habitation et la mobilité qui, ensemble, constituent les fondations d'une ville à l'avenir prometteur.

Pour chacune de ces priorités, des gestes concrets et porteurs ont été posés. Par exemple, l'escouade mobilité que nous avons mise en place l'an dernier afin de favoriser la fluidité des déplacements et le déploiement de notre stratégie pour la création de 12 000 logements sociaux, communautaires et abordables qui permet à des familles de se loger convenablement et à la hauteur de leur capacité de payer.

Pour faire de Montréal une ville verte et écoresponsable, nous avons entrepris d'importants partenariats avec le Réseau C40, la Fondation familiale Trottier et la Fondation David Suzuki qui permettront, par la mise en commun de

ressources, de produire une planification climatique menant à la carboneutralité de la collectivité montréalaise.

Car, avant tout, nous désirons bâtir une métropole qui répond aux aspirations de ses citoyennes et ses citoyens, et ce, en ayant à cœur l'avenir des prochaines générations.

L'économie montréalaise connaît une belle effervescence. Les perspectives de croissances sont excellentes et plusieurs indicateurs sont à la hausse.

Ainsi, l'année 2018 fut une année record pour les investissements étrangers qui se sont établis à 2,47 G\$. À ces investissements se conjugue un marché de l'emploi dynamique, des conditions essentielles à la prospérité de Montréal.

Notre ville bénéficie d'un fort pouvoir d'attraction et pour favoriser ce climat économique favorable, Montréal n'a pas hésité à mettre en place des conditions propices à la croissance. Le lancement de la stratégie de développement économique *Accélérer Montréal* représente un levier performant pour stimuler le dynamisme économique.

Nous poursuivrons donc notre travail pour accompagner efficacement les forces vives de notre collectivité et nous redoublerons d'efforts pour offrir des services qui répondent aux besoins de nos concitoyennes et nos concitoyens.

En terminant, je tiens à souligner l'engagement et le travail important réalisé par les services municipaux et les arrondissements qui s'engagent, au quotidien, à servir la population montréalaise.

Je sais que nous sommes sur la bonne voie pour continuer à bâtir une métropole toujours plus inclusive, prospère, verte et durable.

La mairesse,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Valérie Plante".

Valérie Plante

MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

En 2018, lorsque nous vous présentions le premier budget de notre administration, nous vous faisions part, non seulement de notre vision pour bâtir le Montréal de demain, mais aussi de nos priorités financières pour y parvenir.

Notons tout d'abord que les résultats globaux de l'exercice financier 2018 sont concluants. Pour cette année de référence, notre métropole présente un excédent budgétaire global de 212,7 M\$, soit une augmentation de 73,2 M\$ par rapport à l'année 2017. Nous pouvons aussi souligner une importante réduction du déficit de l'agglomération à 15,6 M\$, en baisse de 70,5 M\$ par rapport à l'année précédente.

Les surplus s'expliquent, notamment, par la bonne gestion des opérations dans les arrondissements qui a permis de générer un excédent de 73,7 M\$. Les efforts d'optimisation qui ont été déployés par nos différents services corporatifs ont également porté leurs fruits en entraînant, quant à eux, un excédant s'élevant à 139,0 M\$.

En 2018, Montréal a connu une année immobilière très active. Cette réalité se reflète dans ses revenus, plus précisément concernant les droits sur les mutations immobilières et les licences et permis, qui ont engendré des gains supplémentaires de 106,4 M\$. De plus, un contrôle rigoureux de nos charges de fonctionnement a permis d'engendrer des économies totalisant 58,3 M\$.

Les investissements en immobilisations de la Ville ont atteint un niveau record de 1 721,5 M\$, soit une progression de 21,7 % par rapport à l'année précédente. Toutefois, le coût réel de la dette à la charge des contribuables s'est élevé à 736,0 M\$, soit 26,0 M\$ de plus qu'en 2017. Afin de réduire l'effet des dépenses en immobilisations sur la dette, l'administration poursuit sa stratégie de paiement au comptant des immobilisations pour un total de 454,3 M\$, une hausse de 20,4 % par rapport à 2017.

Nous pouvons être fiers de l'important travail effectué par les membres du comité exécutif et les différents services de la Ville de Montréal afin de mettre en œuvre les projets de l'administration, tout en respectant un cadre budgétaire rigoureux.

À ce titre, c'est avec enthousiasme que nous avons reçu, en fin d'année, la proposition de notre nouveau directeur général de modifier la structure organisationnelle des services centraux de la Ville. Cette nouvelle structure nous apparaît mieux adaptée pour s'attaquer à nos priorités, dont les défis pressants associés aux changements climatiques. Il est maintenant acquis que ces changements climatiques influenceront nos pratiques et nos budgets pour les années à venir, particulièrement pour les services aux citoyens.

En 2018, les coûts reliés aux activités de déneigement et de déglaçage ont augmenté de 5,5 % par rapport à 2017, pour un total de 192,0 M\$. Cette hausse s'explique par l'hiver rigoureux que les Montréalais ont connu avec des gels importants et des précipitations cumulées totalisant 230,4 centimètres, combinée à l'augmentation de certaines autres charges et à l'épandage accru d'abrasifs.

La Ville a également été appelée à participer financièrement à certains projets d'importance pour la métropole, dont ceux de l'Autorité régionale de transport métropolitain pour laquelle elle a versé une somme totalisant 551,5 M\$, soit près de 10 % de son budget total.

Messages

Soulignons quelques réalisations en habitation afin de démarrer la stratégie 12 000 logements abordables et sociaux : l'appui financier apporté à des projets spéciaux de logements abordables et une augmentation substantielle de la subvention pour l'achat d'une première propriété.

Ces excellents résultats n'auraient pas été atteints sans le travail de tous les employés de la Ville de Montréal qui, quotidiennement, mettent tout en œuvre afin de livrer les services à la population. Je tiens d'ailleurs à les remercier pour leur précieux apport à ces résultats probants.

Le président du comité exécutif,



Benoit Dorais

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Mesdames,
Messieurs,

C'est dans un objectif de transparence et d'accessibilité financière que je vous présente, pour la toute première fois à titre de directeur général de la Ville de Montréal, le *Rapport financier annuel* et la *Reddition de comptes financière* pour l'année 2018.

Ces deux documents sont l'aboutissement d'un rigoureux processus de mise en commun des informations financières de l'ensemble des unités d'affaires, des arrondissements et des services centraux de la Ville de Montréal. Je tiens à remercier tous les intervenants qui ont collaboré de près ou de loin à cette démarche. Je veux également remercier l'ensemble des employés de la Ville pour les efforts déployés, au quotidien, au service des citoyennes et des citoyens.

Je suis fier du travail qui a été accompli au cours de la dernière année. Je suis particulièrement confiant en l'avenir de notre Ville; un avenir prometteur qui passe par une mobilisation toujours plus grande des employés municipaux, au service de la population montréalaise. C'est pourquoi j'ai mis cette mobilisation au sommet de ma liste de priorités organisationnelles pour 2019.

L'année 2018 a été ponctuée de grandes réalisations et d'importants jalons. Je pense notamment à la signature d'ententes sectorielles avec le gouvernement du Québec, qui s'inscrivent dans le cadre du « Réflexe Montréal », et qui ont pour but d'accorder à la Ville une plus grande flexibilité dans plusieurs champs d'intervention municipale.

Je pense aussi au lancement, en juin dernier, de la *Stratégie montréalaise pour une ville résiliente*, une première au Canada. Cette stratégie prévoit un ensemble d'actions et de mesures concrètes pour les cinq prochaines années, et contribuera à améliorer la capacité de la Ville et de tous ses partenaires à faire face efficacement aux perturbations climatiques. C'est d'ailleurs dans cette perspective de gestion urbaine durable que j'ai fait de la transition écologique une de mes grandes priorités organisationnelles.

À la fin août, la Ville de Montréal a été l'hôte du tout premier *Sommet des Premières Nations et des municipalités sur la réconciliation*. Cet événement historique avait pour but de créer des liens en engageant un dialogue constructif vers la réconciliation et en encourageant les maillages et les collaborations entre les gouvernements et les communautés des Premières Nations. Dans cette optique, je me suis engagé à poursuivre activement l'implantation d'une culture de valorisation de la diversité et de l'inclusion au sein de la Ville.

En terminant, l'année 2018 s'est conclue avec une réorganisation de la structure administrative de la Ville visant à accroître la cohérence, la collaboration et l'efficacité au sein des unités administratives. Avec l'exercice d'alignement stratégique auquel la population et le personnel de la Ville auront l'occasion de participer en 2019, nous nous doterons d'une vision claire et forte de notre métropole pour 2030. Nos actions seront d'autant plus porteuses et cohérentes avec les aspirations de notre population.

Le directeur général,

Serge Lamontagne

MOT DU TRÉSORIER

Mesdames,
Messieurs,

La Ville de Montréal dévoile son rapport financier annuel pour l'année 2018. Ce rapport est constitué de deux parties : une version consolidée des données financières de la Ville et une analyse des informations financières de l'administration. Cette dernière portion exclut les organismes de son périmètre comptable.

L'exercice financier 2018 démontre un excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales de 212,7 M\$. La saine gestion des charges financières, l'administration prudente et responsable de la dette de la Ville ainsi que le respect des perspectives financières de l'année 2018 ont contribué de façon positive à ces résultats.

Cet excédent de 212,7 M\$ est attribuable à des revenus supérieurs par rapport au budget de fonctionnement préalablement déposé. Cet excédent s'explique de la sorte : un excédent de 228,3 M\$ pour les activités de fonctionnement à des fins fiscales de compétences de nature locale (225,7 M\$ en 2017); et un déficit de 15,6 M\$ pour les activités de fonctionnement à des fins fiscales de compétences d'agglomération (déficit de 86,2 M\$ en 2017). En ce qui concerne les arrondissements, leur surplus de gestion est de l'ordre de 73,7 M\$ comparativement à 52,3 M\$ en 2017.

Les revenus globaux de l'administration municipale se chiffrent à 5 482,1 M\$. Ils sont en hausse de 114,6 M\$ (2,1 %) par rapport au budget de fonctionnement 2018. La hausse s'explique, entre autres, par un marché immobilier performant ayant, à lui seul, généré des revenus additionnels de 69,8 M\$, par l'imposition de droits sur les mutations immobilières et par la délivrance de permis de construction et de modification pour la somme de 36,6 M\$.

L'activité économique favorable et les revenus d'intérêts ont aussi contribué à hauteur de 160,8 M\$, soit un écart de 12,0 M\$ par rapport au montant établi au budget 2018. Par contre, cette hausse est atténuée par un ensemble de variations dans les autres catégories de recettes fiscales, notamment une variation de 17,6 M\$ au niveau des amendes et pénalités.

Les charges de fonctionnement, de financement et les affectations de l'administration municipale sont de l'ordre de 5 269,4 M\$, en baisse de 98,1 M\$ (1,8 %) par rapport au budget de fonctionnement 2018. Cette baisse résulte principalement d'économies de 58,3 M\$ au niveau des charges de fonctionnement, de 4,6 M\$ au niveau du remboursement de la dette à long terme ainsi que de 35,1 M\$ d'affectations supplémentaires provenant principalement de surplus accumulés des années antérieures. Pour les charges de fonctionnement, l'économie de 58,3 M\$ provient principalement des services professionnels et techniques pour 36,5 M\$, des frais de location, d'entretien et de réparation pour 33,1 M\$, des frais de financement pour 10,1 M\$ ainsi que des frais de contribution pour 34,2 M\$. Ces économies sont par contre réduites par des augmentations de 34,8 M\$ au niveau de la rémunération et des cotisations de l'employeur, et de 17,1 M\$ pour les biens durables.

Il est important de souligner le professionnalisme du personnel de la Ville qui œuvre au quotidien à rendre les services municipaux. Ils ont contribué à l'atteinte de ces résultats.

Le trésorier de la Ville de Montréal,

Yves Courchesne, CPA, CGA

Objectifs de
la reddition de
comptes financière

2018



OBJECTIFS DE LA REDDITION DE COMPTES FINANCIÈRE

À partir de l'exercice financier de 2014, dans une optique de transparence et de saine gestion, l'administration municipale a décidé de se doter d'un outil de gestion, le document *Reddition de comptes financière*.

Ce document, qui se veut complémentaire au rapport financier annuel, permettra à l'administration municipale de répondre aux besoins des différents intervenants concernant l'exercice des responsabilités qui leur sont confiées tout au long de l'année financière.

Le principal objectif du document *Reddition de comptes financière* est de produire une information de gestion plus détaillée que celle du rapport financier annuel. En présentant l'information concernant l'utilisation, par l'administration municipale, des ressources financières mises à sa disposition pour l'année financière, ce document permet d'analyser en détail les différentes activités de la Ville et de comparer les résultats avec les données budgétaires de l'année courante. De plus, des analyses permettent de mettre en évidence les tendances qui se dessinent pour certaines données financières ou qualitatives.

Ce document se divise en trois parties. Dans la première, l'ensemble des activités de fonctionnement sont analysées. Dans la deuxième, l'analyse porte sur les activités reliées aux charges d'immobilisations et la troisième partie présente la dette et les autres sources de financement.

Activités de
fonctionnement –
Faits saillants

2018



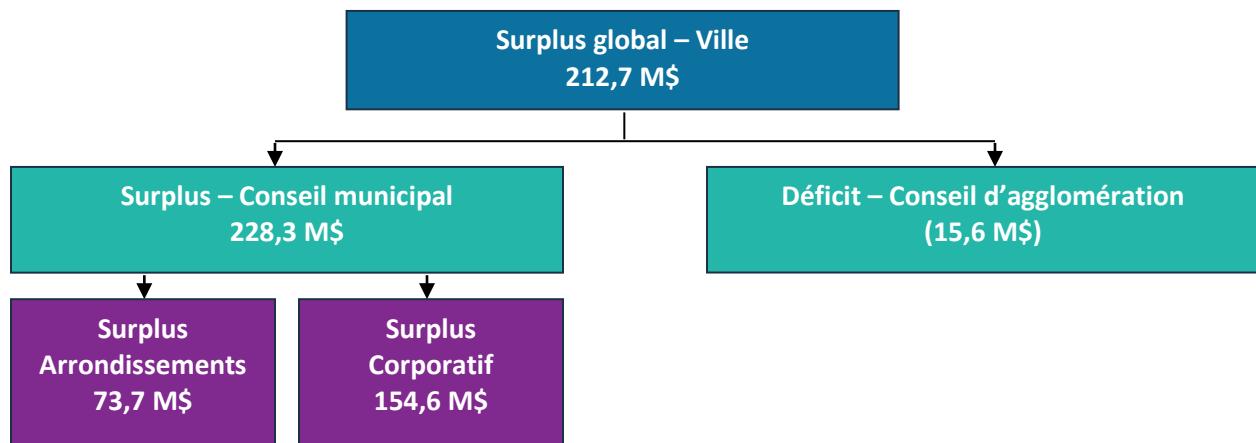
3619

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT – FAITS SAILLANTS

Afin de faire le lien avec la présentation officielle du rapport financier de la Ville, cette section présente les charges de fonctionnement et les affectations, tel que l'exige le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

L'exercice financier de 2018 de la Ville de Montréal, en excluant les organismes de son périmètre comptable¹, s'est soldé par un surplus global de 212,7 M\$, soit 3,9 % des revenus globaux. Cet excédent est illustré comme suit :

Figure 1 – Répartition du surplus global



Analyse des résultats de 2018

Les principaux éléments ayant permis de générer les surplus de 212,7 M\$ sont des revenus supplémentaires non anticipés ainsi que des économies réalisées dans les charges de fonctionnement, à la suite d'un contrôle serré de celles-ci.

Concernant les revenus, l'excédent budgétaire s'établit à 114,6 M\$ et s'explique principalement par les éléments suivants :

- une activité économique favorable et un marché immobilier encore robuste, permettant de générer des revenus supplémentaires de 69,8 M\$ en droits sur les mutations immobilières et de 36,6 M\$ en revenus de licences et permis;

1. Le périmètre comptable comprend les organismes suivants : la Société de transport de Montréal (STM), la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), le Technoparc Montréal, la Société du parc Jean-Drapeau, le Conseil des arts de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal, Anjou 80, la Société en commandite Stationnement de Montréal, le Bureau du taxi de Montréal et BIXI Montréal.

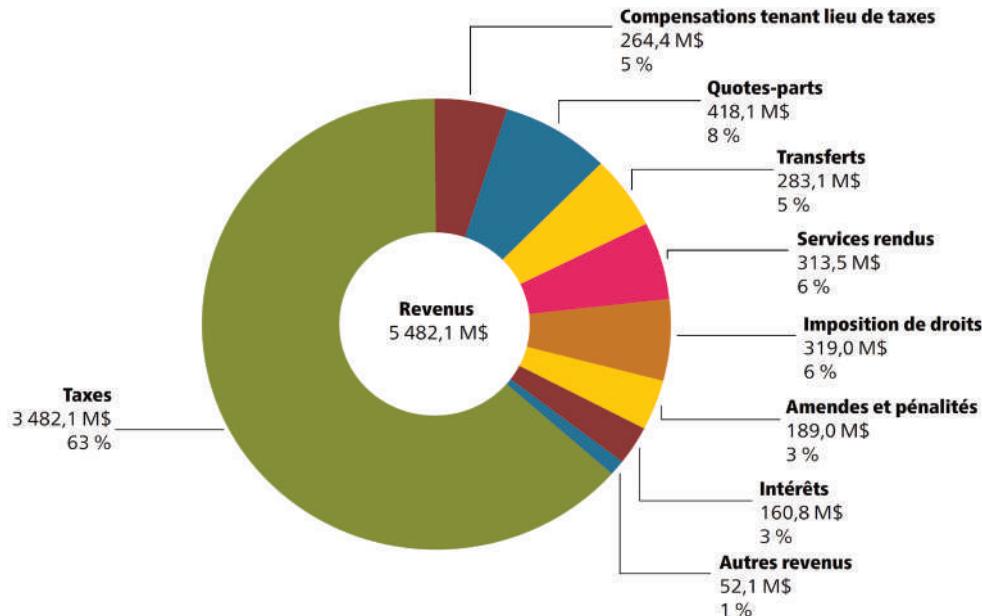
- la finalisation d’ententes avec les gouvernements fédéral et provincial sur l’expropriation de terrains pour les projets du pont Champlain, de l’échangeur Turcot et du Réseau express métropolitain (REM), ayant généré des revenus non prévus de 24,9 M\$;
- une atténuation de ces hausses de revenus par un ensemble de variations dans les autres types de revenus, dont ceux des amendes et des pénalités pour 17,6 M\$.

Concernant les charges de fonctionnement, l’économie budgétaire s’est établie à 58,3 M\$ et s’explique principalement par les éléments suivants :

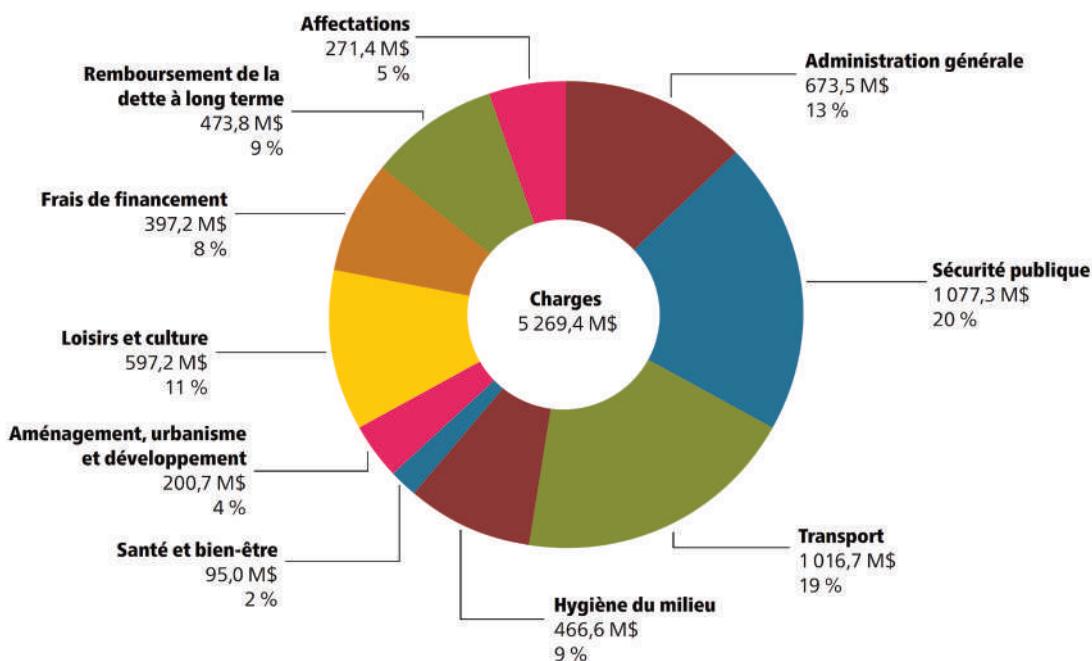
- une baisse des coûts des services professionnels et techniques, pour 36,8 M\$;
- une réduction des frais de location, d’entretien et de réparation, pour 33,1 M\$, dont la plus grande partie provient des coûts de location d’immeubles;
- une réduction de 10,1 M\$ des frais de financement;
- une réduction de 34,2 M\$ des contributions faites aux organismes, dont une somme de 22,1 M\$ résulte de dépenses moindres de la STM dans le cadre de la SOFIL en 2018 et, par conséquent, d’une contribution équivalente moindre de la Ville;
- en contrepartie, une réduction de ces économies causée par des augmentations de 51,9 M\$ de certaines autres charges de fonctionnement, soit de 34,8 M\$ en rémunération et cotisations de l’employeur et de 17,1 M\$ en biens durables.

Graphique 1 – Provenance des revenus, des charges de fonctionnement, du financement et des affectations

Total des revenus → **5 482,1 M\$**



Total des charges de fonctionnement et de financement et des affectations → **5 269,4 M\$**



Excédent de l'année → **212,7 M\$**

Tableau 1 – Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales, par compétences²
 (en milliers de dollars)

| | 2018 | | | | | | | | Total Réel | |
|---|-------------------|------------------|-------------------------|------------------|--------------------|--------------------|------------------|------------------|------------------|--|
| | Conseil municipal | | Conseil d'agglomération | | Éliminations | | Total | | | |
| | Budget original | Réel | Budget original | Réel | Budget original | Réel | Budget original | Réel | | |
| Revenus | | | | | | | | | | |
| Taxes | 3 423 699 | 3 433 199 | 48 720 | 48 879 | | | 3 472 419 | 3 482 078 | 3 343 441 | |
| Compensations tenant lieu de taxes | 270 943 | 264 417 | | | | | 270 943 | 264 417 | 260 024 | |
| Quotes-parts | | | 2 395 343 | 2 392 611 | (1 977 444) | (1 974 506) | 417 899 | 418 105 | 397 247 | |
| Transferts | 181 616 | 191 102 | 110 823 | 91 966 | | | 292 439 | 283 068 | 350 702 | |
| Services rendus | 255 333 | 256 933 | 59 000 | 60 047 | (1 466) | (3 470) | 312 867 | 313 510 | 314 394 | |
| Imposition de droits | 210 565 | 317 010 | 1 969 | 1 963 | | | 212 534 | 318 973 | 265 882 | |
| Amendes et pénalités | 100 132 | 103 096 | 106 496 | 85 937 | | | 206 628 | 189 033 | 172 814 | |
| Intérêts | 77 773 | 88 342 | 70 979 | 72 460 | | | 148 752 | 160 802 | 144 570 | |
| Autres revenus | 30 069 | 35 338 | 2 945 | 16 807 | | | 33 014 | 52 145 | 43 131 | |
| | 4 550 130 | 4 689 437 | 2 796 275 | 2 770 670 | (1 978 910) | (1 977 976) | 5 367 495 | 5 482 131 | 5 292 205 | |
| Charges de fonctionnement | | | | | | | | | | |
| Administration générale | 476 533 | 396 003 | 350 476 | 278 729 | (211) | (1 199) | 826 798 | 673 533 | 766 300 | |
| Sécurité publique | 8 368 | 12 848 | 1 015 202 | 1 065 162 | (629) | (678) | 1 022 941 | 1 077 332 | 1 100 761 | |
| Transport | 415 758 | 443 575 | 598 293 | 573 573 | (84) | (439) | 1 013 967 | 1 016 709 | 1 010 174 | |
| Hygiène du milieu | 205 676 | 227 902 | 217 732 | 239 584 | (221) | (834) | 423 187 | 466 652 | 406 660 | |
| Santé et bien-être | 66 482 | 64 579 | 38 630 | 30 412 | | | 105 112 | 94 991 | 89 913 | |
| Aménagement, urbanisme et développement | 136 580 | 128 359 | 77 857 | 72 630 | (293) | (268) | 214 144 | 200 721 | 209 238 | |
| Loisirs et culture | 474 953 | 489 443 | 94 300 | 107 819 | (28) | (52) | 569 225 | 597 210 | 615 355 | |
| Frais de financement | 267 601 | 264 452 | 139 685 | 132 713 | | | 407 286 | 397 165 | 389 789 | |
| | 2 051 951 | 2 027 161 | 2 532 175 | 2 500 622 | (1 466) | (3 470) | 4 582 660 | 4 524 313 | 4 588 190 | |
| Quotes-parts pour le financement des activités de l'agglomération | | | | | | | | | | |
| | 1 977 444 | 1 974 506 | | | (1 977 444) | (1 974 506) | | | | |
| Excédent avant financement et affectations | | | | | | | | | | |
| | 520 735 | 687 770 | 264 100 | 270 048 | | | 784 835 | 957 818 | 704 015 | |
| Financement | | | | | | | | | | |
| Remboursement de la dette à long terme | (313 731) | (313 000) | (164 642) | (160 756) | | | (478 373) | (473 756) | (463 853) | |
| Affectations | | | | | | | | | | |
| Activités d'immobilisations | | | (11 279) | | (6 425) | | | (17 704) | (9 487) | |
| Excédent des activités de fonctionnement affecté | 67 287 | 117 957 | | 23 | | | 67 287 | 117 980 | 141 995 | |
| Réserves financières et fonds réservés | (233 416) | (233 093) | (120 468) | (121 393) | | | (353 884) | (354 486) | (324 128) | |
| Charges constatées à taxer ou à pourvoir | (40 875) | (20 021) | 21 010 | 2 863 | | | (19 865) | (17 158) | 90 968 | |
| | (207 004) | (146 436) | (99 458) | (124 932) | | | (306 462) | (271 368) | (100 652) | |
| Excédent (déficit) des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice | | | | | | | | | | |
| | | 228 334 | | | (15 640) | | | 212 694 | 139 510 | |

2. Ce tableau permet de faire le lien avec les états financiers consolidés de 2018 de la Ville de Montréal.

Tableau 2 – Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales
 (en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|------------------|--------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Revenus | | | | | | |
| Taxes | 3 262 398,2 | 3 343 440,9 | 3 482 078,4 | 3 472 419,1 | 9 659,3 | 3 472 419,1 |
| Compensations tenant lieu de taxes | 252 329,6 | 260 024,1 | 264 416,6 | 270 942,9 | (6 526,3) | 270 942,9 |
| Quotes-parts | 404 753,5 | 397 246,2 | 418 105,5 | 417 899,4 | 206,1 | 417 899,4 |
| Transferts | 244 535,7 | 350 701,8 | 283 068,2 | 292 439,4 | (9 371,2) | 288 746,8 |
| Services rendus | 314 037,3 | 314 394,6 | 313 509,8 | 312 866,7 | 643,1 | 310 812,7 |
| Imposition de droits | 222 776,2 | 265 881,6 | 318 972,4 | 212 534,4 | 106 438,0 | 212 534,4 |
| Amendes et pénalités | 163 733,1 | 172 813,9 | 189 033,7 | 206 627,9 | (17 594,2) | 206 627,9 |
| Intérêts | 138 049,4 | 144 569,7 | 160 801,0 | 148 751,7 | 12 049,3 | 148 751,7 |
| Autres revenus | 19 369,8 | 43 132,2 | 52 145,7 | 33 014,5 | 19 131,2 | 34 960,8 |
| Total – Revenus | 5 021 982,8 | 5 292 205,0 | 5 482 131,3 | 5 367 496,0 | 114 635,3 | 5 363 695,7 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Administration générale | 756 410,7 | 766 300,1 | 673 532,2 | 826 798,0 | 153 265,8 | 799 259,2 |
| Sécurité publique | 1 047 376,2 | 1 100 761,7 | 1 077 331,0 | 1 022 941,5 | (54 389,5) | 1 027 697,4 |
| Transport | 907 573,7 | 1 010 173,5 | 1 016 709,2 | 1 013 967,2 | (2 742,0) | 1 056 453,9 |
| Hygiène du milieu | 438 417,2 | 406 660,2 | 466 652,2 | 423 186,7 | (43 465,5) | 441 053,6 |
| Santé et bien-être | 89 341,0 | 89 913,5 | 94 991,8 | 105 112,5 | 10 120,7 | 105 664,1 |
| Aménagement, urbanisme et développement | 210 201,0 | 209 237,8 | 200 722,2 | 214 143,9 | 13 421,7 | 206 934,5 |
| Loisirs et culture | 559 867,2 | 615 354,0 | 597 209,8 | 569 225,2 | (27 984,6) | 583 596,3 |
| Frais de financement | 382 947,0 | 389 789,0 | 397 165,8 | 407 285,5 | 10 119,7 | 407 285,5 |
| Total – Charges de fonctionnement | 4 392 134,0 | 4 588 189,8 | 4 524 314,2 | 4 582 660,5 | 58 346,3 | 4 627 944,5 |
| Financement | | | | | | |
| Remboursement de la dette à long terme | 449 312,5 | 463 853,5 | 473 755,5 | 478 373,3 | 4 617,8 | 478 373,3 |
| Affectations | | | | | | |
| Activités d'immobilisations | 8 623,5 | 9 487,1 | 17 704,0 | - | (17 704,0) | 7 817,7 |
| Excédent des activités de fonctionnement affecté | (68 455,0) | (141 995,9) | (117 979,3) | (67 287,2) | 50 692,1 | (117 979,5) |
| Réserves financières et fonds réservés | 231 922,1 | 324 128,8 | 354 485,8 | 353 884,0 | (601,8) | 347 674,3 |
| Montant à pourvoir dans le futur | (130 674,3) | (90 968,2) | 17 157,5 | 19 865,4 | 2 707,9 | 19 865,4 |
| Total – Affectations | 41 416,3 | 100 651,8 | 271 368,0 | 306 462,2 | 35 094,2 | 257 377,9 |
| Excédent (déficit) de l'exercice | 139 120,0 | 139 509,9 | 212 693,6 | - | 212 693,6 | - |

2018

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

Analyse des revenus par objets

Analyse des charges par secteurs d'activités

Autres charges corporatives – Financement et autres charges

Analyses complémentaires



ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT – ANALYSE DES RÉSULTATS DE 2018

La présente section comprend quatre parties, soit une analyse détaillée des revenus par objets, une analyse des dépenses par secteurs d'activités, une analyse des charges de financement corporatives et autres charges ainsi que des analyses complémentaires de certaines charges par objets.

Les charges de fonctionnement, les frais de financement et les affectations sont regroupés par secteurs d'activités afin de permettre une reddition de comptes financière sur la même base que celle établie pour la production du budget de 2018.

La figure 2 permet au lecteur de faire le lien entre les données présentées dans le rapport financier annuel de 2018 (tableaux 1 et 2), tel que l'exige le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), et la présentation budgétaire de 2018 (tableau 3), élaborée en fonction des secteurs d'activités, et ce, tel que l'ont adoptée les instances de la Ville.

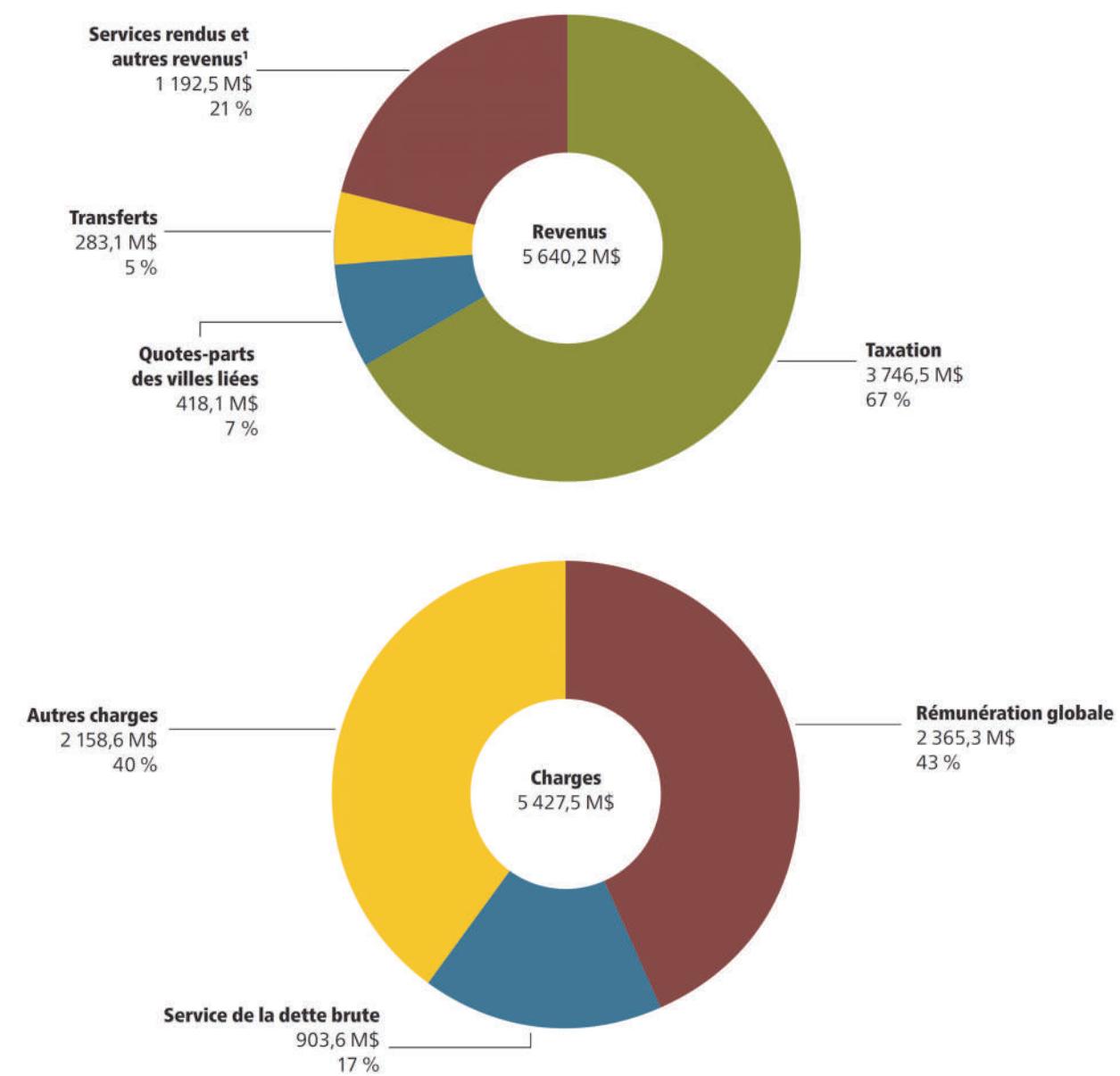
Figure 2 – Conciliation des données financières du rapport financier annuel et du budget de 2018

| | Rapport financier | Ajustements | Présentation budgétaire |
|----------------|----------------------------------|-------------|-------------------------|
| Revenus | Revenus | | |
| | 5 482,1 M\$ | – | 5 482,1 M\$ |
| | – | 158,1 M\$ | 158,1 M\$ |
| Charges | Total | 158,1 M\$ | 5 640,2 M\$ |
| | Charges de fonctionnement | – | 4 998,0 M\$ |
| | Affectations de charges | 158,1 M\$ | 429,5 M\$ |
| | Total | 158,1 M\$ | 5 427,5 M\$ |
| | Excédent | – | 212,7 M\$ |
| | | 212,7 M\$ | |

Tableau 3 – Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement par secteurs d'activités
 (en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|-------------------|--------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Revenus | | | | | | |
| Taxes | 3 262 398,1 | 3 343 440,9 | 3 482 078,4 | 3 472 419,1 | 9 659,3 | 3 472 419,1 |
| Compensations tenant lieu de taxes | 252 329,6 | 260 024,1 | 264 416,7 | 270 942,9 | (6 526,2) | 270 942,9 |
| Quotes-parts | 404 753,6 | 397 246,2 | 418 105,5 | 417 899,4 | 206,1 | 417 899,4 |
| Transferts | 244 535,7 | 350 701,8 | 283 067,9 | 292 439,4 | (9 371,5) | 288 746,8 |
| Services rendus | 314 037,4 | 314 394,6 | 313 509,9 | 312 866,7 | 643,2 | 310 812,7 |
| Imposition de droits | 222 776,2 | 265 881,6 | 318 972,3 | 212 534,4 | 106 437,9 | 212 534,4 |
| Amendes et pénalités | 163 733,1 | 172 813,9 | 189 033,7 | 206 627,9 | (17 594,2) | 206 627,9 |
| Intérêts | 138 049,4 | 144 569,7 | 160 801,1 | 148 751,7 | 12 049,4 | 148 751,7 |
| Autres revenus | 19 369,7 | 43 132,2 | 52 145,7 | 33 014,5 | 19 131,2 | 34 960,8 |
| Affectation de revenus | 143 512,6 | 223 075,1 | 158 136,6 | 104 687,3 | 53 449,3 | 154 629,6 |
| Total – Revenus | 5 165 495,4 | 5 515 280,1 | 5 640 267,8 | 5 472 183,3 | 168 084,5 | 5 518 325,3 |
| Charges par secteurs d'activités | | | | | | |
| Services administratifs | 246 297,9 | 241 618,9 | 239 383,7 | 249 834,9 | 10 451,2 | 253 875,1 |
| Sécurité publique | 985 976,6 | 1 052 449,8 | 1 028 212,2 | 977 525,5 | (50 686,7) | 982 821,1 |
| Services institutionnels | 376 105,7 | 391 775,7 | 395 973,8 | 398 822,6 | 2 848,8 | 402 068,2 |
| Développement | 625 726,6 | 580 525,5 | 658 855,2 | 646 381,0 | (12 474,2) | 653 608,7 |
| Qualité de vie | 192 902,9 | 244 510,5 | 201 659,9 | 180 525,5 | (21 134,4) | 184 613,4 |
| Concertation des arrondissements | 91 322,6 | 98 389,0 | 102 657,1 | 81 483,1 | (21 174,0) | 104 976,0 |
| Arrondissements | 825 366,5 | 878 196,8 | 887 768,9 | 880 924,0 | (6 844,9) | 912 596,9 |
| Total – Charges par secteurs d'activités | 3 343 698,8 | 3 487 466,2 | 3 514 510,8 | 3 415 496,6 | (99 014,2) | 3 494 559,4 |
| Charges de financement corporatives | | | | | | |
| Service de la dette brute | 729 170,0 | 748 072,8 | 763 845,9 | 777 618,3 | 13 772,4 | 777 618,3 |
| Paiement comptant d'immobilisations | 240 604,2 | 333 674,4 | 379 198,4 | 361 584,1 | (17 614,3) | 362 442,1 |
| Total – Charges de financement | 969 774,2 | 1 081 747,2 | 1 143 044,3 | 1 139 202,4 | (3 841,9) | 1 140 060,4 |
| Autres charges corporatives | | | | | | |
| Dépenses communes | 155 151,6 | 198 505,4 | 161 360,6 | 278 629,4 | 117 268,8 | 249 137,8 |
| Dépenses de contributions | 607 125,6 | 653 414,2 | 652 895,1 | 676 248,2 | 23 353,1 | 676 898,2 |
| Total – Autres charges corporatives | 762 277,2 | 851 919,6 | 814 255,7 | 954 877,6 | 140 621,9 | 926 036,0 |
| Élimination des transactions internes et interentités | (49 374,8) | (45 362,8) | (44 236,6) | (37 393,3) | 6 843,3 | (42 330,5) |
| Total des charges de fonctionnement, du financement et des affectations | 5 026 375,4 | 5 375 770,2 | 5 427 574,2 | 5 472 183,3 | 44 609,1 | 5 518 325,3 |
| Excédent (déficit) de l'exercice | 139 120,0 | 139 509,9 | 212 693,6 | | - | 212 693,6 |
| | | | | | | - |

Graphique 2 – Sommaire des revenus et des charges



1. Comprend les affectations de revenus, pour 158,1 M\$.

2018

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

Analyse des revenus
par objets



ANALYSE DES REVENUS PAR OBJETS

Les revenus de 2018, incluant les affectations de revenus, s'élèvent à 5,6 G\$, pour un écart favorable de 168,1 M\$ par rapport au budget original.

Tableau 4 – Sommaire des revenus

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|------------------|--------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Revenus | | | | | | |
| Taxes | 3 262 398,1 | 3 343 440,9 | 3 482 078,4 | 3 472 419,1 | 9 659,3 | 3 472 419,1 |
| Compensations tenant lieu de taxes | 252 329,6 | 260 024,1 | 264 416,7 | 270 942,9 | (6 526,2) | 270 942,9 |
| Quotes-parts | 404 753,6 | 397 246,2 | 418 105,5 | 417 899,4 | 206,1 | 417 899,4 |
| Transferts | 244 535,7 | 350 701,8 | 283 067,9 | 292 439,4 | (9 371,5) | 288 746,8 |
| Services rendus | 314 037,4 | 314 394,6 | 313 509,9 | 312 866,7 | 643,2 | 310 812,7 |
| Imposition de droits | 222 776,2 | 265 881,6 | 318 972,3 | 212 534,4 | 106 437,9 | 212 534,4 |
| Amendes et pénalités | 163 733,1 | 172 813,9 | 189 033,7 | 206 627,9 | (17 594,2) | 206 627,9 |
| Intérêts | 138 049,4 | 144 569,7 | 160 801,1 | 148 751,7 | 12 049,4 | 148 751,7 |
| Autres revenus | 19 369,7 | 43 132,2 | 52 145,7 | 33 014,5 | 19 131,2 | 34 960,8 |
| Affectations de revenus | 143 512,6 | 223 075,1 | 158 136,6 | 104 687,3 | 53 449,3 | 154 629,6 |
| Total – Revenus | 5 165 495,4 | 5 515 280,1 | 5 640 267,8 | 5 472 183,3 | 168 084,5 | 5 518 325,3 |

TAXES

Les taxes foncières municipales, basées sur la valeur des immeubles, représentent la principale source de revenus de la Ville de Montréal.

Tableau 5 – Taxes

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|-------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|----------------|--------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Taxes | | | | | | |
| Taxes générales | 2 584 287,6 | 2 666 834,8 | 2 758 582,7 | 2 755 031,3 | 3 551,4 | 2 755 031,3 |
| Taxes de secteurs | 232 286,1 | 237 822,2 | 244 881,5 | 242 675,6 | 2 205,9 | 242 675,6 |
| Taxes sur une autre base – Autres | 12 061,0 | 12 696,6 | 13 572,4 | 13 641,4 | (69,0) | 13 641,4 |
| Taxes, compensation et tarification | 111 981,0 | 113 713,0 | 117 192,2 | 114 295,6 | 2 896,6 | 114 295,6 |
| Taxes spéciales | 321 782,4 | 312 374,3 | 347 849,6 | 346 775,2 | 1 074,4 | 346 775,2 |
| Total – Taxes | 3 262 398,1 | 3 343 440,9 | 3 482 078,4 | 3 472 419,1 | 9 659,3 | 3 472 419,1 |

Les revenus de taxes pour l'année 2018 ont atteint 3,5 G\$, produisant un écart favorable de 9,7 M\$, soit 0,28 % des sommes prévues au budget. Des modifications au rôle d'évaluation foncière entraînant des transferts entre les catégories des immeubles taxables et compensables ont produit une perte nette de 5,1 M\$. Inversement, des pertes moins élevées au chapitre des contestations du rôle foncier et de bons

résultats dans les taxes de secteurs et dans la tarification de l'eau ont contribué à porter l'écart favorable à un total de 9,7 M\$.

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

Ces revenus proviennent des compensations devant être payées par les propriétaires d'immeubles exempts de taxes foncières. À titre d'exemple, les immeubles appartenant aux gouvernements canadien et québécois, les immeubles du réseau de la santé et des services sociaux et du réseau de l'éducation, et ceux dont le propriétaire est mandataire de la Couronne, chef de l'État canadien, sont visés par différentes lois prévoyant le paiement de compensations.

Tableau 6 – Compensations tenant lieu de taxes

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Compensations tenant lieu de taxes | | | | | | |
| Gouvernement du Québec | 200 844,4 | 205 537,0 | 212 906,8 | 213 805,9 | (899,1) | 213 805,9 |
| Gouvernement du Canada | 36 864,1 | 41 252,1 | 35 859,1 | 43 442,3 | (7 583,2) | 43 442,3 |
| Organismes municipaux | 11 523,3 | 11 009,9 | 13 601,1 | 11 421,3 | 2 179,8 | 11 421,3 |
| Autres organismes compensables | 3 097,8 | 2 225,1 | 2 049,7 | 2 273,4 | (223,7) | 2 273,4 |
| Total – Compensations tenant lieu de taxes | 252 329,6 | 260 024,1 | 264 416,7 | 270 942,9 | (6 526,2) | 270 942,9 |

Les revenus provenant des compensations tenant lieu de taxes se sont élevés à 264,4 M\$, générant un écart négatif de 6,5 M\$, ou de 2,4 %, avec le budget. Ce résultat découle d'une diminution de 7,6 M\$ des compensations fédérales, combinée à une diminution de 0,9 M\$ des compensations provinciales ainsi qu'à un écart favorable de 2,0 M\$ pour les autres organismes municipaux payant des compensations.

- *Fédéral* : la perte est principalement due à la vente du complexe Radio-Canada, qui intègre ainsi la catégorie des immeubles taxables, pour 6,8 M\$.
- *Provincial* : certains transferts et certaines pertes ont mené à un déficit de 2,5 M\$, compensé par un surplus non anticipé lié à la construction du Centre hospitalier de l'Université de Montréal.
- *Organismes municipaux et autres organismes compensables* : le surplus provient principalement de l'exemption de deux grands immeubles, auparavant dans la catégorie taxable.

QUOTES-PARTS

Le conseil d'agglomération partage entre les villes liées, au moyen de quotes-parts, le financement des coûts engendrés par l'exercice de ses compétences. Les villes liées peuvent ensuite prélever les sommes nécessaires au paiement de leurs quotes-parts, conformément à leurs propres orientations fiscales.

La Ville de Montréal, en tant que ville liée, participe au financement des dépenses d'agglomération par le paiement de quotes-parts, qui ont totalisé près de 2,0 G\$ en 2018, soit environ 3,0 M\$ de moins que les prévisions. Cette charge a été financée, principalement, par les taxes et compensations tenant lieu de taxes perçues pour l'exercice.

Le montant global que la Ville de Montréal a perçu auprès des autres villes liées, au nom de l'agglomération, se chiffre à 418,1 M\$, soit 0,2 M\$ de plus que le budget original de 2018. Ces autres villes liées, aussi appelées villes reconstituées, sont :

- Baie-D'Urfé
- Beaconsfield
- Côte-Saint-Luc
- Dollard-Des Ormeaux
- Dorval
- Hampstead
- L'Île-Dorval
- Kirkland
- Mont-Royal
- Montréal-Est
- Montréal-Ouest
- Pointe-Claire
- Senneville
- Sainte-Anne-de-Bellevue
- Westmount

Tableau 7 – Quotes-parts des villes reconstituées

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|--------------|------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Quotes-parts des villes reconstituées | | | | | | |
| Dépenses générales | 360 224,2 | 357 066,2 | 374 024,0 | 374 024,0 | - | 374 024,0 |
| Alimentation en eau potable | 7 079,0 | 11 055,0 | 11 906,2 | 11 945,4 | (39,2) | 11 945,4 |
| Service de l'eau | 29 277,9 | 21 128,4 | 22 644,4 | 22 644,3 | 0,1 | 22 644,3 |
| Dettes de la voirie artérielle (2006-2008) | 1 809,9 | 1 741,0 | 1 672,1 | 1 672,1 | - | 1 672,1 |
| Service des premiers répondants | 1 083,1 | 1 237,0 | 1 374,5 | 1 374,4 | 0,1 | 1 374,4 |
| Tarifaire (compteurs d'eau) | 279,6 | 415,3 | 286,1 | 41,0 | 245,1 | 41,0 |
| Financement des investissements admissibles à la TECQ | 4 446,9 | 3 445,0 | 3 919,3 | 3 919,3 | - | 3 919,3 |
| Financement des investissements admissibles au FCCQ | 553,0 | 1 158,3 | 2 278,9 | 2 278,9 | - | 2 278,9 |
| Total – Quotes-parts des villes reconstituées | 404 753,6 | 397 246,2 | 418 105,5 | 417 899,4 | 206,1 | 417 899,4 |

La section qui suit explique brièvement les différentes quotes-parts perçues par le conseil d'agglomération. Une distinction est apportée entre les quotes-parts générales, qui financent la plus grande partie des dépenses, et les quotes-parts spécifiques, pour le financement d'objets précis, notamment pour tout ce qui concerne la gestion de l'eau.

LES QUOTES-PARTS GÉNÉRALES

Les quotes-parts générales servent au financement des charges relevant des compétences d'agglomération, à l'exception de celles qui font déjà l'objet de quotes-parts spécifiques. Elles sont les plus importantes parmi l'ensemble des quotes-parts. Conformément à la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal* (projet de loi n° 22), ces charges sont réparties entre les municipalités liées en proportion de leur potentiel fiscal respectif, établi conformément aux règles fixées par le MAMH¹.

À moins de circonstances exceptionnelles, les quotes-parts générales sont définitives, de sorte qu'il n'y a pas d'écart entre les prévisions budgétaires et les résultats financiers.

LES QUOTES-PARTS SPÉCIFIQUES

Il existe sept types de quotes-parts spécifiques, dont cinq financent l'ensemble des coûts de l'eau pour l'agglomération : les quotes-parts pour l'alimentation en eau potable, les quotes-parts pour le service de l'eau, les quotes-parts tarifaires pour les compteurs d'eau ainsi que celles pour les travaux admissibles au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) et au Programme d'aide financière Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ). Les deux quotes-parts restantes financent d'autres coûts spécifiques assumés par l'agglomération, soit le service des premiers répondants et les dettes de la voirie artérielle.

Les quotes-parts pour l'alimentation en eau potable

Les coûts associés aux activités de production et de distribution de l'eau potable sont partagés entre les villes liées en fonction de leur consommation réelle respective. Ainsi, les quotes-parts spécifiques pour l'alimentation en eau potable sont basées sur des estimations, à la fois, du volume d'eau consommée et du tarif au mètre cube. Puis, au terme de chaque exercice financier, un tarif final est calculé en fonction des coûts réels et de la production réelle d'eau potable. Les quotes-parts spécifiques exigées des municipalités sont alors ajustées à la lumière de ces données réelles, incluant les frais d'intérêts s'il y a lieu.

Somme toute, les écarts de fin d'exercice s'expliquent par la combinaison de deux facteurs : le volume d'eau réellement consommé dans l'ensemble des villes reconstituées et le tarif final par rapport au tarif provisoire établi au moment du budget. En 2018, cela se traduit par un écart défavorable de 39,2 K\$ entre les résultats finaux et les prévisions, soit à peine 0,33 %.

1. Depuis 2017, le potentiel fiscal des villes liées de l'agglomération de Montréal est établi selon les règles prescrites par arrêté ministériel, en l'occurrence l'*Arrêté remplaçant l'Arrêté de la ministre des Affaires municipale et des Régions du 26 novembre 2007 concernant les règles permettant d'établir le potentiel fiscal des municipalités liées de l'agglomération de Montréal aux fins de la répartition des dépenses d'agglomération*. Les règles de calcul précisées dans cet arrêté sont valables pour les exercices financiers de 2017 à 2019 inclusivement.

Les quotes-parts pour le service de l'eau

Les autres charges reliées au service de l'eau sont également financées par des quotes-parts spécifiques. Ces charges sont réparties entre les villes liées selon le même mode que celui des quotes-parts générales, à savoir le potentiel fiscal. Aussi, tout comme ces dernières, en l'absence de circonstances exceptionnelles, il n'y a pas d'écart entre les prévisions et les résultats pour ces quotes-parts.

Les quotes-parts pour les dettes de la voirie artérielle (2006-2008)

La *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal* citée plus haut a restreint considérablement la compétence du conseil d'agglomération concernant le réseau artériel des voies de circulation. Les villes liées ont en effet hérité de la responsabilité d'entretenir ce réseau. Dans cet esprit, la Loi prévoit que toutes les dettes relatives aux travaux d'immobilisations effectués sur les voies de circulation composant le réseau artériel, pour les exercices de 2006, 2007 et 2008, doivent être financées au moyen de quotes-parts spécifiques par les municipalités ayant bénéficié de ces travaux. Les villes liées où des travaux de voirie artérielle ont été effectués et qui ont conservé un solde impayé assument donc les charges relatives aux dettes restantes au moyen de quotes-parts.

Étant donné qu'il s'agit d'un service de dette avec des annuités déjà calculées pour chacune des villes, on n'observe aucun écart entre les prévisions budgétaires et les résultats financiers.

Les quotes-parts pour le service des premiers répondants

La sécurité publique est une compétence d'agglomération, à l'exception du service des premiers répondants sur le territoire de Côte-Saint-Luc. La Ville de Côte-Saint-Luc assume donc localement le financement de son service de premiers répondants et ne contribue pas au financement du service offert dans les autres villes liées.

Les charges nettes des subventions prévues pour le service des premiers répondants sur l'île de Montréal, à l'exception de celui de Côte-Saint-Luc, sont réparties entre les villes liées selon le même mode que celui des quotes-parts générales, c'est-à-dire selon leur potentiel fiscal respectif, en excluant Côte-Saint-Luc.

Les quotes-parts tarifaires pour les compteurs d'eau

L'alimentation en eau relève du conseil d'agglomération, notamment la mesure de la consommation de l'eau dans les bâtiments utilisés en partie ou en totalité à des fins non résidentielles. Or, l'agglomération délègue aux municipalités liées les activités de mise en conformité des entrées d'eau, ainsi que d'installation, de lecture, de diagnostic, de réparation et d'entretien des compteurs.

Les quotes-parts tarifaires pour les compteurs d'eau permettent donc d'assumer les coûts de ces activités déléguées, de même que le coût des compteurs. Conséquemment, les prévisions budgétaires sont directement liées au nombre de compteurs que l'agglomération estime installer au cours d'un exercice.

Pour l'exercice de 2018, l'écart favorable de 245,1 K\$ résulte de l'achat et de l'installation d'un nombre de compteurs plus élevé que prévu dans les villes reconstituées.

Les quotes-parts pour le financement des investissements admissibles au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) et au Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ)

Depuis 2006, les villes liées doivent se partager le financement de travaux effectués sur les infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement de l'eau. Certains de ces travaux sont admissibles à des programmes de subvention, tels que ceux de la TECQ et du FCCQ. Les villes liées doivent choisir annuellement de payer comptant leur part des dépenses pour les travaux effectués l'année précédente ou d'en étaler le paiement sur 20 ans, en s'acquittant d'une quote-part spécifique à cet effet.

Tout comme les dettes de la voirie artérielle, les quotes-parts spécifiques du programme de la TECQ et du FCCQ constituent un service de dette à la charge des villes concernées, en fonction d'annuités déjà calculées. En conséquence, il n'existe pas d'écart entre les prévisions et les résultats de fin d'exercice.

TRANSFERTS

Les revenus de transferts représentent des sommes reçues des gouvernements supérieurs sous forme de subventions. Règle générale, ces subventions sont liées à des ententes de partage, donc destinées à des fins précises, mais il existe aussi des transferts de droits, qui sont des sommes versées à la Ville de Montréal sans être associées à des activités précises.

Tableau 8 – Transferts

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Transferts | | | | | | |
| Contribution au service de la dette | 44 204,5 | 35 454,7 | 30 745,0 | 32 263,0 | (1 518,0) | 32 263,0 |
| CMM | 38 201,0 | 35 705,5 | 37 603,0 | 45 886,2 | (8 283,2) | 45 886,2 |
| SHQ - AccèsLogis | - | - | 978,2 | 2 000,0 | (1 021,8) | 2 000,0 |
| Activités d'immobilisations | 2 610,4 | - | - | - | - | - |
| Gestion des matières résiduelles | 35 740,6 | 37 097,6 | 37 343,5 | 35 300,0 | 2 043,5 | 35 300,0 |
| Rénovation urbaine | 3 213,3 | 4 807,9 | 10 021,5 | 10 353,5 | (332,0) | 13 353,5 |
| Développement économique local | 6 559,3 | 8 582,0 | 8 936,6 | 6 464,8 | 2 471,8 | 8 866,6 |
| Sécurité publique (police) | 8 633,5 | 9 504,6 | 8 126,0 | 9 194,4 | (1 068,4) | 10 509,3 |
| Lutte contre la pauvreté | 9 352,5 | 8 903,7 | 8 884,2 | 9 000,0 | (115,8) | 8 884,2 |
| Projet des premiers répondants | 7 609,5 | 8 227,3 | 7 945,8 | 8 070,9 | (125,1) | 8 531,1 |
| Loisirs et culture | 7 372,3 | 30 194,1 | 13 007,7 | 6 068,9 | 6 938,8 | 8 246,6 |
| Violence conjugale | 1 999,8 | 1 873,7 | 1 758,8 | 2 039,2 | (280,4) | 2 039,2 |
| Soutien financier au rôle de métropole du Québec | 25 000,0 | - | - | - | - | - |
| Droits sur les divertissements | 23 007,0 | - | - | - | - | - |
| Projets « Montréal 2025 » | 19 159,1 | - | - | - | - | - |
| Réflexe Montréal – Volet inconditionnel | - | 83 000,0 | 86 474,2 | 86 400,0 | 74,2 | 86 400,0 |
| Réflexe Montréal – Développement économique | - | - | 8 389,4 | 30 000,0 | (21 610,6) | 8 389,4 |
| Programmes de financements pluriannuels | 7 547,6 | 15 012,6 | 13 770,0 | 8 200,8 | 5 569,2 | 8 200,8 |
| Autres | 4 325,3 | 72 338,1 | 9 084,0 | 1 197,7 | 7 886,3 | 9 876,9 |
| Total – Transferts | 244 535,7 | 350 701,8 | 283 067,9 | 292 439,4 | (9 371,5) | 288 746,8 |

Les revenus de transferts s'élèvent à 283,1 M\$, soit une baisse de 9,4 M\$ par rapport au budget original. Cette variation s'explique principalement par :

- une baisse de 1,5 M\$ de la subvention gouvernementale, liée principalement à une dette moins élevée, au renouvellement d'emprunts à des taux d'intérêt plus faibles et à un rendement supérieur des placements du fonds d'amortissement;
- une diminution de 9,3 M\$ de la contribution à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et à la Société d'habitation du Québec (SHQ) au programme AccèsLogis, à la suite d'un nombre moins important de demandes et de retards dans les différents projets;
- un surplus de 3,5 M\$ sur les redevances pour l'élimination des matières résiduelles, dû à la bonne performance de la Ville pour le détournement de matières de l'enfouissement, mais en partie

contrebalancé par un déficit de 1,5 M\$ lié à la compensation versée à Recyc-Québec pour la collecte des matières recyclables (ce budget est basé sur la population ainsi que sur la performance en récupération);

- un écart favorable de 2,5 M\$ provenant principalement du Fonds de développement des territoires pour aider les municipalités à assumer leur nouveau rôle en matière de développement local et régional;
- un écart défavorable de 1,1 M\$, lié principalement à des subventions pour l'équipe intégrée de lutte contre le proxénétisme et les actions contre les crimes économiques et financiers;
- un écart favorable de 6,9 M\$, lié principalement à l'entente MCCQ, notamment pour les projets Maison du Festival Rio Tinto Alcan et Quartier des spectacles, ainsi qu'à l'entente avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) pour des projets d'intégrations de personnes immigrantes;
- un écart défavorable de 21,6 M\$, lié aux reports de l'adoption de la Stratégie de développement économique 2018-2022 et ainsi qu'aux difficultés de mise en place d'un cadre juridique pour le volet « Développement économique » de l'entente Réflexe Montréal;
- un écart favorable de 5,6 M\$, lié principalement aux subventions des programmes (TECQ, FCCQ, PIQM, etc.) pour des travaux admissibles sur les infrastructures de l'eau, non prévues au budget, et aux intérêts à recevoir sur l'entente MCCQ;
- un écart favorable de 7,9 M\$ s'expliquant par une augmentation de 4,6 M\$ du MAPAQ pour l'inspection des aliments, dont le budget est classé dans l'objet « Services rendus », ainsi que par des subventions non prévues de 1,9 M\$ en lien avec des projets de revitalisation urbaine intégrée, de prévention du crime, de la Fondation Espace pour la vie et du Programme de coopération municipale Haïti-Canada.

SERVICES RENDUS

Ces revenus comprennent l'ensemble des montants provenant d'organismes municipaux pour des services rendus sur une base contractuelle ou ponctuelle, en vertu d'ententes intermunicipales et lors de cas d'urgence. De plus, cette rubrique comprend l'ensemble des revenus associés aux services rendus à des gouvernements ou à leurs entreprises et à des tiers.

Tableau 9 – Services rendus

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|--------------|------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Services rendus | | | | | | |
| Services rendus aux organismes municipaux | 236,6 | 8 215,2 | 8 481,0 | 8 337,0 | 144,0 | 8 337,0 |
| Autres services rendus | 313 800,8 | 306 179,4 | 305 028,9 | 304 529,7 | 499,2 | 302 475,7 |
| Total – Services rendus | 314 037,4 | 314 394,6 | 313 509,9 | 312 866,7 | 643,2 | 310 812,7 |

Les revenus de 313,5 M\$ des services rendus sont en légère hausse de 0,6 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique notamment par :

- des revenus additionnels de 4,4 M\$, attribuables, d'une part, à une hausse du nombre de visiteurs pour les différents événements d'Espace pour la vie (Biodôme, Insectarium, Jardin botanique, Planétarium), et d'autres parts, à des recettes supplémentaires dans les boutiques et les restaurants;
- un écart favorable de 3,9 M\$ pour la commercialisation de services du SPVM, principalement pour des chantiers routiers;
- un recouvrement de 1,6 M\$ de la mauvaise créance liée à la surveillance policière pendant la conférence du Fonds mondial de la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, en 2016;
- une hausse des revenus de permis – étude des demandes, pour 1,5 M\$ dans l'ensemble des arrondissements;
- un écart favorable de 1,3 M\$, attribuable à l'occupation du domaine public dans les arrondissements, notamment dans le secteur de Griffintown;
- un écart favorable de 1,0 M\$, en provenance des revenus de location associés aux baux d'immeubles;
- des revenus supplémentaires de 1,0 M\$ pour des pénalités et divers services liés au déneigement.

Cette augmentation est presque entièrement contrebalancée par des baisses de revenus, soit :

- une diminution de 4,6 M\$ du MAPAQ pour l'inspection des aliments, dont le revenu est classé dans l'objet « Transferts »;

- un écart défavorable de 4,4 M\$ à la Commission des services électriques, principalement dû à une diminution du volume de travaux effectués pour des tiers et pour la Ville;
- un écart défavorable de 3,2 M\$, lié au retard dans la mise en application de l'entente de facturation pour les frais du Bureau des régimes de retraite;
- un écart défavorable de 1,8 M\$ pour des prêts d'employés, lié principalement à l'entente conclue avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et au Bureau du taxi.

IMPOSITION DE DROITS

La Ville de Montréal impose des droits sur les mutations immobilières et perçoit également des revenus pour la délivrance de licences et permis divers.

Tableau 10 – Imposition de droits

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|---------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Imposition de droits | | | | | | |
| Licences et permis | 38 445,9 | 54 604,9 | 65 422,6 | 28 803,5 | 36 619,1 | 28 803,5 |
| Droits sur les mutations immobilières | 184 330,3 | 211 276,7 | 253 549,7 | 183 730,9 | 69 818,8 | 183 730,9 |
| Total – Imposition de droits | 222 776,2 | 265 881,6 | 318 972,3 | 212 534,4 | 106 437,9 | 212 534,4 |

En 2018, les revenus de l'imposition de droits sont de 319,0 M\$, créant un écart substantiel de 106,4 M\$ (50 %²) par rapport au budget original. Cette hausse est attribuable à :

- un écart favorable de 36,6 M\$ pour les licences et permis, en raison principalement des permis de construction et de modification délivrés par les arrondissements pour des projets immobiliers d'envergure tels que la nouvelle Maison de Radio-Canada, le développement résidentiel de Griffintown, Le Triangle et Angus, ainsi que plusieurs projets d'édifices commerciaux, résidentiels et mixtes de plusieurs étages;
- un écart favorable de 69,8 M\$ pour les revenus des droits sur les mutations immobilières, en raison d'un marché immobilier actif ayant généré une hausse de 3,7 % du nombre de transactions effectuées et une hausse de 7,1 % de la valeur moyenne des transactions. Par ailleurs, les transactions de très grande envergure ont généré 25,1 M\$ de plus que celles de 2017.

2. Voir l'analyse détaillée des droits sur les mutations immobilières à la section « Analyse de certaines activités », à la page 195.

AMENDES ET PÉNALITÉS

Cette rubrique regroupe les revenus des contraventions données par les policiers et les agents de stationnement en matière de circulation et de stationnement, ainsi que d'autres types d'infractions, à savoir les contraventions à la réglementation municipale (urbanisme, nuisance, prévention incendie, fausses alarmes, etc.), à diverses lois provinciales et au Code criminel.

Tableau 11 – Amendes et pénalités

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Amendes et pénalités | | | | | | |
| Contraventions – Circulation et stationnement | 147 309,0 | 154 959,3 | 168 130,6 | 186 021,8 | (17 891,2) | 186 021,8 |
| Autres – Amendes et pénalités | 16 424,1 | 17 854,6 | 20 903,1 | 20 606,1 | 297,0 | 20 606,1 |
| Total – Amendes et pénalités | 163 733,1 | 172 813,9 | 189 033,7 | 206 627,9 | (17 594,2) | 206 627,9 |

Les revenus de 2018 s'élèvent à 189,0 M\$, soit un écart défavorable de 17,6 M\$ par rapport au budget original.

Le manque à gagner dans les revenus des contraventions de circulation et de stationnement par rapport au budget original s'explique comme suit :

- un écart défavorable de 10,9 M\$, attribuable au report partiel de la majoration des amendes à l'égard de certaines infractions en matière de stationnement;
- un écart défavorable de 7,0 M\$, qui s'explique essentiellement par un écart défavorable de 8,6 M\$ résultant d'un nombre moins élevé de constats dressés par les policiers et les agents de stationnement, par ailleurs légèrement compensé par un écart favorable de 1,6 M\$ concordant avec une tendance à la hausse du montant de l'amende réclamée dans les constats émis par les policiers.

INTÉRÊTS

Ces revenus comprennent les intérêts sur les fonds d'amortissement, les intérêts sur l'encaisse et les autres intérêts, ainsi que les intérêts sur les arriérés de taxes.

Tableau 12 – Intérêts

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|-----------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-----------------|------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Intérêts | | | | | | |
| Fonds d'amortissement | 66 098,6 | 68 061,1 | 68 998,6 | 67 438,2 | 1 560,4 | 67 438,2 |
| Encaisse et autres intérêts | 59 259,9 | 61 193,6 | 75 839,3 | 68 862,4 | 6 976,9 | 68 862,4 |
| Arriérés de taxes | 12 690,9 | 15 315,0 | 15 963,2 | 12 451,1 | 3 512,1 | 12 451,1 |
| Total – Intérêts | 138 049,4 | 144 569,7 | 160 801,1 | 148 751,7 | 12 049,4 | 148 751,7 |

Les revenus d'intérêts totalisent 160,8 M\$, soit une hausse de 12,0 M\$ par rapport au budget original. Cette augmentation est attribuable à :

- des revenus d'intérêts additionnels de 1,6 M\$, générés par l'accroissement des placements du fonds d'amortissement. Le volume additionnel du fonds d'amortissement est requis pour pourvoir au remboursement de la dette à long terme associé à la hausse du financement des dépenses en immobilisations;
- des revenus supplémentaires de 16,7 M\$, générés par des taux d'intérêt plus élevés que prévu pour les placements. Cette hausse est en partie contrebalancée par une diminution de 8,0 M\$ des revenus de primes à l'émission de titres, qui sont dorénavant comptabilisés en réduction des frais d'intérêts;
- un écart favorable de 3,5 M\$, généré par une augmentation des intérêts sur les arriérés de taxes ainsi que par une diminution des intérêts payés à la suite de modifications au rôle d'évaluation foncière.

AUTRES REVENUS

Cette rubrique comprend les revenus de cession d'éléments de l'actif, les contributions des organismes municipaux et les revenus divers.

Tableau 13 – Autres revenus

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|-------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Autres revenus | | | | | | |
| Cession d'éléments d'actif | 6 810,7 | 29 327,5 | 34 508,9 | 18 974,6 | 15 534,3 | 18 974,6 |
| Autres | 12 559,0 | 13 804,7 | 17 636,8 | 14 039,9 | 3 596,9 | 15 986,2 |
| Total – Autres revenus | 19 369,7 | 43 132,2 | 52 145,7 | 33 014,5 | 19 131,2 | 34 960,8 |

Les autres revenus s'élèvent à 52,1 M\$, soit une hausse de 19,1 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique principalement par :

- des revenus non prévus de 24,9 M\$, pour le règlement de l'entente d'expropriation du pont Champlain, de l'échangeur Turcot et du REM;
- un écart favorable de 1,1 M\$, lié à l'utilisation des fonds des parcs et des terrains de jeux;
- un écart favorable provenant majoritairement d'intérêts sur les prêts accordés à PME MTL, pour 1,4 M\$;
- des revenus inférieurs à ceux prévus de 11,5 M\$, pour la cession de terrains à des fins de revente et à des fins municipales.

AFFECTATION DE REVENUS

Cette rubrique regroupe, d'une part, le financement provenant des excédents cumulés des années antérieures, des fonds réservés et des réserves financières et, d'autre part, les montants à pourvoir permis en vertu des dispositions de la comptabilité municipale du MAMH.

Tableau 14 – Affectation de revenus

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|-----------------|------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Affectation de revenus | | | | | | |
| Financement à long terme – SOFIL-STM | 13 884,0 | 29 876,0 | 6 790,0 | 29 700,0 | (22 910,0) | 29 700,0 |
| Financement à long terme – Autres | 38 615,0 | 39 944,7 | 26 358,7 | - | 26 358,7 | - |
| Affectation – Montants à pourvoir – TVQ | 22 500,0 | 11 200,0 | - | - | - | - |
| Excédent de fonctionnement | 68 455,0 | 93 395,9 | 81 979,3 | 31 287,2 | 50 692,1 | 81 979,5 |
| Excédent de fonctionnement – Élections | - | 12 000,0 | - | - | - | - |
| Excédent de fonctionnement – TVQ – | - | 9 900,0 | 9 300,0 | 9 300,0 | - | 9 300,0 |
| Allègement | | | | | | |
| Excédent de fonctionnement – Régimes de retraite – Allègement | - | 26 700,0 | 26 700,0 | 26 700,0 | - | 26 700,0 |
| Affectation réserve financière – Eau | - | - | - | 750,0 | (750,0) | - |
| Affectation des réserves et fonds | 58,6 | 58,5 | 7 008,6 | 6 950,1 | 58,5 | 6 950,1 |
| Total – Affectation de revenus | 143 512,6 | 223 075,1 | 158 136,6 | 104 687,3 | 53 449,3 | 154 629,6 |

Ces affectations, qui totalisent 158,1 M\$, affichent un écart favorable de 53,4 M\$ qui s'explique principalement par les éléments suivants :

- un écart défavorable de 22,9 M\$ reflétant un financement par emprunt moindre pour la contribution versée en 2018 par la Ville dans le cadre du programme de la SOFIL, laquelle s'est avérée moins élevée que prévu compte tenu des investissements moins importants réalisés par la STM;
- un écart favorable de 26,4 M\$ reflétant la décision de financer par emprunt certaines dépenses de fonctionnement, notamment :
 - des dépenses de 9,6 M\$ pour la réalisation du Plan de gestion de la forêt urbaine, pour le remplacement des arbres abattus dans le cadre du programme « Canopée » (agrile du frêne), et dans le cadre du programme visant à éliminer les îlots de chaleur sur l'île de Montréal;
 - des contributions financières de près de 5,5 M\$ versées principalement à la Société du Musée d'archéologie et d'histoire Pointe-à-Callière pour la réalisation de projets d'expansion et le renouvellement de ses expositions permanentes prévu dans son Plan d'immobilisations 2018-2020;

- un soutien financier de 3,0 M\$ à l’Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal pour ses travaux de réaménagement, dans le cadre d’une entente prévoyant un appui de la Ville totalisant 10,0 M\$ et s’échelonnant de 2017 à 2020;
 - des travaux majeurs de nature non capitalisable de 3,0 M\$, réalisés par les arrondissements notamment pour entretenir les infrastructures locales de la voirie et des parcs;
 - des dépenses de près de 2,7 M\$ liées à l’acquisition et à la distribution d’outils de collecte de matières organiques, dans le cadre du programme de gestion des matières résiduelles;
 - des dépenses non capitalisables de 1,4 M\$ consacrées à la préservation du patrimoine architectural, dans le cadre d’une entente avec le ministère de la Culture et des Communications;
 - des dépenses non capitalisables de 0,8 M\$ consacrées à l’aménagement des voies cyclables;
- un écart favorable de 50,7 M\$, lié à l’utilisation d’un montant plus élevé que prévu des excédents cumulés des exercices antérieurs, pour financer notamment :
- des dépenses de l’ordre de 21,8 M\$, réalisées par les arrondissements et financées à même leurs excédents cumulés, pour divers projets d’aménagement urbain, pour des contributions financières à des organismes communautaires et de loisirs ainsi que pour la bonification des services de proximité destinés aux citoyens en matière de transport, de voirie et d’activités récréatives et culturelles;
 - des dépenses additionnelles de 28,8 M\$ réalisées par la Ville centre et comprenant notamment :
 - une somme de 26,5 M\$ pour les activités supplémentaires de chargement et de transport de la neige engendrées par des précipitations plus élevées que prévu;
 - des contributions financières de 2,1 M\$ accordées à des organismes sans but lucratif engagés dans la réalisation de projets de logements abordables destinés aux familles à revenu faible ou moyen.

2018

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

Analyse des charges par secteurs d'activités

Services administratifs

Sécurité publique

Services institutionnels

Développement

Qualité de vie

Concertation des arrondissements

Arrondissements



ANALYSE DES CHARGES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

Tableau 15 – Charges par secteurs d'activités

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|---|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|-------------------|--------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Services centraux | | | | | | |
| Communications | 17 508,8 | 16 971,3 | 16 940,7 | 16 438,9 | (501,8) | 16 435,0 |
| Direction générale | 25 830,8 | 26 320,7 | 26 565,3 | 27 429,2 | 863,9 | 28 971,7 |
| Finances | 54 037,8 | 48 386,8 | 46 647,8 | 47 116,2 | 468,4 | 47 190,3 |
| Performance organisationnelle | 3 167,6 | 3 667,0 | 3 841,4 | 4 911,2 | 1 069,8 | 4 911,2 |
| Ressources humaines | 48 227,9 | 49 569,1 | 51 391,9 | 52 067,0 | 675,1 | 53 816,0 |
| Technologies de l'information | 86 239,1 | 85 452,3 | 83 846,8 | 88 517,4 | 4 670,6 | 89 195,8 |
| Bureau de l'inspecteur général | 4 850,0 | 4 994,7 | 4 186,1 | 5 799,6 | 1 613,5 | 5 799,7 |
| Commission de la fonction publique | 751,6 | 759,4 | 624,5 | 699,5 | 75,0 | 699,5 |
| Secrétariat de liaison | 209,5 | 70,4 | 38,5 | 673,9 | 635,4 | 673,9 |
| Vérificateur général | 5 474,8 | 5 427,2 | 5 300,7 | 6 182,0 | 881,3 | 6 182,0 |
| Total – Services administratifs | 246 297,9 | 241 618,9 | 239 383,7 | 249 834,9 | 10 451,2 | 253 875,1 |
| Police | 650 921,0 | 683 174,7 | 683 014,9 | 647 311,4 | (35 703,5) | 650 544,2 |
| Sécurité incendie | 335 055,6 | 369 275,1 | 345 197,3 | 330 214,1 | (14 983,2) | 332 276,9 |
| Total – Sécurité publique | 985 976,6 | 1 052 449,8 | 1 028 212,2 | 977 525,5 | (50 686,7) | 982 821,1 |
| Affaires juridiques | 59 315,7 | 60 455,6 | 61 089,9 | 63 063,2 | 1 973,3 | 63 066,3 |
| Approvisionnement | 20 662,6 | 21 642,7 | 21 243,1 | 21 718,5 | 475,4 | 21 718,5 |
| Évaluation foncière | 15 354,6 | 15 742,1 | 15 942,5 | 15 874,9 | (67,6) | 15 875,0 |
| Gestion et planification immobilière | 143 586,3 | 145 544,7 | 156 249,8 | 164 080,3 | 7 830,5 | 160 842,8 |
| Greffé | 27 407,6 | 40 440,4 | 28 359,0 | 28 468,7 | 109,7 | 29 094,7 |
| Matériel roulant et ateliers | 109 778,9 | 107 950,2 | 113 089,5 | 105 617,0 | (7 472,5) | 111 470,9 |
| Total – Services institutionnels | 376 105,7 | 391 775,7 | 395 973,8 | 398 822,6 | 2 848,8 | 402 068,2 |
| Commission des services électriques | 61 900,1 | 60 578,9 | 64 098,6 | 70 345,7 | 6 247,1 | 70 475,3 |
| Développement économique | 57 629,7 | 56 364,9 | 61 725,8 | 73 100,0 | 11 374,2 | 54 888,6 |
| Eau | 219 503,8 | 224 518,6 | 227 940,6 | 231 528,5 | 3 587,9 | 231 555,5 |
| Environnement | 160 619,1 | 122 363,7 | 176 510,5 | 131 429,4 | (45 081,1) | 144 693,8 |
| Infrastructures, voirie et transports | 64 944,3 | 75 208,6 | 72 631,3 | 73 897,8 | 1 266,5 | 80 262,6 |
| Mise en valeur du territoire | 61 129,6 | 41 490,8 | 55 948,4 | 66 079,6 | 10 131,2 | 71 732,9 |
| Total – Développement | 625 726,6 | 580 525,5 | 658 855,2 | 646 381,0 | (12 474,2) | 653 608,7 |
| Culture | 69 008,5 | 109 502,0 | 68 589,6 | 61 219,8 | (7 369,8) | 62 122,5 |
| Diversité sociale et sports | 38 319,4 | 47 184,1 | 45 132,0 | 43 838,4 | (1 293,6) | 45 450,6 |
| Espace pour la vie | 58 098,7 | 58 120,0 | 58 201,2 | 54 047,1 | (4 154,1) | 54 841,9 |
| Grands parcs, verdissement et mont Royal | 27 476,3 | 29 704,4 | 29 737,1 | 21 420,2 | (8 316,9) | 22 198,4 |
| Total – Qualité de vie | 192 902,9 | 244 510,5 | 201 659,9 | 180 525,5 | (21 134,4) | 184 613,4 |
| Concertation des arrondissements | 91 322,6 | 98 389,0 | 102 657,1 | 81 483,1 | (21 174,0) | 104 976,0 |
| Arrondissements | 825 366,5 | 878 196,8 | 887 768,9 | 880 924,0 | (6 844,9) | 912 596,9 |
| Total – Charges par secteurs d'activités | 3 343 698,8 | 3 487 466,2 | 3 514 510,8 | 3 415 496,6 | (99 014,2) | 3 494 559,4 |

2018

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

Analyse des charges par
secteurs d'activités

Services administratifs



SERVICES ADMINISTRATIFS**Tableau 16 – Services administratifs**

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|-----------------|------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Services administratifs | | | | | | |
| Services de la direction générale | | | | | | |
| Communications | 17 508,8 | 16 971,3 | 16 940,7 | 16 438,9 | (501,8) | 16 435,0 |
| Direction générale | 25 830,8 | 26 320,7 | 26 565,3 | 27 429,2 | 863,9 | 28 971,7 |
| Finances | 54 037,8 | 48 386,8 | 46 647,8 | 47 116,2 | 468,4 | 47 190,3 |
| Performance organisationnelle | 3 167,6 | 3 667,0 | 3 841,4 | 4 911,2 | 1 069,8 | 4 911,2 |
| Ressources humaines | 48 227,9 | 49 569,1 | 51 391,9 | 52 067,0 | 675,1 | 53 816,0 |
| Technologies de l'information | 86 239,1 | 85 452,3 | 83 846,8 | 88 517,4 | 4 670,6 | 89 195,8 |
| Autres services administratifs | | | | | | |
| Bureau de l'inspecteur général | 4 850,0 | 4 994,7 | 4 186,1 | 5 799,6 | 1 613,5 | 5 799,7 |
| Commission de la fonction publique | 751,6 | 759,4 | 624,5 | 699,5 | 75,0 | 699,5 |
| Secrétariat de liaison | 209,5 | 70,4 | 38,5 | 673,9 | 635,4 | 673,9 |
| Vérificateur général | 5 474,8 | 5 427,2 | 5 300,7 | 6 182,0 | 881,3 | 6 182,0 |
| Total – Services administratifs | 246 297,9 | 241 618,9 | 239 383,7 | 249 834,9 | 10 451,2 | 253 875,1 |

COMMUNICATIONS

Le Service des communications a pour mission d'informer les Montréalais et les parties prenantes des décisions de l'administration municipale et des services offerts par celle-ci.

Il conseille et accompagne les unités administratives de la Ville de Montréal en matière de communication et déploie des stratégies de communication dans le cadre de la planification et de la mise en œuvre de leurs projets.

Garant de l'image de marque de la Ville de Montréal, le Service des communications en assure la cohérence dans les mandats qui lui sont confiés.

Tableau 17 – Communications

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 10 906,3 | 11 273,3 | 12 775,2 | 11 866,3 | (908,9) | 11 866,3 |
| Transport et communications | 2 966,6 | 3 694,0 | 2 736,1 | 3 118,1 | 382,0 | 3 069,6 |
| Services professionnels | 235,5 | 498,6 | 245,4 | 226,6 | (18,8) | 264,2 |
| Services techniques et autres | 640,8 | 1 432,9 | 1 083,4 | 1 043,1 | (40,3) | 1 115,1 |
| Location, entretien et réparation | 6,6 | (117,1) | 22,6 | 8,2 | (14,4) | 20,5 |
| Biens durables et non durables | 2 753,0 | 178,6 | 78,5 | 176,6 | 98,1 | 99,3 |
| Contributions à des organismes | - | 11,0 | (0,5) | - | 0,5 | - |
| Total – Charges de fonctionnement | 17 508,8 | 16 971,3 | 16 940,7 | 16 438,9 | (501,8) | 16 435,0 |

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- réalisation de l'ensemble des activités de communication entourant les projets prioritaires de l'Administration, notamment l'habitation, la gestion animalière, la présence numérique, le projet Sainte-Catherine, la stratégie de développement économique et l'escouade mobilité;
- nouvelle gouvernance du plan de mission de communication en situation d'urgence et réussite du plan de communication « chaleur extrême » en juillet 2018;
- déploiement de la plateforme web **beta.montreal** et constitution d'une équipe multidisciplinaire pour livrer les contenus en 2018 et 2019;
- tenue de 200 conférences de presse et réponse à 3 000 demandes des médias.

Principales variations

Budget modifié

Le budget modifié est sensiblement égal au budget original.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des communications présente un déficit opérationnel de 0,5 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 0,9 M\$ principalement composé des éléments suivants :
 - écart défavorable de 0,5 M\$ dû aux postes hors structure et aux employés en disponibilité;
 - écart défavorable de 0,4 M\$ à la suite d'indemnités de départ;

Transport et communications

- écart favorable de 0,4 M\$ à la suite d'un effort d'optimisation pour financer les postes hors structure et les employés en disponibilité.

DIRECTION GÉNÉRALE

Sous l'autorité du comité exécutif, la Direction générale assure la gestion des activités administratives de la Ville de Montréal, soutient le processus décisionnel des instances politiques et voit à la mise en œuvre de leurs décisions. Elle établit les priorités des services municipaux et en assure le suivi.

En 2018, la Direction générale exerce un rôle de leadership, d'expertise et de coordination en matière de contrôle interne, de développement durable, de ville intelligente et numérique, de relations gouvernementales et municipales, de relations internationales, d'intégration des nouveaux arrivants, de coordination des projets et programmes d'immobilisations, d'expérience client, de 311 et de résilience.

Tableau 18 – Direction générale

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|--------------|-----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 17 521,9 | 18 022,4 | 19 225,4 | 18 904,2 | (321,2) | 19 051,7 |
| Transport et communications | 727,7 | 550,1 | 551,8 | 1 014,5 | 462,7 | 853,2 |
| Services professionnels | 838,1 | 1 011,6 | 1 062,0 | 1 691,9 | 629,9 | 1 588,6 |
| Services techniques et autres | 1 619,3 | 1 934,2 | 2 500,4 | 3 124,5 | 624,1 | 3 407,7 |
| Location, entretien et réparation | 571,1 | 649,8 | 539,2 | 627,4 | 88,2 | 763,4 |
| Biens durables et non durables | 200,9 | 524,6 | 271,3 | 195,0 | (76,3) | 426,1 |
| Contributions à des organismes | 4 351,8 | 3 628,0 | 2 352,9 | 1 871,7 | (481,2) | 2 818,7 |
| Autres objets de dépenses | - | - | 62,3 | - | (62,3) | 62,3 |
| Total – Charges de fonctionnement | 25 830,8 | 26 320,7 | 26 565,3 | 27 429,2 | 863,9 | 28 971,7 |

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- réorganisation de la structure administrative pour plus de cohérence, de collaboration et d'efficacité;
- signature d'ententes sectorielles « Réflexe Montréal » en habitation, développement économique, immigration, culture et équipements scolaires;
- tenue du Congrès mondial ICLEI 2018, portant sur le développement durable, et organisation du premier Sommet des Premières Nations et des municipalités sur la réconciliation;
- lancement de la stratégie de résilience et du plan d'action;
- lancement du Laboratoire d'innovation urbaine de Montréal.

Principales variations

Budget modifié

La Direction générale a reçu des budgets additionnels de 1,5 M\$ au cours de l'année 2018, contrebalancés par des revenus équivalents, principalement pour soutenir des projets et des organismes :

- augmentation de 1,6 M\$, reliée à l'entente avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (Ville-MIDI) relativement aux activités du Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM);
- augmentation de 0,3 M\$, reliée à l'entente entre la Ville de Montréal et la Fédération canadienne des municipalités pour la mise en œuvre du *Projet d'informatisation du registre foncier en Haïti*, financé par le gouvernement du Canada par l'entremise d'Affaires mondiales Canada (AMC);
- diminution de 0,4 M\$, due aux transferts budgétaires vers trois arrondissements pour les programmes Quartiers intégrés et Quartiers 21.

Charges de fonctionnement

Globalement, la Direction générale présente un excédent budgétaire de 0,9 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 0,3 M\$, principalement attribuable à la désynchronisation entre les taux de cotisation de l'employeur aux régimes de retraite budgétés au niveau des unités d'affaires et les taux au réel;

Autres familles de dépenses

- écart favorable de 1,2 M\$ s'expliquant par les éléments suivants :
 - écart favorable de 1,2 M\$, attribuable à des dépenses moins élevées que prévu, principalement pour la promotion, les services professionnels et les services techniques destinés à l'organisation du Congrès mondial ICLEI, tenu en juin 2018;
 - écart favorable de 1,8 M\$, attribuable à des déboursés moindres pour le projet *Cité des Hospitalières*, à un moins grand nombre d'événements protocolaires imprévus, à des sommes versées aux arrondissements, principalement pour les programmes Quartiers intégrés et Quartiers 21 ainsi qu'à des dépenses moindres en services professionnels et en services techniques;

- écart défavorable de 1,8 M\$, principalement attribuable au soutien accordé à des organismes financés par l'entente Ville-MIDI ainsi qu'à la mise en œuvre du *Projet d'informatisation du registre foncier en Haïti*, financé par le gouvernement du Canada par l'entremise d'Affaires mondiales Canada (AMC).

FINANCES

Leader de la fonction « finance » et gardien des fonds publics, le Service des finances réalise des activités de conseil stratégiques, opérationnelles et transactionnelles, selon les meilleures pratiques de gouvernance, de gestion et de contrôle.

Le Service des finances :

- réalise la planification financière à long terme de la Ville et fournit des services d'expert-conseil en stratégies financières et fiscales aux unités d'affaires et aux instances;
- conseille et appuie les unités d'affaires dans la planification et l'optimisation des ressources financières. Il assure le respect des normes et l'exactitude de leurs informations financières;
- gère les opérations de taxation et les transactions de facturation et de déboursés, en conjuguant la qualité du service à la clientèle, à l'innovation et à l'efficience;
- produit les informations financières statutaires et de gestion et fournit un service d'expertise en comptabilité;
- établit les stratégies et gère les activités de financement, de placement et de trésorerie. Dans le cadre de mandats délégués, il administre les régimes de retraite dans le respect des lois et règlements applicables.

Tableau 19 – Finances

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|--------------|-----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 45 170,6 | 38 130,6 | 37 542,6 | 36 820,1 | (722,5) | 36 820,1 |
| Transport et communications | 1 871,0 | 1 497,4 | 1 346,7 | 1 591,0 | 244,3 | 1 598,5 |
| Services professionnels | 1 189,5 | 772,9 | 907,2 | 811,8 | (95,4) | 1 090,5 |
| Services techniques et autres | 4 024,5 | 3 223,5 | 3 222,4 | 4 182,8 | 960,4 | 3 876,2 |
| Location, entretien et réparation | (1 178,1) | (392,8) | 103,2 | 134,6 | 31,4 | 132,6 |
| Biens durables et non durables | 344,2 | 332,0 | 202,4 | 392,6 | 190,2 | 402,3 |
| Autres objets de dépenses | 2 616,1 | 4 823,2 | 3 323,3 | 3 183,3 | (140,0) | 3 270,1 |
| Total – Charges de fonctionnement | 54 037,8 | 48 386,8 | 46 647,8 | 47 116,2 | 468,4 | 47 190,3 |

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- mise en place des services bancaires à la suite de l'octroi du contrat relatif à l'appel d'offres public de décembre 2017;
- consolidation de la mise en application de plusieurs dossiers, au Bureau des régimes de retraite, découlant de la loi RRSM;

- déploiement, pour le secteur du financement, du nouveau modèle de mise en marché de la dette de la Ville;
- amélioration et actualisation de plusieurs outils informatiques;
- transformation de l'organisation du travail de la Direction du conseil et du soutien financier afin d'améliorer l'efficience.

Principales variations

Budget modifié

Le service a reçu des budgets additionnels de 0,1 M\$ au cours de l'année 2018, pour le remboursement de dépenses électorales à la suite d'élections partielles dans les arrondissements de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des finances présente un excédent budgétaire de 0,5 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 0,7 M\$, dû à des éléments non budgétés tels que les ajustements dans les banques de temps compensé pour le personnel professionnel et cadre ainsi qu'à une désynchronisation entre les taux de cotisation de l'employeur aux régimes de retraite budgétés au niveau des unités d'affaires et les taux réellement prélevés. Cependant, ce dernier élément n'a aucune incidence budgétaire pour la Ville dans son ensemble;

Transport et communications

- écart favorable de 0,1 M\$, relié aux frais de poste attribuables au retrait des rappels pour les comptes de taxes;
- écart favorable de 0,1 M\$, lié aux frais de déplacement;

Services techniques et autre

- écart favorable de 0,5 M\$, à la suite du report du projet de numérisation des factures;
- écart favorable de 0,1 M\$ découlant d'une diminution des frais d'impression liée au retrait des rappels pour les comptes de taxes;
- écart favorable de 0,1 M\$, lié aux services bancaires;
- écart favorable de 0,1 M\$ pour les frais de perception.

PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

La mission du Service de la performance organisationnelle est de mener les chantiers d'amélioration de la performance, les dossiers d'architecture d'affaires et les démarches d'étalement à l'échelle de l'organisation, en vue d'optimiser les façons de faire et de générer des gains d'efficience mesurables et durables.

Tableau 20 – Performance organisationnelle

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|----------------|----------------|----------------|-----------------|----------------|----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 2 270,6 | 2 808,6 | 3 034,1 | 3 257,2 | 223,1 | 3 257,2 |
| Transport et communications | 24,9 | 22,5 | 28,7 | 69,4 | 40,7 | 69,4 |
| Services professionnels | 745,0 | 722,9 | 679,6 | 1 275,6 | 596,0 | 1 271,0 |
| Services techniques et autres | 93,1 | 58,6 | 48,7 | 151,0 | 102,3 | 162,1 |
| Location, entretien et réparation | (1,0) | 6,3 | 5,4 | 21,4 | 16,0 | 14,9 |
| Biens durables et non durables | 35,0 | 48,1 | 44,9 | 136,6 | 91,7 | 136,6 |
| Total – Charges de fonctionnement | 3 167,6 | 3 667,0 | 3 841,4 | 4 911,2 | 1 069,8 | 4 911,2 |

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- participation à plusieurs chantiers d'amélioration de la performance, notamment ceux-ci :
 - harmonisation des devis : élaboration d'une version bonifiée du cahier des clauses administratives générales et des instructions aux soumissionnaires pour les appels d'offres publics d'exécution de travaux, en plus d'un nouveau devis technique normalisé sur la gestion et le maintien de la mobilité;
 - gestion des paiements aux fournisseurs : diagnostic, redéfinition et implantation des processus d'achat jusqu'au paiement des factures, développement de tableaux de bord sur les délais de paiement des factures et premier déploiement du système de numérisation et de reconnaissance optique des factures;
 - simplification du processus décisionnel : implantation de la solution « Instances sans papier » pour la majorité des élus du comité exécutif;
 - implantation de la gestion par activités : calcul des bénéfices d'une stratégie de soufflage de la neige sur les terrains en termes de réduction de gaz à effet de serre et de réduction des coûts;
 - amélioration du réseau logistique et de la gestion des stocks : recensement des pièces dans tous les ateliers mécaniques, élaboration des processus cibles et acquisition de données de l'industrie permettant l'accès à des informations de base pour entretenir le parc de véhicules;

- optimisation des activités de marquage et de signalisation routière : diagnostic de l'efficience de l'activité de marquage des rues à l'échelle de la ville, de même qu'élaboration d'un processus optimisé d'acquisition des panneaux de signalisation routière;
- optimisation des activités de déneigement : production et publication de rapports de productivité des opérations de chargement de la neige en régie pour l'hiver 2017-2018;
- optimisation des travaux publics : amélioration de l'activité de colmatage des nids-de-poule et mise en place de tableaux de bord des délais de résolution des requêtes des citoyens par le 311 pour 9 activités gérées par les arrondissements;
- augmentation de la productivité du SMRA : implantation de tableaux de suivi opérationnel visuels standards dans tous les ateliers mécaniques et instauration d'un système de gestion au quotidien;
- amélioration des processus d'acquisition et d'entretien des immeubles : mise en place de tableaux de bord de performance et réalisation de travaux associés à la mise en place de processus améliorés;
- architecture d'affaires : mise sur pied d'une équipe spécialisée en architecture d'affaires et gestion du dossier d'architecture d'affaires du Service de la gestion et planification immobilière;
- indicateurs de performance et démarches d'étalonnage : soutien à la mise en place d'une centaine de tableaux de bord d'efficacité et d'efficience dans la majorité des directions de la Ville ainsi que compilation et publication des résultats de 142 indicateurs portant sur la métropole seule, et comparée à Calgary, Toronto et Winnipeg.

Principales variations

Globalement, le Service de la performance organisationnelle présente un excédent budgétaire de 1,1 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 0,2 M\$, attribuable au délai de comblement des postes vacants;

Autres familles de dépenses

- écart favorable de 0,9 M\$ qui s'explique par les éléments suivants :
 - écart favorable de 0,7 M\$, dû au report de certaines dépenses en services professionnels découlant du recrutement plus long qu'anticipé des membres de l'équipe d'architecture d'affaires et, conséquemment, du démarrage des mandats;
 - écart favorable de 0,2 M\$ découlant de la priorisation du portefeuille de projets du Service des technologies de l'information.

RESSOURCES HUMAINES

Le Service des ressources humaines exerce un leadership corporatif afin de soutenir l'administration municipale dans l'ensemble de sa gestion des ressources humaines et de son développement organisationnel. Il a aussi comme mission de produire une paie intègre et juste tout en respectant les délais. Pour ce faire, il offre des services-conseils et des solutions à haute valeur ajoutée qui permettent une gestion saine et équitable des ressources humaines ainsi qu'une expérience client distinctive. Le Service des ressources humaines contribue de manière importante à ce que les unités d'affaires disposent d'employés compétents et engagés, dans la perspective d'un service aux citoyens qui vise l'excellence.

Tableau 21 – Ressources humaines

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|--------------|-----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 42 204,7 | 42 774,1 | 44 823,9 | 45 128,5 | 304,6 | 45 681,1 |
| Transport et communications | 379,7 | 632,3 | 646,5 | 576,9 | (69,6) | 904,4 |
| Services professionnels | 3 612,3 | 3 789,2 | 3 796,7 | 3 976,4 | 179,7 | 4 766,7 |
| Services techniques et autres | 1 828,4 | 2 136,7 | 1 859,2 | 2 053,1 | 193,9 | 2 044,5 |
| Location, entretien et réparation | (36,7) | (0,5) | 73,8 | 37,0 | (36,8) | 64,2 |
| Biens durables et non durables | 239,5 | 237,3 | 182,5 | 295,1 | 112,6 | 345,8 |
| Autres objets de dépenses | - | - | 9,3 | - | (9,3) | 9,3 |
| Total – Charges de fonctionnement | 48 227,9 | 49 569,1 | 51 391,9 | 52 067,0 | 675,1 | 53 816,0 |

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- renouvellement de la convention collective des brigadiers scolaires;
- conclusion d'une entente-cadre sur les modalités d'application de l'horaire flexible pour les cols blancs;
- implantation d'un nouveau système pour le traitement de la paie des policiers à l'interne;
- acquisition d'une solution technologique en ressources humaines et paie;
- choix d'un assureur pour l'ensemble des régimes d'assurance collective des employés actifs et retraités de la Ville;
- programme de leadership en santé, sécurité et mieux-être : formation de 135 gestionnaires dans 6 unités d'affaires;
- actualisation de la directive sur l'usage de l'alcool, des drogues et des médicaments, avec l'ajout d'un volet de formation obligatoire pour l'ensemble des employés et des gestionnaires.

Principales variations

Budget modifié

Le service a reçu des budgets additionnels de 2,6 M\$ au cours de l'année 2018, soit :

- 1,5 M\$ pour la création de 7 postes à la Direction santé et mieux-être et pour des honoraires professionnels liés à des enquêtes externes en matière de harcèlement psychologique;
- 0,5 M\$ pour la création de 8 postes pourvus en fin d'année pour la mise à jour du système de paie;
- 0,3 M\$ pour le financement du nouveau programme de transport collectif relatif au plan « Montréal durable »;
- 0,3 M\$ pour le financement de 3 postes à la suite de la modification de la structure organisationnelle du Service des ressources humaines.

Par contre, le service a transféré 0,9 M\$ vers les unités utilisatrices du programme des affectations temporaires.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des ressources humaines présente un excédent budgétaire de 0,7 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 0,3 M\$ découlant de l'effet combiné de la modification de la structure organisationnelle du service (création de 18 postes, soit : 7 postes à la Direction santé et mieux-être pour le traitement des dossiers de harcèlement psychologique, 8 postes pour la mise à jour du système de paie et 3 autres postes pour répondre aux nouveaux besoins du service) et du programme des affectations temporaires;

Services professionnels

- écart favorable de 0,2 M\$, attribuable à des retards dans les négociations des conventions collectives et des règlements des litiges;

Services techniques et autres

- écart favorable de 0,1 M\$, dû à la fin du contrat avec le fournisseur du logiciel servant à la préparation de la paie des policiers;
- écart favorable de 0,1 M\$ dans les divers services techniques.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Le Service des technologies de l'information (STI) assure le maintien des services technologiques clés de la Ville et en soutient la modernisation.

Il appuie aussi les unités de la Ville dans leurs mandats liés à la ville intelligente et numérique, aux autres initiatives citoyennes ainsi qu'aux projets de transformation organisationnelle.

Tableau 22 – Technologies de l'information

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 48 399,7 | 50 192,7 | 48 101,3 | 47 822,2 | (279,1) | 47 824,6 |
| Transport et communications | 7 187,0 | 8 023,5 | 8 079,9 | 7 624,4 | (455,5) | 8 209,6 |
| Services professionnels | 2 252,4 | 3 040,6 | 1 054,7 | 906,0 | (148,7) | 1 581,2 |
| Services techniques et autres | 3 410,9 | 2 621,8 | 3 447,7 | 3 121,2 | (326,5) | 3 910,6 |
| Location, entretien et réparation | 22 769,7 | 19 667,7 | 21 465,3 | 26 075,3 | 4 610,0 | 24 851,5 |
| Biens durables et non durables | 2 216,4 | 1 873,0 | 2 466,5 | 2 968,3 | 501,8 | 3 572,3 |
| Contributions à des organismes | 3,0 | 33,0 | 0,5 | - | (0,5) | 0,5 |
| Autres objets de dépenses | - | - | (769,1) | - | 769,1 | (754,5) |
| Total – Charges de fonctionnement | 86 239,1 | 85 452,3 | 83 846,8 | 88 517,4 | 4 670,6 | 89 195,8 |

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- recrutement :
 - comblement de 123 postes permanents;
 - création d'un programme d'accueil et d'intégration des nouveaux employés;
 - mise en place d'une campagne de recrutement, à la suite de la création de 110 postes additionnels;
- réalisation de l'architecture TI actuelle de tous les domaines clés de la Ville;
- mise en place du programme de modernisation des services TI;
- publication d'une politique officielle sur l'utilisation et le développement du logiciel et du matériel libres;
- établissement de partenariats avec plusieurs organismes :
 - CRIM – Centre de recherche en informatique de Montréal – Preuves de concepts en intelligence d'affaires;
 - SERENE-RISC – Recherche en cybersécurité;

- CEFRIO – Publication : *Modèle et enjeux pour le déploiement des télécommunications de prochaine génération du 5G. État des lieux, portée et limites des pouvoirs de la Ville*, future politique de la Ville;
- CIRAI – Centre international de référence sur le cycle de vie des produits, procédés et services – Publication : *Éthique et acceptabilité sociale de l'internet des objets dans un contexte de ville intelligente. Analyse des bonnes pratiques d'éthique et d'acceptabilité sociale pour l'internet des objets et recommandations*;
- poursuite de la mise en place du centre d'opération réseau par le Service des TI :
 - mise en place des tableaux de bord de surveillance de disponibilité applicative;
 - mise en place de preuves de concept de surveillance multiniveau (applicatif, infrastructure, réseautique, sécurité) pour certaines applications de 2018;
 - mise en place du processus de relève et de continuité des affaires, ainsi que de la gouvernance liée à ces processus.

Principales variations

Budget modifié

L'écart entre le budget original et le budget modifié s'explique par l'octroi d'un budget additionnel de dépenses de 0,7 M\$ pour l'acquisition et l'entretien de systèmes informatiques.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des technologies de l'information présente un excédent budgétaire de 4,7 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Transport et communications

- écart défavorable de 0,5 M\$, attribuable à la téléphonie;

Services techniques et autres

- écart défavorable de 0,3 M\$ pour la maintenance du réseau de télécommunications;

Location, entretien et réparation

- écart favorable de 4,6 M\$, principalement attribuable au report de la souscription à une suite bureautique infonuagique, dans le cadre du projet *Bureau de demain*, et d'un système informatique infonuagique pour les ressources humaines;

Autres objets de dépenses

- écart favorable de 0,8 M\$, attribuable au recouvrement de dépenses auprès des municipalités faisant partie du réseau du Système évolué de radiocommunication de l'agglomération de Montréal (SÉRAM).

BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL

Le Bureau de l'inspecteur général a pour mandat de surveiller les processus de passation de contrats et l'exécution de ceux-ci par la Ville de Montréal ou par toute personne morale qui lui est liée, par exemple la Société d'habitation de Montréal, la Société du parc Jean-Drapeau, le Bureau du taxi, etc.

L'inspecteur général recommande au conseil municipal et à toutes les instances toute mesure visant à prévenir les manquements à l'intégrité dans le cadre de la passation de contrats. Il recommande également au conseil toute mesure visant à favoriser le respect des dispositions légales et des exigences de la Ville en matière de passation et d'exécution de contrats.

Il exerce son mandat tant à l'égard des contrats qui relèvent d'une compétence d'agglomération que de ceux qui relèvent d'une compétence de proximité.

Tableau 23 – Bureau de l'inspecteur général

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|----------------|----------------|----------------|-----------------|----------------|----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 3 563,5 | 4 143,4 | 3 804,1 | 4 103,2 | 299,1 | 4 103,2 |
| Transport et communications | 86,5 | 82,3 | 76,2 | 106,0 | 29,8 | 115,1 |
| Services professionnels | 118,0 | 33,5 | 8,5 | 889,9 | 881,4 | 827,2 |
| Services techniques et autres | 624,6 | 294,7 | 206,0 | 589,0 | 383,0 | 598,7 |
| Location, entretien et réparation | 322,7 | 310,8 | 29,1 | 34,0 | 4,9 | 36,0 |
| Biens durables et non durables | 132,2 | 130,0 | 62,2 | 77,5 | 15,3 | 119,5 |
| Frais de financement | 2,5 | - | - | - | - | - |
| Total – Charges de fonctionnement | 4 850,0 | 4 994,7 | 4 186,1 | 5 799,6 | 1 613,5 | 5 799,7 |

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- le Bureau de l'inspecteur général a reçu plusieurs centaines de signalements, réalisé de nombreuses enquêtes, déposé un rapport de recommandations aux instances et présenté un rapport sur la résiliation de contrats déjà octroyés. Un premier rapport biannuel a été déposé au conseil municipal et au conseil d'agglomération pour rendre compte de ses interventions au cours de la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018;
- au-delà de ces rapports, l'inspecteur général a effectué de multiples interventions auprès des instances, arrondissements, services et organismes relevant de sa compétence, dans un souci de réitérer l'importance de l'obligation redditionnelle des gestionnaires et de travailler en amont des processus contractuels.

Principales variations

Charges de fonctionnement

Globalement, le Bureau de l'inspecteur général présente un excédent budgétaire de 1,6 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 0,3 M\$, dû à des postes laissés vacants qui n'ont pas été pourvus au cours de l'année tels que le poste d'inspecteur général et un poste d'avocat;

Services professionnels

- écart favorable de 0,9 M\$, attribuable à des budgets de services professionnels non dépensés qui sont réservés pour des projets ponctuels non récurrents et pour répondre à des circonstances imprévues;

Services techniques et autres

- écart favorable de 0,4 M\$, occasionné par l'attribution tardive d'un seul prêt de service au lieu de deux.

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Encadrée par la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* et le règlement 04-061-1, la Commission de la fonction publique de Montréal (CFPM) relève du conseil municipal et a pour rôle principal de traiter les plaintes reliées aux processus de dotation de la ville de Montréal.

Tableau 24 – Commission de la fonction publique

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|--------------|--------------|--------------|-----------------|-------------|----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 708,7 | 730,9 | 509,0 | 566,5 | 57,5 | 566,5 |
| Transport et communications | 0,6 | 10,1 | 7,9 | 14,7 | 6,8 | 14,6 |
| Services professionnels | 27,7 | 39,3 | 88,4 | 65,5 | (22,9) | 96,3 |
| Services techniques et autres | 17,1 | 27,7 | 17,3 | 41,8 | 24,5 | 18,5 |
| Location, entretien et réparation | (3,0) | (52,2) | 0,8 | 4,0 | 3,2 | 1,3 |
| Biens durables et non durables | 0,5 | 3,6 | 1,1 | 7,0 | 5,9 | 2,3 |
| Total – Charges de fonctionnement | 751,6 | 759,4 | 624,5 | 699,5 | 75,0 | 699,5 |

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- lancement en avril du tout premier site internet de la CFPM;
- communication des résultats d'une importante analyse comparative sur le site internet à l'occasion du lancement de celui-ci;
- déploiement d'une initiative de communication interne, incluant notamment la préparation et l'envoi d'affiches faisant la promotion des services de la Commission dans tous les arrondissements et services de la Ville ainsi que dans les organismes indépendants;
- amélioration de la procédure de traitement des plaintes et des outils d'enquête;
- révision, en totalité, de la présentation et du contenu du rapport annuel;
- atteinte de l'objectif fixé relativement au délai moyen de traitement des plaintes, soit 45 jours ouvrables.

Principales variations

Charges de fonctionnement

Aucune variation importante entre le budget original et les dépenses réelles en 2018.

SECRÉTARIAT DE LIAISON

Le Secrétariat de liaison de l'agglomération de Montréal est entré en fonction le 1^{er} janvier 2009 à la suite de l'adoption, par le gouvernement du Québec, du projet de loi 22 modifiant le décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005), en juin 2008. Il relève directement des membres du conseil d'agglomération. Sa mission est de répondre à toutes les demandes d'information formulées par un membre du conseil d'agglomération sur tout aspect de l'administration de la municipalité centrale qui intéresse l'agglomération. Pour ce faire, le secrétariat soumet une demande à la municipalité centrale, en s'adressant à la personne désignée par le directeur général, le tout suivant les dispositions du décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005).

Tableau 25 – Secrétariat de liaison

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|--------------|-------------|-------------|-----------------|--------------|----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 204,8 | 67,6 | 35,5 | 232,4 | 196,9 | 232,4 |
| Transport et communications | - | - | - | 12,7 | 12,7 | 12,7 |
| Services professionnels | - | - | - | 152,9 | 152,9 | 151,9 |
| Services techniques et autres | 3,2 | 2,7 | 3,0 | 14,9 | 11,9 | 15,9 |
| Location, entretien et réparation | (0,7) | - | - | 4,0 | 4,0 | 4,0 |
| Biens durables et non durables | 2,2 | 0,1 | - | 257,0 | 257,0 | 257,0 |
| Total – Charges de fonctionnement | 209,5 | 70,4 | 38,5 | 673,9 | 635,4 | 673,9 |

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- traitement, de 230 demandes d'information en provenance des maires des villes liées, soit une hausse de plus de 300 % par rapport à 2017;
- coordination, de 19 demandes de présentation en provenance des maires des villes liées, soit une hausse de près de 175 % par rapport à 2017.

Principales variations

Charges de fonctionnement

Globalement, le Secrétariat de liaison présente un excédent budgétaire de 0,6 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 0,2 M\$, attribuable aux postes vacants;

Autres familles de dépenses

- écart favorable de 0,4 M\$, principalement attribuable à des besoins et dépenses minimes en services professionnels, en fournitures de bureau et en équipements informatiques, alors que le budget du service est établi par règlement.

2018

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

Analyse des charges par
secteurs d'activités

Sécurité publique



SÉCURITÉ PUBLIQUE**Tableau 26 – Sécurité publique**

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget | Budget | |
|----------------------------------|------------------|--------------------|--------------------|------------------|-------------------|---------------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | original 2018 | Écart 2018 | Budget modifié 2018 |
| Sécurité publique | | | | | | |
| Police | 650 921,0 | 683 174,7 | 683 014,9 | 647 311,4 | (35 703,5) | 650 544,2 |
| Sécurité incendie | 335 055,6 | 369 275,1 | 345 197,3 | 330 214,1 | (14 983,2) | 332 276,9 |
| Total – Sécurité publique | 985 976,6 | 1 052 449,8 | 1 028 212,2 | 977 525,5 | (50 686,7) | 982 821,1 |

POLICE

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a pour mission de protéger la vie et les biens des citoyens, de maintenir la paix et la sécurité publique, de prévenir et de combattre le crime et de faire respecter les lois et règlements en vigueur (articles 48 et 69 de la *Loi sur la police*, LRQ, c. P-13.1).

Les comportements et les actions des membres de la direction, des policiers et du personnel civil sont guidés par les trois valeurs fondamentales de l'organisation : le respect, l'intégrité et l'engagement.

Tableau 27 – Police

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 624 948,8 | 660 227,3 | 659 178,2 | 620 607,9 | (38 570,3) | 623 103,9 |
| Transport et communications | 1 671,0 | 2 688,7 | 2 204,6 | 2 437,8 | 233,2 | 2 606,4 |
| Services professionnels | 1 535,9 | 1 670,5 | 1 630,7 | 2 037,1 | 406,4 | 1 877,1 |
| Services techniques et autres | 5 130,0 | 4 619,5 | 4 397,2 | 5 196,9 | 799,7 | 4 977,5 |
| Location, entretien et réparation | 2 772,8 | 1 368,6 | 2 361,8 | 2 644,3 | 282,5 | 2 543,9 |
| Biens durables et non durables | 10 662,1 | 9 320,2 | 9 082,2 | 10 225,5 | 1 143,3 | 11 273,5 |
| Contributions à des organismes | 4 200,4 | 4 258,1 | 4 161,9 | 4 161,9 | - | 4 161,9 |
| Autres objets de dépenses | - | (978,2) | (1,7) | - | 1,7 | - |
| Total – Charges de fonctionnement | 650 921,0 | 683 174,7 | 683 014,9 | 647 311,4 | (35 703,5) | 650 544,2 |

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- mise en place de la nouvelle structure organisationnelle pour recentrer les activités policières vers la mission première du SPVM et pour favoriser des communications plus fluides et efficaces à l'aide d'une hiérarchie simplifiée;
- réorganisation du Service des affaires internes afin de rétablir les valeurs fondamentales du service – respect – engagement et intégrité – et d'optimiser plusieurs mécanismes de fonctionnement;
- révision des processus de promotion des cadres policiers;
- préparation majeure en vue de la légalisation du cannabis;
- finalisation du Plan stratégique pour soutenir le personnel du SPVM en matière de prévention du profilage racial et social 2018-2021.

Principales variations

Budget modifié

L'écart entre le budget original et le budget modifié est de l'ordre de 3,2 M\$. Cet écart est majoritairement attribuable à la création d'équipes pour le programme ACCES Cannabis et pour la lutte contre le proxénétisme. De plus, le SPVM a mis en place le nouveau Module inspection remorquage (MIR).

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de police présente un déficit opérationnel de 35,7 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- résultat défavorable de 38,6 M\$ qui s'explique principalement par les éléments suivants :
 - écart défavorable de 19,2 M\$, lié au report de l'optimisation de la structure des effectifs policiers et civils;
 - écart défavorable de 11,9 M\$, pour les heures supplémentaires principalement liées aux opérations et aux ententes facturables;
 - écart défavorable de 4,0 M\$, relié au coût additionnel du régime de retraite des policiers pour le service courant consécutif à l'évaluation actuarielle combinée à la récupération des cotisations patronales versées en trop;
 - écart défavorable de 1,5 M\$, attribuable à la mise en place de la nouvelle équipe de lutte contre le proxénétisme (EILP) et à la lutte contre la contrebande de cannabis;
 - écart défavorable de 6,5 M\$, dû à l'impact de la non-réalisation du PQMO – policiers et civils;
 - écart favorable de 3,7 M\$, occasionné par des économies découlant, entre autres, de départs à la retraite, d'absences, de primes, de postes temporaires et de postes laissés vacants temporairement;

Autres familles de dépenses

- écart favorable de 2,9 M\$ qui s'explique par les éléments suivants :
 - écart favorable de 1,6 M\$ découlant de l'effort d'optimisation des dépenses afin d'atteindre les cibles budgétaires;

- écart favorable de 0,4 M\$, lié à des économies sur les frais des munitions de pratique;
- écart favorable de 0,9 M\$, attribuable à des dépenses diverses moindres que prévu (frais juridiques et déontologie, assurances, frais de recherches et accès à des bases de données, et autres).

SÉCURITÉ INCENDIE

Le Service de sécurité incendie de Montréal participe à rendre l'agglomération de Montréal toujours plus sécuritaire en étant prêt à faire face rapidement et efficacement à toute éventualité pour sauvegarder la vie, protéger les biens et préserver l'environnement.

Trois volets pour réaliser la mission : éduquer et prévenir, intervenir, rétablir et sécuriser.

Tableau 28 – Sécurité incendie

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 323 379,3 | 352 537,6 | 334 124,0 | 318 062,5 | (16 061,5) | 319 710,8 |
| Transport et communications | 593,9 | 735,5 | 740,9 | 956,4 | 215,5 | 1 005,8 |
| Services professionnels | 1 205,8 | 839,5 | 946,8 | 1 452,8 | 506,0 | 1 214,6 |
| Services techniques et autres | 2 046,7 | 1 827,7 | 1 697,4 | 2 135,3 | 437,9 | 1 916,4 |
| Location, entretien et réparation | 2 239,4 | 485,2 | 839,2 | 929,4 | 90,2 | 996,9 |
| Biens durables et non durables | 5 407,5 | 7 202,2 | 6 758,1 | 6 477,7 | (280,4) | 7 221,9 |
| Contributions à des organismes | 20,5 | 10,0 | 10,5 | - | (10,5) | 10,5 |
| Autres objets de dépenses | 162,5 | 5 637,4 | 80,4 | 200,0 | 119,6 | 200,0 |
| Total – Charges de fonctionnement | 335 055,6 | 369 275,1 | 345 197,3 | 330 214,1 | (14 983,2) | 332 276,9 |

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- mise en place du plan d'action CNESST afin de prévenir les maladies professionnelles, notamment les cancers chez les pompiers, et optimisation du programme d'entretien et de vérification des équipements de véhicules et de protection des pompiers;
- poursuite de l'implantation de l'équipe pancanadienne de recherche et de sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd, à Montréal;
- mise en place d'une deuxième équipe spécialisée pour les interventions impliquant des matières dangereuses et la mise à jour des 21 plans pour les risques industriels majeurs;
- augmentation de 22 % du nombre de recrues jointes par le programme de recrutement destiné aux femmes, aux minorités visibles et aux Autochtones;
- création d'un comité des grands projets de Montréal concernant les travaux liés aux réseaux et aux infrastructures essentielles (REM, pont Champlain, pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine);
- mobilisation de l'Organisation de sécurité civile de l'agglomération de Montréal en mode alerte et intervention au début de juillet 2018 en raison des chaleurs extrêmes, incluant plus de 42 000 visites en porte-à-porte;

- tenues d'événements et d'activités impliquant les citoyens afin de promouvoir la prévention et la sensibilisation communautaire sur les risques liés aux incendies, comprenant la vérification de plus de 87 000 avertisseurs de fumée;
- réalisation de plus de 24 000 inspections de bâtiments pour l'agglomération de Montréal, y compris 1 288 inspections de risques particuliers reliées dans des bâtiments industriels;
- réalisation de 127 902 interventions d'urgence, incluant 78 508 interventions pour urgences médicales à titre de premiers répondants.

Principales variations

Budget modifié

La différence observée entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par le budget additionnel en provenance du Service des ressources humaines pour le remboursement des affectations temporaires pour l'année 2018. Cet ajout au budget original explique une partie de l'écart en heures supplémentaires des pompiers (voir le quatrième point ci-dessous).

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de sécurité incendie présente un déficit opérationnel de 15,0 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 16,1 M\$ s'expliquant par les éléments suivants :
 - écart défavorable de 9,3 M\$, dû aux heures supplémentaires, essentiellement pour les pompiers, se détaillant ainsi :
 - 3,9 M\$ reliés aux heures supplémentaires pour l'opération;
 - 2,8 M\$ générés par l'impact des griefs des pompiers, majoritairement liés au retrait de 2 véhicules d'intervention en 2017;
 - 1,2 M\$ pour le remplacement des postes vacants;
 - 1,4 M\$ associés au remboursement des affectations temporaires en cours d'année, engendrant un écart défavorable en heures supplémentaires;
 - écart défavorable de 9,2 M\$, relié aux charges sociales et principalement dû à une désynchronisation entre les taux de cotisation de l'employeur aux régimes de retraite budgétés au niveau des unités d'affaires et les taux réellement prélevés. Cependant, ce dernier élément n'a aucune incidence budgétaire pour la Ville dans son ensemble;

- écart favorable de 3,0 M\$, réalisé grâce à des économies liées aux postes vacants, aux écarts salariaux et autres;
- écart défavorable de 0,6 M\$ relativement à une dépense supplémentaire pour la nouvelle entente salariale de l'état-major, introduite au cours de l'année 2018;

Autres familles de dépenses

- écart favorable de 1,1 M\$, attribuable à des économies de 0,4 M\$ dans le budget d'acquisition et de réparation des habits de combat des pompiers et de 0,7 M\$ en dépenses diverses (honoraires, formation et autres).

2018

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

Analyse des charges par
secteurs d'activités

Services institutionnels



SERVICES INSTITUTIONNELS**Tableau 29 – Services institutionnels**

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget | Budget | |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|----------------|------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | original 2018 | Écart 2018 | modifié 2018 |
| Services institutionnels | | | | | | |
| Affaires juridiques | 59 315,7 | 60 455,6 | 61 089,9 | 63 063,2 | 1 973,3 | 63 066,3 |
| Approvisionnement | 20 662,6 | 21 642,7 | 21 243,1 | 21 718,5 | 475,4 | 21 718,5 |
| Évaluation foncière | 15 354,6 | 15 742,1 | 15 942,5 | 15 874,9 | (67,6) | 15 875,0 |
| Gestion et planification immobilière | 143 586,3 | 145 544,7 | 156 249,8 | 164 080,3 | 7 830,5 | 160 842,8 |
| Greffé | 27 407,6 | 40 440,4 | 28 359,0 | 28 468,7 | 109,7 | 29 094,7 |
| Matériel roulant et ateliers | 109 778,9 | 107 950,2 | 113 089,5 | 105 617,0 | (7 472,5) | 111 470,9 |
| Total – Services institutionnels | 376 105,7 | 391 775,7 | 395 973,8 | 398 822,6 | 2 848,8 | 402 068,2 |

AFFAIRES JURIDIQUES

La mission du Service des affaires juridiques est d'offrir des services-conseils en matière juridique ainsi que des services de négociation et de rédaction de contrats pour le compte des autorités administratives et politiques de la Ville et des arrondissements, de rédiger des règlements municipaux et de représenter la Ville devant les tribunaux de droit commun et les tribunaux administratifs.

Le Service des affaires juridiques assure également les services d'une cour municipale ayant pour objectif d'offrir sur l'ensemble de l'île de Montréal une justice de proximité accessible à tous les justiciables de l'agglomération de Montréal. Il assure aussi la représentation de la poursuite de la Ville de Montréal, des 15 autres municipalités de l'agglomération de Montréal, de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), de la Société de transport de Montréal (STM), de Sa Majesté la reine dans les dossiers traités par la cour municipale pour les matières pénales et criminelles relevant de sa compétence et du Bureau de taxi de Montréal.

Enfin, le Service des affaires juridiques offre les services du Bureau des réclamations, où les citoyens peuvent déposer leurs demandes d'indemnisation pour des dommages subis en raison d'une faute commise par la Ville ou l'un de ses employés.

Tableau 30 – Affaires juridiques

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 50 369,2 | 49 452,1 | 50 709,9 | 51 106,7 | 396,8 | 50 959,7 |
| Transport et communications | 1 946,3 | 2 508,4 | 2 232,6 | 2 459,8 | 227,2 | 2 535,9 |
| Services professionnels | 1 318,6 | 1 371,2 | 1 273,7 | 1 257,8 | (15,9) | 1 429,4 |
| Services techniques et autres | 5 130,5 | 6 425,9 | 6 069,0 | 7 431,1 | 1 362,1 | 7 134,2 |
| Location, entretien et réparation | (151,6) | 93,7 | 158,5 | 98,6 | (59,9) | 176,8 |
| Biens durables et non durables | 702,7 | 604,3 | 639,4 | 709,2 | 69,8 | 823,3 |
| Autres objets de dépenses | - | - | 6,8 | - | (6,8) | 7,0 |
| Total – Charges de fonctionnement | 59 315,7 | 60 455,6 | 61 089,9 | 63 063,2 | 1 973,3 | 63 066,3 |

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- mise en œuvre d'une nouvelle structure et revue des activités de la Direction des affaires civiles;
- finalisation des travaux liés au programme de remboursement volontaire et institution des premiers recours en application de la *Loi visant principalement la récupération de sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics*, RLRQ, c. R-2.2.0.0.3;

- consolidation de la nouvelle Division du litige contractuel, à la Direction des affaires civiles;
- consolidation de la Division du droit du travail;
- poursuite de la consolidation de la Division des affaires policières;
- entrée en fonction d'un nouveau directeur à la Direction des poursuites pénales et criminelles et continuation de la revue des procédés;
- revue approfondie de la structure de la Direction des services judiciaires;
- poursuite de la mise à niveau des systèmes informatiques de la cour municipale, en collaboration étroite avec le Service des technologies de l'information;
- déploiement progressif de la « vidéo comparution » à la cour municipale et de l'affichage électronique des rôles d'audience;
- mise en œuvre de tableaux de bord municipaux.

Principales variations

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des affaires juridiques présente un excédent budgétaire de 2,0 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 0,4 M\$ découlant des économies générées par le non-comblement immédiat de postes vacants, la plupart ayant été pourvus au cours de l'année;

Services techniques et autres

- écart favorable de 0,9 M\$ résultant principalement d'économies sur le coût unitaire de la signification d'un certain nombre de procédures;
- écart favorable de 0,4 M\$ s'expliquant par le report en 2019 de l'inscription au Registre d'avis d'exécution du ministère de la Justice du Québec, qui fait suite à l'entrée en vigueur du nouveau Code de procédure civile;
- écart favorable de 0,3 M\$ s'expliquant notamment par le report en 2019 de dépenses reliées à la signification de certaines procédures.

APPROVISIONNEMENT

De par sa mission stratégique relativement à l'acquisition des biens et services ainsi que des services professionnels, le Service de l'approvisionnement se doit de répondre adéquatement aux besoins variés et évolutifs des services et des arrondissements dans le domaine des acquisitions et de la logistique. Il déploie tous les moyens mis à sa disposition afin d'y parvenir, et ce, tout en tenant compte des enjeux multiples liés à son domaine d'activités.

Tableau 31 – Approvisionnement

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|--------------|-----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 20 146,5 | 21 023,8 | 20 401,9 | 20 077,9 | (324,0) | 20 077,9 |
| Transport et communications | 163,3 | 194,5 | 193,1 | 232,0 | 38,9 | 259,3 |
| Services professionnels | 53,2 | 53,6 | 34,4 | 180,0 | 145,6 | 128,6 |
| Services techniques et autres | 170,9 | 248,9 | 207,5 | 562,0 | 354,5 | 563,2 |
| Location, entretien et réparation | (527,6) | (192,4) | 44,4 | 107,5 | 63,1 | 88,1 |
| Biens durables et non durables | 290,1 | 290,1 | 160,8 | 270,0 | 109,2 | 312,3 |
| Contributions à des organismes | - | 2,0 | - | - | - | - |
| Autres objets de dépenses | 366,2 | 22,2 | 201,0 | 289,1 | 88,1 | 289,1 |
| Total – Charges de fonctionnement | 20 662,6 | 21 642,7 | 21 243,1 | 21 718,5 | 475,4 | 21 718,5 |

Faits saillants

Les résultats du Service de l'approvisionnement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- déploiement à coût nul d'une nouvelle structure interne améliorée permettant, entre autres, de positionner le service afin qu'il joue un rôle stratégique d'expert en approvisionnement;
- amélioration des outils et des processus dans le but de mieux accompagner les clients, de leur permettre de publier plus rapidement leurs appels d'offres, de respecter les cadres légaux et d'être plus efficaces;
- réduction de 40 % des délais de publication des appels d'offres par le service grâce à l'amélioration des documents et des clauses d'appels d'offres ainsi qu'à la mise en place de l'outil Edilexpert;
- mise en place d'un tableau de bord de gestion permettant au service de suivre des indicateurs clés (tels que le nombre de soumissions par appel d'offres, le taux de rotation des stocks, le délai de traitement d'une demande d'achat) afin de poursuivre l'amélioration de sa performance;
- mise en place de nouveaux dépôts et magasins de proximité et implantation d'un programme de machines distributrices pour les fournitures de faible valeur;

- mise à jour du *Règlement sur la gestion contractuelle* à la suite de l’application des lois 122 et 155;
- finalisation de plusieurs appels d’offres importants dans le cadre de dossiers majeurs comme ceux du sel de déglaçage, du Bureau de demain, de Transfo-RH, de la gestion du courrier interne et de l’envoi de messagerie rapide;
- finalisation du projet de gestion vestimentaire visant à réduire les coûts d’acquisition et de gestion ainsi qu’à encadrer la distribution des vêtements pour assurer le déploiement en 2019.

Principales variations

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l’approvisionnement présente un excédent budgétaire de 0,5 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l’employeur

- écart défavorable de 0,3 M\$, principalement attribuable aux heures supplémentaires nécessaires au maintien des magasins approvisionnant les services centraux, notamment ceux du SMRA;

Autres familles de dépenses

- écart favorable de 0,4 M\$ pour les services techniques, principalement attribuable à un retard de divers projets PTI occasionnant un report des besoins en capsules de formation;
- écart favorable de 0,4 M\$, dû à un report de certaines dépenses à la suite de la restructuration du service.

ÉVALUATION FONCIÈRE

La mission du Service de l'évaluation foncière est de confectionner, tenir à jour et défendre le rôle d'évaluation foncière des municipalités de l'agglomération de Montréal, conformément aux dispositions de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Tableau 32 – Évaluation foncière

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|--------------------|---------------|-------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 14 830,6 | 15 082,0 | 15 327,3 | 15 007,4 | (319,9) | 15 007,4 |
| Transport et communications | 45,3 | 109,4 | 197,0 | 304,4 | 107,4 | 294,2 |
| Services professionnels | 37,8 | 10,8 | 15,5 | 14,7 | (0,8) | 22,7 |
| Services techniques et autres | 275,2 | 319,3 | 291,1 | 344,9 | 53,8 | 384,0 |
| Location, entretien et réparation | 88,4 | 51,3 | 24,1 | 44,6 | 20,5 | 40,1 |
| Biens durables et non durables | 77,3 | 169,3 | 87,5 | 158,9 | 71,4 | 126,6 |
| Total – Charges de fonctionnement | 15 354,6 | 15 742,1 | 15 942,5 | 15 874,9 | (67,6) | 15 875,0 |

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- mise au rôle de la valeur des nouvelles constructions et modifications, pour une valeur totale de 4,5 G\$;
- création de la Division de l'inspection résidentielle;
- implantation de la tablette électronique et de l'application de saisie des données comme outils d'inspection résidentielle;
- envoi et saisie de la collecte de données économiques en vue de la confection des rôles de 2020.

Principales variations

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'évaluation foncière présente un déficit opérationnel de 0,1 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 0,3 M\$, dû à des éléments non budgétés tels que des ajustements dans les banques de temps compensé pour le personnel professionnel et cadre ainsi qu'à une désynchronisation entre les taux de cotisation de l'employeur aux régimes de retraite budgétés au

niveau des unités d'affaires et les taux réellement prélevés. Cependant, ce dernier élément n'a aucune incidence budgétaire pour la Ville dans son ensemble;

Transport et communications

- écart favorable de 0,1 M\$, relié aux frais de déplacement et aux allocations « automobiles »;

Biens durables et non durables

- écart favorable de 0,1 M\$ découlant de besoins moindres que prévu en équipements informatiques et en mobilier de bureau.

GESTION ET PLANIFICATION IMMOBILIÈRE

La mission du Service de la gestion et planification immobilière consiste à être un leader novateur et à offrir à ses clients des solutions immobilières performantes et écoresponsables, à l'image et au bénéfice des Montréalais.

Tableau 33 – Gestion et planification immobilière
(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|----------------|------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 57 313,0 | 55 782,6 | 55 974,1 | 58 095,7 | 2 121,6 | 53 394,2 |
| Transport et communications | 680,3 | 742,3 | 691,1 | 721,5 | 30,4 | 795,8 |
| Services professionnels | 485,5 | 1 477,1 | 800,3 | 1 658,3 | 858,0 | 2 370,6 |
| Services techniques et autres | 4 012,9 | 6 036,6 | 7 940,3 | 8 229,3 | 289,0 | 9 034,8 |
| Location, entretien et réparation | 60 964,2 | 61 188,3 | 65 906,8 | 74 776,4 | 8 869,6 | 72 146,7 |
| Biens durables et non durables | 20 130,4 | 20 305,8 | 24 593,5 | 20 305,6 | (4 287,9) | 22 663,5 |
| Contributions à des organismes | - | 10,0 | 343,7 | - | (343,7) | 343,7 |
| Autres objets de dépenses | - | 2,0 | - | 293,5 | 293,5 | 93,5 |
| Total – Charges de fonctionnement | 143 586,3 | 145 544,7 | 156 249,8 | 164 080,3 | 7 830,5 | 160 842,8 |

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- intégration de certains employés de différents services (EPLV, SIM et SMRA) au sein du SGPI pour couvrir les activités immobilières des services centraux à la suite de leur regroupement;
- ajustement de l'offre de service du SGPI afin de répondre aux besoins organisationnels, déploiement du Centre d'appels du SGPI, accessible en tout temps, et mise en place d'un guichet unique avec l'affectation de ressources associées à chacun des services centraux;
- développement d'un plan de réduction des gaz à effet de serre et de la consommation énergétique qui permettra l'atteinte des objectifs pour faire de Montréal une ville sobre en carbone d'ici 2021.

Principales variations

Budget modifié

La variation à la baisse de 3,3 M\$ entre le budget original et le budget modifié du service est marquée par les éléments suivants :

- diminution du budget de 4,7 M\$ en raison de la capitalisation des coûts de main-d'œuvre d'employés affectés à des projets PTI;
- virement budgétaire au SMRA afin de maintenir les activités courantes en disposant des crédits nécessaires dans les autres familles de dépenses, pour une diminution de 1,0 M\$;
- augmentation du budget de 2,4 M\$ provenant de la réinjection de montants de subvention gouvernementale reçus et non utilisés entre 2015 et 2017, dans le cadre de projets d'efficacité énergétique;
- location par bail du 5800, rue Saint-Denis pour une période de 10 ans afin de regrouper les employés du Service des ressources humaines, pour une augmentation de 0,1 M\$.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de la gestion et planification immobilière présente un excédent budgétaire de 7,8 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 2,1 M\$, attribuable à l'effet combiné de la capitalisation de la main-d'œuvre, des postes vacants ainsi que de l'effort supplémentaire demandé dans la gestion de la main-d'œuvre et des heures supplémentaires des cols bleus affectés à l'activité « sécurité »;

Services professionnels

- écart favorable de 0,9 M\$, attribuable au report temporaire de l'audit des bâtiments afin de réévaluer le plan d'action;

Location, entretien et réparation

- écart favorable de 5,2 M\$, attribuable au changement du modèle de planification des besoins d'entretien, subséquemment aux différents projets PTI, et à des dépenses moins élevées que prévu pour les contrats d'entretien des immeubles;
- écart favorable de 3,7 M\$, relatif à des dépenses de location moins élevées que prévu. L'écart s'explique par certains ajustements liés à des renouvellements ou à des fins de baux au courant de l'année;

Biens non durables

- écart défavorable de 4,3 M\$, attribuable à des dépenses plus élevées que prévu pour l'énergie et pour les pièces et accessoires nécessaires à l'entretien des immeubles.

GREFFE

La mission du Service du greffe comporte la préparation, la tenue et le suivi des séances du comité exécutif et des assemblées du conseil municipal et du conseil d'agglomération, de même que le soutien opérationnel et professionnel aux commissions permanentes du conseil municipal et du conseil d'agglomération ainsi qu'au Conseil du patrimoine de Montréal, au Comité Jacques-Viger, au Conseil interculturel de Montréal, au Conseil des Montréalaises et au Conseil Jeunesse.

Le Service du greffe est également responsable de la gestion des documents et des archives de la Ville, du traitement et de la signature des contrats, de l'application de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et de la *Loi sur les archives* et, enfin, de la gestion des processus électoraux.

Tableau 34 – Greffe

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|--------------|-----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 25 436,6 | 30 294,4 | 25 752,1 | 25 854,4 | 102,3 | 25 959,0 |
| Transport et communications | 504,5 | 2 342,6 | 431,0 | 488,5 | 57,5 | 536,5 |
| Services professionnels | 238,7 | 415,7 | 249,2 | 484,7 | 235,5 | 431,5 |
| Services techniques et autres | 831,2 | 5 173,9 | 896,7 | 737,4 | (159,3) | 1 045,8 |
| Location, entretien et réparation | (64,7) | 1 589,9 | 491,8 | 312,6 | (179,2) | 537,5 |
| Biens durables et non durables | 142,7 | 374,0 | 149,3 | 270,9 | 121,6 | 194,2 |
| Contributions à des organismes | 249,4 | 177,5 | 320,4 | 246,0 | (74,4) | 316,0 |
| Autres objets de dépenses | 69,2 | 72,4 | 68,5 | 74,2 | 5,7 | 74,2 |
| Total – Charges de fonctionnement | 27 407,6 | 40 440,4 | 28 359,0 | 28 468,7 | 109,7 | 29 094,7 |

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- tenue d'élections partielles dans les arrondissements de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles;
- bonification de l'accueil des citoyens voulant poser des questions pendant les périodes qui leur sont allouées, aux assemblées du conseil municipal;
- bonification de l'offre de webdiffusion des assemblées publiques des commissions du conseil et du conseil d'agglomération;

- augmentation du nombre de documents historiques disponibles sur internet, tout en offrant une accessibilité simple et conviviale ; numérisation de 8,5 millions de pages de documents ;
- révision des modalités entourant la formation relative au système de gestion des dossiers décisionnels (GDD) offerte au personnel des arrondissements et des services centraux afin d'actualiser et de bonifier cette formation.

Principales variations

Budget modifié

L'écart de 0,6 M\$ entre le budget original et le budget modifié provient de l'octroi de crédits additionnels et a été utilisé pour la tenue d'élections partielles dans les arrondissements de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles. Le coût total de ces élections a été de 1,0 M\$ et la différence de 0,4 M\$ a été financée à même le budget courant du service.

Charges de fonctionnement

Aucune variation importante entre le budget original et les dépenses réelles en 2018.

MATÉRIEL ROULANT ET ATELIERS

Le Service du matériel roulant et des ateliers a pour mission de s'assurer de la disponibilité et de la fiabilité des véhicules ainsi que de divers services et produits spécialisés, adaptés aux besoins des clients, de façon écoresponsable et dans un milieu de travail sécuritaire.

Tableau 35 – Matériel roulant et ateliers

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 46 802,0 | 47 052,9 | 47 153,5 | 45 211,4 | (1 942,1) | 45 583,2 |
| Transport et communications | 138,4 | 210,8 | 174,1 | 312,3 | 138,2 | 172,6 |
| Services professionnels | 10,3 | 35,6 | 73,3 | 70,1 | (3,2) | 109,6 |
| Services techniques et autres | 3 391,5 | 2 682,0 | 2 997,9 | 3 667,4 | 669,5 | 3 014,8 |
| Location, entretien et réparation | 13 850,9 | 14 271,2 | 12 759,0 | 14 505,3 | 1 746,3 | 12 805,6 |
| Biens durables et non durables | 45 726,6 | 46 701,2 | 52 795,3 | 45 350,5 | (7 444,8) | 53 275,1 |
| Contributions à des organismes | - | - | 10,0 | - | (10,0) | 10,0 |
| Autres objets de dépenses | (140,8) | (3 003,5) | (2 873,6) | (3 500,0) | (626,4) | (3 500,0) |
| Total – Charges de fonctionnement | 109 778,9 | 107 950,2 | 113 089,5 | 105 617,0 | (7 472,5) | 111 470,9 |

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- acquisition de plusieurs véhicules neufs, contribuant à la réduction de plus de 25% de la désuétude du parc automobile;
- uniformisation à plus de 83%, pour plus d'efficacité, de différentes catégories de véhicules;
- remplacement de 100 véhicules à combustion par des véhicules compacts 100 % électriques;
- aménagement de 3 ateliers selon la méthode 5S (CESM, Verdun et Lachine).

Principales variations

Budget modifié

La variation à la hausse de 5,9 M\$ entre le budget original et le budget modifié du service s'explique principalement par les éléments suivants :

- augmentation des dépenses en biens non durables afin d'assurer la fiabilité et la sécurité des véhicules et des équipements pour les clients, pour 5,7 M\$;
- implantation d'un projet d'aménagement pour les ateliers mécaniques et pour les ateliers spécialisés afin de créer un environnement de travail stable et sécuritaire, pour 0,1 M\$;

- réalisation de divers projets nécessitant des besoins supplémentaires en carburant, pour 0,1 M\$.

Charges de fonctionnement

Globalement, le service du matériel roulant et des ateliers présente un déficit opérationnel de 7,5 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 0,5 M\$ pour les heures supplémentaires nécessaires pour assurer un service constant aux clients internes et aux citoyens;
- écart défavorable de 0,4 M\$ en heures supplémentaires causé par une augmentation du nombre de bris mécaniques plus importante en début d'année en raison des opérations de déneigement;
- écart défavorable de 1,0 M\$, attribuable à la désynchronisation entre les taux de cotisation de l'employeur aux régimes de retraite budgétés au niveau des unités d'affaires et les taux réellement prélevés. Cependant, ce dernier élément n'a aucune incidence budgétaire pour la Ville dans son ensemble;

Services techniques et autres

- écart favorable de 0,7 M\$ à la suite du remboursement de la Société de l'assurance automobile du Québec pour la gestion de la flotte de véhicules de la Ville, le service bénéficiant du crédit maximum;

Location, entretien et réparation

- écart favorable de 1,7 M\$, causé par des montants non utilisés, destinés à l'entretien et à la réparation;

Biens durables et non durables

- écart défavorable de 5,7 M\$, attribuable à la quantité de pièces achetées afin d'assurer la fiabilité et la sécurité des véhicules et des équipements;
- écart défavorable de 1,7 M\$, dû à l'augmentation du coût moyen de l'essence d'environ 0,19 \$ le litre;

Autres objets de dépenses

- écart défavorable de 0,6 M\$, occasionné par une diminution du nombre de demandes des unités d'affaires aux ateliers spécialisés.

2018

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

Analyse des charges par
secteurs d'activités

Développement



DÉVELOPPEMENT**Tableau 36 – Développement**

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget | Budget | |
|---------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | original 2018 | Écart 2018 | modifié 2018 |
| Développement | | | | | | |
| Commission des services électriques | 61 900,1 | 60 578,9 | 64 098,6 | 70 345,7 | 6 247,1 | 70 475,3 |
| Développement économique | 57 629,7 | 56 364,9 | 61 725,8 | 73 100,0 | 11 374,2 | 54 888,6 |
| Eau | 219 503,8 | 224 518,6 | 227 940,6 | 231 528,5 | 3 587,9 | 231 555,5 |
| Environnement | 160 619,1 | 122 363,7 | 176 510,5 | 131 429,4 | (45 081,1) | 144 693,8 |
| Infrastructures, voirie et transports | 64 944,3 | 75 208,6 | 72 631,3 | 73 897,8 | 1 266,5 | 80 262,6 |
| Mise en valeur du territoire | 61 129,6 | 41 490,8 | 55 948,4 | 66 079,6 | 10 131,2 | 71 732,9 |
| Total – Développement | 625 726,6 | 580 525,5 | 658 855,2 | 646 381,0 | (12 474,2) | 653 608,7 |

COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES

La Commission des services électriques de Montréal (CSEM) s'emploie à promouvoir et à favoriser l'enfouissement des réseaux câblés sur l'ensemble du territoire de Montréal, conformément aux orientations et politiques de la Ville.

La CSEM planifie, conçoit, fait construire, entretient, exploite et administre le réseau de conduits souterrains. Elle gère et coordonne les interventions sur le réseau de distribution aérien et en assure l'intégration au réseau souterrain.

La CSEM s'autofinance au moyen de redevances perçues auprès de ses usagers et de ses utilisateurs.

Tableau 37 – Commission des services électriques

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 6 694,3 | 7 630,5 | 6 947,3 | 6 305,4 | (641,9) | 6 408,0 |
| Transport et communications | 201,8 | 178,7 | 190,7 | 274,5 | 83,8 | 262,0 |
| Services professionnels | 195,2 | 394,4 | 350,2 | 515,7 | 165,5 | 507,7 |
| Services techniques et autres | 3 846,6 | 277,0 | 3 562,5 | 7 865,8 | 4 303,3 | 7 847,9 |
| Location, entretien et réparation | 1 118,4 | 1 102,6 | 1 234,8 | 1 424,4 | 189,6 | 1 411,1 |
| Biens durables et non durables | 523,2 | 473,8 | 536,3 | 620,1 | 83,8 | 698,8 |
| Frais de financement | 22 439,8 | 23 487,4 | 22 947,6 | 23 105,5 | 157,9 | 23 105,5 |
| Remboursement de la dette à long terme | 26 180,2 | 25 866,8 | 28 027,9 | 28 834,3 | 806,4 | 28 834,3 |
| Autres objets de dépenses | 700,6 | 1 167,7 | 301,3 | 1 400,0 | 1 098,7 | 1 400,0 |
| Total – Charges de fonctionnement | 61 900,1 | 60 578,9 | 64 098,6 | 70 345,7 | 6 247,1 | 70 475,3 |

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- réalisation, à hauteur de 65,0 M\$, de travaux de construction et de modification de conduits souterrains, incluant ceux de la Ville et des tiers sur le réseau de la CSEM;
- enlèvements de poteaux sur 9 km de rues;
- inspection structurale de 4 000 puits d'accès et vérification de l'occupation sur 500 structures;
- autofinancement de coûts d'opération par les redevances;
- fixation du taux de redevances à 3,819 \$ le mètre, ce qui est inférieur de 3 % à la prévision budgétaire et du budget réel de 2017;
- déménagement de bureaux en décembre 2018, au 50, boulevard Crémazie Ouest.

Principales variations

Budget modifié

Utilisation de 0,1 M\$ du surplus affecté pour les dépenses accessoires reliées aux travaux d'aménagement des nouveaux bureaux.

Charges de fonctionnement

Globalement, la CSEM présente un excédent budgétaire de 6,2 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 0,6 M\$ provenant principalement de la baisse de la rémunération capitalisable reliée aux travaux intégrés et aux travaux des tiers. Cet écart est atténué par une réduction dans les salaires et avantages sociaux, causée par des postes vacants;

Services techniques et autres

- écart favorable de 3,6 M\$, causé par le fait que plusieurs travaux de construction sont intégrés aux contrats de la Ville et du ministère des Transports du Québec et ne sont donc pas imputés aux comptes de dépenses et de revenus du service;
- écart favorable de 0,7 M\$, relié à des économies sur les dépenses pour l'inspection structurale du réseau et les nettoyages des puits d'accès en frais de services professionnels;

Remboursement de la dette à long terme

- écart favorable de 0,8 M\$, relié à des remboursements d'emprunts réels qui sont inférieurs aux montants budgétés;

Autres objets de dépenses

- écart favorable de 1,1 M\$, causé principalement par le report de plusieurs interventions des usagers en vue de l'enfouissement de câbles et du déplacement de poteaux en arrière-lot des projets de conversion.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La mission principale du Service du développement économique consiste à faire de Montréal un leader dans des secteurs d'avenir et une référence en matière de croissance économique durable et inclusive, en collaboration avec les acteurs du milieu.

Tableau 38 – Développement économique
(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 5 709,9 | 5 772,0 | 7 032,9 | 6 754,9 | (278,0) | 6 744,1 |
| Transport et communications | 549,4 | 395,2 | 493,9 | 29,6 | (464,3) | 633,2 |
| Services professionnels | 1 324,8 | 1 858,9 | 1 848,7 | 1 939,4 | 90,7 | 3 187,0 |
| Services techniques et autres | 493,4 | 422,7 | 1 280,7 | 85,5 | (1 195,2) | 1 379,9 |
| Location, entretien et réparation | (328,1) | (500,6) | 122,9 | 2,5 | (120,4) | 143,2 |
| Biens durables et non durables | 48,1 | 202,0 | 255,5 | 6,2 | (249,3) | 286,1 |
| Contributions à des organismes | 31 822,0 | 29 471,4 | 26 794,1 | 48 999,3 | 22 205,2 | 24 353,6 |
| Autres objets de dépenses | 18 010,2 | 18 743,3 | 23 897,1 | 15 282,6 | (8 614,5) | 18 161,5 |
| Total – Charges de fonctionnement | 57 629,7 | 56 364,9 | 61 725,8 | 73 100,0 | 11 374,2 | 54 888,6 |

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- adoption de la Planification économique conjointe, avec le ministère de l'Économie, de la Science de l'Innovation (MÉSI) du Québec;
- adoption et lancement de la Stratégie de développement économique 2018-2022 – Accélérer Montréal et de ses huit plans d'action;
- tenue, le 24 octobre de RDV Accélérer Montréal, un événement de mobilisation des partenaires et de l'écosystème de développement;
- tenue, pour la première fois à Montréal, d'Expo Entrepreneurs, un événement représentant sous un même toit tous les services accessibles aux entrepreneurs;
- approbation de deux règlements de soutien aux artères commerciales :
 - règlement sur le programme de subventions visant la revitalisation des secteurs commerciaux en chantier;
 - règlement établissant le programme d'aide financière aux établissements situés dans un secteur affecté par des travaux majeurs;
- avec la collaboration de partenaires privés et gouvernementaux, lancement du *Cabinet créatif*, une initiative visant à encourager le développement des industries montréalaises à l'international;

- établissement d'un partenariat stratégique permettant la mise en place du premier complexe consacré aux manufacturiers innovants;
- publication de la 5^e édition du catalogue *Code souvenir Montréal*.

Principales variations

Budget modifié

La diminution de 18,2 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par les éléments suivants :

- diminution de 21,6 M\$, dont 20,7 M\$ en contributions à des organismes, liée au report en 2019 de la portion non utilisée du budget de 2018 de l'entente de 150 M\$ (Réflexe Montréal);
- diminution de 0,2 M\$, attribuable à un transfert aux arrondissements du Plateau-Mont-Royal, de Saint-Laurent, de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve et de Ville-Marie, dans le cadre de projets visant le développement économique;
- augmentation de 1,2 M\$, reliée aux surplus affectés de la Ville transférés au Fonds de dynamisation des rues commerciales pour les sociétés de développement commercial (SDC) du Plateau-Mont-Royal;
- augmentation de 2,4 M\$, associée à la variation du budget de 2018 liée à l'entente sur le Fonds de développement des territoires.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service du développement économique présente un excédent budgétaire de 11,4 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Contributions à des organismes

- écart favorable de 20,7 M\$, lié aux dépenses prévues dans le cadre de Réflexe Montréal et reportées en 2019;

Autres objets de dépenses

- écart défavorable de 5,2 M\$ en raison de remises plus élevées dans le cadre du PR@M-Industrie;
- écart défavorable de 2,1 M\$ en raison de remises plus élevées dans le cadre du PR@M-Artères en chantier;
- écart défavorable de 1,3 M\$ en provenance du Fonds de dynamisation des rues commerciales remis aux sociétés de développement commercial (SDC) du Plateau-Mont-Royal.

EAU

La mission du Service de l'eau est d'assurer la maîtrise, la coordination et la cohérence des activités du cycle de l'eau (production et distribution de l'eau potable, collecte et traitement des eaux usées) sous l'angle de l'entretien et de l'extension du réseau, et ce, de manière à développer une organisation de gestion publique de l'eau qui soit performante et perçue comme telle par la population et les usagers de l'agglomération de l'île de Montréal. De plus, le Service de l'eau est responsable du plan d'intervention intégrant le volet voirie afin d'optimiser les interventions nécessaires aux infrastructures de l'eau.

Tableau 39 – Eau

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|----------------|------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 73 259,0 | 73 811,5 | 77 732,5 | 74 459,8 | (3 272,7) | 74 486,6 |
| Transport et communications | 767,6 | 634,0 | 651,0 | 635,8 | (15,2) | 818,0 |
| Services professionnels | 5 067,7 | 5 949,5 | 6 849,0 | 8 870,7 | 2 021,7 | 8 411,0 |
| Services techniques et autres | 8 271,9 | 9 543,2 | 9 425,3 | 7 520,1 | (1 905,2) | 9 902,0 |
| Location, entretien et réparation | 8 924,8 | 11 214,1 | 9 452,2 | 18 488,5 | 9 036,3 | 17 597,2 |
| Biens durables et non durables | 54 719,9 | 52 788,3 | 49 399,1 | 57 765,8 | 8 366,7 | 55 768,0 |
| Frais de financement | 22 230,1 | 21 788,5 | 25 235,0 | 26 005,1 | 770,1 | 26 005,1 |
| Remboursement de la dette à long terme | 46 903,6 | 49 545,5 | 50 528,5 | 49 268,4 | (1 260,1) | 49 268,4 |
| Contributions à des organismes | 470,5 | 1 685,6 | 423,2 | 422,5 | (0,7) | 435,8 |
| Autres objets de dépenses | (1 111,3) | (2 441,6) | (1 755,2) | (11 908,2) | (10 153,0) | (11 136,6) |
| Total – Charges de fonctionnement | 219 503,8 | 224 518,6 | 227 940,6 | 231 528,5 | 3 587,9 | 231 555,5 |

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- protection de la sécurité et de la santé publique dans le respect du cadre réglementaire :
 - excellence en gestion de l'eau potable : obtention d'une distinction pour quatre usines au Programme d'excellence en eau potable (PEXEP);
 - respect des exigences réglementaires québécoises et canadiennes;
 - remplacement de 4 000 entrées de service en plomb;
- protection de l'environnement :
 - interception des eaux usées à un taux de 99,9 %;
 - application de 58 corrections de raccordements inversés d'égouts;
 - déploiement du programme de suivi de la qualité de l'eau dans les secteurs prévus pour les plages;

- valorisation agricole de 6 842 tonnes des cendres produites à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, soit environ 14 % de la production totale;
- entretien optimal des infrastructures et investissements :
 - réalisation de plus de 30 000 interventions d'entretien, dont plus de 90 % en mode planifié;
 - auscultation de plus de 250 km de conduites;
 - renouvellement de 134 km de conduites;
 - réparation, par les arrondissements, de plus de 1 960 fuites sur le réseau d'aqueduc;
 - ajout de 3 300 compteurs en marche dans les industries, les commerces et les institutions (ICI), pour un total de 17 500 compteurs;
- saines pratiques de gestion :
 - participation au programme de Gestion de la demande de puissance, d'Hydro-Québec, pour des économies de 0,7 M\$;
 - apport de plus de 500 améliorations et correctifs à la source en santé et sécurité du travail, pour des investissements totaux de 0,3 M\$;
 - offre de plus de 6 000 heures de formation en santé et sécurité du travail;
 - offre de plus de 10 000 heures de formation technique aux employés de métier, en arrondissement, travaillant sur le réseau d'aqueduc.

Principales variations

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'eau présente un excédent budgétaire de 3,6 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- un écart défavorable de 3,3 M\$, principalement attribuable aux éléments suivants :
 - écart défavorable de 1,6 M\$, associé à la surévaluation des économies anticipées pour la gestion des postes vacants;
 - écart défavorable de 0,8 M\$, dû à une capitalisation moindre de la main-d'œuvre;
 - écart défavorable de 0,7 M\$, occasionné par la hausse du nombre d'heures supplémentaires et compensées;

Services professionnels

- écart favorable de 2,0 M\$, principalement attribuable aux éléments suivants :
 - écart favorable de 0,9 M\$, relié à l'étude sur l'évaluation de l'actif à la Direction de l'eau potable;
 - écart favorable de 0,4 M\$, lié au retard dans l'exécution de certains contrats d'auscultation des conduites secondaires;
 - écart favorable de 0,6 M\$ à la suite du report des études d'avant-projet pour le remplacement des incinérateurs à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte et pour l'ajout d'un traitement secondaire des eaux usées;

Services techniques et autres

- écart défavorable de 1,9 M\$, principalement attribuable aux éléments suivants :
 - écart défavorable de 0,5 M\$, lié à une dépense additionnelle pour l'accélération du programme de remplacement des entrées de service en plomb;
 - écart défavorable de 1,0 M\$, relatif à la gestion des matières résiduelles à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte;

Location, entretien et réparation

- écart favorable de 9,0 M\$, est principalement attribuable aux éléments suivants :
 - écart favorable de 3,5 M\$ du montant prévu pour les interventions en travaux majeurs et imprévus;
 - écart favorable de 1,2 M\$, dû à certains retards dans le programme de réparation ponctuelle d'égouts;
 - écart favorable de 2,8 M\$, associé à une réduction du montant prévu pour les transferts aux arrondissements relativement à l'entente de partenariat et à l'augmentation du niveau d'entretien des réseaux secondaires d'aqueduc et d'égouts;

Biens durables et non durables

- écart favorable de 8,4 M\$, principalement attribuable aux éléments suivants :
 - écart favorable de 2,2 M\$ pour les dépenses en électricité, provenant principalement du crédit de dépenses reçu d'Hydro-Québec, du report de la mise en service du procédé d'ozonation à l'usine Charles-J.-Des Baillets et d'un débit moindre d'eaux usées traitées;

- écart favorable de 1,9 M\$, lié à une baisse de la consommation de gaz naturel, d'huile, d'essence et de produits chimiques;
- écart favorable de 3,7 M\$, lié à l'ajustement des inventaires aux usines d'eau potable en fin d'année;

Frais de financement et remboursement de la dette à long terme

- écart défavorable de 0,5 M\$, attribuable à la sous-estimation de la dette relative aux investissements effectués en 2017 et 2018;

Autres objets de dépenses

- écart défavorable de 10,2 M\$, principalement attribuable aux éléments suivants :
 - économie de 10,0 M\$ anticipée au budget, sans diminution d'activités, basée sur les surplus historiques;
 - économie de 0,2 M\$ provenant du crédit de dépenses – compteurs, liée à l'augmentation de la cadence d'installation des compteurs dans les institutions, les commerces et les industries.

ENVIRONNEMENT

Le Service de l'environnement oriente ses actions afin d'améliorer la qualité et le cadre de vie des citoyens de l'agglomération de Montréal, en sensibilisant la population aux problématiques environnementales, en assurant la promotion et le contrôle de la qualité du milieu physique, en agissant pour une gestion responsable des matières résiduelles et des ressources sur le territoire et en contrôlant la qualité et l'innocuité des aliments des établissements alimentaires.

Par son expertise, le service assume, auprès des services municipaux, des arrondissements, des villes liées et autres instances, un rôle d'expert en matière de protection de l'environnement et développe, à ce titre, des politiques, des programmes et des plans d'action, le tout dans une perspective de développement durable.

Tableau 40 – Environnement

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 22 201,7 | 23 400,2 | 23 162,8 | 22 553,7 | (609,1) | 22 726,6 |
| Transport et communications | 563,6 | 395,3 | 720,1 | 1 272,6 | 552,5 | 907,6 |
| Services professionnels | 1 097,7 | 1 253,2 | 640,1 | 1 931,6 | 1 291,5 | 2 519,0 |
| Services techniques et autres | 103 958,0 | 104 062,3 | 112 172,9 | 147 066,5 | 34 893,6 | 146 012,4 |
| Location, entretien et réparation | 578,2 | 897,7 | 853,7 | 1 278,3 | 424,6 | 1 293,1 |
| Biens durables et non durables | 7 021,3 | 4 889,7 | 5 071,2 | 3 674,7 | (1 396,5) | 17 471,2 |
| Contributions à des organismes | 100,0 | 243,8 | 131,4 | 107,5 | (23,9) | 153,9 |
| Autres objets de dépenses | 25 098,6 | (12 778,5) | 33 758,3 | (46 455,5) | (80 213,8) | (46 390,0) |
| Total – Charges de fonctionnement | 160 619,1 | 122 363,7 | 176 510,5 | 131 429,4 | (45 081,1) | 144 693,8 |

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- qualité de l'air :
 - suivi du programme de surveillance de la qualité de l'air dans le cadre du projet de l'échangeur Turcot;
 - l'entrée en vigueur de l'interdiction de l'utilisation des foyers non accrédités, en octobre 2018;
 - mise en conformité des établissements pour répondre aux exigences du règlement 2001-10 sur les rejets dans l'atmosphère de la CMM : prise en charge de 935 plaintes, délivrance de plus de 36 permis de modifications d'émissions atmosphériques et dépôt de 5 poursuites;

▪ changements climatiques :

- préparation du suivi du plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-2020. Le rapport sera déposé au début de l'année 2019;
- création du Comité directeur des planifications climatiques afin d'assurer le suivi et la mise en œuvre des différents engagements de l'agglomération en matière de lutte contre les changements climatiques en lien avec l'Accord de Paris, dans le cadre du One Planet Charter de San Francisco, visant à réaliser les objectifs les plus ambitieux, soit atteindre la carboneutralité d'ici 2050 et maintenir le réchauffement planétaire sous les 1,5 °C;
- réalisation de la première phase de développement d'un outil d'analyse coûts-bénéfices pour les projets de requalification de friches industrielles, en collaboration avec le consortium Ouranos;

▪ pesticides et lutte intégrée :

- suivi du projet de lutte biologique pour le contrôle de l'agrile du frêne et l'établissement de ses ennemis naturels dans les milieux boisés;

▪ qualité de l'eau et du milieu aquatique :

- vérification des corrections des raccordements inversés ayant été effectuées par les arrondissements et les villes liées sur 10 réseaux pluviaux;
- mise en conformité des établissements selon leurs spécificités pour répondre aux exigences du règlement 2008-47 sur l'assainissement des eaux de la CMM : délivrance de plus de 36 permis et approbations, analyse de plus de 543 rapports d'échantillonnage d'établissements donnant lieu à des lettres-avis pour non-conformité, traitement de 219 plaintes liées à l'assainissement de l'eau et dépôt de 4 poursuites;

▪ matières résiduelles :

- octroi de 18 contrats de collecte-transport touchant 12 arrondissements;
- implantation de la Stratégie montréalaise 2015-2019 visant l'augmentation de la desserte de collecte de résidus alimentaires (immeubles de 8 logements et moins) par l'ajout de 82 000 portes en 2018, pour atteindre 91 % de la desserte visée;
- réalisation d'activités de sensibilisation et d'information relatives à l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2018, du Règlement 16-051 interdisant la distribution de certains sacs d'emplettes dans les commerces de détail à Montréal;

▪ gestions des sols contaminés :

- octroi des contrats pour les travaux de construction de l'écran d'étanchéité, du système de captage et de l'usine de traitement du Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles, dont la fin des travaux est revue pour juin 2020;

- anciennes carrières :
 - réalisation des relevés de méthane planifiés sur le terrain et dans des résidences et mise en ligne des rapports des relevés de 2017 ainsi que d'une version améliorée et interactive de la carte indiquant les anciennes carrières et les dépôts de surface;
- contrôle de la qualité des aliments :
 - réalisation des engagements de l'entente Ville et MAPAQ pour l'année 2018 auprès des 14 000 établissements concernés;
- expertise technique :
 - maintien des domaines et des méthodes d'accréditation pour effectuer les analyses et fournir des résultats fiables et de qualité permettant le suivi réglementaire.

Principales variations

Budget modifié

L'écart entre le budget original et le budget modifié est de 13,3 M\$ et s'explique principalement par une addition de 12,6 M\$ pour l'octroi d'un nouveau contrat de traitement des matières recyclables résultant de l'impact des nouvelles restrictions du marché chinois sur l'importation des matières recyclables et de la chute des prix de vente de ces matières.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'environnement présente un déficit opérationnel de 45,1 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 0,6 M\$, dû principalement à une sous-évaluation des ajustements des banques de temps de congés mobiles, de temps compensé et de maladies courantes ainsi qu'aux rajustements salariaux;

Services professionnels

- écart favorable de 1,3 M\$, attribuable au retard dans l'exécution des travaux de construction prévu au passif environnemental de la Pointe-Saint-Charles (PEPSC);

Services techniques et autres

- écart favorable de 34,9 M\$ dû aux éléments suivants :

- écart favorable de 40,5 M\$, lié au retard de la construction de l'écran d'étanchéité et de l'usine prévu au passif environnemental de la Pointe-Saint-Charles (PEPSC);
- écart défavorable de 8,1 M\$ pour l'octroi d'un nouveau contrat de tri et de mise en marché des matières recyclables résultant de l'impact des nouvelles restrictions du marché chinois sur l'importation des matières recyclables et de la chute des prix de ces matières;
- écart favorable de 0,6 M\$, lié aux variations des quantités et du coût moyen du traitement des matières résiduelles;
- écart favorable de 1,0 M\$ sur les nouveaux contrats de collecte et transport des déchets, des résidus alimentaires, des résidus de construction, de rénovation et de démolition et de matières recyclables;

Biens durables et non durables

- écart défavorable de 1,4 M\$, attribuable principalement aux éléments suivants :
 - écart favorable de 1,4 M\$, lié à des retards dans les travaux de l'usine d'assainissement du lixiviat et d'architecture du réseau, au transfert des achats au PTI et des dépenses de consommation, d'énergie et autres produits (d'entretien, horticoles et chimiques) moindres que prévu;
 - écart défavorable de 2,6 M\$, associé à l'achat et à la distribution de bacs pour les matières organiques (implantation) et les matières recyclables (remplacement) – financés par emprunt;

Autres objets de dépenses

- écart défavorable de 80,2 M\$, dû aux éléments suivants :
 - écart défavorable concernant la révision à la hausse des provisions des réserves des passifs environnementaux du Complexe environnemental Saint-Michel (CESM), pour 18,7 M\$, et de la Pointe-Saint-Charles (PEPSC), pour 17,7 M\$, résultant de la hausse des coûts de construction et de fonctionnement à la suite des appels d'offres et/ou à l'octroi de contrat et le changement du taux d'actualisation des réserves des passifs lié aux coûts de fermeture et d'après-fermeture futurs;
 - écart défavorable relatif à une utilisation moindre des réserves de 41,3 M\$ prévues au budget du PEPSC et de 2,3 M\$ pour le CESM, principalement occasionnée par le report du début des travaux de construction.

INFRASTRUCTURES, VOIRIE ET TRANSPORTS

La mission du Service des infrastructures, de la voirie et des transports est de protéger, maintenir, aménager et développer le réseau de rues artérielles de Montréal et l'ensemble de ses infrastructures.

Tableau 41 – Infrastructures, voirie et transports

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 27 552,3 | 35 166,3 | 36 291,4 | 35 120,4 | (1 171,0) | 36 943,5 |
| Transport et communications | 1 261,8 | 1 514,0 | 1 186,5 | 1 411,3 | 224,8 | 1 557,8 |
| Services professionnels | 5 726,1 | 8 521,6 | 7 087,5 | 8 965,1 | 1 877,6 | 13 287,4 |
| Services techniques et autres | 4 115,5 | 4 326,5 | 3 886,4 | 3 214,4 | (672,0) | 4 616,3 |
| Location, entretien et réparation | 12 817,8 | 9 083,0 | 10 802,3 | 10 509,0 | (293,3) | 11 883,6 |
| Biens durables et non durables | 6 129,4 | 8 234,7 | 5 310,5 | 8 795,1 | 3 484,6 | 5 982,1 |
| Contributions à des organismes | 7 341,4 | 8 362,5 | 8 074,7 | 5 882,5 | (2 192,2) | 5 991,9 |
| Autres objets de dépenses | - | - | (8,0) | - | 8,0 | - |
| Total – Charges de fonctionnement | 64 944,3 | 75 208,6 | 72 631,3 | 73 897,8 | 1 266,5 | 80 262,6 |

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- poursuite de la croissance des investissements dans le maintien, l'aménagement et le développement de l'actif du réseau routier;
- suivi du développement des projets majeurs de la Ville et de ses partenaires ainsi que des projets des programmes ordinaires;
- prise en charge des activités de BIXI Montréal et investissements de sommes considérables dans les équipements. Ces investissements ont notamment favorisé une augmentation de 11 % des déplacements par rapport à l'année précédente.

Principales variations

Budget modifié

Le service a reçu, pour l'année 2018, des budgets additionnels de 6,4 M\$, principalement pour les éléments suivants :

- études et expertises en phase d'avant-projets préliminaires afin de soutenir les projets d'investissements (plan annuel de collecte des données de circulation, pôle Gadbois, rue Peel, avenue des Pins, voies cyclables), pour une augmentation de 2,7 M\$;
- études et expertises en phase d'avant-projets préliminaires afin de soutenir les projets en partenariat (SRB Pie-IX, secteur Gadbois et Cabot, pont Rockland, corridor du nouveau pont Champlain, Pasteur-UQAM, appareils de contrôle automatisés), pour une augmentation de 3,2 M\$;
- autres budgets spécifiques aux projets du centre-ville et transférés de l'Arrondissement de Ville-Marie, pour une augmentation de 0,8 M\$;
- implantation de rues piétonnes transférée aux arrondissements, pour une diminution de 0,6 M\$.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des Infrastructures, de la voirie et des transports présente un excédent budgétaire de 1,3 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 0,5 M\$ en raison d'une capitalisation moindre des coûts de main-d'œuvre d'employés affectés à des projets du PTI;
- écart favorable de 0,9 M\$ pour les postes vacants et les écarts salariaux;
- écart défavorable 1,6 M\$ pour les projets en partenariat (SRB Pie-IX, secteur Gadbois et Cabot, corridor du nouveau pont Champlain) et les projets du centre-ville (Ville-Marie);

Services professionnels, techniques et autres

- écart favorable de 3,8 M\$ pour le report d'études sur des projets spécifiques;
- écart défavorable de 2,6 M\$ pour les frais d'études et d'expertises en phase d'avant-projets;

Location, entretien et réparation

- écart favorable de 1,1 M\$ en travaux mineurs pour l'entretien des structures routières et les redevances sur les conduites souterraines;
- écart défavorable de 1,4 M\$ pour la réfection du viaduc Rockland;

Biens durables et non durables

- écart favorable 3,4 M\$, à la suite du report de travaux sur des nids-de-poule, de scellement des fissures et d'ajustements des puisards en raison de mauvaises conditions météorologiques;
- écart favorable de 0,8 M\$ pour le Programme de rues piétonnes et partagées;
- écart défavorable de 0,7 M\$ pour l'aménagement de voies cyclables;

Contributions à des organismes

- écart défavorable de 2,3 M\$, relié à une augmentation de la contribution à l'organisme Bixi Montréal.

MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Le Service de la mise en valeur du territoire (SMVT) a pour mission d'améliorer la qualité du cadre de vie des Montréalais, tout en stimulant la création de richesses collectives. À cette fin, le SMVT fournit aux arrondissements et à la Direction générale un encadrement et un soutien en planification du développement du territoire qui répondent aux enjeux d'aménagement urbain, d'habitation et de mobilité.

Tableau 42 – Mise en valeur du territoire

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 17 084,7 | 17 124,7 | 18 959,4 | 19 139,0 | 179,6 | 19 139,0 |
| Transport et communications | 483,0 | 264,8 | 238,1 | 371,7 | 133,6 | 259,8 |
| Services professionnels | 1 310,9 | 1 541,6 | 2 630,2 | 4 110,6 | 1 480,4 | 4 029,9 |
| Services techniques et autres | 355,8 | 329,6 | 464,9 | 397,3 | (67,6) | 414,0 |
| Location, entretien et réparation | 228,1 | 2,5 | 44,7 | 42,1 | (2,6) | 26,0 |
| Biens durables et non durables | 120,0 | 139,5 | 267,8 | 143,9 | (123,9) | 295,3 |
| Contributions à des organismes | 17 117,0 | 1 214,4 | 1 138,5 | 90,0 | (1 048,5) | 1 205,1 |
| Autres objets de dépenses | 24 430,1 | 20 873,7 | 32 204,8 | 41 785,0 | 9 580,2 | 46 363,8 |
| Total – Charges de fonctionnement | 61 129,6 | 41 490,8 | 55 948,4 | 66 079,6 | 10 131,2 | 71 732,9 |

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- démarrage de la Stratégie 12 000 logements pour la réalisation de 6 000 logements sociaux et de 6 000 unités abordables;
- inspection de près de 1 800 nouveaux logements et mise en place de la nouvelle Division de la salubrité, avec des effectifs accrus;
- achat du site du fort Lorette à la suite d'une découverte archéologique majeure;
- adoption d'un projet de règlement modifiant le Règlement sur la construction et la transformation de bâtiments, en vue de le bonifier;
- actualisation de l'encadrement réglementaire à l'égard des véhicules en libre-service;
- tenue d'ateliers de discussion publique sur la vision de mise en valeur pour les secteurs prioritaires de planification Bellechasse et partie nord de l'île des Sœurs;
- dévoilement du lauréat du concours international d'architecture de paysage pluridisciplinaire pour la place des Montréalaises.

Principales variations

Budget modifié

Le service a reçu des budgets additionnels au cours de l'année 2018, ce qui a causé un écart de 5,7 M\$ entre le budget original et le budget modifié, qui s'explique principalement par les éléments suivants :

- 3,0 M\$ en budgets supplémentaires pour le Programme d'amélioration des maisons d'hébergement (PAMH);
- 2,1 M\$ pour le financement de deux projets de logements abordables, le projet *Rosemont – Habitations du trentenaire* et le projet *Habitations communautaires Olympia*.

Charges de fonctionnement

Globalement, le SMVT présente un excédent budgétaire de 10,1 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Services professionnels

- écart favorable totalisant 1,5 M\$ et composé de :
 - 0,8 M\$ du budget d'honoraires professionnels non utilisé;
 - 0,7 M\$ associé à un volume moindre de dossiers admissibles à l'entente conclue avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), en soutien à la mise en œuvre du Plan d'action en patrimoine;

Contributions à des organismes

- écart défavorable de 1,0 M\$ qui découle des contributions accordées en aide aux ménages sans logis et en soutien aux rénovations patrimoniales, dans le cadre de l'entente MCCQ-Ville;

Autres objets de dépenses

- écart favorable de 9,6 M\$, attribuable à des budgets non utilisés dans le cadre du programme AccèsLogis et à un volume moindre de demandes pour différents programmes de subventions : le programme Rénovation Québec (PRQ), notamment pour l'aide à l'acquisition résidentielle, et l'entente MCCQ-Ville.

2018

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

Analyse des charges par
secteurs d'activités

Qualité de vie



QUALITÉ DE VIE**Tableau 43 – Qualité de vie**

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Qualité de vie | | | | | | |
| Culture | 69 008,5 | 109 502,0 | 68 589,6 | 61 219,8 | (7 369,8) | 62 122,5 |
| Diversité sociale et sports | 38 319,4 | 47 184,1 | 45 132,0 | 43 838,4 | (1 293,6) | 45 450,6 |
| Espace pour la vie | 58 098,7 | 58 120,0 | 58 201,2 | 54 047,1 | (4 154,1) | 54 841,9 |
| Grands parcs, verdissement et mont Royal | 27 476,3 | 29 704,4 | 29 737,1 | 21 420,2 | (8 316,9) | 22 198,4 |
| Total – Qualité de vie | 192 902,9 | 244 510,5 | 201 659,9 | 180 525,5 | (21 134,4) | 184 613,4 |

CULTURE

Le Service de la culture a pour mission de consolider, de développer et d'accroître le rayonnement de Montréal comme métropole culturelle, de fournir une expertise professionnelle à la Direction générale, aux arrondissements et aux services municipaux et d'agir à titre de répondant municipal avec les milieux culturels, les partenaires publics et privés ainsi que le grand public en matière de culture.

De manière plus spécifique, l'action du service a pour but de développer ou de mettre en valeur :

- le réseau des bibliothèques;
- le réseau municipal de diffusion culturelle (Accès culture);
- les équipements, espaces et quartiers culturels;
- l'art public, le patrimoine artistique et le patrimoine immatériel;
- le loisir et la pratique artistique amateur;
- les festivals et événements culturels;
- les événements publics;
- l'industrie cinématographique et télévisuelle;
- les industries culturelles et créatives.

Tableau 44 – Culture

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|-----------------|------------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 14 561,5 | 15 761,7 | 17 658,2 | 16 212,9 | (1 445,3) | 16 229,8 |
| Transport et communications | 247,3 | 283,5 | 326,6 | 222,2 | (104,4) | 333,4 |
| Services professionnels | 1 420,8 | 2 251,8 | 4 994,4 | 4 075,4 | (919,0) | 6 483,9 |
| Services techniques et autres | 4 918,0 | 5 120,1 | 3 043,1 | 2 284,8 | (758,3) | 2 627,3 |
| Location, entretien et réparation | (210,4) | (163,3) | 95,4 | 167,2 | 71,8 | 134,3 |
| Biens durables et non durables | 8 722,8 | 8 374,0 | 8 124,4 | 7 897,5 | (226,9) | 8 176,0 |
| Contributions à des organismes | 39 143,7 | 77 630,9 | 34 140,8 | 29 824,8 | (4 316,0) | 27 602,8 |
| Autres objets de dépenses | 204,8 | 243,3 | 206,7 | 535,0 | 328,3 | 535,0 |
| Total – Charges de fonctionnement | 69 008,5 | 109 502,0 | 68 589,6 | 61 219,8 | (7 369,8) | 62 122,5 |

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- poursuite du déploiement du Centre de services partagés des bibliothèques avec la conversion des cotes, ciblée pour les 45 bibliothèques;
- mise en vigueur du Plan d'implantation des festivals (PIF) pour l'optimisation de l'utilisation de l'espace pour les festivals et événements qui ont lieu au Quartier des spectacles (QDS);
- lancement du projet de modélisation du bruit pour assurer une meilleure cohabitation entre les événements et les citoyens;
- mise en place de laboratoires de création numérique dans les bibliothèques de Montréal et déploiement de 9 projets dans 14 bibliothèques du réseau;
- révision de différents programmes de contribution afin de favoriser l'inclusion, l'équité et la diversité, le loisir culturel et la pratique artistique amateur, ainsi que la médiation culturelle.

Principales variations

Budget modifié

L'écart entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par un budget additionnel de dépenses de 0,9 M\$, soit 0,6 M\$ en contributions financières, 0,7 M\$ en honoraires professionnels et (0,4 M\$) en virements à des arrondissements. Excluant ce montant additionnel, les écarts au niveau des postes budgétaires s'expliquent par des virements internes entre différentes familles de dépenses.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de la culture présente un déficit opérationnel de 7,4 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 1,4 M\$ s'expliquant principalement par :
 - une dépense de 1,2 M\$ pour le projet d'harmonisation des cotes des bibliothèques;

Services professionnels

- écart défavorable de 0,9 M\$, attribuable à :
 - une économie de 1,9 M\$ pour financer le projet d'harmonisation des cotes des bibliothèques;
 - une dépense de 2,6 M\$ pour le partenariat du Quartier des spectacles;

Contributions à des organismes

- écart défavorable de 4,3 M\$, essentiellement imputable aux contributions supplémentaires au musée Pointe-à-Callière pour les phases 2 et 3 du projet d'agrandissement et le renouvellement des expositions permanentes.

DIVERSITÉ SOCIALE ET SPORTS

La mission du Service de la diversité sociale et des sports est de favoriser l'équité sociale, économique et culturelle, ainsi que la valorisation des compétences des personnes et des collectivités montréalaises pour contribuer activement au développement d'une ville solidaire et inclusive.

Le service vise également à contribuer, par ses installations d'envergure, son leadership, ses programmes et son expertise, à la vie physiquement active des citoyens et au rayonnement de Montréal en tant que ville olympique et métropole sportive de premier plan.

Tableau 45 – Diversité sociale et sports

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 12 530,1 | 12 821,1 | 13 568,9 | 12 448,2 | (1 120,7) | 12 439,5 |
| Transport et communications | 219,7 | 239,4 | 294,4 | 162,1 | (132,3) | 321,4 |
| Services professionnels | 765,8 | 839,2 | 1 424,5 | 503,9 | (920,6) | 1 557,3 |
| Services techniques et autres | 2 692,6 | 3 951,8 | 4 147,3 | 4 057,6 | (89,7) | 4 168,6 |
| Location, entretien et réparation | 1 056,1 | 1 032,4 | 804,0 | 1 043,1 | 239,1 | 893,4 |
| Biens durables et non durables | 537,7 | 707,0 | 467,2 | 457,5 | (9,7) | 500,2 |
| Contributions à des organismes | 20 518,2 | 27 645,9 | 24 420,5 | 25 166,0 | 745,5 | 25 570,2 |
| Autres objets de dépenses | (0,8) | (52,7) | 5,2 | - | (5,2) | - |
| Total – Charges de fonctionnement | 38 319,4 | 47 184,1 | 45 132,0 | 43 838,4 | (1 293,6) | 45 450,6 |

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- offre variée d'activités pour les citoyens aux complexes sportifs Claude-Robillard et Marie-Victorin, au Stade de soccer de Montréal, dans les arénas Michel-Normandin et Maurice-Richard, ainsi qu'au TAZ : 2,1 millions de visiteurs et 360 jours d'exploitation en 2018;
- nomination de Montréal comme Première ville en matière d'accueil d'événements sportifs au Canada par l'Alliance canadienne du tourisme sportif;
- activation de la Stratégie montréalaise en matière d'événements sportifs avec les partenaires en événements sportifs et soutien à 58 événements, pour 0,5 M\$, dans le cadre du Programme de soutien aux événements sportifs. Augmentation de 65 % du nombre d'événements soutenus depuis 2012;
- réalisation d'un guide d'aménagement et d'entretien des patinoires extérieures, en collaboration avec l'Association québécoise du loisir municipal;

- collaboration avec la Direction régionale de santé publique de Montréal pour l'enquête TOPO 2017, « Comment vont vos jeunes? », permettant de faire le point sur la santé, le bien-être et la réussite éducative des jeunes de 6^e année du primaire;
- renouvellement de l'entente avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) pour une période de cinq ans (2018-2023) et un budget total de 50 M\$ au total;
- en collaboration avec le Bureau des relations gouvernementales et municipales (BRGM), réalisation de travaux menant à l'adoption de l'entente Ville-commissions scolaires par le conseil municipal (séance d'octobre 2018);
- adoption du Plan d'action en itinérance 2018-2020 et du Plan d'action municipal pour les personnes âgées 2018-2020;
- déploiement de la Politique de l'enfant dans 19 arrondissements avec soutien financier de 2,1 M\$.

Principales variations

Budget modifié

L'écart de 1,6 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique par un budget additionnel de dépenses pour l'entente MTESS et pour du soutien financier à la tenue d'événements sportifs d'envergure.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de la diversité sociale et des sports présente un déficit opérationnel de 1,3 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 1,1 M\$ qui s'explique par un excédent des dépenses en banque d'heures, aux postes en disponibilité hors structure et à une désynchronisation entre les taux de cotisation de l'employeur aux régimes de retraite budgétés au niveau des unités d'affaires et les taux réellement prélevés. Cependant, ce dernier élément n'a aucune incidence budgétaire pour la Ville dans son ensemble;

Services professionnels

- écart défavorable de 0,9 M\$ concernant le plan d'action en accessibilité universelle, le Centre national de prévention du crime et le plan d'action en développement social;

Contributions à des organismes

- écart favorable de 0,7 M\$, attribuable à une économie dans le cadre de la politique de l'enfant et à la contribution pour la location de l'école Baron Byng;

ESPACE POUR LA VIE

Par ses actions de diffusion, de conservation, de recherche et d'éducation, le Service de l'Espace pour la vie accompagne l'humain pour mieux vivre la nature. Ensemble, le Biodôme, le Jardin botanique, l'Insectarium et le Planétarium Rio Tinto Alcan forment le plus grand complexe muséal en sciences de la nature au Canada – un important pôle de biodiversité actif et ouvert sur le monde, en milieu urbain.

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- Espace pour la vie a accueilli plus de 1,3 M de visiteurs, pour des recettes s'élevant à plus de 16 M\$. Les visiteurs sont notamment venus nombreux au Biodôme, avant que celui-ci ne ferme ses portes, en avril, pour entreprendre sa grande Migration;
- en plus des rendez-vous annuels toujours aussi populaires auprès des Montréalais (Jardins de lumière, Papillons en liberté, Les arts s'invitent au Jardin), Espace pour la vie a invité ses visiteurs à se rapprocher davantage de la nature en leur offrant une programmation riche et diversifiée, comprenant notamment : La Nature pour toit, Francis Hallé : carnets d'un botaniste, Collisions cosmiques, Planète 9 / Secrets de la gravitation, L'aveugle aux yeux d'étoiles et À bord du SSE 4801;
- avec les Rencontres humain-nature et ses programmes tels que Mon Jardin, Les Jardins-jeunes, Mission monarque et la Biodiversité dans mon quartier, Espace pour la vie a continué d'encourager les citoyens à engager une réflexion quant à leur relation avec la nature, à poser des gestes à la faveur d'un véritable mouvement pour la protection de la biodiversité;
- Espace pour la vie a établi une entente de collaboration avec l'Association francophone pour le savoir et renouvelé l'usufruit de l'Institut de recherche en biologie végétale. Les tête-à-tête avec les chercheurs, les conférences et les publications de nos experts ont également contribué à accroître le rayonnement et la mise en valeur des collections et des contenus scientifiques en entomologie, en astronomie, en biologie et dans le domaine en plein essor des phytotechnologies.

Tableau 46 – Espace pour la vie – Charges de fonctionnement
(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original 2018 | Écart 2018 | Budget modifié 2018 |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|---------------------------------------|-----------------------------|--------------------------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | | | |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 30 238,5 | 30 264,8 | 29 811,9 | 29 565,8 | (246,1) | 29 699,8 |
| Transport et communications | 1 976,3 | 2 027,3 | 1 980,1 | 878,1 | (1 102,0) | 1 994,4 |
| Services professionnels | 1 502,3 | 1 478,0 | 1 122,9 | 607,6 | (515,3) | 1 129,3 |
| Services techniques et autres | 8 790,7 | 8 488,9 | 8 673,7 | 8 610,2 | (63,5) | 6 651,6 |
| Location, entretien et réparation | 476,1 | 197,9 | 172,0 | 191,7 | 19,7 | 178,4 |
| Biens durables et non durables | 4 308,8 | 4 460,1 | 4 119,7 | 3 051,3 | (1 068,4) | 3 965,9 |
| Frais de financement | 4 751,2 | 4 939,6 | 5 147,7 | 4 624,5 | (523,2) | 4 624,5 |
| Remboursement de la dette à long terme | 5 706,7 | 5 918,4 | 6 750,1 | 6 172,9 | (577,2) | 6 172,9 |
| Contributions à des organismes | 348,1 | 345,0 | 423,1 | 345,0 | (78,1) | 423,1 |
| Total – Charges de fonctionnement | 58 098,7 | 58 120,0 | 58 201,2 | 54 047,1 | (4 154,1) | 54 841,9 |

Principales variations

Budget modifié

L'augmentation de 0,8 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par les éléments suivants :

- des contributions financières diverses de 0,2 M\$, des contrats d'échange de services avec des partenaires, pour 0,2 M\$, un budget additionnel de dépenses de 0,3 M\$ pour les camps de jour de l'Espace pour la vie et de 0,1 M\$ pour l'acquisition de marchandise aux fins de revente.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'Espace pour la vie présente un déficit opérationnel de 4,2 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 0,2 M\$, notamment lié aux éléments suivants :
 - écart favorable de 1,1 M\$ lié aux charges sociales associées aux régimes de retraite;
 - écart défavorable de 0,9 M\$, lié à la provision PQMO, aux collisions, aux économies anticipées sur postes vacants et aux accidentés du travail en assignation temporaire compensés par un budget additionnel;

Transport et communications

- écart défavorable de 1,1 M\$, associé à la programmation d'événements et d'expositions;

Services professionnels

- écart défavorable de 0,5 M\$, lié à la programmation d'événements et d'expositions;

Biens durables et non durables

- écart défavorable total de 1,1 M\$, principalement attribuable aux éléments suivants :
 - programmation d'événements et d'expositions, pour 0,6 M\$;
 - achat de marchandises aux fins de revente et de restauration, pour 0,2 M\$;
 - achat de produits relatifs aux soins des animaux des collections vivantes, pour 0,1 M\$;
 - dépenses d'énergie, pour 0,1 M\$;

Frais de financement

- écart défavorable de 0,5 M\$ découlant de l'augmentation de l'emprunt, basée sur les projets du PTI réalisés;

Remboursement de la dette à long terme

- écart défavorable de 0,6 M\$ découlant de l'augmentation de l'emprunt, basée sur les projets du PTI réalisés.

Tableau 47 – Espace pour la vie – Revenus
(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Revenus | | | | | | |
| Transferts | | 213,4 | 297,7 | 358,0 | - | 358,0 |
| Services rendus | | 23 381,3 | 25 902,7 | 17 127,0 | 12 574,3 | 4 552,7 |
| Total – Revenus | 23 594,7 | 26 200,4 | 17 485,0 | 12 574,3 | 4 910,7 | 13 362,2 |

Principales variations

Budget modifié

L'augmentation de 0,8 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par les éléments suivants :

- des contributions financières diverses de 0,2 M\$, des contrats échanges de 0,2 M\$ et un budget additionnel de dépenses de 0,3 M\$ pour les camps de jour et de 0,1 M\$ pour l'acquisition de marchandises aux fins de revente;

Revenus

Transferts

- écart favorable de 0,4 M\$, attribuable à des contributions financières et à des subventions;

Services rendus

- écart favorable de 4,6 M\$, attribuable au fait que 210 000 visiteurs de plus que prévu ont été accueillis dans les installations d'Espace pour la vie et au report de la fermeture du Biodôme (en avril plutôt que février).

GRANDS PARCS, VERDISSEMENT ET MONT ROYAL

En tant qu'acteur majeur de la qualité de vie des Montréalais, le Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal a pour mission de protéger et de mettre en valeur les parcs, la forêt urbaine et tous les autres espaces qui enrichissent le patrimoine culturel et naturel de la métropole.

Tableau 48 – Grands parcs, verdissement et mont Royal

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 11 493,3 | 12 063,4 | 12 731,4 | 11 301,2 | (1 430,2) | 11 414,2 |
| Transport et communications | 297,7 | 179,5 | 191,3 | 243,4 | 52,1 | 242,5 |
| Services professionnels | 1 356,5 | 8 016,5 | 2 767,1 | 1 317,6 | (1 449,5) | 2 089,6 |
| Services techniques et autres | 5 445,9 | 3 758,6 | 5 397,1 | 4 473,1 | (924,0) | 3 229,8 |
| Location, entretien et réparation | 1 791,6 | 1 711,4 | 2 441,5 | 2 759,4 | 317,9 | 3 197,6 |
| Biens durables et non durables | 5 664,9 | 3 220,0 | 4 409,3 | 792,5 | (3 616,8) | 1 373,1 |
| Contributions à des organismes | 1 381,6 | 705,9 | 1 718,3 | 488,2 | (1 230,1) | 606,8 |
| Autres objets de dépenses | 44,8 | 49,1 | 81,1 | 44,8 | (36,3) | 44,8 |
| Total – Charges de fonctionnement | 27 476,3 | 29 704,4 | 29 737,1 | 21 420,2 | (8 316,9) | 22 198,4 |

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- réalisation des 3 plans directeurs pour le réseau des grands parcs;
- production des cartes représentant l'état de l'actif des grands parcs dans le cadre des audits en cours de réalisation;
- préparation de projets d'aménagement pour le réseau des grands parcs par l'élaboration d'avant-projets, d'études préliminaires et d'études de faisabilité;
- réalisation de 54 nouvelles activités dans les parcs-nature;
- implantation d'un programme de suivi de la fréquentation par l'installation de 59 compteurs sur l'ensemble du réseau des parcs-nature;
- élaboration du plan concept du futur parc-nature de la Falaise (ancienne cour Turcot);
- création du concept de corridor vert de l'Est (Anjou);
- mise en valeur du mont Royal avec la réalisation du projet pilote Axe *Camillien-Houde-Remembrance*, l'abattage de 2 000 frênes et la plantation de 9 000 arbres de remplacement;
- bonification de la forêt urbaine par la plantation de 28 967 arbres, la protection de 30 694 frênes par injection et l'amorce de la valorisation systématique du bois issu des abattages;

- protection des milieux naturels et de la biodiversité par l'adoption du règlement déterminant les territoires des parcs sur lesquels le droit de préemption peut être exercé aux fins de parc régional;
- amorce du plan de mise en valeur des milieux humides hydriques;
- adoption du plan de gestion du coyote;
- mise en œuvre du programme de déminéralisation pour libérer des espaces visant la plantation d'arbres;
- développement du plan maître de plantation et mise en œuvre dans 3 arrondissements;
- élaboration d'un plan d'affaires pour la mise en œuvre du paysage humanisé à L'Île-Bizard;
- fourniture de 13 000 arbres aux arrondissements;
- parc Frédéric-Back : mise en place d'une programmation (ouverture de 7,5 km de pistes de ski de fond).

Budget modifié

L'écart de 0,8 M\$ avec le budget original s'explique par le report des crédits reliés à des ententes.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal présente un déficit opérationnel de 8,3 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 1,4 M\$, composé de :
 - 0,4 M\$ pour l'entretien et l'exploitation des parcs;
 - 0,4 M\$ pour des postes vacants et des départs à la retraite moindres que prévu;
 - 0,3 M\$ pour des éléments non budgétés tels que les ajustements apportés aux banques de temps compensé et les employés hors structure;
 - 0,3 M\$ pour les cotisations de l'employeur;

Services professionnels

- écarts défavorables de 1,7 M\$ pour les dépenses reliées au Plan de gestion de la forêt urbaine et de 0,2 M\$ pour le projet pilote Axe *Camillien-Houde-Remembrance*;
- écart favorable de 0,5 M\$ pour des études non réalisées;

Services techniques et autres

- écart défavorable de 0,9 M\$, composé des écarts suivants :
 - écart défavorable de 1,4 M\$ pour les dépenses reliées au Plan de gestion de la forêt urbaine;
 - écart défavorable de 0,4 M\$ pour le projet pilote Axe *Camillien-Houde-Remembrance*;
 - écart défavorable de 0,3 M\$, associé à la gestion des parcs-nature et autres;
 - écart favorable de 0,7 M\$, lié au Bureau du parc Frédéric-Back;
 - écart favorable de 0,5 M\$ pour les promenades urbaines;

Biens durables et non durables

- écart défavorable de 3,3 M\$, pour des dépenses reliées au Plan de gestion de la forêt urbaine;
- écart défavorable de 0,3 M\$, lié à diverses autres dépenses;

Contributions à des organismes

- écart défavorable de 1,2 M\$, pour des dépenses reliées au Plan de gestion de la forêt urbaine.

2018

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

Analyse des charges par
secteurs d'activités

Concertation des
arrondissements



CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS

La mission du Service de concertation des arrondissements est d'assurer aux arrondissements et aux services centraux le pilotage de projets municipaux et d'activités de soutien aux opérations, par des approches de concertation et de services-conseils.

Tableau 49 – Concertation des arrondissements

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|-------------------|------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Rémunération et cotisations de l'employeur | 5 896,1 | 6 532,5 | 6 288,7 | 7 590,1 | 1 301,4 | 7 590,1 |
| Transport et communications | (107,6) | 152,4 | 148,1 | 243,4 | 95,3 | 210,4 |
| Services professionnels | 560,7 | 362,9 | 230,6 | 403,7 | 173,1 | 393,2 |
| Services techniques et autres | 81 878,0 | 88 478,7 | 93 761,7 | 73 914,3 | (19 847,4) | 98 362,3 |
| Location, entretien et réparation | 2 079,8 | 2 454,4 | 1 393,1 | 2 450,9 | 1 057,8 | 1 558,7 |
| Biens durables et non durables | 520,8 | 74,2 | 489,8 | 580,7 | 90,9 | 523,9 |
| Contributions à des organismes | 522,4 | 333,9 | 309,9 | 300,0 | (9,9) | 319,8 |
| Autres objets de dépenses | (27,6) | - | 35,2 | (4 000,0) | (4 035,2) | (3 982,4) |
| Total – Charges de fonctionnement | 91 322,6 | 98 389,0 | 102 657,1 | 81 483,1 | (21 174,0) | 104 976,0 |

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- déneigement :
 - renouvellements de contrats de déneigement et des ententes de transport de la neige pour la saison 2018-2019;
 - conclusion d'ententes bonifiées sur le transport de la neige avec le Bureau de courtage pour l'ensemble des secteurs de déneigement concernés;
- pilotage des systèmes et applications des arrondissements :
 - prise en charge de plus de 18 applications technologiques par les pilotes de système du service. Ces derniers ont également participé au développement et à l'implantation de projets de présence numérique tels que *Avis alerte* et *Requêtes numériques 311*;
- propreté :
 - extension du programme intensif de propreté à cinq nouveaux arrondissements, sous forme de brigades alternées avec des passages de deux à trois fois par semaine par arrondissement;
 - à partir d'un exercice de design, proposition d'un prototype de module d'affichage libre aux arrondissements et entérinement par ces derniers. Un appel d'offres a été lancé et un fournisseur choisi pour la fourniture et l'installation de 500 à 700 modules d'affichage, en 2019;

- cuisine de rue :
 - à partir des résultats de 2017 et d'un processus de consultation mené auprès des exploitants de camions de cuisine de rue et des arrondissements concernés, proposition et entérinement de modifications réglementaires par le conseil municipal;
- gestion animalière :
 - après un processus de consultation mené auprès des citoyens et des partenaires, approbation du nouveau *Règlement sur l'encadrement des animaux domestiques* par le conseil municipal, le 22 août 2018;
 - mise en place d'une équipe d'agents de prévention des morsures.

Principales variations

Budget modifié

Budget additionnel de 23,5 M\$, obtenu au cours de l'année 2018, afin de couvrir les coûts supplémentaires de chargement et de transport de la neige, en raison de précipitations plus élevées que la normale saisonnière.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de concertation des arrondissements présente un déficit opérationnel de 21,2 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 1,3 M\$, principalement attribuable à des économies liées aux postes vacants;

Services techniques et autres

- écart défavorable de 19,8 M\$, causé principalement par les contrats d'enlèvement, de transport et d'élimination de la neige, à la suite de précipitations de 230 cm, tandis que le budget est basé sur des précipitations moyennes de 190 cm;

Location, entretien et réparation

- écart favorable de 1,1 M\$ s'expliquant principalement par des dépenses d'entretien moins élevées que prévu liées aux chutes à neige mécanisées, dues au non-chargement de la neige pour les mois de novembre et décembre;

Autres objets de dépenses

- écart défavorable de 4,0 M\$, lié à la non-atteinte de l'objectif de rationalisation des dépenses.

2018

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

Analyse des charges par
secteurs d'activités

Arrondissements



ARRONDISSEMENTS

Les arrondissements ont généré un surplus de 73,7 M\$ sur un budget total de dépenses de fonctionnement de 880,9 M\$.

Tableau 50 – Sommaire des arrondissements

(en milliers de dollars)

| Arrondissements | Réel 2018 | | | | Réel 2017 |
|--|------------------|----------------------|-----------------|-------------------------|-----------------|
| | Revenus | Charges ¹ | Affectations | Ajustements corporatifs | Excédent |
| Ahuntsic-Cartierville | 57 034,5 | 55 940,1 | 1 395,7 | 1 884,6 | 4 374,7 |
| Anjou | 25 227,0 | 25 823,7 | 1 534,2 | 794,0 | 1 731,5 |
| Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce | 65 420,0 | 65 522,7 | 623,2 | 3 738,0 | 4 258,5 |
| Lachine | 28 779,8 | 28 918,7 | 924,6 | 581,6 | 1 367,3 |
| LaSalle | 36 849,1 | 36 226,2 | 857,1 | 1 960,8 | 3 440,8 |
| L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève | 10 298,6 | 10 574,8 | 17,5 | (222,4) | (481,1) |
| Mercier–Hochelaga-Maisonneuve | 63 466,7 | 62 123,4 | 2 167,8 | 372,2 | 3 883,3 |
| Montréal-Nord | 40 176,5 | 38 913,3 | 139,9 | 152,8 | 1 555,9 |
| Outremont | 13 431,8 | 15 176,1 | 1 872,9 | 512,9 | 641,5 |
| Pierrefonds-Roxboro | 29 523,9 | 32 943,9 | 3 133,2 | 543,2 | 256,4 |
| Plateau-Mont-Royal | 57 091,7 | 55 496,4 | 1 191,6 | 808,4 | 3 595,3 |
| Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles | 57 785,3 | 54 923,8 | 740,8 | 2 255,2 | 5 857,5 |
| Rosemont–La Petite-Patrie | 62 683,4 | 60 740,9 | 1 668,1 | 3 198,1 | 6 808,7 |
| Saint-Laurent | 69 908,0 | 66 191,0 | (416,5) | 775,0 | 4 075,5 |
| Saint-Léonard | 34 483,7 | 34 846,9 | 616,8 | 203,7 | 457,3 |
| Sud-Ouest | 52 719,8 | 54 538,8 | 3 914,4 | 3 411,0 | 5 506,4 |
| Verdun | 33 846,2 | 36 292,3 | 2 427,2 | 1 574,7 | 1 555,8 |
| Ville-Marie | 86 713,9 | 91 785,8 | 10 886,3 | 16 569,8 | 22 384,2 |
| Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension | 58 926,8 | 60 790,1 | 1 579,6 | 2 698,0 | 2 414,3 |
| Total – Arrondissements | 884 366,7 | 887 768,9 | 35 274,4 | 41 811,6 | 73 683,8 |
| | | | | | 52 327,4 |

1. Inclut le remboursement de la dette à long terme.

Le budget des arrondissements comprend des activités déléguées par le conseil municipal et des activités de compétence locale, notamment l'adoption de tous les règlements relatifs à leur territoire respectif et concernant l'urbanisme, la voirie locale, le développement économique local, communautaire, culturel et social, les parcs locaux ainsi que les activités et équipements sportifs et culturels à vocation locale. Le conseil municipal adopte le budget des arrondissements et leurs surplus de gestion découlant des activités sous leur responsabilité.

Le surplus des arrondissements s'élève à 73,7 M\$, incluant des ajustements corporatifs totalisant 41,8 M\$. Ces derniers concernent principalement les surplus de revenus de permis de construction et de modification, pour 35,5 M\$, le remboursement des dépenses relatives au programme « Canopée », pour 3,0 M\$, une portion des gains de vente de terrains, pour 2,0 M\$, les ajustements au budget des matières résiduelles, pour 1,9 M\$, un remboursement pour le chargement de neige additionnel, pour 1,4 M\$, et des ajustements touchant la CNESST, pour (1,6 M\$).

AHUNTSIC-CARTIERVILLE**Tableau 51 – Ahuntsic-Cartierville**

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Revenus | | | | | | |
| Taxes ¹ | 6 818,7 | 6 935,1 | 7 120,9 | 7 108,2 | 12,7 | 7 108,2 |
| Transferts centraux | 42 951,3 | 45 224,7 | 47 703,6 | 46 272,9 | 1 430,7 | 47 927,5 |
| Services rendus et autres revenus | 2 070,6 | 2 540,8 | 2 200,0 | 1 946,3 | 253,7 | 2 176,5 |
| Transferts | 6,9 | 32,2 | 10,0 | - | 10,0 | - |
| Total – Revenus | 51 847,5 | 54 732,8 | 57 034,5 | 55 327,4 | 1 707,1 | 57 212,2 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Administration générale | 7 817,1 | 7 492,9 | 7 795,7 | 8 805,7 | 1 010,0 | 9 901,5 |
| Sécurité publique | 314,3 | 346,9 | 379,7 | 347,4 | (32,3) | 386,4 |
| Transport | 10 809,2 | 13 102,3 | 13 468,3 | 12 919,2 | (549,1) | 13 161,5 |
| Hygiène du milieu | 8 118,5 | 7 897,9 | 7 885,0 | 7 805,2 | (79,8) | 7 840,6 |
| Santé et bien-être | 229,6 | 305,0 | 321,8 | 257,6 | (64,2) | 305,1 |
| Aménagement, urbanisme et développement | 3 273,4 | 3 151,0 | 3 329,7 | 3 009,4 | (320,3) | 3 303,2 |
| Loisirs et culture | 20 784,8 | 21 975,1 | 22 759,9 | 22 182,9 | (577,0) | 23 485,5 |
| Total – Charges de fonctionnement | 51 346,9 | 54 271,1 | 55 940,1 | 55 327,4 | (612,7) | 58 383,8 |
| Affectations | 522,1 | 805,6 | 1 395,7 | - | 1 395,7 | 1 171,6 |
| Excédent (déficit) de gestion selon le budget original | 1 022,7 | 1 267,3 | 2 490,1 | - | 2 490,1 | - |
| Ajustements | 2 894,1 | 1 588,6 | 1 884,6 | | | |
| Excédent (déficit) de gestion | 3 916,8 | 2 855,9 | 4 374,7 | - | 4 374,7 | - |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- réduction de la limite de vitesse à 30 km/h dans les rues locales;
- mise en place de nouvelles mesures d'apaisement de la circulation sur 42 tronçons de rues;
- lancement d'un programme de ruelles vertes et communautaires;
- implantation de la collecte des résidus alimentaires dans le district de Bordeaux-Cartierville;
- mise en place d'un programme de subvention de couches lavables;
- relocalisation de la Maison des jeunes d'Ahuntsic;
- réalisation d'une murale sur la place Iona-Monahan;

- piétonnisation permanente de l’avenue Park Stanley;
- tenue de deux séances itinérantes du conseil d’arrondissement ainsi que de consultations publiques sur l’aménagement des parcs Ahuntsic et Nicolas-Viel.

Principales variations

Budget modifié

La variation entre le budget original et le budget modifié est de 3,1 M\$. Elle provient essentiellement des éléments suivants :

- affectation de surplus de 1,3 M\$ pour la réalisation de plusieurs projets du Plan stratégique 2018-2021 (Plan de lutte à l’agrile du frêne, Plan de déplacement, ajout d’effectifs à la Division des études techniques, réduction de la limite de vitesse dans les rues locales, etc.);
- transfert budgétaire de 1,6 M\$ de la Ville-centre pour la réalisation de travaux d’entretien et de mises aux normes dans les cours de services.

Revenus

Transferts centraux

- Variation provenant essentiellement d’un transfert budgétaire de la Ville-centre pour la réalisation de travaux d’entretien et de mises aux normes dans les cours de services.

Services rendus et autres revenus

- Écart favorable provenant des revenus encaissés au fonds de stationnement et de la réserve pour fins de parcs.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Écart favorable de 0,6 M\$ provenant de transferts budgétaires à différentes activités.
- Économies budgétaires de 0,4 M\$ (rémunérations, services professionnels et techniques, biens non durables, etc.).

Transport

- Écart défavorable de 0,3 M\$ provenant des activités réalisées dans le cadre des opérations de déneigement.

- Dépenses supplémentaires de 0,2 M\$ destinées à l'embauche de ressources additionnelles pour améliorer la planification des travaux routiers.

Aménagement, urbanisme, et développement

- Dépenses supplémentaires de 0,2 M\$ pour la réalisation d'un plan local de déplacement et la réduction de la limite de vitesse à 30 km/h.
- Octroi de contributions financières de 0,1 M\$ pour le développement économique (Plan d'affaires SDC-District central et ajout d'une chambre froide au marché Ahuntsic-Cartierville).

Loisirs et culture

- Écart défavorable de 0,6 M\$ provenant principalement de dépenses supplémentaires effectuées dans le cadre du renforcement de la canopée et du programme de remplacement des frênes.

ANJOU

Tableau 52 – Anjou
(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Revenus | | | | | | |
| Taxes ¹ | 6 345,4 | 5 246,1 | 5 930,3 | 5 937,4 | (7,1) | 5 937,4 |
| Transferts centraux | 17 741,6 | 17 525,2 | 17 926,9 | 17 908,1 | 18,8 | 17 970,8 |
| Services rendus et autres revenus | 1 575,2 | 1 255,8 | 1 336,3 | 1 332,1 | 4,2 | 1 332,1 |
| Transferts | (76,7) | (74,4) | 33,5 | 50,5 | (17,0) | 50,5 |
| Total – Revenus | 25 585,5 | 23 952,7 | 25 227,0 | 25 228,1 | (1,1) | 25 290,8 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Administration générale | 4 229,2 | 3 964,6 | 3 781,3 | 4 453,5 | 672,2 | 4 340,7 |
| Sécurité publique | 160,7 | 174,6 | 163,9 | 173,8 | 9,9 | 168,3 |
| Transport | 5 197,7 | 6 650,9 | 7 102,7 | 6 913,7 | (189,0) | 6 798,0 |
| Hygiène du milieu | 1 795,7 | 1 809,1 | 1 867,9 | 1 956,8 | 88,9 | 2 028,5 |
| Aménagement, urbanisme et développement | 1 193,6 | 1 527,4 | 1 529,5 | 1 584,7 | 55,2 | 1 593,1 |
| Loisirs et culture | 11 140,8 | 11 449,9 | 11 195,4 | 11 452,5 | 257,1 | 11 669,1 |
| Frais de financement | 79,2 | 72,6 | 65,7 | 65,8 | 0,1 | 65,8 |
| Total – Charges de fonctionnement | 23 796,9 | 25 649,1 | 25 706,4 | 26 600,8 | 894,4 | 26 663,5 |
| Financement | (103,8) | (110,3) | (117,3) | (117,3) | - | (117,3) |
| Affectations | 606,0 | 1 952,0 | 1 534,2 | 1 490,0 | 44,2 | 1 490,0 |
| Excédent (déficit) de gestion selon le budget original | 2 290,8 | 145,3 | 937,5 | - | 937,5 | - |
| Ajustements | (204,6) | 423,8 | 794,0 | | | |
| Excédent (déficit) de gestion | 2 086,2 | 569,1 | 1 731,5 | - | 1 731,5 | - |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- acquisition d'un terrain pour la future maison de la culture;
- finalisation du concept de revitalisation de l'avenue de Chaumont;
- amorce du Plan maître de plantation, incluant le traitement des frênes;
- aménagement, au parc Roger-Rousseau, d'un nouveau jardin communautaire au parc Roger-Rousseau comportant 59 jardinets, ce qui augmente le nombre de jardinets à 540 dans l'arrondissement;
- mise en place d'un service de bibliothèque mobile pour les personnes âgées ayant des limitations fonctionnelles.

Principales variations

Budget modifié

Budget de dépenses de fonctionnement additionnel à la suite à d'un virement d'un service central pour la Politique de l'enfant.

Revenus

Aucun écart important.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Somme de 0,4 M\$ allouée pour imprévus non requise.
- Économies de 0,1 M\$, reliées à des postes vacants.
- Divers surplus totalisant 0,1 M\$, reliés aux dépenses en télécommunications.

Transport

- Surcroît de dépenses de 0,2 M\$ à la suite de la hausse du coût du sel.
- Dépenses additionnelles de rémunération de 0,1 M\$, reliées aux activités de déneigement.
- Économies de 0,1 M\$ réalisées en raison de réparations ponctuelles sur la chaussée et les trottoirs moins nombreuses que prévu.

Loisirs et culture

- Économies de 0,2 M\$ réalisées à la suite d'affectations d'employés à d'autres activités, notamment le déneigement.

CÔTE-DES-NEIGES—NOTRE-DAME-DE-GRÂCE**Tableau 53 – Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce**

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Revenus | | | | | | |
| Taxes ¹ | 8 731,7 | 8 866,5 | 8 871,4 | 9 056,7 | (185,3) | 9 056,7 |
| Transferts centraux | 49 225,0 | 51 399,1 | 52 617,1 | 52 176,7 | 440,4 | 52 741,8 |
| Services rendus et autres revenus | 4 059,0 | 3 985,5 | 3 918,9 | 3 036,9 | 882,0 | 3 130,8 |
| Transferts | 6,1 | 15,1 | 12,6 | - | 12,6 | - |
| Total – Revenus | 62 021,8 | 64 266,2 | 65 420,0 | 64 270,3 | 1 149,7 | 64 929,3 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Administration générale | 7 822,6 | 7 929,5 | 7 569,3 | 8 602,1 | 1 032,8 | 7 905,2 |
| Sécurité publique | 563,3 | 605,7 | 619,6 | 622,2 | 2,6 | 624,1 |
| Transport | 11 028,9 | 13 230,1 | 12 606,1 | 13 521,3 | 915,2 | 13 564,5 |
| Hygiène du milieu | 10 317,1 | 9 951,0 | 10 683,7 | 9 935,3 | (748,4) | 10 476,8 |
| Santé et bien-être | 1 411,3 | 1 357,0 | 1 483,2 | 1 367,1 | (116,1) | 1 531,9 |
| Aménagement, urbanisme et développement | 3 946,9 | 4 172,3 | 4 203,7 | 4 286,7 | 83,0 | 4 417,6 |
| Loisirs et culture | 25 026,5 | 27 168,2 | 28 357,1 | 26 335,6 | (2 021,5) | 26 907,7 |
| Total – Charges de fonctionnement | 60 116,6 | 64 413,8 | 65 522,7 | 64 670,3 | (852,4) | 65 427,8 |
| Affectations | 1 145,8 | 2 232,6 | 623,2 | 400,0 | 223,2 | 498,5 |
| Excédent (déficit) de gestion selon le budget original | 3 051,0 | 2 085,0 | 520,5 | - | 520,5 | - |
| Ajustements | 2 033,6 | 932,1 | 3 738,0 | | | |
| Excédent (déficit) de gestion | 5 084,6 | 3 017,1 | 4 258,5 | - | 4 258,5 | - |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- création d'un fonds d'urgence destiné à la réalisation de travaux dans les logements insalubres;
- renouvellement du bail de la mairie d'arrondissement (5160, boulevard Décarie) et travaux de réhabilitation de la cour Darlington;
- conclusion d'un contrat de services pour la tenue de la Table ronde sur la réduction de la pauvreté;
- financement d'un programme local de subvention pour des produits d'hygiène durables;
- financement d'un projet de verdissement du corridor écologique et vivrier Darlington, reliant le mont Royal à la voie ferrée;
- financement de quatre patrouilleurs à vélo.

Principales variations

Budget modifié

- Transfert de 0,5 M\$ de la Direction des réseaux d'eau pour assurer les travaux d'entretien sur les réseaux locaux.
- Affectation de surplus de 0,2 M\$ au budget de fonctionnement pour la réalisation de divers projets, par exemple, des travaux supplémentaires d'essoulement.

Revenus

Taxes

- Ajustement de (0,2 M\$) de revenus liés, notamment, à un changement de classification fiscale de l'Hôpital Shriners pour enfants.

Transferts centraux

- Transfert de 0,5 M\$ de la Direction des réseaux d'eau pour assurer les travaux d'entretien sur les réseaux locaux.
- Ajustement de (0,1 M\$) pour la plantation d'arbres dans le cadre du programme « Canopée ».

Services rendus et autres revenus

- Revenus supplémentaires de 0,3 M\$ pour des travaux effectués par l'Arrondissement à la charge des citoyens, par exemple l'aménagement d'entrées charretières et l'abattage d'arbres.
- Excédent de 0,2 M\$ attribuable principalement à des permis d'occupation temporaire du domaine public.
- Revenus supplémentaires de 0,4 M\$ en amendes et pénalités de remorquage, notamment lors des opérations de déneigement, ainsi que pour la délivrance de divers permis.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Écart de 1,0 M\$ dans les postes de services techniques et de rémunération, dont 0,7 M\$ ont été transférés pour réaliser divers projets, notamment la réhabilitation de la cour de services Darlington et le réaménagement du bureau d'arrondissement.

Transport

- Écart de 0,6 M\$ dans les honoraires professionnels et les services techniques, découlant de budgets pour les activités de voirie et de nettoyage de graffitis qui ont servi en partie à l'achat de sel et d'abrasifs ainsi qu'au financement des activités de propreté dans les parcs (Montréal.net).
- Économie de 0,4 M\$ sur les coûts d'électricité ainsi que l'achat d'agrégats et de matériaux de construction; le remplacement des ampoules halogènes par des lumières DEL pour l'éclairage de rue et l'augmentation des investissements sur le réseau routier ont généré des économies de services publics et de coûts d'entretien.
- Déficit de 0,2 M\$ dans la rémunération liée à la voirie.

Hygiène du milieu

- Écart défavorable de 0,7 M\$ dans la rémunération liée aux activités d'entretien du réseau de distribution de l'eau potable et de collecte des déchets domestiques.

Loisirs et culture

- Déficit de 1,3 M\$ dans la rémunération globale des bibliothèques et des maisons de la culture, générée en partie par les activités liées à l'exploitation de deux nouveaux « Fab Lab », aux activités numériques, au projet d'animation hors les murs ainsi qu'à l'ouverture des bibliothèques durant les jours fériés.
- Dépassement de 0,4 M\$ dans la rémunération globale pour les activités de sports et de loisirs, lié entre autres à l'ouverture des piscines et des pataugeoires extérieures pendant 12 jours supplémentaires à l'été 2018, à la prolongation à l'ouverture de la patinoire Bleu Blanc Bouge, à l'hiver 2018, et à l'ouverture hâtive de l'aréna Doug-Harvey.
- Dépense de 0,2 M\$ dans les achats de biens non capitalisés financés par le surplus et d'autres familles de dépenses, notamment pour le remplacement de mobilier au centre communautaire de Côte-des-Neiges.
- Contributions financières supplémentaires de 0,1 M\$ à divers organismes, provenant du surplus de gestion.

LACHINE**Tableau 54 – Lachine**

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Revenus | | | | | | |
| Taxes ¹ | 4 227,5 | 4 275,8 | 4 325,3 | 4 313,2 | 12,1 | 4 313,2 |
| Transferts centraux | 21 110,0 | 21 250,8 | 20 890,6 | 21 104,7 | (214,1) | 21 178,0 |
| Services rendus et autres revenus | 3 420,6 | 3 404,1 | 3 506,9 | 3 587,3 | (80,4) | 3 587,3 |
| Transferts | 37,5 | 116,0 | 57,0 | 71,5 | (14,5) | 71,5 |
| Total – Revenus | 28 795,6 | 29 046,7 | 28 779,8 | 29 076,7 | (296,9) | 29 150,0 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Administration générale | 4 538,4 | 3 697,0 | 3 709,3 | 3 997,5 | 288,2 | 3 942,4 |
| Sécurité publique | 49,7 | 47,4 | 51,4 | 65,0 | 13,6 | 65,0 |
| Transport | 3 944,7 | 5 354,4 | 4 358,3 | 5 192,6 | 834,3 | 5 085,7 |
| Hygiène du milieu | 3 102,2 | 3 442,0 | 3 671,4 | 3 454,1 | (217,3) | 3 556,2 |
| Santé et bien-être | 1 013,4 | 1 288,8 | 1 104,5 | 1 120,0 | 15,5 | 1 075,6 |
| Aménagement, urbanisme et développement | 1 771,9 | 1 903,7 | 1 958,7 | 1 884,3 | (74,4) | 2 136,6 |
| Loisirs et culture | 13 720,3 | 13 660,8 | 14 065,1 | 13 746,9 | (318,2) | 13 925,8 |
| Total – Charges de fonctionnement | 28 140,6 | 29 394,1 | 28 918,7 | 29 460,4 | 541,7 | 29 787,3 |
| Affectations | 520,2 | 251,6 | 924,6 | 383,7 | 540,9 | 637,3 |
| Excédent (déficit) de gestion selon le budget original | 1 175,2 | (95,8) | 785,7 | - | 785,7 | - |
| Ajustements | 116,2 | 217,7 | 581,6 | | | |
| Excédent (déficit) de gestion | 1 291,4 | 121,9 | 1 367,3 | - | 1 367,3 | - |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- mise en œuvre du projet *Jenkins* dans le secteur de Lachine Est et délivrance du premier permis pour plus de 75 unités d'habitation;
- lancement du processus de transformation de la maison mère des Sœurs de Sainte-Anne;
- mise en place d'un programme de soutien aux initiatives citoyennes;
- réalisation d'une étude spécifique pour le complexe sportif et communautaire;
- revitalisation de la rue Notre-Dame (éclairage, animation des murales).

Principales variations

Budget modifié

Affectation des surplus de 0,3 M\$ à divers dossiers, notamment la revitalisation de la rue Notre-Dame et le complexe communautaire et sportif.

Revenus

Transferts centraux

- Variation de (0,2 M\$) principalement attribuable à la plantation d'arbres dans le cadre du programme « Canopée ».

Charges de fonctionnement

Transport

- Écart favorable de 0,8 M\$, provenant principalement des opérations et activités suivantes :
 - diminution des heures supplémentaires par la mise en place d'une équipe de nuit;
 - diminution des dépenses en vêtements à la suite de l'installation, à la Direction des travaux publics, d'une machine distributrice optimisant le suivi des inventaires, de la consommation et de la distribution;
 - économies sur la masse salariale à la suite d'une restructuration effectuée au courant de l'année.

LA SALLE

Tableau 55 – LaSalle
(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Revenus | | | | | | |
| Taxes ¹ | 8 011,3 | 6 055,2 | 4 424,0 | 4 344,8 | 79,2 | 4 344,8 |
| Transferts centraux | 28 246,2 | 29 564,9 | 30 895,4 | 30 972,9 | (77,5) | 31 148,4 |
| Services rendus et autres revenus | 1 335,3 | 1 687,9 | 1 486,2 | 1 312,5 | 173,7 | 1 312,5 |
| Transferts | (135,6) | (141,7) | 43,5 | 31,1 | 12,4 | 31,1 |
| Total – Revenus | 37 457,2 | 37 166,3 | 36 849,1 | 36 661,3 | 187,8 | 36 836,8 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Administration générale | 5 802,2 | 5 961,6 | 5 885,6 | 6 977,8 | 1 092,2 | 6 352,2 |
| Sécurité publique | 418,7 | 463,1 | 461,6 | 501,5 | 39,9 | 502,5 |
| Transport | 8 717,8 | 10 123,3 | 9 472,1 | 10 186,0 | 713,9 | 10 226,7 |
| Hygiène du milieu | 3 312,5 | 3 270,3 | 3 677,4 | 3 398,2 | (279,2) | 3 652,8 |
| Aménagement, urbanisme et développement | 1 352,5 | 1 530,1 | 1 599,9 | 1 508,2 | (91,7) | 1 636,8 |
| Loisirs et culture | 15 039,3 | 14 796,8 | 15 129,6 | 15 089,6 | (40,0) | 15 069,8 |
| Total – Charges de fonctionnement | 34 643,0 | 36 145,2 | 36 226,2 | 37 661,3 | 1 435,1 | 37 440,8 |
| Affectations | (21,7) | (46,7) | 857,1 | 1 000,0 | (142,9) | 604,0 |
| Excédent (déficit) de gestion selon le budget original | 2 792,5 | 974,4 | 1 480,0 | - | 1 480,0 | - |
| Ajustements | 1 097,3 | 1 175,0 | 1 960,8 | | | |
| Excédent (déficit) de gestion | 3 889,8 | 2 149,4 | 3 440,8 | - | 3 440,8 | - |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- adoption du nouveau Plan stratégique de l'Arrondissement 2018-2024;
- webdiffusion des séances du conseil;
- dévoilement du lauréat du concours d'architectures et du concept de la nouvelle bibliothèque L'Octogone;
- attribution du nom de l'ancien maire Lionel Boyer à une promenade;
- sécurisation des traverses piétonnes aux abords de trois écoles primaires;
- aménagement de nouveaux jeux d'eau au parc Lawrence;
- réaménagement de la passerelle de la baie de Quenneville, au parc Marie-Claire-Kirkland-Casgrain;

- réfection d'une cinquantaine de tronçons et de rues;
- lancement du programme d'élagage cyclique en septembre, qui s'étendra sur deux ans;
- signature d'un pacte d'amitié et de coopération entre LaSalle et Taishan, en Chine.

Principales variations

Budget modifié

Variation de (0,2 M\$) provenant de crédits additionnels de 0,2 M\$ pour des projets spéciaux, d'une affectation du budget de fonctionnement de (0,5 M\$) au financement de projets d'immobilisations ainsi que d'une affectation des surplus cumulés de l'Arrondissement de 0,1 M\$.

Revenus

Taxes

- Surplus de 0,1 M\$ résultant de nouveaux projets immobiliers et des variations des évaluations foncières.

Transferts centraux

- Budgets additionnels de 0,2 M\$ reçus pour l'agent de liaison de L'Octogone, pour les réseaux de distribution d'eau et d'égouts ainsi que pour la Politique de l'enfant.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Écart favorable de 1,1 M\$ provenant principalement de transferts budgétaires à d'autres activités budgétaires et d'économies sur des sommes allouées pour imprévus non requis.

Transport

- Économie de 0,5 M\$ sur la rémunération des employés budgétisés à la voirie et qui ont été affectés à l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts, ainsi qu'à l'entretien et à la réparation des infrastructures et de la chaussée.
- Surplus de 0,2 M\$, attribuable au déblaiement et au chargement de la neige, à la suite de conditions météorologiques plus clémentes à la fin de l'année.

Hygiène du milieu

- Écart défavorable de 0,3 M\$, attribuable à la rémunération des employés budgétisés à la voirie plutôt qu'à l'entretien des réseaux d'aqueducs et d'égouts.

L'ÎLE-BIZARD-SAINTE-GENEVIÈVE**Tableau 56 – L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève**

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Revenus | | | | | | |
| Taxes ¹ | 1 271,5 | 1 336,4 | 1 359,5 | 1 361,7 | (2,2) | 1 361,7 |
| Transferts centraux | 8 460,4 | 8 236,0 | 8 456,6 | 8 067,4 | 389,2 | 8 456,6 |
| Services rendus et autres revenus | 375,5 | 486,6 | 476,5 | 373,3 | 103,2 | 373,3 |
| Transferts | (44,7) | (43,2) | 6,0 | 5,5 | 0,5 | 5,5 |
| Total – Revenus | 10 062,7 | 10 015,8 | 10 298,6 | 9 807,9 | 490,7 | 10 197,1 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Administration générale | 1 764,4 | 2 004,3 | 2 039,9 | 2 265,6 | 225,7 | 2 277,3 |
| Sécurité publique | 89,2 | 72,8 | 54,4 | 83,4 | 29,0 | 83,4 |
| Transport | 2 758,2 | 2 716,7 | 2 956,6 | 3 080,2 | 123,6 | 3 096,9 |
| Hygiène du milieu | 646,7 | 558,2 | 779,0 | 408,5 | (370,5) | 807,3 |
| Santé et bien-être | 9,0 | 9,6 | 9,2 | 19,7 | 10,5 | 0,1 |
| Aménagement, urbanisme et développement | 579,0 | 604,1 | 622,2 | 744,3 | 122,1 | 746,5 |
| Loisirs et culture | 3 792,1 | 4 148,2 | 4 113,5 | 3 206,2 | (907,3) | 3 203,1 |
| Frais de financement | - | (0,2) | - | - | - | - |
| Total – Charges de fonctionnement | 9 638,6 | 10 113,7 | 10 574,8 | 9 807,9 | (766,9) | 10 214,6 |
| Affectations | 38,3 | 96,0 | 17,5 | - | 17,5 | 17,5 |
| Excédent (déficit) de gestion selon le budget original | 462,4 | (1,9) | (258,7) | - | (258,7) | - |
| Ajustements | (90,0) | (495,6) | (222,4) | | | |
| Excédent (déficit) de gestion | 372,4 | (497,5) | (481,1) | - | (481,1) | - |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- tenue d'une grande assemblée publique de consultation portant sur les recommandations de la direction et du comité citoyen « post mortem inondations printanières 2017 »;
- conception et distribution d'un guide pratique du citoyen en cas d'inondations;
- révision réglementaire pour prévenir les risques d'inondations;
- acquisition d'une embarcation et installation de règles de mesure du niveau d'eau à divers endroits stratégiques du territoire;
- actualisation du registre des fournisseurs de l'Arrondissement et planification d'achats de matériaux (sacs de sable, pompes, équipements vestimentaires);
- mandat pour l'élaboration d'un plan d'urgence pour le pont de L'Île-Bizard;

- achèvement des travaux et inauguration officielle de la salle multifonctionnelle Madeleine-Lahaye;
- tenue de nouvelles rencontres pour la poursuite du projet *Paysage humanisé*;
- poursuite du projet d'implantation d'un nouveau parc à Sainte-Geneviève (incluant trois bâtiments) et planification de l'aménagement de deux parcs à L'Île-Bizard;
- renouvellement de la convention Contribution – culture, sports, loisirs avec le Centre des arts de la scène Pauline-Julien pour promouvoir les arts et la culture au sein de l'arrondissement.

Principales variations

Budget modifié

Attribution de ressources additionnelles de 0,4 M\$ par la Ville-centre pour la réalisation de travaux sur les réseaux d'aqueduc et d'égouts.

Revenus

Transferts centraux

- Variation de 0,4 M\$ découlant de l'attribution de ressources additionnelles pour la réalisation de travaux sur les réseaux d'aqueduc et d'égouts.

Services rendus et autres

- Revenus excédentaires de 0,1 M\$ provenant notamment de la location d'espaces publics ainsi que d'amendes et de pénalités.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Écart favorable de 0,2 M\$ en rémunération pour des postes vacants non pourvus.

Transport

- Répartition inégale des dépenses réelles et budgétées entre les activités de voirie et celles concernant les bâtiments, ce qui a généré un écart favorable de 0,1 M\$.

Hygiène du milieu

- Dépenses supplémentaires financées par un budget additionnel de 0,4 M\$ provenant du Service de l'eau.

Aménagement, urbanisme et développement

- Économie de 0,1 M\$ sur les dépenses de rémunération.

Loisirs et culture

- Économie anticipée sur les postes vacants non réalisée, pour 0,8 M\$.

MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE**Tableau 57 – Mercier-Hochelaga-Maisonneuve**

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Revenus | | | | | | |
| Taxes ¹ | 8 883,5 | 9 144,9 | 9 441,4 | 9 308,7 | 132,7 | 9 308,7 |
| Transferts centraux | 45 431,8 | 48 485,3 | 50 515,1 | 49 500,8 | 1 014,3 | 50 617,8 |
| Services rendus et autres revenus | 2 085,1 | 3 373,6 | 3 510,2 | 2 265,7 | 1 244,5 | 2 466,7 |
| Transferts | 33,0 | 17,3 | - | - | - | - |
| Total – Revenus | 56 433,4 | 61 021,1 | 63 466,7 | 61 075,2 | 2 391,5 | 62 393,2 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Administration générale | 6 947,0 | 7 583,7 | 6 974,7 | 7 334,6 | 359,9 | 7 419,3 |
| Sécurité publique | 454,8 | 523,8 | 525,3 | 525,1 | (0,2) | 538,9 |
| Transport | 12 372,3 | 15 913,0 | 16 056,9 | 15 709,2 | (347,7) | 16 780,1 |
| Hygiène du milieu | 7 920,6 | 8 197,1 | 8 020,4 | 7 378,6 | (641,8) | 8 344,4 |
| Santé et bien-être | 81,5 | 218,0 | 122,5 | 45,3 | (77,2) | 123,8 |
| Aménagement, urbanisme et développement | 3 259,1 | 3 532,1 | 3 673,3 | 3 649,6 | (23,7) | 3 756,8 |
| Loisirs et culture | 26 090,2 | 26 233,7 | 26 750,3 | 26 432,8 | (317,5) | 27 495,1 |
| Total – Charges de fonctionnement | 57 125,5 | 62 201,4 | 62 123,4 | 61 075,2 | (1 048,2) | 64 458,4 |
| Affectations | 2 042,0 | 2 623,1 | 2 167,8 | - | 2 167,8 | 2 065,2 |
| Excédent (déficit) de gestion selon le budget original | 1 349,9 | 1 442,8 | 3 511,1 | - | 3 511,1 | - |
| Ajustements | 1 022,8 | 1 968,5 | 372,2 | | | |
| Excédent (déficit) de gestion | 2 372,7 | 3 411,3 | 3 883,3 | - | 3 883,3 | - |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- fin des réfections majeures à la piscine Pierre-Lorange et de l'aréna Saint-Donat et réouverture de ces installations;
- fin des travaux de réaménagement des bureaux administratifs de l'Arrondissement, permettant un regroupement des activités;
- adoption d'un plan local de déplacement;
- réduction importante du délai de réponse aux citoyens, ayant passé de 37 à 13 jours (pour les 9 activités pilotes qui sont suivies par le Service de la performance organisationnelle);
- allongement des heures d'ouverture des chalets de parc (le double par rapport à l'année précédente);

- plantation de 588 arbres sur le domaine public;
- mise en place d'un plan d'action de propreté et réalisation de la campagne de propreté 2018 « Dans MHM, ça torche! ».

Principales variations

Budget modifié

- Affectation au fonctionnement de 2,1 M\$, soit 1,4 M\$ pour augmenter l'offre de services prévue au budget, 0,3 M\$ pour contribuer à l'offre de services de partenaires et 0,4 M\$ pour aménager des installations et renouveler divers équipements.
- Attribution d'un budget additionnel de 1,1 M\$ par la Ville-centre, soit 0,9 M\$ pour la réalisation de travaux sur les réseaux d'aqueduc et d'égouts et 0,2 M\$ pour divers projets (notamment harmonisation des localisations dans les bibliothèques, programme Quartiers intégrés et concours de design).
- Budget additionnel de 0,2 M\$ provenant de l'affectation de revenus reportés pour fins de parcs.

Revenus

Transferts centraux

- Budget additionnel principalement pour des travaux sur les réseaux d'aqueduc et d'égouts.

Services rendus et autres

- Revenus excédentaires reliés à l'utilisation des revenus reportés pour fins de parcs pour le remplacement d'installations dans les parcs, de même qu'à l'encaissement d'un dépôt de garantie d'un entrepreneur ayant fait faillite et à des travaux effectués par la Ville.

Charges de fonctionnement

Transport

- Dépassement de 1,1 M\$ résultant principalement d'efforts additionnels en propreté, de l'ajout d'équipes pour la réalisation de travaux (chaussées et trottoirs) et du projet de réfection routière (d'une valeur de plus de 27,0 M\$).
- Économies de 0,5 M\$ sur les opérations d'enlèvement de la neige.

Hygiène du milieu

- Dépassement de 0,9 M\$ pour les activités d'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts, notamment pour la réalisation de travaux de branchement au réseau d'égout et le remplacement d'entrées de service en plomb.
- Économies de 0,3 M\$, principalement reliées à la gestion des matières résiduelles.

Loisirs et culture

- Dépassement de 1,0 M\$ pour les parcs et les terrains de jeux, résultant notamment de la poursuite du programme d'élagage systématique et d'essouchemen. La réserve pour fins de parcs a, quant à elle, été utilisée pour le remplacement d'installations dans les parcs. Le programme de surveillance des installations extérieures a été poursuivi.
- Économies de 0,4 M\$ sur les activités « patinoires et piscines » principalement liées à la fermeture de la piscine Pierre-Lorange et de l'aréna Saint-Donat pour des rénovations majeures.

MONTRÉAL-NORD**Tableau 58 – Montréal-Nord**

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Revenus | | | | | | |
| Taxes ¹ | 8 161,1 | 8 254,6 | 8 353,4 | 8 367,8 | (14,4) | 8 367,8 |
| Transferts centraux | 30 272,3 | 30 413,9 | 31 094,2 | 30 495,5 | 598,7 | 31 096,5 |
| Services rendus et autres revenus | 986,8 | 883,0 | 728,9 | 819,4 | (90,5) | 819,4 |
| Transferts | (200,2) | (181,1) | - | - | - | - |
| Total – Revenus | 39 220,0 | 39 370,4 | 40 176,5 | 39 682,7 | 493,8 | 40 283,7 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Administration générale | 6 144,5 | 6 209,8 | 5 976,1 | 6 496,0 | 519,9 | 6 263,6 |
| Sécurité publique | 229,4 | 226,8 | 202,1 | 266,0 | 63,9 | 246,4 |
| Transport | 6 205,7 | 6 697,9 | 6 759,9 | 6 731,6 | (28,3) | 6 832,3 |
| Hygiène du milieu | 3 770,3 | 4 512,0 | 4 502,7 | 4 342,1 | (160,6) | 4 291,4 |
| Santé et bien-être | 714,6 | 1 498,1 | 1 750,5 | 1 536,3 | (214,2) | 1 773,3 |
| Aménagement, urbanisme et développement | 2 430,5 | 3 073,3 | 3 003,1 | 3 037,3 | 34,2 | 3 423,0 |
| Loisirs et culture | 17 158,3 | 15 674,9 | 16 718,9 | 17 218,3 | 499,4 | 17 591,2 |
| Total – Charges de fonctionnement | 36 653,3 | 37 892,8 | 38 913,3 | 39 627,6 | 714,3 | 40 421,2 |
| Affectations | (8,3) | (75,9) | 139,9 | (55,1) | 195,0 | 137,5 |
| Excédent (déficit) de gestion selon le budget original | 2 558,4 | 1 401,7 | 1 403,1 | - | 1 403,1 | - |
| Ajustements | 1 991,7 | 1 299,7 | 152,8 | | | |
| Excédent (déficit) de gestion | 4 550,1 | 2 701,4 | 1 555,9 | - | 1 555,9 | - |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- accroissement des contributions au plan d'action collectif de Montréal-Nord – Priorité jeunesse à même le surplus de l'Arrondissement;
- lancement du plan collectif de développement économique de Montréal-Nord;
- étude des rives de la rivière des Prairies;
- inauguration de quatre nouvelles ruelles vertes et de la place de l'Espoir;
- réouverture de l'aréna Fleury après la mise aux normes de son système de réfrigération;
- fermeture de la piscine de l'école Calixa-Lavallée pour réparations majeures;
- mise en application d'une nouvelle stratégie pour le déneigement;

- début des travaux de planification du secteur nord-est, en collaboration avec les organismes et les citoyens du secteur.

Principales variations

Budget modifié

- Virements de 0,6 M\$ provenant des services centraux pour le programme Quartier intégré, une indemnisation au fonds d'auto-assurance pour dommages causés par le feu dans un chalet de parc ainsi que différents projets de culture et loisirs.
- Utilisation de 0,6 M\$ de surplus de gestion, notamment pour l'octroi de contributions financières à des organismes communautaires.
- Variation de (0,4 M\$) provenant d'un transfert du budget de fonctionnement aux activités d'investissement, principalement pour le remplacement des unités de ventilation de la bibliothèque Henri-Bourassa.

Revenus

Transferts centraux

- Variation favorable de 0,6 M\$, principalement attribuable à des dotations supplémentaires des services centraux.

Services rendus et autres revenus

- Variation défavorable de 0,1 M\$ dans les revenus de location d'installations sportives, due à la fermeture d'un aréna pour sa mise aux normes.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Financement au comptant d'immobilisations, pour 0,4 M\$.
- Non-réalisation de projets de communication pour 0,1 M\$, pour le développement économique, le corridor vert et la Priorité jeunesse.

Hygiène du milieu

- Non-octroi d'un contrat de protection cathodique, pour 0,1 M\$.
- Écart défavorable de 0,2 M\$, relatif au ramassage en régie de rebuts et de sols contaminés.

Santé et bien-être

- Dépenses additionnelles de 0,2 M\$ pour l'octroi de diverses contributions à des organismes en lien avec Priorité jeunesse.

Loisirs et culture

- Excédent de 0,6 M\$ en dépenses de masse salariale pour l'entretien supplémentaire de l'œuvre d'art public *Vélocité des lieux* et des saillies et pour les services dans les bibliothèques.
- Économie de 0,2 M\$ relative à des comblements tardifs ou à des remplacements de postes non effectués.
- Surplus de 0,2 M\$ engendré par un écart important entre les taux réels et budgétés des cotisations de l'employeur pour les cols blancs auxiliaires.
- Économie de 0,7 M\$ à la suite de fermetures temporaires de lieux sportifs et culturels.
- Écart favorable de 0,2 M\$ pour les locations de salles et de terrains pour des activités sportives.

OUTREMONT**Tableau 59 – Outremont**

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Revenus | | | | | | |
| Taxes ¹ | 2 306,1 | 2 343,4 | 2 602,2 | 2 602,2 | - | 2 602,2 |
| Transferts centraux | 9 540,6 | 9 218,9 | 9 079,8 | 9 185,9 | (106,1) | 9 089,3 |
| Services rendus et autres revenus | 1 557,1 | 1 483,9 | 1 746,4 | 1 745,6 | 0,8 | 1 745,6 |
| Transferts | 2,3 | 3,6 | 3,4 | 4,0 | (0,6) | 4,0 |
| Total – Revenus | 13 406,1 | 13 049,8 | 13 431,8 | 13 537,7 | (105,9) | 13 441,1 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Administration générale | 3 205,1 | 3 018,0 | 2 893,9 | 2 972,7 | 78,8 | 3 034,8 |
| Sécurité publique | 672,9 | 517,0 | 551,1 | 637,5 | 86,4 | 613,8 |
| Transport | 2 752,9 | 3 569,1 | 3 964,6 | 3 457,6 | (507,0) | 3 532,2 |
| Hygiène du milieu | 746,1 | 708,1 | 653,6 | 851,8 | 198,2 | 853,5 |
| Aménagement, urbanisme et développement | 1 322,6 | 1 384,9 | 1 326,8 | 1 313,9 | (12,9) | 1 317,9 |
| Loisirs et culture | 5 191,1 | 5 654,4 | 5 786,1 | 5 935,0 | 148,9 | 5 952,3 |
| Total – Charges de fonctionnement | 13 890,7 | 14 851,5 | 15 176,1 | 15 168,5 | (7,6) | 15 304,5 |
| Affectations | 1 731,4 | 1 809,3 | 1 872,9 | 1 630,8 | 242,1 | 1 863,4 |
| Excédent (déficit) de gestion selon le budget original | 1 246,8 | 7,6 | 128,6 | - | 128,6 | - |
| Ajustements | 1 586,0 | (175,6) | 512,9 | | | |
| Excédent (déficit) de gestion | 2 832,8 | (168,0) | 641,5 | - | 641,5 | - |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- déménagement des Travaux publics dans un nouveau bâtiment certifié Leed Or sur le site du campus Outremont (Université de Montréal);
- rénovation complète du bureau Accès Montréal (BAM) de l'Arrondissement;
- réaménagement de locaux au Centre communautaire intergénérationnel (CCI) et à l'aréna;
- réaménagement de l'aire de jeux et début du projet de la mise aux normes de la piscine du parc John-F. Kennedy;
- soutien à la tenue de plusieurs événements sur le territoire de l'arrondissement (Portes ouvertes à la mairie, Guinguette éphémère, la foulée des parcs, la fête d'hiver et la Kermesse Soleil);
- contributions financières à plusieurs organismes et partenaires locaux tels que la Maison des jeunes, Outremont en famille, Casteliers et le Regroupement des éco-quartiers;
- célébration des 20 ans de la bibliothèque Robert-Bourassa.

Principales variations

Budget modifié

- Transfert budgétaire annuel de 0,1 M\$ au Service de la culture de la Ville de Montréal pour la réalisation de la programmation culturelle de proximité du Théâtre Outremont.
- Affectation de 0,2 M\$ au surplus de gestion de l'Arrondissement pour financer diverses opérations.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Économies de 0,4 M\$ dégagées à la Direction des services administratifs à la suite de cumuls de fonctions, de postes non comblés et de l'optimisation de la gestion des dépenses.
- Écart défavorable de 0,3 M\$ découlant de l'enregistrement d'une provision par le Contentieux dans le cadre de dossiers juridiques.

Sécurité publique

- Économies de 0,1 M\$ à la suite de la réduction des dépenses de fonctionnement.

Transport

- Dépassement budgétaire de 0,2 M\$ en salaires cols bleus dans le cadre des opérations de voirie et de déneigement et de 0,1 M\$ en salaires pour des employés en disponibilité.
- Écart défavorable de 0,2 M\$ dans le cadre des opérations d'épandage de sel et d'abrasifs.

Hygiène du milieu

- Variation favorable de 0,1 M\$ pour les activités liées aux matières résiduelles et à la gestion de l'eau.

PIERREFONDS-ROXBORO**Tableau 60 – Pierrefonds-Roxboro**

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original 2018 | Écart 2018 | Budget modifié 2018 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-------------------------|------------------|------------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | | | |
| Revenus | | | | | | |
| Taxes ¹ | 4 992,1 | 5 069,3 | 5 255,0 | 5 264,8 | (9,8) | 5 264,8 |
| Transferts centraux | 22 041,5 | 22 245,5 | 22 830,6 | 22 880,4 | (49,8) | 22 947,5 |
| Services rendus et autres revenus | 1 074,5 | 1 427,3 | 1 430,3 | 1 266,3 | 164,0 | 1 266,3 |
| Transferts | (132,3) | (144,0) | 8,0 | 24,0 | (16,0) | 24,0 |
| Total – Revenus | 27 975,8 | 28 598,1 | 29 523,9 | 29 435,5 | 88,4 | 29 502,6 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Administration générale | 4 428,8 | 4 376,7 | 4 904,3 | 4 776,9 | (127,4) | 5 539,3 |
| Sécurité publique | 338,4 | 393,1 | 170,9 | 391,0 | 220,1 | 187,0 |
| Transport | 7 439,7 | 8 366,9 | 8 877,2 | 6 736,8 | (2 140,4) | 7 933,7 |
| Hygiène du milieu | 3 404,6 | 2 990,4 | 3 087,3 | 3 098,2 | 10,9 | 3 155,5 |
| Santé et bien-être | 315,1 | 292,6 | 288,0 | 339,7 | 51,7 | 287,6 |
| Aménagement, urbanisme et développement | 2 535,8 | 2 409,3 | 2 573,0 | 2 477,5 | (95,5) | 2 697,2 |
| Loisirs et culture | 11 288,0 | 12 052,0 | 13 043,2 | 11 965,4 | (1 077,8) | 12 718,8 |
| Total – Charges de fonctionnement | 29 750,4 | 30 881,0 | 32 943,9 | 29 785,5 | (3 158,4) | 32 519,1 |
| Affectations | 2 510,8 | 2 267,5 | 3 133,2 | 350,0 | 2 783,2 | 3 016,5 |
| Excédent (déficit) de gestion selon le budget original | 736,2 | (15,4) | (286,8) | - | (286,8) | - |
| Ajustements | 661,4 | 1 147,0 | 543,2 | | | |
| Excédent (déficit) de gestion | 1 397,6 | 1 131,6 | 256,4 | - | 256,4 | - |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- poursuite de la lutte contre l'agrile du frêne;
- plantation de 515 arbres dans le cadre du plan canopée et foresterie urbaine;
- intégration du REM à l'arrondissement;
- bonification de l'offre de services aux citoyens (divers projets);
- adoption du Plan local de développement durable 2018-2020;
- lancement du programme d'expérience client;
- aménagement du nouveau BAM.

Principales variations

Budget modifié

- Appropriation de 2,7 M\$ des surplus pour divers projets prioritaires, pour une bonification du service aux citoyens, divers achats, la réalisation d'études et diverses contributions.
- Allocation de budgets additionnels de 0,1 M\$ par les services centraux pour l'harmonisation des pratiques dans les bibliothèques, la programmation de communications pour la nouvelle bibliothèque et le soutien aux activités événementielles Relais rivière.

Revenus

Aucun écart important.

Charges de fonctionnement

Transport

- Utilisation de 1,4 M\$ du surplus pour une bonification de services aux citoyens tels que les opérations de déneigement, l'entretien de la voie publique et le marquage de rues.
- Écart défavorable de 1,0 M\$ pour les opérations de déneigement.
- Écart favorable de 0,4 M\$, dû à une économie sur les activités d'administration et de voirie.

Loisirs et culture

- Dépenses additionnelles de 0,9 M\$, financées par les surplus, pour une bonification de services aux citoyens tels que la coupe de gazon, la lutte contre l'agrile du frêne, l'entretien horticole et les activités culturelles.
- Écart défavorable de 0,6 M\$ pour les activités de parcs et de terrains de jeux, découlant notamment de l'ajout d'activités récréatives et culturelles dans les parcs.
- Surplus de 0,3 M\$ relatif aux activités des patinoires intérieures et extérieures.

PLATEAU-MONT-ROYAL**Tableau 61 – Plateau-Mont-Royal**

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Revenus | | | | | | |
| Taxes ¹ | 8 855,8 | 9 784,0 | 9 812,6 | 9 948,6 | (136,0) | 9 948,6 |
| Transferts centraux | 37 476,1 | 37 666,0 | 39 313,9 | 36 550,6 | 2 763,3 | 38 819,6 |
| Services rendus et autres revenus | 7 205,9 | 7 725,5 | 7 965,2 | 8 040,3 | (75,1) | 8 092,1 |
| Transferts | 35,6 | 27,5 | - | - | - | - |
| Total – Revenus | 53 573,4 | 55 203,0 | 57 091,7 | 54 539,5 | 2 552,2 | 56 860,3 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Administration générale | 7 738,6 | 6 874,8 | 6 013,0 | 6 777,9 | 764,9 | 7 929,2 |
| Sécurité publique | 164,3 | 186,8 | 152,6 | 152,1 | (0,5) | 153,4 |
| Transport | 15 469,8 | 16 453,9 | 17 102,2 | 16 366,3 | (735,9) | 17 390,3 |
| Hygiène du milieu | 7 386,5 | 7 950,6 | 8 258,6 | 7 568,4 | (690,2) | 8 086,3 |
| Santé et bien-être | 205,0 | - | - | - | - | - |
| Aménagement, urbanisme et développement | 3 689,5 | 4 122,6 | 4 059,5 | 4 212,0 | 152,5 | 4 615,0 |
| Loisirs et culture | 18 924,5 | 20 306,9 | 19 910,5 | 20 260,8 | 350,3 | 20 371,9 |
| Total – Charges de fonctionnement | 53 578,2 | 55 895,6 | 55 496,4 | 55 337,5 | (158,9) | 58 546,1 |
| Affectations | 658,5 | 1 498,8 | 1 191,6 | 798,0 | 393,6 | 1 685,8 |
| Excédent (déficit) de gestion selon le budget original | 653,7 | 806,2 | 2 786,9 | - | 2 786,9 | - |
| Ajustements | 263,5 | 2 133,4 | 808,4 | | | |
| Excédent (déficit) de gestion | 917,2 | 2 939,6 | 3 595,3 | - | 3 595,3 | - |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- poursuite des priorités d'interventions en matière de verdissement, d'apaisement de la circulation, d'animation et de propreté, notamment : acquisition du Jardin boisé Notman, aménagement de dos d'âne sur 18 tronçons, ajout de panneaux d'arrêt à 3 intersections, marquage permanent d'une traverse piétonne élargie sur le boulevard Saint-Laurent;
- implantation de la collecte des résidus alimentaires à l'ouest de la rue Saint-Denis;
- ajout de 1 000 places de stationnement pour vélos sur trottoirs et aménagement de pistes cyclables sur les avenues des Pins et du Parc La Fontaine;
- réaménagement et animation de plusieurs espaces publics, notamment 3 aménagements transitoires de la nouvelle place des Fleurs-de-Macadam, projet de piétonnisation des rues Gilford et Guilbault, déploiement d'un nouveau placotter public;

- interventions réglementaires visant à protéger les ateliers d'artistes du secteur de Saint-Viateur, à encadrer l'implantation des résidences touristiques et à prohiber l'aménagement de stationnements automobiles sur les propriétés privées;
- aménagement de 10 nouvelles ruelles vertes, incluant 8 tronçons champêtres;
- poursuite du plan de lutte contre l'agrile du frêne et du nettoyage de graffitis;
- développement d'une approche innovatrice en lien avec l'agrile du frêne, consistant à préparer la relève avec des plantations intercalées;
- accueil et soutien, accordés à l'organisme Open Door, un centre de jour au profit de la clientèle itinérante du quartier de Milton Parc;
- ouverture d'un vestiaire universel au bain Lévesque : une première à la Ville de Montréal;
- bonification de l'animation pendant la période des fêtes – Village du vilain sapin (chorales, yoga sur neige, animation pour enfants, etc.);
- lancement du Plan d'action culturel 2018-2020 et présentation d'un bilan positif pour celui de 2015-2017.

Principales variations

Budget modifié

- Budget additionnel de 1,5 M\$ provenant de la Ville-centre pour la réfection des cours de services.
- Budget additionnel de 1,0 M\$ provenant des surplus à des fins de projets liés à l'aménagement, au transport, à la culture et aux loisirs.
- Virement de 0,4 M\$ du Service de l'eau.
- Ajout de 0,2 M\$ provenant du Service des infrastructures, de la voirie et des transports pour les rues piétonnières Gilford et Roy.

Revenus

Transferts centraux

- Budgets additionnels de 1,5 M\$ pour la réfection des cours de services, de 0,4 M\$ provenant du Service de l'eau et de 0,2 M\$ pour les rues piétonnières Gilford et Roy.
- Budget de 0,6 M\$ transféré aux activités financières d'immobilisations pour la capitalisation de la main-d'œuvre du Programme de réfection routière.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Économie de 0,8 M\$ sur les dépenses discrétionnaires en services techniques et honoraires professionnels.
- Écart favorable généré par un transfert de 0,4 M\$ pour divers projets effectués dans les autres activités, notamment le transport, l'aménagement, les parcs et la culture.
- Économie de 0,4 M\$ sur le droit d'ester en justice pour l'annulation de la provision.
- Écart favorable de 0,3 M\$ sur la rémunération, généré par un retard dans le comblement de postes.
- Écart défavorable de 1,1 M\$ pour la gestion des postes vacants.

Transport

- Dépenses additionnelles de 0,3 M\$ pour les rues piétonnières Roy et Gilford.
- Dépenses supplémentaires de 0,5 M\$ provenant des affectations de surplus pour les graffitis, les travaux préliminaires pour la place Fleurs-de-Macadam, les placottoirs, etc.

Hygiène du milieu

- Dépenses supplémentaires financées par un budget additionnel de 0,4 M\$ du Service de l'eau.
- Écart défavorable de 0,3 M\$ pour les matières résiduelles.

Loisirs et culture

- Économie de 0,1 M\$ au niveau des arénas, attribuable à la fermeture de l'aréna Mont-Royal pour sa mise aux normes.
- Économie de 0,2 M\$ pour les activités culturelles, notamment sur les dépenses discrétionnaires en services techniques et en rémunération.

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES—POINTE-AUX-TREMBLES**Tableau 62 – Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles**

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Revenus | | | | | | |
| Taxes ¹ | 10 800,6 | 9 820,1 | 9 949,4 | 9 929,4 | 20,0 | 9 929,4 |
| Transferts centraux | 41 861,0 | 44 108,9 | 46 142,1 | 45 670,5 | 471,6 | 46 273,6 |
| Services rendus et autres revenus | 1 893,6 | 1 636,1 | 1 682,8 | 1 553,7 | 129,1 | 1 715,4 |
| Transferts | 49,4 | 55,1 | 11,0 | 26,0 | (15,0) | 26,0 |
| Total – Revenus | 54 604,6 | 55 620,2 | 57 785,3 | 57 179,6 | 605,7 | 57 944,4 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Administration générale | 7 318,4 | 7 534,0 | 6 201,5 | 7 949,5 | 1 748,0 | 7 732,0 |
| Sécurité publique | 329,1 | 330,6 | 353,3 | 345,4 | (7,9) | 356,0 |
| Transport | 10 837,1 | 14 049,6 | 13 372,0 | 14 451,9 | 1 079,9 | 14 620,5 |
| Hygiène du milieu | 6 296,9 | 7 099,1 | 7 775,2 | 7 134,5 | (640,7) | 7 686,6 |
| Santé et bien-être | 168,0 | 241,6 | 354,0 | 213,9 | (140,1) | 359,9 |
| Aménagement, urbanisme et développement | 3 454,6 | 3 183,5 | 3 420,6 | 3 391,6 | (29,0) | 3 580,0 |
| Loisirs et culture | 20 527,2 | 22 839,4 | 23 447,2 | 23 692,8 | 245,6 | 24 218,6 |
| Total – Charges de fonctionnement | 48 931,3 | 55 277,8 | 54 923,8 | 57 179,6 | 2 255,8 | 58 553,6 |
| Affectations | 424,9 | 578,4 | 740,8 | - | 740,8 | 609,2 |
| Excédent (déficit) de gestion selon le budget original | 6 098,2 | 920,8 | 3 602,3 | - | 3 602,3 | - |
| Ajustements | 1 540,8 | 2 427,8 | 2 255,2 | | | |
| Excédent (déficit) de gestion | 7 639,0 | 3 348,6 | 5 857,5 | - | 5 857,5 | - |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- obtention de l'attestation Stationnement écoresponsable, décernée par le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal) pour le stationnement écologique situé près de l'aréna Rodrigue-Gilbert. Le projet prévoit des surfaces à haut indice de réflexion, une augmentation de la canopée, un éclairage moins énergivore, le tout contribuant à la réduction des îlots de chaleur dans l'espace urbain;
- lancement d'une démarche participative et d'implication dans la démocratie municipale, nommée « Transformons nos parcs – Ensemble, développons et votons des projets ». Les citoyens et les organismes de l'arrondissement ont été invités à faire des propositions d'aménagement de parcs d'une valeur de 250 000 \$ à 350 000 \$. Six projets ont été choisis et soumis au vote de la population afin de prioriser deux d'entre eux. Le secteur ouest du parc Ernest-Rouleau à Rivière-des-Prairies et le site de la maison de la culture et de la bibliothèque de Pointe-aux-Trembles ont reçu le plus grand nombre de votes et seront réalisés en 2019;

- mise à l'essai du service de navettes fluviales RDP-PAT vers le Vieux-Port de Montréal, invitant la population de l'arrondissement et les touristes à profiter de ce mode de transport alternatif pendant une semaine, soit du 28 mai au 1^{er} juin 2018. À un coût modique, 4 604 personnes ont pris place à bord de la navette l'Explorateur de Navark, soit une moyenne de 920 voyageurs par jour;
- embellissement de la rue Notre-Dame, du boulevard Saint-Jean-Baptiste à la 1^{re} Avenue, par l'installation de paniers à fleurs suspendus, de bacs à fleurs, de plates-bandes, de bancs, de décorations lumineuses et de murales aménagées en face de deux terrains vacants, permettant d'embellir le paysage urbain de cette artère commerciale;
- adoption du Plan d'action en saines habitudes de vie, comprenant cinq axes d'intervention, soit : la promotion de saines habitudes de vie, les habitudes alimentaires saines, les déplacements en transports actifs facilités et sécuritaires; une offre d'activités physiques et d'événements adaptée aux besoins des citoyens; des parcs et espaces verts et bleus fréquentés;
- plantation de 24 052 fleurs annuelles et de 439 arbres, et élagage de 465 arbres;
- croissance immobilière : création de 160 logements, y compris 52 résidences familiales;
- tenue d'une campagne publicitaire visant particulièrement les 18-34 ans et positionnant l'arrondissement comme étant plus accessible et offrant plus d'opportunités, de nature et de divertissement;
- adoption du plan local de déplacement et mise en service de la nouvelle ligne 81 qui vient relier les deux quartiers dans l'axe nord-sud, facilitant ainsi l'accès aux commerces, aux services et aux pôles d'emploi, tout en améliorant l'offre de transport collectif dans l'arrondissement;
- mise en œuvre d'un nouveau lieu de diffusion extérieur, Le Belvédère de Pointe-aux-Trembles, hôte de plusieurs ensembles de musique classique et offres culturelles, et inauguration de la Maison des jeunes Desjardins de Pointe-aux-Trembles, un lieu conçu grâce à l'apport financier du Mouvement Desjardins et de l'Arrondissement.

Principales variations

Budget modifié

L'écart de 1,4 M\$ entre le budget original et le budget modifié résulte principalement d'affectations de surplus autorisées par le conseil d'arrondissement pour l'acquisition et l'installation d'équipements de sécurité et de mobilier urbain, pour l'embellissement des artères et rues de l'arrondissement et pour réaliser des programmes fonctionnels et techniques, tout comme le plan local de déplacement et autres. Il résulte aussi du transfert de dotation budgétaire effectué par la Ville-centre pour les réseaux d'aqueduc et égouts et autres projets de développement social et culturel.

Revenus

Transferts centraux

- Transfert de dotation budgétaire de 0,6 M\$ pour les réseaux d'aqueduc et d'égout et autres projets.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Variation favorable de 0,6 M\$ concernant l'ester en justice.
- Réserve de 0,4 M\$ ayant servi à financer plusieurs projets, tels que le plan d'action en agriculture urbaine et autres.
- Économies de 0,2 M\$ concernant l'énergie, l'entretien, les réparations et le déneigement à la Maison des citoyens.
- Économies de 0,5 M\$ relatives aux honoraires professionnels, aux achats de biens capitalisés et autres.

Transport

- Économies de main-d'œuvre de 0,6 M\$ provenant des diverses opérations effectuées aux Travaux publics.
- Variation favorable de 0,5 M\$ en matière de services techniques, de location d'appareils, d'entretien et de réparation et de charges interunités.

Hygiène du milieu

- Déficit de main-d'œuvre de 0,4 M\$ (rémunération et cotisations de l'employeur) pour les activités « aqueduc et égouts ».
- Dépenses additionnelles de 0,2 M\$ pour l'achat de pièces et accessoires et le paiement de services requis dans le cadre de travaux d'aqueduc et d'égouts.

Santé et bien-être

- Contributions additionnelles de 0,1 M\$ pour le développement social.

Loisirs et culture

- Économies de 0,2 M\$ à la suite du report du projet *Hans-Seyle* en 2019.
- Économies de 0,3 M\$ en matière de location, d'entretien et de réparation et autres.

- Dépenses additionnelles de 0,1 M\$ résultant des travaux effectués au site du Vieux-Moulin.
- Déficit de 0,2 M\$ en main-d'œuvre (rémunération et cotisations de l'employeur).

ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE**Tableau 63 – Rosemont–La Petite-Patrie**

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Revenus | | | | | | |
| Taxes ¹ | 6 834,1 | 7 008,3 | 8 788,8 | 8 749,5 | 39,3 | 8 749,5 |
| Transferts centraux | 42 749,6 | 45 115,0 | 46 221,6 | 46 322,9 | (101,3) | 46 601,0 |
| Services rendus et autres revenus | 5 894,5 | 6 451,4 | 7 663,5 | 3 427,5 | 4 236,0 | 6 040,8 |
| Transferts | - | 43,3 | 9,5 | - | 9,5 | - |
| Total – Revenus | 55 478,2 | 58 618,0 | 62 683,4 | 58 499,9 | 4 183,5 | 61 391,3 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Administration générale | 10 570,8 | 10 637,2 | 10 926,0 | 10 842,6 | (83,4) | 10 787,0 |
| Sécurité publique | 246,4 | 256,9 | 187,5 | 262,7 | 75,2 | 199,7 |
| Transport | 14 432,4 | 19 397,8 | 17 243,2 | 16 479,6 | (763,6) | 19 372,1 |
| Hygiène du milieu | 6 594,5 | 7 149,3 | 7 489,3 | 7 078,1 | (411,2) | 7 165,7 |
| Santé et bien-être | 480,4 | 673,4 | 810,4 | 550,6 | (259,8) | 749,4 |
| Aménagement, urbanisme et développement | 3 039,6 | 3 645,4 | 3 409,9 | 3 278,4 | (131,5) | 3 591,7 |
| Loisirs et culture | 19 800,7 | 19 850,8 | 20 674,6 | 20 278,7 | (395,9) | 20 814,6 |
| Total – Charges de fonctionnement | 55 164,8 | 61 610,8 | 60 740,9 | 58 770,7 | (1 970,2) | 62 680,2 |
| Affectations | 629,2 | 2 970,5 | 1 668,1 | 270,8 | 1 397,3 | 1 288,9 |
| Excédent (déficit) de gestion selon le budget original | 942,6 | (22,3) | 3 610,6 | - | 3 610,6 | - |
| Ajustements | (596,9) | 1 842,8 | 3 198,1 | | | |
| Excédent (déficit) de gestion | 345,7 | 1 820,5 | 6 808,7 | - | 6 808,7 | - |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- aménagement d'un terrain vacant sur la 4^e Avenue;
- récupération du bois de frêne et valorisation en mobilier urbain;
- implantation du projet pilote Zéro déchet;
- installation de supports à vélos;
- démarrage d'un projet de rue piétonne et partagée sur la rue Masson;
- démarrage de projets d'appropriation citoyenne sur le domaine public.

Principales variations

Budget modifié

- Facturation interne de la Division de l'entretien, de l'éclairage, de la signalisation et du marquage sur la chaussée apportant une hausse de 2,3 M\$ au budget de revenus et de charges de fonctionnement.
- Virement total de 1,1 M\$ du compte de surplus budgétaire pour financer différents projets, notamment 0,4 M\$ pour régulariser la gestion des postes vacants afférente à la Division de l'entretien, de l'éclairage, de la signalisation et du marquage sur la chaussée et 0,3 M\$ pour des contributions financières à différents organismes.
- Budgets additionnels de 0,3 M\$ pour les rues piétonnes et la Politique de l'enfant.
- Utilisation des revenus reportés pour les parcs et les terrains de jeux et du Fonds de stationnement, pour 0,2 M\$.

Revenus

Services rendus et autres revenus

- Facturation interne de la Division de l'entretien, de l'éclairage, de la signalisation et du marquage sur la chaussée, pour 2,3 M\$.
- Réclamations de dommages par tiers et récupération de frais divers, pour 0,5 M\$.
- Occupation temporaire du domaine public, réalisation d'études de demande et autres travaux effectués, pour 1,0 M\$.
- Revenus réservés (fonds de parc), pour 0,2 M\$, et revenus de permis d'excavation excédentaires, pour 0,2 M\$.

Charges de fonctionnement

Transport

- Entretien de l'éclairage, de la signalisation et du marquage : accroissement des demandes de services internes qui amène des coûts additionnels de 0,8 M\$.

Hygiène du milieu

- Coûts additionnels de 0,1 M\$ pour les branchements d'égouts et de 0,3 M\$ pour la collecte des déchets.

Loisirs et culture

- Plan de gestion de la forêt urbaine : déficit de 0,4 M\$ dans les parcs, comblé par des ajustements au surplus de gestion.

SAINTE-LAURENT**Tableau 64 – Saint-Laurent**

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Revenus | | | | | | |
| Taxes ¹ | 11 449,1 | 11 773,8 | 12 997,4 | 12 816,2 | 181,2 | 12 816,2 |
| Transferts centraux | 51 087,7 | 51 932,6 | 52 368,0 | 52 259,1 | 108,9 | 52 462,8 |
| Services rendus et autres revenus | 3 592,6 | 4 371,7 | 4 542,6 | 5 245,5 | (702,9) | 5 322,4 |
| Transferts | (391,7) | (400,0) | - | - | - | - |
| Total – Revenus | 65 737,7 | 67 678,1 | 69 908,0 | 70 320,8 | (412,8) | 70 601,4 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Administration générale | 11 131,2 | 13 340,3 | 9 795,1 | 11 265,8 | 1 470,7 | 11 275,2 |
| Sécurité publique | 1 457,7 | 1 425,1 | 1 470,8 | 1 587,5 | 116,7 | 1 601,4 |
| Transport | 12 638,9 | 15 253,2 | 14 847,9 | 16 357,1 | 1 509,2 | 15 891,5 |
| Hygiène du milieu | 5 259,8 | 5 335,8 | 5 115,9 | 5 399,9 | 284,0 | 5 496,5 |
| Santé et bien-être | 1 323,9 | 1 275,2 | 1 340,6 | 1 227,8 | (112,8) | 1 323,4 |
| Aménagement, urbanisme et développement | 4 619,2 | 4 588,4 | 4 856,4 | 5 158,7 | 302,3 | 5 328,0 |
| Loisirs et culture | 25 207,9 | 27 062,7 | 28 764,3 | 29 324,0 | 559,7 | 29 174,1 |
| Total – Charges de fonctionnement | 61 638,6 | 68 280,7 | 66 191,0 | 70 320,8 | 4 129,8 | 70 090,1 |
| Affectations | (196,4) | 747,5 | (416,5) | - | (416,5) | (511,3) |
| Excédent (déficit) de gestion selon le budget original | 3 902,7 | 144,9 | 3 300,5 | - | 3 300,5 | - |
| Ajustements | 588,7 | 1 776,9 | 775,0 | | | |
| Excédent (déficit) de gestion | 4 491,4 | 1 921,8 | 4 075,5 | - | 4 075,5 | - |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- célébration du 125^e anniversaire de l'incorporation de la Ville de Saint-Laurent : portes ouvertes pendant la semaine de relâche, Fête de Saint-Laurent spéciale, Brunch de l'Ordre des Grands Laurentiens;
- mise en œuvre de nombreuses mesures pour favoriser les transports actifs comme des véhicules en libre-service ou encore le projet pilote de vélos BIXI électriques (août-novembre);
- obtention du prix d'excellence 2018, catégorie « Municipalités ou arrondissements de 75 000 habitants ou plus », décerné par l'Association québécoise du loisir municipal;
- récipiendaire du prix Défi Santé Municipalité accueillante, championne des environnements favorables aux saines habitudes de vie dans la catégorie « Bonification des infrastructures et équipements sportifs, récréatifs et de loisirs » et ce, au niveau provincial et montréalais du Défi Santé 2018, le 17 mai à Gatineau, aux assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec;

- poursuite de la réalisation des six plans sectoriels : Plan d'action intégré en développement social 2017-2021, Plan local de déplacements, Plan local de développement culturel 2018-2021, Plan local de développement durable 2017-2020, Plan local de réduction des émissions de gaz à effet de serre 2016-2020, Plan local de développement municipal 2018-2021.

Principales variations

Budget modifié

La variation entre les budgets original et modifié est de (0,2 M\$). Elle provient essentiellement des éléments suivants :

- affectations de surplus de 0,7 M\$ pour le plan de transport, la mise aux normes des ateliers municipaux et les plans sectoriels;
- transfert budgétaire de 0,2 M\$ de la Ville-centre pour la réalisation de projets : rue piétonnière, 125^e anniversaire de Saint-Laurent et politique de la petite enfance;
- capitalisation de la main-d'œuvre, pour (1,0 M\$);
- renflouement du fonds de roulement, pour (0,1 M\$).

Revenus

Services rendus et autres revenus

- Une variation défavorable de 0,7 M\$, causée en grande partie par les réfections de coupes, les études de demandes ainsi que les amendes et les pénalités.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Économie anticipée sur les postes vacants, pour 0,8 M\$.
- Retard dans la mise aux normes des ateliers municipaux, pour 0,7 M\$.

Transport

- Surplus de 1,5 M\$, généré en grande partie par de la main-d'œuvre capitalisée au comptant à même le budget de fonctionnement.

SAINT-LÉONARD**Tableau 65 – Saint-Léonard**

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|--------------|-----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Revenus | | | | | | |
| Taxes ¹ | 6 800,2 | 6 965,5 | 7 129,0 | 7 081,6 | 47,4 | 7 081,6 |
| Transferts centraux | 24 816,2 | 25 524,4 | 25 591,0 | 25 589,1 | 1,9 | 25 707,8 |
| Services rendus et autres revenus | 1 833,5 | 1 740,5 | 1 761,6 | 1 646,7 | 114,9 | 1 646,7 |
| Transferts | (169,6) | (178,0) | 2,1 | 30,1 | (28,0) | 30,1 |
| Total – Revenus | 33 280,3 | 34 052,4 | 34 483,7 | 34 347,5 | 136,2 | 34 466,2 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Administration générale | 5 841,4 | 5 242,5 | 5 345,6 | 5 457,0 | 111,4 | 5 378,1 |
| Sécurité publique | 147,3 | 191,0 | 184,1 | 232,4 | 48,3 | 262,1 |
| Transport | 5 839,2 | 7 874,5 | 7 776,3 | 7 366,9 | (409,4) | 7 409,9 |
| Hygiène du milieu | 2 241,6 | 2 558,9 | 2 610,5 | 2 800,7 | 190,2 | 2 787,3 |
| Santé et bien-être | 290,0 | 246,6 | 193,1 | 223,7 | 30,6 | 220,6 |
| Aménagement, urbanisme et développement | 1 746,1 | 1 692,0 | 1 849,1 | 1 899,3 | 50,2 | 1 935,3 |
| Loisirs et culture | 14 454,0 | 14 982,2 | 15 948,8 | 15 927,8 | (21,0) | 16 033,2 |
| Frais de financement | 416,6 | 380,4 | 341,7 | 341,8 | 0,1 | 341,8 |
| Total – Charges de fonctionnement | 30 976,2 | 33 168,1 | 34 249,2 | 34 249,6 | 0,4 | 34 368,3 |
| Financement | (522,8) | (559,0) | (597,7) | (597,9) | 0,2 | (597,9) |
| Affectations | (306,7) | 147,6 | 616,8 | 500,0 | 116,8 | 500,0 |
| Excédent (déficit) de gestion selon le budget original | 1 474,6 | 472,9 | 253,6 | - | 253,6 | - |
| Ajustements | 169,8 | 1 754,5 | 203,7 | | | |
| Excédent (déficit) de gestion | 1 644,4 | 2 227,4 | 457,3 | - | 457,3 | - |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- adoption du Plan stratégique 2030 de l'Arrondissement de Saint-Léonard et déploiement d'une nouvelle image visuelle;
- amorce de l'élaboration d'un programme particulier d'urbanisme (PPU), avec consultation publique pour les abords de la rue Jean-Talon Est;
- poursuite du déploiement de la collecte de résidus alimentaires dans un nouveau secteur couvrant 5 200 foyers;
- création d'un comité de pilotage partenarial pour la mise en œuvre de la Politique de l'enfant.

Principales variations

Budget modifié

Transferts budgétaires résultant de la participation de l'Arrondissement à des projets soutenus par la Ville-centre, dans le cadre de la Politique de l'enfant, et au programme Quartiers 21, dans la cadre du projet *Corridor vert et nourricier*, pour un montant totalisant 0,1 M\$.

Revenus

Services rendus et autres revenus

- Variation favorable de 0,1 M\$ provenant principalement des demandes d'étude de dossiers à l'urbanisme.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Écart favorable de 0,1 M\$ provenant de transferts à d'autres activités budgétaires.

Transport

- Déficit de 0,3 M\$ en heures supplémentaires pour les activités d'entretien de la voirie et d'enlèvement de la neige.
- Dépenses additionnelles de 0,3 M\$ relativement à l'acquisition d'abrasifs et de sel de déglaçage en lien avec les conditions météorologiques.
- Économie de 0,1 M\$ en fourniture d'électricité pour l'éclairage de rues grâce à la conversion au DEL de luminaires.
- Autres économies sur la structure « cols bleus » globale à la voirie, pour 0,1 M\$.

Hygiène du milieu

- Écart favorable de 0,2 M\$ pour les travaux d'entretien relatifs aux réseaux d'aqueduc et d'égouts.

SUD-OUEST**Tableau 66 – Sud-Ouest**

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Revenus | | | | | | |
| Taxes ¹ | 6 877,1 | 6 911,5 | 7 298,6 | 7 291,2 | 7,4 | 7 291,2 |
| Transferts centraux | 39 622,8 | 40 232,8 | 39 625,6 | 40 108,2 | (482,6) | 40 418,3 |
| Services rendus et autres revenus | 4 393,3 | 5 245,6 | 5 768,9 | 4 119,8 | 1 649,1 | 4 122,4 |
| Transferts | 7,2 | 11,2 | 26,7 | - | 26,7 | - |
| Total – Revenus | 50 900,4 | 52 401,1 | 52 719,8 | 51 519,2 | 1 200,6 | 51 831,9 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Administration générale | 8 551,7 | 6 939,5 | 10 695,3 | 10 971,4 | 276,1 | 11 044,3 |
| Sécurité publique | 137,8 | 180,3 | 164,3 | 140,8 | (23,5) | 181,0 |
| Transport | 11 015,1 | 12 453,5 | 11 632,8 | 12 467,7 | 834,9 | 12 649,5 |
| Hygiène du milieu | 7 612,7 | 7 793,1 | 8 310,8 | 7 808,1 | (502,7) | 8 097,9 |
| Santé et bien-être | 1,0 | 3 017,5 | 3 297,8 | 3 005,7 | (292,1) | 3 199,8 |
| Aménagement, urbanisme et développement | 3 366,9 | 3 761,6 | 4 076,3 | 4 406,4 | 330,1 | 4 609,2 |
| Loisirs et culture | 22 401,6 | 20 490,4 | 16 361,5 | 14 725,7 | (1 635,8) | 15 171,9 |
| Total – Charges de fonctionnement | 53 086,8 | 54 635,9 | 54 538,8 | 53 525,8 | (1 013,0) | 54 953,6 |
| Affectations | 1 982,5 | 3 097,2 | 3 914,4 | 2 006,6 | 1 907,8 | 3 121,7 |
| Excédent (déficit) de gestion selon le budget original | (203,9) | 862,4 | 2 095,4 | - | 2 095,4 | - |
| Ajustements | 1 346,4 | 5 039,7 | 3 411,0 | | | |
| Excédent (déficit) de gestion | 1 142,5 | 5 902,1 | 5 506,4 | - | 5 506,4 | - |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- développement urbain : délivrance de 947 permis de construction et de transformation, ayant généré des revenus de 4,4 M\$ et représentant, entre autres, 1 997 nouvelles unités résidentielles;
- permis et inspection : création d'une plateforme internet pour les demandes de permis d'occupation du domaine public afin d'optimiser le processus d'octroi des permis, d'améliorer l'offre de service et de réduire ainsi le délai de traitements;
- mobilité et déplacements : augmentation du nombre de stations et de supports à vélos, installation de stations de réparation de vélos (Bicibornes) et implantation de nouvelles mesures de sécurisation au tunnel Atwater;
- développement économique et social : création d'un conseil jeunesse (CJSO), poursuite de la Cyclovia et animation de l'espace public avec, notamment, les heures du conte dans les patinoires;

- loisirs, sports et culture : contributions financières pour des événements comme le village de Noël, qui a proposé des marchés publics très convoités par les citoyens et diverses activités qui privilégient les rassemblements et qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et au développement économique local. L'organisme La pente à neige a facilité l'appropriation de l'hiver par la population en donnant à des espaces d'activités ludiques une vocation sportive, culturelle et économique viable;
- développement durable : poursuite du projet d'agriculture urbaine;
- travaux publics : harmonisation des collectes d'un jour par secteur pour toutes les matières résiduelles et optimisation de la gestion des ressources par la réalisation d'activités en régie, notamment la pose des dos d'âne, le colmatage des nids-de-poule, l'épandage d'abrasifs;
- bureau Accès Montréal et demandes d'information : augmentation de l'offre de service au comptoir, au téléphone (311) et par courriel, prolongation des heures d'ouverture et ajout d'un comptoir (information et délivrance) pour les permis et certificats requis pour la transformation et la construction d'un bâtiment;
- direction des services administratifs : démocratisation de l'information financière et suivi budgétaire rigoureux; fiabilité de l'information et développement d'outils de projection des résultats budgétaires avec plus de précision.

Principales variations

Budget modifié

- Affectations de surplus de l'Arrondissement de 1,1 M\$, principalement pour l'octroi de contributions financières à des activités de loisirs et de culture, des projets de développement économique, pour le plan d'action 2018-2021, et le financement de projets d'aménagement urbain.
- Transferts de la Ville-centre de 0,1 M\$ pour les rues piétonnes et de 0,2 M\$ pour la dotation des activités d'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts.

Revenus

Transferts centraux

- Virements de 0,3 M\$ provenant des services centraux pour les rues piétonnes et les activités de gestion de l'eau.
- Variation de (0,8 M\$) dans les affectations, pour le retour de crédits inutilisés provenant de projets capitalisables et pour le programme « Canopée », qui seront remboursées au surplus de gestion.

Services rendus et autres revenus

- Excédent de 1,1 M\$ des revenus des permis d'occupation du domaine public s'expliquant par la vigueur de la construction dans le secteur de Griffintown.
- Excédent de 0,5 M\$ des revenus en frais d'études de demandes.

Charges de fonctionnement

Transport

- Économie de 0,8 M\$ sur la main-d'œuvre de la voirie pour les activités de nettoyage, d'entretien et de réfection des chaussées, servant à compenser le déficit salarial des parcs et des terrains de jeux.

Hygiène du milieu

- Déficit de 0,4 M\$ lié à la main-d'œuvre pour les activités d'aqueducs et d'égouts, notamment pour des travaux urgents, et pour les collectes de matières organiques et sélectives.

Loisirs et culture

- Écart défavorable de 0,4 M\$, associé aux dépenses du programme « Canopée et forêt urbaine » remboursées à l'Arrondissement dans le surplus de gestion.
- Déficit de 0,9 M\$ lié à la main-d'œuvre, financé par une économie réalisée dans l'activité « transport ».
- Dépenses additionnelles de 0,3 M\$ résultant essentiellement des affectations de surplus de l'Arrondissement pour des contributions aux activités culturelles.

VERDUN**Tableau 67 – Verdun**

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Revenus | | | | | | |
| Taxes ¹ | 6 458,5 | 6 622,2 | 6 817,4 | 6 829,2 | (11,8) | 6 829,2 |
| Transferts centraux | 25 066,7 | 25 022,9 | 25 385,6 | 25 393,2 | (7,6) | 25 556,7 |
| Services rendus et autres revenus | 3 933,4 | 1 760,7 | 1 642,8 | 1 878,3 | (235,5) | 1 878,3 |
| Transferts | (171,1) | (166,3) | 0,4 | - | 0,4 | - |
| Total – Revenus | 35 287,5 | 33 239,5 | 33 846,2 | 34 100,7 | (254,5) | 34 264,2 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Administration générale | 5 176,9 | 5 553,0 | 5 590,8 | 5 526,8 | (64,0) | 5 500,3 |
| Sécurité publique | 604,7 | 479,1 | 491,8 | 479,5 | (12,3) | 510,6 |
| Transport | 9 872,4 | 10 046,9 | 11 680,5 | 10 295,6 | (1 384,9) | 10 979,2 |
| Hygiène du milieu | 2 605,0 | 2 224,5 | 2 300,9 | 2 433,6 | 132,7 | 2 459,8 |
| Santé et bien-être | 454,2 | 498,5 | 169,9 | 485,6 | 315,7 | 495,5 |
| Aménagement, urbanisme et développement | 1 991,5 | 2 186,1 | 2 291,7 | 2 056,1 | (235,6) | 2 439,0 |
| Loisirs et culture | 15 990,6 | 13 208,0 | 13 766,7 | 14 197,1 | 430,4 | 14 136,0 |
| Total – Charges de fonctionnement | 36 695,3 | 34 196,1 | 36 292,3 | 35 474,3 | (818,0) | 36 520,4 |
| Affectations | 4 172,4 | 1 090,1 | 2 427,2 | 1 373,6 | 1 053,6 | 2 256,2 |
| Excédent (déficit) de gestion selon le budget original | 2 764,6 | 133,5 | (18,9) | - | (18,9) | - |
| Ajustements | 785,5 | 2 759,7 | 1 574,7 | | | |
| Excédent (déficit) de gestion | 3 550,1 | 2 893,2 | 1 555,8 | - | 1 555,8 | - |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- réalisation de 89 % (en tout ou en grande partie) des 133 actions prévues au Plan de développement stratégique de Verdun pour 2018;
- adoption du Plan de développement culturel 2019-2023;
- mise en œuvre de diverses mesures d'apaisement de la circulation autour des écoles et réalisation d'une campagne de sensibilisation à la sécurité routière et aux transports actifs;
- rénovation de commerces de la rue Wellington grâce au Programme d'aide à l'accessibilité des commerces, pour des investissements de 8,5 M\$;
- ajout de ruelles vertes et plantation de 550 arbres.

Budget modifié

L'écart de 1,0 M\$ s'explique principalement par diverses affectations du surplus de gestion de l'Arrondissement afin de financer des dépenses liées au déneigement (0,7 M\$), au développement économique (0,2 M\$) et à la refonte de la réglementation d'urbanisme (0,1 M\$).

Revenus

L'écart défavorable de 0,3 M\$ s'explique principalement par les éléments suivants :

- diminution du nombre de permis d'occupation du domaine public et d'études de demandes;
- réduction du nombre d'inscriptions à divers cours offerts par l'Arrondissement.

Charges de fonctionnement

Transport

- Écart défavorable de 1,4 M\$ s'expliquant principalement par les activités liées au déneigement (1,1 M\$), dont 0,7 M\$ ont été financés par l'affectation du surplus de gestion de l'Arrondissement, ainsi que par un déficit de 0,3 M\$ lié à la rémunération pour les activités de voirie.

Hygiène du milieu

- Surplus budgétaire de 0,1 M\$ provenant des activités sur les réseaux d'aqueduc et d'égouts.

Santé et bien-être

- Économie de 0,3 M\$ reliée principalement au Programme d'aide financière aux organismes.

Aménagement, urbanisme et développement

- Dépenses additionnelles de 0,2 M\$ qui s'expliquent principalement par les contributions financières à PME MTL Grand Sud-Ouest et à la Société de développement commercial, qui ont été financées par l'affectation de surplus.

Loisirs et culture

- Écart favorable de 0,4 M\$, principalement dû au report de l'ouverture de la plage de Verdun en 2019 ainsi qu'aux économies découlant de la fermeture de l'auditorium en raison des travaux en cours.

VILLE-MARIE**Tableau 68 – Ville-Marie**

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Revenus | | | | | | |
| Taxes ¹ | 15 777,2 | 16 339,0 | 17 090,3 | 16 495,4 | 594,9 | 16 495,4 |
| Transferts centraux | 50 942,0 | 49 936,9 | 48 437,1 | 49 178,2 | (741,1) | 48 687,5 |
| Services rendus et autres revenus | 19 734,9 | 18 244,2 | 21 177,1 | 19 282,1 | 1 895,0 | 19 360,8 |
| Transferts | 40,7 | 12,5 | 9,4 | 20,0 | (10,6) | 20,0 |
| Total – Revenus | 86 494,8 | 84 532,6 | 86 713,9 | 84 975,7 | 1 738,2 | 84 563,7 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Administration générale | 13 581,3 | 11 081,5 | 11 646,9 | 14 023,9 | 2 377,0 | 13 100,6 |
| Sécurité publique | 301,8 | 468,2 | 369,6 | 267,7 | (101,9) | 441,1 |
| Transport | 24 467,6 | 25 944,0 | 27 865,1 | 25 165,2 | (2 699,9) | 28 700,0 |
| Hygiène du milieu | 12 338,4 | 16 174,4 | 15 940,2 | 15 981,2 | 41,0 | 16 443,7 |
| Santé et bien-être | 753,2 | 787,4 | 1 050,3 | 1 041,6 | (8,7) | 1 129,0 |
| Aménagement, urbanisme et développement | 9 264,1 | 9 135,3 | 8 662,5 | 7 585,4 | (1 077,1) | 8 720,1 |
| Loisirs et culture | 23 057,5 | 25 507,2 | 26 251,2 | 24 191,9 | (2 059,3) | 26 665,0 |
| Total – Charges de fonctionnement | 83 763,9 | 89 098,0 | 91 785,8 | 88 256,9 | (3 528,9) | 95 199,5 |
| Affectations | 6 532,1 | 7 260,3 | 10 886,3 | 3 281,2 | 7 605,1 | 10 635,8 |
| Excédent (déficit) de gestion selon le budget original | 9 263,0 | 2 694,9 | 5 814,4 | - | 5 814,4 | - |
| Ajustements | (102,2) | 10 890,0 | 16 569,8 | | | |
| Excédent (déficit) de gestion | 9 160,8 | 13 584,9 | 22 384,2 | - | 22 384,2 | - |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- développement urbain : lancement du Programme particulier d'urbanisme (PPU) des Faubourgs, démarrage de projets immobiliers majeurs et mise en ligne de données de surveillance acoustique des événements musicaux, au parc Jean-Drapeau; 3 643 nouvelles unités résidentielles.
- développement économique et social : octroi d'un soutien financier de 1,9 M\$ pour la réalisation de 17 projets, installation d'un toit vert sur le chalet du parc Walter-Stewart et mise en place d'un conseil jeunesse.
- culture, sports et loisirs : contributions financières de 3,5 M\$ pour divers projets comme les Jardins Gamelin, Fierté Montréal, l'Auguste Théâtre, des murales, etc.; présentation de plus de 100 activités et spectacles au square Cabot, de plus de 200 activités de loisirs dans les parcs, les ruelles et autres espaces publics, et de 112 spectacles et expositions à la maison de la culture Frontenac; animation de la rue Sainte-Catherine et de la place des Montréalaises.

Principales variations

Budget modifié

Affectations de surplus de l'Arrondissement de 6,9 M\$, principalement pour l'octroi de contributions financières à des activités de loisirs et de culture, pour des projets de développement économique ainsi que pour le financement de projets d'aménagement urbain et des travaux de propreté et d'embellissement.

Revenus

Services rendus et autres revenus

- Excédent de 1,9 M\$ principalement attribuable aux services techniques et travaux effectués par la Ville, pour l'entretien et la réfection de chaussée, de parcs, de bris facturables en aqueduc, des frais d'études techniques et pour les récupérations de dépôt.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Surplus de 2,4 M\$ principalement lié au budget des dépenses contingentes et autres objets, viré pour financer des projets dans d'autres activités.

Transport

- Dépassement budgétaire de 2,7 M\$, occasionné par des affectations de surplus de l'Arrondissement pour financer des travaux de reconstruction de trottoirs, l'enlèvement de graffitis, des achats de biens non capitalisés et la rémunération en propreté.

Aménagement, urbanisme et développement

- Écart défavorable de 1,1 M\$, lié aux affectations de surplus de l'Arrondissement pour financer certains projets (décorations hivernales, Un vélo une ville, Montréal en fêtes) et à des virements pour des dépenses contingentes de l'Arrondissement dans d'autres activités destinées à financer des contributions à des projets comme la piétonnisation, Expérience Centre-ville, etc.

Loisirs et culture

- Dépenses additionnelles de 2,1 M\$ résultant essentiellement des affectations de surplus de l'Arrondissement pour des contributions aux activités culturelles (animation Sainte-Catherine Ouest, Jardins Gamelin, Fierté Montréal, Auguste Théâtre, etc.) et à divers projets de verdissement, ainsi que pour l'entretien horticole et la propreté (place du Canada, square Dorchester et parc du Mont-Royal).

VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION**Tableau 69 – Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension**

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Revenus | | | | | | |
| Taxes ¹ | 5 657,5 | 5 781,5 | 7 558,6 | 7 534,9 | 23,7 | 7 534,9 |
| Transferts centraux | 46 054,3 | 47 036,7 | 47 585,3 | 46 916,3 | 669,0 | 47 920,1 |
| Services rendus et autres revenus | 2 685,3 | 3 916,4 | 3 745,7 | 3 155,0 | 590,7 | 3 649,1 |
| Transferts | - | 1,9 | 37,2 | - | 37,2 | - |
| Total – Revenus | 54 397,1 | 56 736,5 | 58 926,8 | 57 606,2 | 1 320,6 | 59 104,1 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Administration générale | 7 411,3 | 7 606,7 | 7 369,3 | 7 193,4 | (175,9) | 7 332,1 |
| Sécurité publique | 609,4 | 636,6 | 619,9 | 603,3 | (16,6) | 642,0 |
| Transport | 11 282,8 | 12 267,6 | 13 012,2 | 13 411,0 | 398,8 | 13 820,5 |
| Hygiène du milieu | 8 228,1 | 9 442,3 | 9 487,3 | 7 839,8 | (1 647,5) | 8 599,2 |
| Santé et bien-être | 190,3 | 204,6 | 206,7 | 174,3 | (32,4) | 234,1 |
| Aménagement, urbanisme et développement | 3 120,3 | 3 205,9 | 3 423,9 | 3 405,6 | (18,3) | 3 527,6 |
| Loisirs et culture | 24 960,1 | 26 187,1 | 26 670,8 | 25 281,3 | (1 389,5) | 26 193,4 |
| Total – Charges de fonctionnement | 55 802,3 | 59 550,8 | 60 790,1 | 57 908,7 | (2 881,4) | 60 348,9 |
| Affectations | 1 233,3 | 2 174,4 | 1 579,6 | 302,5 | 1 277,1 | 1 244,8 |
| Excédent (déficit) de gestion selon le budget original | (171,9) | (639,9) | (283,7) | - | (283,7) | - |
| Ajustements | 2 016,7 | 3 037,0 | 2 698,0 | | | |
| Excédent (déficit) de gestion | 1 844,8 | 2 397,1 | 2 414,3 | - | 2 414,3 | - |

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2018 ont été marqués par les éléments suivants :

- déploiement de la collecte des résidus alimentaires sur l'ensemble du territoire (9 logements et moins);
- déploiement de mesures d'apaisement de la circulation aux endroits problématiques (arrêts, dos d'âne);
- adoption du 30 km/h sur les rues résidentielles;
- poursuite du projet de déminéralisation du domaine public par l'ajout d'espaces de verdure et la plantation de nouveaux arbres;
- accroissement de la canopée par la plantation de près de 1 000 arbres;
- maintien du programme de ruelles vertes;

- entretien des carrés d’arbre en trottoir dans différentes rues de l’arrondissement, dans des terre-pleins et sur des viaducs;
- poursuite du projet pilote de rue piétonne partagée – place De Castelnau;
- élaboration d’une politique locale d’inclusion de logements abordables;
- maintien de l’équipe de réfection routière afin d’augmenter le nombre d’interventions sur le réseau routier de l’arrondissement et de procéder à la réfection de tronçons de trottoirs;
- diffusion d’une programmation accessible et diversifiée à la nouvelle maison de la culture Claude-Léveillée;
- prolongation de l’ouverture de certains parcs et offre d’un programme d’animation;
- prolongation des heures d’ouverture des installations aquatiques extérieures.

Principales variations

Budget modifié

Les variations de 2,4 M\$ aux charges de fonctionnement sont attribuables aux projets financés par des affectations de surplus et des ajustements à la dotation provenant des services centraux, notamment :

- transferts budgétaires de 1,0 M\$ de la Ville-centre, soit 0,7 M\$ pour l’augmentation du nombre d’interventions sur les réseaux d’égouts et d’aqueduc, 0,2 M\$ pour la réalisation de travaux jugés urgents à la cour de voirie et 0,1 M\$ pour des activités non prévues au budget;
- financement de projets de verdissement, pour 0,6 M\$;
- octroi de contributions financières à des activités de loisirs et de culture, pour 0,2 M\$;
- financement de la collecte des résidus alimentaires sur l’ensemble du territoire (9 logements et moins), pour 0,1 M\$;
- achat de supports à vélo, pour 0,1 M\$.

Revenus

Transferts centraux

- Écart de 0,7 M\$, principalement attribuable à une entente de partenariat avec le Service de l’eau, pour 0,7 M\$, à la réalisation de travaux jugés urgents à la cour de voirie, pour 0,2 M\$, au financement de plusieurs activités non prévues au budget, s’levant à 0,1 M\$, et au programme « Canopée », pour (0,3 M\$).

Services rendus et autres revenus

- Variation favorable de 0,6 M\$, provenant principalement des réserves de parcs, pour le financement de divers projets de verdissement.

Charges de fonctionnement

Hygiène du milieu

- Dépassement de la dépense de rémunération destinée à la gestion des matières résiduelles, pour 0,9 M\$.
- Augmentation du nombre d'interventions sur les réseaux d'aqueduc et d'égouts, pour 0,7 M\$.

Loisirs et culture

- Rémunération excédentaire de 0,7 M\$ pour l'entretien des parcs, l'horticulture et l'arboriculture.
- Engagement de dépenses additionnelles de 0,3 M\$ dans le cadre du programme « Canopée ».
- Dépassement de 0,2 M\$, attribuable à la rémunération liée aux activités culturelles.
- Rémunération excédentaire de 0,1 M\$ pour l'activité « patinoires intérieures et extérieures ».

2018

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

Autres charges
corporatives –
Financement
et autres charges



AUTRES CHARGES CORPORATIVES – FINANCEMENT ET AUTRES CHARGES

Tableau 70 – Autres charges corporatives – Financement et autres charges

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original 2018 | Écart 2018 | Budget modifié 2018 |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|-------------------------|------------------|------------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | | | |
| Charges de financement corporatives | | | | | | |
| Service de la dette brute | 729 170,0 | 748 072,8 | 763 845,9 | 777 618,3 | 13 772,4 | 777 618,3 |
| Affectations – Activités d'immobilisations, réserves financières et fonds réservés | 240 604,2 | 333 674,4 | 379 198,4 | 361 584,1 | (17 614,3) | 362 442,1 |
| Total – Charges de financement corporatives | 969 774,2 | 1 081 747,2 | 1 143 044,3 | 1 139 202,4 | (3 841,9) | 1 140 060,4 |
| Autres charges corporatives | | | | | | |
| Dépenses communes | 155 151,6 | 198 505,4 | 161 360,6 | 278 629,4 | 117 268,8 | 249 137,8 |
| Dépenses de contributions | 607 125,6 | 653 414,2 | 652 895,1 | 676 248,2 | 23 353,1 | 676 898,2 |
| Total – Autres charges corporatives | 762 277,2 | 851 919,6 | 814 255,7 | 954 877,6 | 140 621,9 | 926 036,0 |
| Total – Autres charges corporatives et de financement | 1 732 051,4 | 1 933 666,8 | 1 957 300,0 | 2 094 080,0 | 136 780,0 | 2 066 096,4 |

Les dépenses associées aux autres charges corporatives, totalisant 2,0 G\$, sont inférieures de 137,0 M\$ au budget original. Cette rubrique est constituée du service de la dette brute corporative, des affectations aux activités d'immobilisations, réserves financières et fonds réservés, des dépenses communes (charges relatives aux régimes de retraite, charges requises en vertu des dispositions légales, etc.) et des dépenses de contributions versées à des agences et organismes gouvernementaux et régionaux pour la réalisation d'activités relevant de leur responsabilité.

SERVICE DE LA DETTE BRUTE CORPORATIVE

Le service de la dette brute corporative comprend les éléments suivants :

- les frais de financement correspondant aux intérêts et autres frais relatifs à l'ensemble des emprunts émis par la Ville;
- le remboursement de la dette à long terme, reflétant les contributions au fonds d'amortissement et les remboursements de capital pour les emprunts liés au financement des dépenses d'immobilisations. Il inclut également le versement de contributions à la réserve financière destinée au remboursement accéléré de la dette;
- le remboursement de capital sur les emprunts servant au financement à long terme de dépenses de fonctionnement.

Tableau 71 – Service de la dette brute corporative

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|-----------------|------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Frais de financement | 382 947,0 | 389 789,0 | 397 165,8 | 407 285,5 | 10 119,7 | 407 285,5 |
| Remboursement de la dette à long terme | 449 312,5 | 463 853,5 | 473 755,5 | 478 373,3 | 4 617,8 | 478 373,3 |
| Affectations – Remboursement de capital | 26 247,1 | 27 098,6 | 32 683,8 | 31 093,0 | (1 590,8) | 31 093,0 |
| Sous total – Service de la dette brute | 858 506,6 | 880 741,1 | 903 605,1 | 916 751,8 | 13 146,7 | 916 751,8 |
| Service de la dette décentralisé ¹ | (129 336,6) | (132 668,3) | (139 759,2) | (139 133,5) | 625,7 | (139 133,5) |
| Total – Service de la dette brute | 729 170,0 | 748 072,8 | 763 845,9 | 777 618,3 | 13 772,4 | 777 618,3 |

1. Ce montant correspond aux remboursements de dettes, aux intérêts et autres frais sur la dette à long terme dont le budget se trouve dans certaines unités d'affaires (Commission des services électriques, Eau, Espace pour la vie et les arrondissements d'Anjou et de Saint-Léonard).

Le service de la dette brute corporative affiche une économie de 13,7 M\$, pour s'établir à 763,8 M\$. Celle-ci s'explique principalement par les éléments suivants :

- des taux d'intérêt moindres que ceux prévus lors de la confection budgétaire (2,2 M\$);
- des périodes d'amortissement des emprunts plus longues que celles anticipées lors de la confection budgétaire (3,5 M\$);
- un changement dans la méthode de comptabilisation présentant les primes à l'émission de titres en réduction des dépenses de frais d'émission, au lieu de les imputer aux revenus (8,0 M\$).

AFFECTATIONS – ACTIVITÉS D’IMMOBILISATIONS, RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS**Tableau 72 – Affectations – Activités d’immobilisations, réserves financières et fonds réservés**
(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Affectations | | | | | | |
| Affectation – Réserve financière – Eau | 41 845,5 | 19 979,9 | 14 978,0 | 13 829,0 | (1 149,0) | 40 850,5 |
| Affectation – Réserve financière – Eau – Taxes dédiées | - | - | 31 500,0 | 31 500,0 | - | - |
| Affectation – Réserve financière – Voirie | 2 484,2 | (5 227,8) | (1 869,0) | - | 1 869,0 | (2 693,2) |
| Affectation – Réserve financière – Immobilisations | 187 700,7 | 307 980,6 | 316 482,5 | 316 200,0 | (282,5) | 316 200,0 |
| Affectation – Financement comptant des activités d’immobilisations | 8 623,5 | 9 487,1 | 17 704,0 | - | (17 704,0) | 7 817,7 |
| Affectation – Fonds réservés | (49,7) | 1 454,6 | 402,9 | 55,1 | (347,8) | 267,1 |
| Total – Affectations | 240 604,2 | 333 674,4 | 379 198,4 | 361 584,1 | (17 614,3) | 362 442,1 |

Les affectations aux activités d’immobilisations, réserves financières et fonds réservés, totalisant 379,2 M\$, présente un écart défavorable de 17,6 M\$ qui s’explique principalement par les éléments suivants :

- une somme additionnelle de 1,1 M\$ reflétant une affectation à la réserve financière – Eau pour le financement des projets d’infrastructures de l’eau;
- une somme de 1,9 M\$ de la Réserve financière – Voirie pour financer des dépenses de fonctionnement;
- une somme de 17,7 M\$, affectée directement au financement au comptant des activités d’immobilisations.

CHARGES COMMUNES**Tableau 73 – Dépenses communes**

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Dépenses communes | | | | | | |
| Redéploiement des ressources et dépenses relatives aux régimes de retraite | 178 770,7 | 125 913,6 | 84 446,7 | 141 382,0 | 56 935,3 | 128 761,9 |
| Crédits pour dépenses contingentes | 23 934,5 | 23 451,1 | (14 757,8) | 32 768,6 | 47 526,4 | 19 877,7 |
| Dépenses générales d'administration | - | 51,0 | - | 8 500,0 | 8 500,0 | 6 525,9 |
| Pertes possibles dans la perception | 1 556,0 | 39 025,6 | 23 299,8 | 20 030,0 | (3 269,8) | 20 030,0 |
| Prêt d'employés au MESS | 24 831,2 | 23 298,2 | 21 821,2 | 24 042,2 | 2 221,0 | 24 042,2 |
| Aide dédiée au développement économique | - | 8 301,1 | - | - | - | - |
| Développement du réseau des bibliothèques | - | - | - | 308,2 | 308,2 | 308,2 |
| Prêt d'employés à la société Stationnement de Montréal | 4 444,9 | 4 532,0 | 4 571,4 | 4 581,5 | 10,1 | 4 581,5 |
| Prêt d'employés au Bureau du taxi de Montréal | 2 790,9 | 2 881,6 | 3 029,2 | 3 253,6 | 224,4 | 3 253,6 |
| Bureau des régimes de retraite | - | 7 364,7 | 7 392,0 | 7 860,7 | 468,7 | 7 860,7 |
| Affectation – Montants à pourvoir – Régimes de retraite – Mesures d'allègement | (59 300,0) | (57 000,0) | - | - | - | - |
| Affectation – Régimes de retraite | - | 26 700,0 | 32 600,0 | 32 600,0 | - | 32 600,0 |
| Affectation – Montants à pourvoir – Régimes de retraite – Autres | (26 878,6) | (19 506,1) | (30 177,6) | (29 327,6) | 850,0 | (29 327,6) |
| Affectation – Mesures transitoires | 4 256,1 | - | - | - | - | - |
| Affectation – Sites contaminés | - | 1 600,0 | 1 600,0 | 1 600,0 | - | 1 600,0 |
| Affectation – Montant à pourvoir – TVQ | - | 11 160,0 | 13 600,0 | 13 600,0 | - | 13 600,0 |
| Autres | 745,9 | 732,6 | 13 935,7 | 17 430,2 | 3 494,5 | 15 423,7 |
| Total – Dépenses communes | 155 151,6 | 198 505,4 | 161 360,6 | 278 629,4 | 117 268,8 | 249 137,8 |

Les dépenses communes de 161,3 M\$ affichent un écart favorable de 117,3 M\$ qui s'explique par les éléments suivants :

- un écart favorable de 56,9 M\$, associé aux charges liées au redéploiement des ressources et aux régimes de retraite, soit :
 - 47,2 M\$ en ajustements corporatifs, portant ainsi la charge réelle des régimes de retraite à 304,6 M\$ pour l'ensemble de la Ville, comparativement au budget de 319,6 M\$ (écart favorable de 15 M\$), tel que le présente le tableau 76, « Rémunération et cotisations de l'employeur »;
 - 5,2 M\$ découlant de la récupération de contributions excédentaires versées aux caisses de retraite;
 - 4,5 M\$, principalement pour des dépenses moindres en matière de relations de travail, de gestion de la santé et de la sécurité au travail;
- un écart favorable de 47,5 M\$ dans les dépenses contingentes, attribuable principalement aux éléments suivants :

- 26,0 M\$ découlant d'une révision à la baisse de la provision relative aux causes pendantes en justice intentées contre la Ville;
- 15,3 M\$ pour les dépenses réalisées dans les unités d'affaires où les budgets ont été transférés pour la réalisation de projets ponctuels;
- 7,0 M\$ relativement aux règlements des litiges pour les réclamations déposées contre la Ville;
- un écart favorable 8,5 M\$ dans les dépenses générales d'administration, attribuable au fait que les dépenses ont été imputées aux unités d'affaires en raison de budgets transférés pour la réalisation de projets non récurrents;
- un écart défavorable de 3,3 M\$ de la provision relative aux revenus divers et associée au Programme de remboursements volontaires, destiné aux entreprises fautives identifiées dans le cadre de la commission Charbonneau;
- un écart favorable de 2,2 M\$, lié à une réduction du nombre des employés de la Ville (départs à la retraite) affectés à la gestion des programmes sociaux du MTESS, conformément à l'entente conclue avec ce ministère;
- un écart favorable de 0,9 M\$, dû à la révision des montants à pourvoir liés aux régimes de retraite et établis par la plus récente évaluation actuarielle;
- un écart favorable de 3,5 M\$ aux autres dépenses communes, s'expliquant principalement par les éléments suivants :
 - 5,6 M\$ pour la révision à la baisse des comptes créditeurs de fin d'exercice;
 - 4,4 M\$ d'économies sur les budgets non utilisés de projets ou de chantiers;
 - 7,6 M\$ liés à la hausse des coûts entraînés par la dévaluation des terrains acquis à des fins de logements sociaux.

CHARGES DE CONTRIBUTIONS CORPORATIVES

Ce poste prévoit les contributions financières versées à des organismes relevant de la juridiction de la Ville, le paiement des quotes-parts de la CMM ainsi que la contribution à l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), nouvel organisme régional créé en 2017 dans le cadre de la réforme de la gouvernance du transport collectif régional.

En vertu de cette réforme, l'ARTM est un organisme municipal qui se consacre à la planification des services de transport collectif sur l'ensemble de son territoire, constitué de ceux de la Communauté métropolitaine de Montréal, de la réserve indienne de Kahnawake et de la ville de Saint-Jérôme. L'ARTM a pour mission d'assurer, par des modes de transport collectif, la mobilité des personnes sur son territoire.

Tableau 74 – Dépenses de contributions corporatives

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|-----------------|------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Dépenses de contributions corporatives | | | | | | |
| Communauté métropolitaine de Montréal | 37 873,4 | 39 113,6 | 39 328,0 | 39 777,0 | 449,0 | 39 777,0 |
| Société de transport de Montréal | 446 784,0 | 485 476,0 | - | - | - | - |
| Agence métropolitaine de transport | 58 707,3 | 26 020,5 | - | - | - | - |
| Autorité régionale de transport métropolitain | - | 37 535,7 | 551 450,4 | 574 300,0 | 22 849,6 | 574 300,0 |
| Société du parc Jean-Drapeau | 13 063,9 | 12 892,4 | 14 104,0 | 14 104,0 | - | 14 104,0 |
| Société d'initiative et de développement commercial | 12 061,0 | 12 696,6 | 13 572,4 | 13 641,4 | 69,0 | 13 641,4 |
| Conseil des arts | 13 950,0 | 14 450,0 | 16 950,0 | 16 950,0 | - | 16 950,0 |
| Bureau du taxi de Montréal | 3 728,6 | 3 917,6 | 4 577,8 | 4 577,8 | - | 4 577,8 |
| Autres organismes | 20 957,4 | 21 311,8 | 12 912,5 | 12 898,0 | (14,5) | 13 548,0 |
| Total – Dépenses de contributions corporatives | 607 125,6 | 653 414,2 | 652 895,1 | 676 248,2 | 23 353,1 | 676 898,2 |

Les dépenses de contributions corporatives, totalisant 652,9 M\$, affichent un écart favorable de 23,3 M\$ qui s'explique principalement par les éléments suivants :

- des contributions inférieures de 22,8 M\$ à l'ARTM et de 0,5 M\$ à la CMM en vertu de la facturation finale émise par celles-ci.

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

2018

Analyses complémentaires



ANALYSES COMPLÉMENTAIRES

CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR OBJETS

Tableau 75 – Charges de fonctionnement par objets

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|---|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|-----------------|--------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Charges de fonctionnement | | | | | | |
| Rémunération | 1 689 966,6 | 1 782 405,5 | 1 784 675,5 | 1 731 430,5 | (53 245,0) | 1 738 221,8 |
| Cotisations de l'employeur | 677 724,7 | 629 953,0 | 580 658,8 | 599 130,8 | 18 472,0 | 588 671,4 |
| Transport et communications | 42 047,0 | 39 238,0 | 34 932,8 | 38 009,2 | 3 076,4 | 40 879,4 |
| Services professionnels, techniques et autres | 321 075,8 | 384 152,3 | 394 901,2 | 431 677,1 | 36 775,9 | 480 146,7 |
| Location, entretien et réparation | 158 147,7 | 162 347,0 | 171 139,4 | 204 230,8 | 33 091,4 | 202 369,8 |
| Biens non durables | 234 839,8 | 240 628,5 | 238 962,0 | 247 662,1 | 8 700,1 | 259 721,6 |
| Biens durables | 19 895,2 | 21 471,2 | 32 063,2 | 15 002,0 | (17 061,2) | 35 782,1 |
| Frais de financement | 382 947,0 | 389 789,0 | 397 165,8 | 407 285,5 | 10 119,7 | 407 285,5 |
| Contributions à des organismes | 769 656,4 | 854 046,1 | 792 077,5 | 826 287,0 | 34 209,5 | 808 471,0 |
| Autres objets | 95 833,8 | 84 159,2 | 97 738,1 | 81 945,5 | (15 792,6) | 66 395,1 |
| Total – Charges de fonctionnement | 4 392 134,0 | 4 588 189,8 | 4 524 314,3 | 4 582 660,5 | 58 346,2 | 4 627 944,4 |

RÉMUNÉRATION ET COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR

La rémunération globale est le poste de dépenses le plus important. Elle comprend la rémunération ainsi que les cotisations de l'employeur, et ce, pour tous les employés et élus de la Ville. La rémunération englobe les salaires et les indemnités. Les cotisations de l'employeur incluent les avantages sociaux et les charges sociales.

En 2018, la rémunération globale a atteint 2,4 G\$, soit un écart défavorable de 34,8 M\$ avec les prévisions budgétaires. Ces dépenses sont en baisse de 1,9 % par rapport à 2017.

Tableau 76 – Rémunération et cotisations de l'employeur
 (en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|---|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|-------------------|--------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Rémunération | | | | | | |
| Salaires et avantages rattachés à la rémunération | 1 579 567,2 | 1 665 491,7 | 1 668 120,7 | 1 648 259,0 | (19 861,7) | 1 654 774,8 |
| Temps supplémentaire | 106 028,6 | 112 343,4 | 111 829,5 | 78 310,7 | (33 518,8) | 78 610,8 |
| Allocations et autres avantages | 4 370,8 | 4 570,4 | 4 725,3 | 4 860,8 | 135,5 | 4 836,2 |
| Total – Rémunération | 1 689 966,6 | 1 782 405,5 | 1 784 675,5 | 1 731 430,5 | (53 245,0) | 1 738 221,8 |
| Cotisations de l'employeur | | | | | | |
| Régimes de retraite | | | | | | |
| Services courants | 188 964,4 | 208 523,8 | 197 269,4 | 192 485,3 | (4 784,1) | 192 897,6 |
| Services passés | 218 334,9 | 139 381,6 | 107 321,1 | 127 120,7 | 19 799,6 | 114 509,3 |
| Total – Régimes de retraite | 407 299,3 | 347 905,4 | 304 590,5 | 319 606,0 | 15 015,5 | 307 406,9 |
| Charges sociales et autres cotisations | 270 425,4 | 282 047,6 | 276 068,3 | 279 524,8 | 3 456,5 | 281 264,5 |
| Total – Cotisations de l'employeur | 677 724,7 | 629 953,0 | 580 658,8 | 599 130,8 | 18 472,0 | 588 671,4 |
| Total – Rémunération globale | 2 367 691,3 | 2 412 358,5 | 2 365 334,3 | 2 330 561,3 | (34 773,0) | 2 326 893,2 |

Salaires et avantages rattachés à la rémunération

La rémunération régulière, soit les salaires et les avantages rattachés à la rémunération, s'élève à 1,7 G\$ en 2018, soit un écart défavorable de 19,9 M\$ avec les prévisions budgétaires. Cette rémunération représente 93,5 % de l'ensemble de la rémunération. L'écart budgétaire s'explique principalement par les éléments suivants :

- Service de police : un écart défavorable net de 13,1 M\$, principalement lié au report de l'optimisation de la structure des effectifs policiers et civils;
- Services centraux : un écart favorable net de 0,7 M\$, pour l'ensemble des services, en excluant le SPVM;
- Chapitres corporatifs : un écart favorable net de 6,3 M\$, provenant principalement d'un écart d'imputation technique au « réel » entre la rémunération et les cotisations de l'employeur relatives aux taux standards des policiers, dont la contrepartie est incluse dans la section « Cotisations de l'employeur »;
- Arrondissements : un écart défavorable net de 13,8 M\$ provenant notamment de dépenses additionnelles locales liées à des éléments tels que la gestion des matières résiduelles ainsi que les travaux d'entretien de la voirie et des réseaux d'eau. Cet écart est en grande partie financé par des surplus de gestion des arrondissements.

Temps supplémentaire

En 2018, la rémunération liée aux heures supplémentaires s'élève à 111,8 M\$, soit un écart défavorable de 33,5 M\$ avec les prévisions budgétaires. Une grande partie de l'excédent des dépenses liées à la rémunération supplémentaire concerne la sécurité publique, soit plus de 56 %. Plus spécifiquement, l'écart budgétaire s'explique notamment par les éléments suivants :

- Service de police – un écart défavorable de 14,9 M\$:
 - policiers : un écart défavorable de 13,3 M\$ lié aux opérations, à la cour ainsi qu'à la présence policière sur les chantiers de construction et autres;
 - employés civils : activités policières courantes – un écart défavorable de 1,6 M\$;
- Sécurité incendie – un écart défavorable de 9,3 M\$:
 - pompiers et état-major : un écart défavorable de 8,1 M\$, associé principalement à un dépassement en heures supplémentaires, notamment relié à un nombre plus élevé que prévu d'absences, de contestations de griefs et de missions spéciales;
 - employés civils : activités courantes – un écart défavorable de 1,2 M\$;
- Services centraux : un écart défavorable de 5,8 M\$, provenant d'éléments divers tels qu'une augmentation du nombre de bris mécaniques découlant de l'activité « neige » ainsi que le maintien des magasins desservant les services centraux;
- Chapitres corporatifs : un écart favorable net de 1,9 M\$ provenant de provisions non utilisées;
- Arrondissements – un écart défavorable de 5,3 M\$, attribuable aux heures supplémentaires non budgétées pour des besoins locaux des arrondissements.

Allocations et autres avantages

Les allocations et autres avantages s'élèvent à 4,7 M\$ en 2018, pour un écart favorable de 0,1 M\$ avec les prévisions budgétaires. L'écart budgétaire provient surtout de provisions non utilisées.

Cotisations de l'employeur

Les cotisations de l'employeur incluent les charges des régimes de retraite, les avantages sociaux et la part de l'employeur aux charges sociales.

Les régimes de retraite de la Ville de Montréal sont à prestations déterminées. On entend par régime de retraite à prestations déterminées un régime dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les employés, soit le mode de calcul du montant de ces prestations. Ce calcul est basé sur des facteurs comme l'âge, le salaire et le nombre d'années de service du participant.

Un tel régime repose sur le principe de la capitalisation. Les cotisations déposées dans une caisse de retraite et les revenus de placement qui en découlent servent à financer le paiement des prestations prévues.

La charge des services courants représente la valeur des prestations acquises durant l'exercice financier. Elle est déterminée selon les hypothèses actuarielles. Ce montant permet de faire face aux obligations des régimes de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

La charge des services passés est un montant déterminé par l'actuaire et établi afin de respecter les obligations des régimes de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit notamment de la partie nécessaire au remboursement du déficit.

Les dépenses associées aux cotisations de l'employeur ont atteint 580,7 M\$ en 2018, soit un écart favorable de 18,5 M\$ avec les prévisions budgétaires. Cet écart provient principalement des régimes de retraite, avec un écart de 15,0 M\$ ou 81 % :

- Régimes de retraite – un écart favorable de 15,0 M\$ découlant principalement de 2 éléments :
 - régime courant – un écart défavorable de 4,8 M\$, généré principalement par le dépassement du salaire normal;
 - services passés – un écart favorable de 19,8 M\$, découlant essentiellement de nouvelles évaluations actuarielles, comprenant les gains d'expérience des policiers constatés en 2017, mais reflétés en 2018 et qui génère une économie de près de 17,0 M\$;
- Charges sociales et autres cotisations – un écart favorable net de 3,5 M\$, notamment lié aux provisions diverses d'avantages sociaux non utilisés ainsi qu'à un écart défavorable provenant principalement d'un écart d'imputation technique au « réel » entre la rémunération et les cotisations de l'employeur relatives aux taux standards des policiers, dont la contrepartie est incluse dans la section « Salaires et avantages rattachés à la rémunération ».

TRANSPORT ET COMMUNICATIONS

Tableau 77 – Transport et communications

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Transport et communications | | | | | | |
| Transport et communications | 42 047,0 | 39 238,0 | 34 932,8 | 38 009,2 | 3 076,4 | 40 879,4 |
| Total – Transport et communications | 42 047,0 | 39 238,0 | 34 932,8 | 38 009,2 | 3 076,4 | 40 879,4 |

Les charges en matière de transport et communications sont de 34,9 M\$, en baisse de 3,1 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique, notamment, par les éléments suivants :

- 2,1 M\$ dans l'ensemble des arrondissements principalement pour des dépenses en publicité, téléphonie, allocations automobiles et frais de poste;
- 0,3 M\$ en raison de dépenses moins élevées que prévu pour la promotion du congrès ICLEI.

SERVICES PROFESSIONNELS, TECHNIQUES ET AUTRES

Tableau 78 – Services professionnels, techniques et autres

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|-----------------|------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Services professionnels, techniques et autres | | | | | | |
| Honoraires professionnels | 47 880,3 | 63 023,7 | 57 822,6 | 64 547,3 | 6 724,7 | 83 480,8 |
| Services techniques | 269 072,0 | 316 263,1 | 332 248,2 | 362 052,8 | 29 804,6 | 390 867,0 |
| Autres | 4 123,5 | 4 865,5 | 4 830,4 | 5 077,0 | 246,6 | 5 798,9 |
| Total – Services professionnels, techniques et autres | 321 075,8 | 384 152,3 | 394 901,2 | 431 677,1 | 36 775,9 | 480 146,7 |

Les charges en services professionnels, techniques et autres s'élèvent à 394,9 M\$ et affichent un écart favorable de 36,8 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique notamment :

- d'une part, par une diminution de 6,7 M\$ des dépenses en honoraires professionnels, entre autres :
 - 2,5 M\$ dans les arrondissements, notamment des diminutions de 0,6 M\$ au Plateau-Mont-Royal et de 0,7 M\$ à Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles reliées, essentiellement, à un transfert de charges à d'autres objets de dépenses et au report de certains projets;
 - 2,0 M\$ au Service de l'eau, une économie de 0,9 M\$ en lien avec l'étude sur l'évaluation de l'actif de l'eau potable et au report d'octroi de certains contrats, pour 1,0 M\$;
 - 1,9 M\$ au Service des infrastructures, de la voirie et des transports, concernant des études non réalisées, principalement pour les activités reliées au réseau routier;

- 0,9 M\$ au Service de la gestion et planification immobilière s'expliquant, principalement, par le report temporaire de l'audit des bâtiments;
- 0,9 M\$ au Bureau de l'inspecteur général pour des projets ponctuels non récurrents et pour des circonstances imprévues;
- contrebancée, notamment, par :
 - une hausse des dépenses de 1,5 M\$ au Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal, reliée principalement au Plan de gestion de la forêt urbaine;
- d'autre part, par une baisse de 29,8 M\$ des dépenses en services techniques, se répartissant, entre autres, ainsi :
 - 34,7 M\$ au Service de l'environnement, qui s'explique en partie par une diminution de 40,5 M\$ liée au retard de la construction de l'écran d'étanchéité et de l'usine de traitement, prévue au passif environnemental de la Pointe-Saint-Charles (PEPSC). En contrepartie, des dépenses à la hausse, pour 8,1 M\$, en lien avec l'octroi d'un nouveau contrat de tri et de mise en marché des matières recyclables résultant de l'impact des nouvelles restrictions du marché chinois sur l'importation des matières et de la chute des prix de ces matières;
 - 7,6 M\$ aux arrondissements provenant principalement de transferts à d'autres objets de dépenses;
 - 4,1 M\$ à la Commission des services électriques, s'expliquant principalement par une diminution du nombre de travaux effectués, qui sont plutôt intégrés dans les différents projets capitalisés;
 - 2,1 M\$ à Espace pour la vie, diminution associée notamment à des transferts de crédits à d'autres objets de dépenses;
 - 1,3 M\$ au Service des affaires juridiques, s'expliquant principalement par des frais de perception des huissiers externes, pour 0,7 M\$ et par le report en 2019 des dépenses associées à l'inscription au registre d'avis d'exécution du ministère de la Justice du Québec, pour 0,3 M\$;
 - contrebancée, notamment, par les hausses suivantes :
 - 19,3 M\$ pour l'activité « neige » au Service de concertation des arrondissements, essentiellement attribuable à des niveaux de précipitations plus élevés que prévu;
 - 1,4 M\$ au Service de l'eau, attribuable au déficit de 1,0 M\$ relatif à la gestion des matières résiduelles à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte et à celui de 0,5 M\$ en lien avec l'accélération du programme de remplacement des entrées de service en plomb.

LOCATION, ENTRETIEN ET RÉPARATION**Tableau 79 – Location, entretien et réparation**

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|-----------------|------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Location, entretien et réparation | | | | | | |
| Location de bâtiments et de terrains | 68 426,9 | 72 111,3 | 74 206,5 | 81 639,0 | 7 432,5 | 80 041,9 |
| Location de véhicules et de matériel roulant | 15 136,3 | 15 479,9 | 14 298,7 | 17 315,1 | 3 016,4 | 15 749,9 |
| Autres locations | 4 173,4 | 4 446,4 | 4 250,0 | 7 082,2 | 2 832,2 | 4 519,9 |
| Entretien et réparation de bâtiments et de terrains | 27 801,1 | 26 972,0 | 32 700,5 | 39 308,7 | 6 608,2 | 39 731,4 |
| Entretien et réparation de véhicules et de matériel roulant | 8 884,6 | 9 064,7 | 8 371,7 | 15 631,2 | 7 259,5 | 11 513,1 |
| Entretien et réparation – Autres | 33 725,4 | 34 272,7 | 37 312,0 | 43 254,6 | 5 942,6 | 50 813,6 |
| Total – Location, entretien et réparation | 158 147,7 | 162 347,0 | 171 139,4 | 204 230,8 | 33 091,4 | 202 369,8 |

Les charges de location, d'entretien et de réparation sont de 171,1 M\$, en baisse de 33,1 M\$ par rapport au budget original, ce qui s'explique par les écarts favorables suivants :

- 9,5 M\$ au Service de l'eau, principalement en raison d'une économie sur le montant réservé aux interventions pour travaux majeurs et imprévus (3,5 M\$), cette somme ayant été imputée à d'autres familles de dépenses, ainsi que d'une économie attribuable au report en 2019 du programme de réparation ponctuelle d'égouts (1,2 M\$) et du transfert de crédits aux arrondissements pour l'entretien des réseaux secondaires d'aqueduc et d'égouts (2,8 M\$);
- une diminution de 6,7 M\$ des charges de location, notamment pour l'ensemble des baux de la Ville;
- 4,8 M\$ au Service de la gestion et planification immobilière, une baisse relative, entre autres, aux travaux d'entretien mineurs;
- 4,6 M\$ au Service des technologies de l'information, principalement en raison du report de la souscription à une suite bureautique infonuagique, dans le cadre du projet *Bureau de demain* et d'un système informatique infonuagique pour les ressources humaines;
- 4,5 M\$ pour diverses économies dans les arrondissements, notamment pour la location et l'entretien d'immeubles;
- 1,8 M\$ au Service du matériel roulant et des ateliers afin de compenser le déficit dans les autres familles de dépenses.

BIENS NON DURABLES**Tableau 80 – Biens non durables**

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|-----------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|----------------|------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Biens non durables | | | | | | |
| Fourniture de services publics | 83 368,3 | 82 636,1 | 84 125,0 | 86 685,6 | 2 560,6 | 82 785,1 |
| Autres biens non durables | 151 471,5 | 157 992,4 | 154 837,0 | 160 976,5 | 6 139,5 | 176 936,5 |
| Total – Biens non durables | 234 839,8 | 240 628,5 | 238 962,0 | 247 662,1 | 8 700,1 | 259 721,6 |

Les charges associées aux biens non durables sont de 239,0 M\$, en écart favorable de 8,7 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique, notamment, par les diminutions suivantes :

- 8,4 M\$ au Service de l'eau : notamment des économies de 2,2 M\$ pour les frais d'électricité, de 1,9 M\$ en consommation de gaz naturel, d'huile, d'essence et de produits chimiques et de 3,7 M\$ concernant la réévaluation ponctuelle de l'inventaire aux usines d'eau potable;
- diverses autres économies dans les arrondissements, pour 6,3 M\$, notamment :
 - 2,3 M\$ pour l'électricité et les matériaux de construction;
 - 2,1 M\$ à Rosemont–La Petite-Patrie, économies associées principalement à l'activité « éclairage, marquage et signalisation »;
 - 1,1 M\$ à Saint-Laurent, économies associées à des projets reportés;
- 4,2 M\$ au Service des infrastructures, de la voirie et des transports, principalement en raison des économies associées au colmatage des nids-de-poule, au scellement des fissures actives et à l'ajustement des puisards;
- 1,7 M\$ au Service de la police, baisse notamment reliée à un effort d'optimisation ciblé (1,1 M\$) et à une économie sur l'acquisition des munitions et des fournitures de bureau (0,6 M\$);
- diminution en partie contrebalancée par :
 - une hausse de 4,3 M\$ au Service de la gestion et de la planification immobilière, essentiellement attribuable aux achats liés à l'entretien des bâtiments;
 - une augmentation de 5,0 M\$ au Service du matériel roulant et des ateliers pour l'achat de pièces et accessoires pour les véhicules et équipements spécialisés ainsi qu'un déficit de 2,6 M\$ associé au chargement de la neige.

BIENS DURABLES**Tableau 81 – Biens durables**

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|-----------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-------------------|-----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Biens durables | | | | | | |
| Biens durables | 18 940,0 | 17 549,4 | 24 134,2 | 13 410,4 | (10 723,8) | 34 190,5 |
| Propriétés destinées à la revente | 955,3 | 3 921,8 | 7 929,0 | 1 591,6 | (6 337,4) | 1 591,6 |
| Total – Biens durables | 19 895,3 | 21 471,2 | 32 063,2 | 15 002,0 | (17 061,2) | 35 782,1 |

Les charges associées aux biens durables sont de 32,1 M\$, en hausse de 17,1 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique, notamment, par les éléments suivants :

- 8,5 M\$ de dépenses non capitalisables payées par emprunt, soit :
 - 5,8 M\$ pour le plan de la forêt urbaine (plan « Canopée »);
 - 2,7 M\$ pour l'achat de bacs pour les matières organiques et recyclables;
- une évaluation à la baisse de 7,6 M\$ de la valeur des terrains destinés au développement de logements sociaux.

FRAIS DE FINANCEMENT**Tableau 82 – Frais de financement**

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|-----------------|------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Frais de financement | | | | | | |
| Intérêts et autres frais sur la dette à long terme | 381 717,4 | 388 662,8 | 396 121,5 | 405 871,0 | 9 749,5 | 405 871,0 |
| Autres frais de financement | 1 229,6 | 1 126,2 | 1 044,3 | 1 414,5 | 370,2 | 1 414,5 |
| Total – Frais de financement | 382 947,0 | 389 789,0 | 397 165,8 | 407 285,5 | 10 119,7 | 407 285,5 |

Les frais de financement présentent un écart favorable de 10,1 M\$ par rapport au budget original qui s'explique principalement par les éléments suivants :

- une économie de 2,2 M\$ attribuable à des financements négociés à des taux d'intérêt moindres que ceux prévus initialement lors de la confection budgétaire;
- une baisse de 8,0 M\$ découlant d'une modification dans la comptabilisation portant l'amortissement des primes à l'émission en réduction des frais de financement, au lieu de le comptabiliser aux revenus.

CONTRIBUTIONS À DES ORGANISMES**Tableau 83 – Principales contributions à des organismes**

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original 2018 | Écart 2018 | Budget modifié 2018 |
|---|------------------|------------------|------------------|-------------------------|-----------------|------------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | | | |
| Principales contributions | | | | | | |
| Communauté métropolitaine de Montréal | 37 873,4 | 39 113,6 | 39 328,0 | 39 777,0 | 449,0 | 39 777,0 |
| Société de transport de Montréal | 446 784,0 | 485 476,0 | - | - | - | - |
| Agence métropolitaine de transport | 58 707,3 | 26 020,5 | - | - | - | - |
| Autorité régionale de transport métropolitain | - | 37 535,7 | 551 450,4 | 574 300,0 | 22 849,6 | 574 300,0 |
| Société du parc Jean-Drapeau | 13 063,9 | 12 892,4 | 14 104,0 | 14 104,0 | - | 14 104,0 |
| Société d'initiative et de développement commercial | 12 061,0 | 12 696,6 | 13 572,4 | 13 641,4 | 69,0 | 13 641,4 |
| Conseil des arts | 13 950,0 | 14 450,0 | 16 950,0 | 16 950,0 | - | 16 950,0 |
| Bureau du taxi de Montréal | 3 728,6 | 3 917,6 | 4 577,8 | 4 577,8 | - | 4 577,8 |
| Autres organismes | 183 488,2 | 221 943,7 | 152 094,9 | 162 936,8 | 10 841,9 | 145 120,8 |
| Total – Principales contributions | 769 656,4 | 854 046,1 | 792 077,5 | 826 287,0 | 34 209,5 | 808 471,0 |

Les charges des contributions à des organismes totalisent 792,1 M\$, en baisse de 34,2 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique, entre autres, par les diminutions suivantes :

- 22,8 M\$ pour la contribution versée à l'Autorité Régionale de Transport Métropolitain (ARTM);
- 22,2 M\$ au Service du développement économique, dont 20,7 M\$ de dépenses prévues dans le cadre de Réflexe-Montréal et reportées en 2019;
- contrebalancées en partie par les hausses suivantes :
 - 4,3 M\$ au Service de la culture pour, entre autres, la contribution à la construction des phases 2 et 3 du musée Pointe-à-Callière et le renouvellement de ses expositions permanentes;
 - 4,1 M\$ pour l'ensemble des arrondissements qui ont versé des sommes plus importantes que prévu au courant de l'année, notamment 2,3 M\$ à Ville-Marie pour des contributions à la Société de développement commercial et à l'Association sportive et communautaire du Centre-Sud, et différents programmes et travaux effectués au centre-ville;
 - 2,2 M\$ au Service des infrastructures, de la voirie et des transports, en raison de la contribution à BIXI Montréal par le biais d'une renonciation aux revenus.

AUTRES OBJETS**Tableau 84 – Autres objets**

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-------------------|-----------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Autres objets | | | | | | |
| Dépenses contingentes | 24 412,9 | 22 593,0 | (17 267,7) | 34 829,3 | 52 097,0 | 18 889,9 |
| Créances douteuses ou irrécouvrables | 1 813,3 | 39 014,0 | 23 464,2 | 20 057,3 | (3 406,9) | 20 044,8 |
| Autres objets – Autres que dépenses contingentes | 69 607,6 | 22 552,2 | 91 541,6 | 27 058,9 | (64 482,7) | 27 460,4 |
| Total – Autres objets | 95 833,8 | 84 159,2 | 97 738,1 | 81 945,5 | (15 792,6) | 66 395,1 |

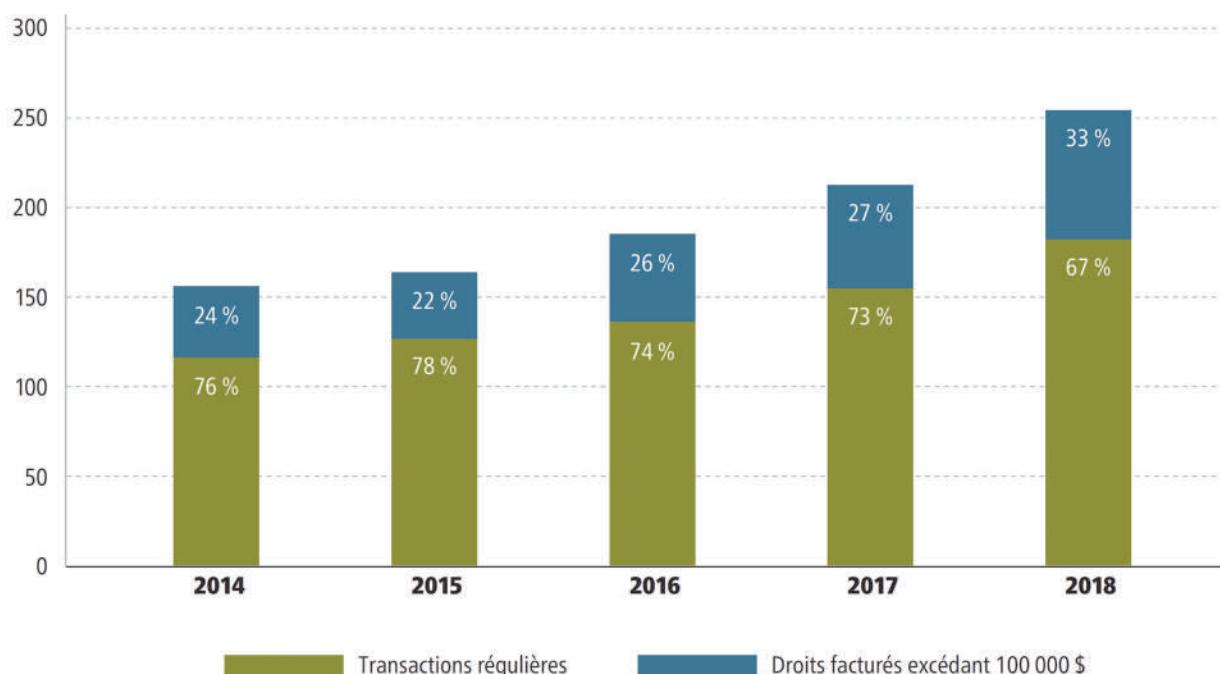
Les charges des autres objets totalisent 97,7 M\$, soit une hausse de 15,8 M\$ par rapport au budget original. Cet écart est attribuable principalement aux éléments suivants :

- un écart défavorable de 80,2 M\$ au Service de l'environnement, entre autres, attribuable aux éléments suivants :
 - une augmentation de 41,3 M\$, liée à une utilisation moindre des réserves du passif environnemental de la Pointe-Saint-Charles (PEPSC);
 - 18,7 M\$, associés à une augmentation des coûts pour l'unité d'assainissement du lixiviat, à l'entretien du réseau et au changement du taux d'actualisation du passif environnemental du CESM;
 - 17,7 M\$ en raison d'une hausse des coûts des contrats de construction et d'exploitation du PEPSC;
 - 8,7 M\$ au Service du développement économique, incluant 7,3 M\$ en raison de remises plus élevées dans le cadre du PRAM;
- un écart défavorable de 10,2 M\$ au Service de l'eau, dû à une économie de 10,0 M\$ anticipée au budget, mais réalisée dans les autres familles de dépenses;
- un écart défavorable de 3,4 M\$ en créances douteuses ou irrécouvrables, hausse essentiellement attribuable à la provision relative aux revenus divers et associée au Programme de remboursements volontaires, destiné aux entreprises fautives identifiées dans le cadre de la commission Charbonneau;
- un écart favorable de 52,1 M\$ dans les dépenses contingentes :
 - 26,7 M\$, principalement en raison d'un transfert de budget à d'autres familles de dépenses en cours d'année;
 - 26,0 M\$ pour la révision à la baisse du nombre des causes en attente d'un jugement;

- un écart favorable de 22,8 M\$ dans les dépenses générales d'administration :
 - 16,7 M\$ principalement en raison de budgets corporatifs non requis ;
 - 5,6 M\$ pour l'ajustement à la baisse des charges à payer de l'exercice antérieur;
- un écart favorable de 9,6 M\$ au Service de la mise en valeur du territoire, essentiellement pour le programme Rénovation Québec;
- un écart favorable de 4,3 M\$ dans l'ensemble des arrondissements, relié à des réserves non utilisées et à des transferts de crédits à d'autres activités.

ANALYSE DE CERTAINES ACTIVITÉS**DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES****Graphique 3 – Droits sur les mutations immobilières**

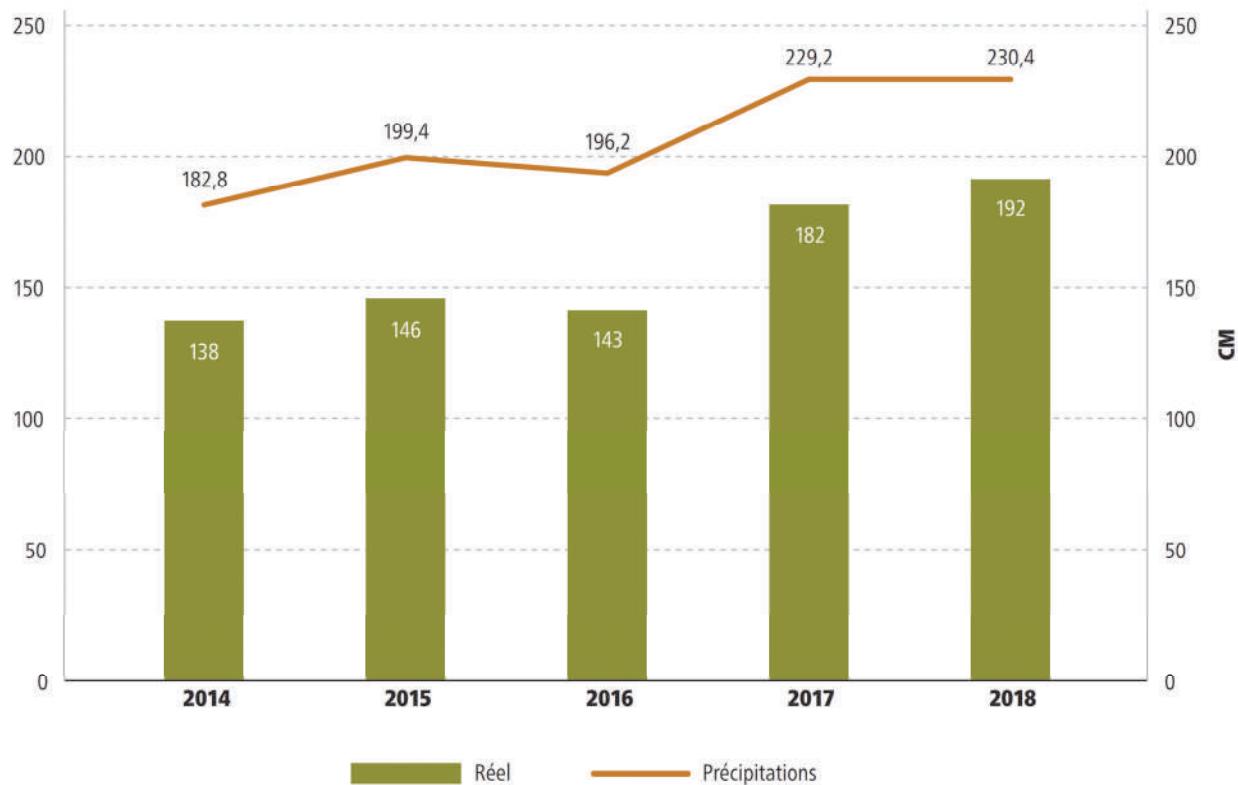
(en millions de dollars)



Les revenus associés aux droits sur les mutations immobilières ont fortement augmenté dans les dernières années. Bien que l'ampleur (en nombre et en valeur) des transactions courantes ait contribué à cette croissance, ce sont surtout les transactions générant des factures de plus 100 000 \$ qui ont propulsé les revenus à plus de 250 M\$ en 2018.

ENLÈVEMENT DE LA NEIGE

Graphique 4 – Coût de l'enlèvement de la neige en fonction des précipitations
(en millions de dollars)



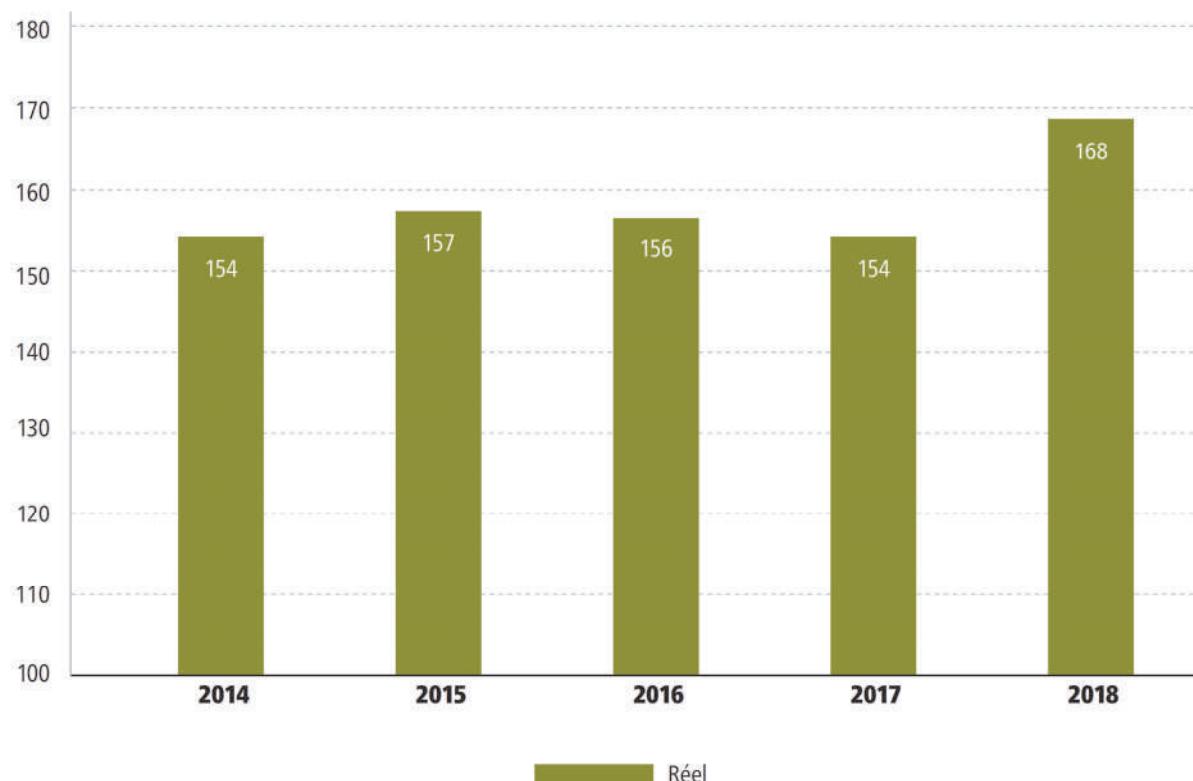
Pour 2018, bien que les précipitations de neige soient comparables à celles de 2017, les coûts relatifs à l'enlèvement de la neige ont augmenté de 10 M\$. Cet écart s'explique principalement par deux facteurs :

- pour près de 5,0 M\$, l'augmentation du prix de l'essence et les coûts d'entretien de la machinerie. Ces derniers coûts découlent d'une forte concentration de précipitations dans un court laps de temps, au début de 2018;
- un autre montant de 5,0 M\$ provenant de l'indexation de certains contrats de transport de neige et de l'accroissement de la fréquence d'épandage d'abrasifs.

Les données relatives aux précipitations proviennent de l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Graphique 5 – Coût de la gestion des matières résiduelles
(en millions de dollars)



Basé sur les définitions du *Manuel de la présentation de l'information financière municipale*, le coût de la gestion des matières résiduelles regroupe plusieurs dépenses relatives aux activités associées aux matières résiduelles, notamment :

- la collecte, le transport et l'élimination des déchets domestiques et assimilés;
- la collecte, le transport, le tri et le conditionnement des matières recyclables provenant de la collecte sélective;
- la collecte, le transport et le traitement des matières organiques (résidus verts et alimentaires);
- la collecte, le transport et la valorisation des matériaux secs tels que les résidus de construction, de rénovation et de démolition d'immeubles, de ponts, de routes et autres structures;
- la collecte, le transport, l'entreposage et la valorisation des autres matières non énumérées précédemment et destinées à être valorisées comme les pneus, les électroménagers, les meubles, les résidus domestiques dangereux, les résidus technologiques, etc.;
- la réalisation, la modification et la révision d'un plan de gestion des matières résiduelles.

Les dépenses de la Ville reliées aux matières résiduelles s'élèvent à 168,4 M\$ en 2018. Il s'agit d'une hausse d'environ 14,0 M\$ par rapport à 2017, principalement attribuable aux éléments suivants :

- l'octroi d'un nouveau contrat de tri et de mise en marché des matières recyclables, à la suite de la résiliation des contrats actuels, pour un impact négatif de 8,2 M\$ résultant des nouvelles restrictions du marché chinois sur l'importation des matières et de la chute des prix de vente des matières;
- une hausse de 1,2 M\$ des coûts de collecte, de transport et de traitement, attribuable à la poursuite du déploiement des collectes des résidus alimentaires dans les bâtiments de 8 logements et moins et des collectes de résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) dans les rues;
- un ajustement du taux de répartition des dépenses liées au matériel roulant en fonction de l'inventaire des véhicules, pour un impact négatif de 2,2 M\$;
- l'indexation des coûts de main-d'œuvre associés aux activités de la gestion des matières résiduelles des arrondissements, pour 1,0 M\$;
- une hausse du tonnage des cendres valorisées à des fins agricoles en provenance de la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour un impact négatif de 0,3 M\$.

SURPLUS ACCUMULÉS ET RÉSERVES

Tableau 85 – Sommaire des surplus accumulés et des réserves

(en millions de dollars)

| | Conseil municipal | | | Conseil d'agglomération | Total | |
|---|-------------------|-----------------|--------------|-------------------------|--------------|--------------|
| | Ville | Arrondissements | Total | | 2018 | 2017 |
| Surplus accumulés non affectés ¹ | 238,9 | 73,7 | 312,6 | (96,8) | 215,8 | 235,6 |
| Surplus accumulés affectés | 165,1 | 205,3 | 370,4 | 6,7 | 377,1 | 272,4 |
| Solde au 31 décembre | 404,0 | 279,0 | 683,0 | (90,1) | 592,9 | 508,0 |
| Réerves | | | | | | |
| Eau | 13,8 | | 13,8 | 21,6 | 35,4 | 58,4 |
| Voirie | 30,2 | | 30,2 | 4,3 | 34,5 | 43,4 |
| Immobilisations | - | | - | 0,2 | 0,2 | 40,3 |
| Autres | 0,3 | 11,5 | 11,8 | 0,7 | 12,5 | 12,9 |
| | 44,3 | 11,5 | 55,8 | 26,8 | 82,6 | 155,0 |
| | 448,3 | 290,5 | 738,8 | (63,3) | 675,5 | 663,0 |

1. Après affectation des surplus de gestion aux arrondissements et affectation à l'équilibre budgétaire de l'année suivante.

Les surplus accumulés de la Ville représentent les sommes dont la Ville dispose, en plus de son budget annuel, pour effectuer certains projets spécifiques. Ils sont composés des surplus accumulés non affectés et des surplus accumulés affectés.

SURPLUS ACCUMULÉS NON AFFECTÉS

Ces surplus accumulés représentent les sommes pour lesquelles aucune affectation n'a encore été faite, c'est-à-dire les surplus libres de la Ville. Ces montants sont présentés avant toute autre affectation à différents projets ou réserves.

SURPLUS ACCUMULÉS AFFECTÉS (RÉSERVES DE FONDS)

Ces surplus accumulés représentent l'ensemble des sommes affectées par la Ville ou les arrondissements à divers projets, ainsi que les sommes disponibles pour les surplus des arrondissements.

Activités d'immobilisations – Analyse des résultats

2018

État des activités
d'immobilisations

Portrait des investissements

Analyse des investissements
par catégories d'actifs

Lien avec le Programme
montréalais
d'immobilisations (PMI)

Impact des investissements
en immobilisations

Analyse des principales
réalisations



ÉTAT DES ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS

Le sommaire des résultats contenus dans le tableau suivant présente les activités d'immobilisations de la Ville de Montréal. Ces activités couvrent les investissements réalisés sur le territoire de Montréal. Le tableau illustre aussi les revenus et le financement à long terme des activités d'immobilisations ainsi que les affectations utilisées pour le paiement des immobilisations.

Tableau 86 – Excédent (déficit) non consolidé des activités d'immobilisations à des fins fiscales
(en milliers de dollars)

| | 2016 | Réel 2017 | 2018 |
|---|------------------|--------------------|--------------------|
| Revenus | | | |
| Transferts | 237 072 | 268 355 | 191 429 |
| Autres revenus | | | |
| Contributions des promoteurs | 250 | 1 558 | 7 386 |
| Autres | 6 846 | 6 790 | 7 752 |
| Total – Revenus | 244 168 | 276 703 | 206 567 |
| Dépenses d'immobilisations | | | |
| Infrastructures | 862 671 | 1 020 585 | 1 285 381 |
| Bâtiments et améliorations locatives | 181 560 | 200 402 | 281 851 |
| Véhicules | 42 100 | 36 647 | 35 363 |
| Ameublement et équipements de bureau | 49 511 | 76 646 | 83 687 |
| Machinerie, outillage et équipements | 21 453 | 33 618 | 23 284 |
| Terrains | 5 877 | 46 220 | 3 735 |
| Autres | 650 | 800 | 8 200 |
| Total – Dépenses d'immobilisations | 1 163 820 | 1 414 916 | 1 721 501 |
| Déficit de l'exercice | (919 652) | (1 138 213) | (1 514 934) |
| Financement | | | |
| Financement à long terme des activités d'immobilisations | 559 210 | 679 966 | 918 781 |
| Affectations | | | |
| Activités de fonctionnement | 8 624 | 9 487 | 17 704 |
| Excédent (déficit) des activités de fonctionnement affecté | 10 307 | 24 116 | 10 150 |
| Réserves financières et fonds réservés | 292 547 | 343 716 | 426 443 |
| Total – Affectations | 311 478 | 377 319 | 454 297 |
| Excédent (déficit) des activités d'immobilisations à des fins fiscales de l'exercice | (48 964) | (80 928) | (141 856) |

PORTRAIT DES INVESTISSEMENTS

Le Programme triennal d'immobilisations regroupe un ensemble de projets et de programmes d'investissement que la Ville de Montréal compte réaliser ou entreprendre sur son territoire, au cours des trois prochaines années, pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie des citoyens. La valeur de remplacement des éléments des actifs de la Ville est estimée à environ 66 G\$.

Les infrastructures de la Ville ont besoin d'entretien et de réfection réguliers afin de parer aux hausses des coûts de fonctionnement et, aussi, d'éviter les coûts substantiels de réfection ou de remplacement complet, à la limite de la durée de vie d'un élément d'actif. Ainsi, les activités d'immobilisations s'imbriquent à plusieurs égards dans le budget de fonctionnement de la Ville pour maximiser l'utilisation des actifs.

Graphique 6 – Réalisations annuelles des activités d'immobilisations à des fins fiscales, de 2010 à 2018
 (en millions de dollars)



En 2018, les sommes investies sur l'ensemble du territoire montréalais totalisent 1,7 G\$, soit une hausse de 306,6 M\$ ou 21,7 % par rapport à 2017.

La progression des réalisations provient principalement de la croissance des investissements dans les éléments d'actifs liés à l'environnement et aux infrastructures souterraines, pour 159,0 M\$, aux bâtiments, pour 81,4 M\$, aux parcs, aux espaces verts et aux terrains de jeux, pour 60,9 M\$, ainsi qu'aux infrastructures routières, pour 44,9 M\$.

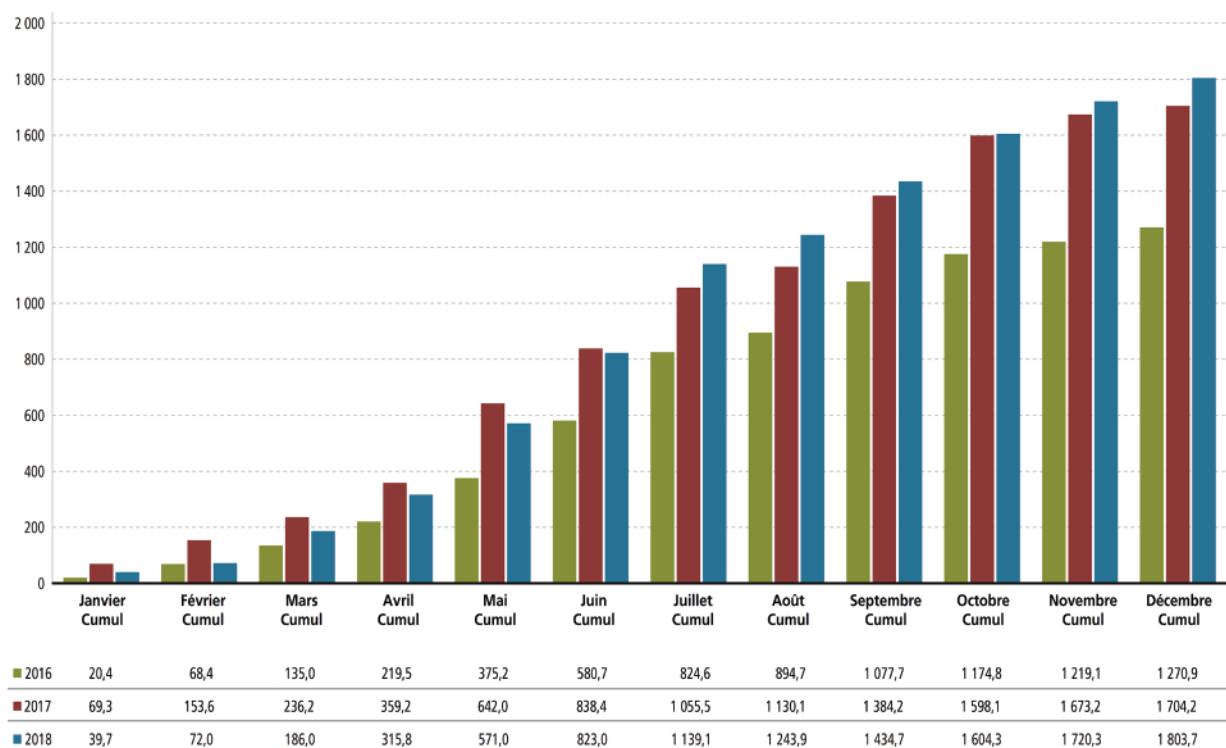
La progression de la réalisation des investissements en 2018 s'inscrit dans les grandes orientations du Programme montréalais d'immobilisations (PMI) pour la période de 2015-2024. Déposé au courant de l'année 2014, le PMI permettait alors d'orienter le Programme triennal d'immobilisations (PTI) dans ses priorités, dans son financement ainsi que dans les cibles d'investissement appropriées pour maintenir adéquatement les actifs municipaux, tout en assurant le développement de la ville.

Depuis l'entrée en vigueur du PMI, c'est-à-dire depuis les cinq dernières années, la valeur des réalisations en investissements a plus que doublé (soit une augmentation de 104,4 %), tel que l'illustre le graphique 6.

Le graphique 7 illustre les engagements annuels cumulés, des années 2016 à 2018. La progression constante des engagements annuels cumulatifs de la Ville en 2018 fait suite aux nombreux contrats octroyés durant cette période par les différents services centraux et arrondissements. Ces contrats seront réalisés au cours des mois et des années à venir.

L'augmentation des engagements annuels témoigne de l'objectif de la Ville de combler rapidement les besoins à l'égard de ses infrastructures vieillissantes afin d'éliminer, notamment, le déficit d'entretien dans ses réseaux d'eau et de voirie.

Graphique 7 – Engagements cumulatifs annuels – Ville de Montréal, de 2016 à 2018
(en milliers de dollars)

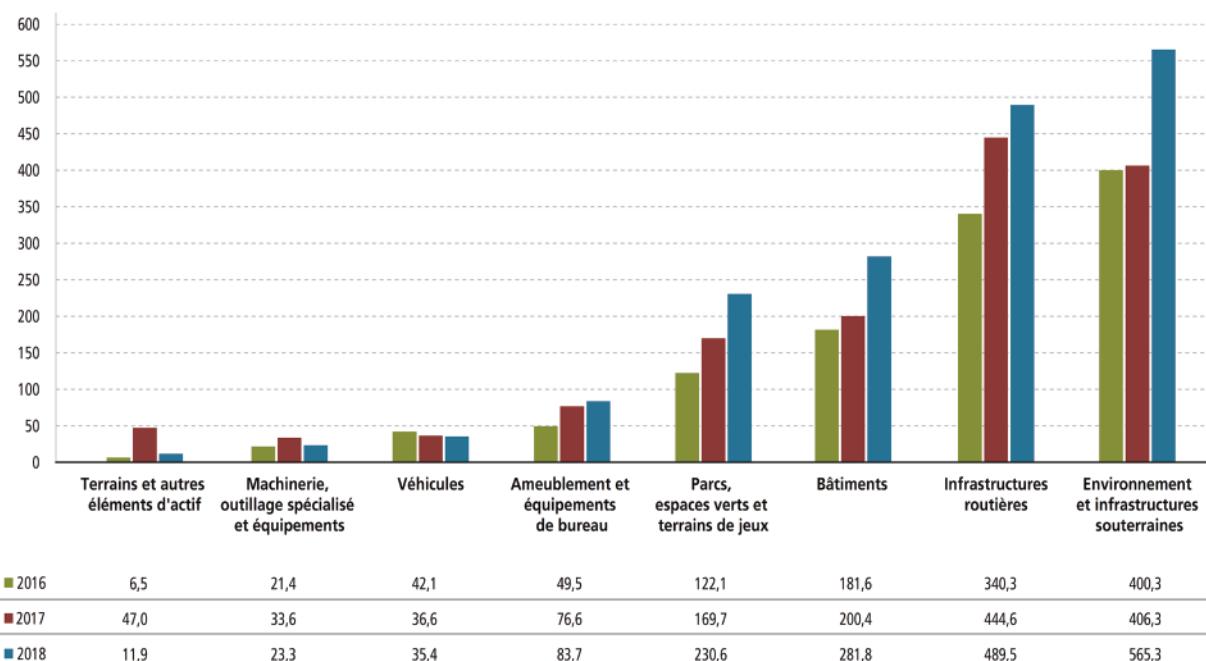


ANALYSE DES INVESTISSEMENTS PAR CATÉGORIES D'ACTIFS

La Ville de Montréal a injecté, en 2018, 1,7 G\$ pour l'entretien, la réhabilitation et le développement d'éléments de ses actifs, répartis sur l'ensemble du territoire montréalais. À ces investissements totaux, ses services centraux ont participé à hauteur de 1,5 G\$ et les arrondissements, à hauteur de 174,0 M\$.

Cette section présente par grandes catégories d'actifs les principaux projets et programmes pour lesquels les sommes ont été investies.

Graphique 8 – Réalisations de 2018, 2017 et 2016, par catégories d'actifs
(en millions de dollars)



ENVIRONNEMENT ET INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES

Un montant de 565,3 M\$ a été investi en 2018 dans la catégorie d'actifs relative à l'environnement et aux infrastructures souterraines, en hausse de 159,0 M\$ ou 39,1 % par rapport à l'exercice précédent.

La gestion de l'eau est une priorité pour la Ville de Montréal, et de nombreux projets sont réalisés sur l'ensemble du territoire afin d'éliminer le déficit d'entretien des années antérieures ainsi que d'entretenir et de développer l'ensemble des éléments d'actifs relatifs à l'eau.

Des investissements importants, soit 253,3 M\$, ont été consacrés au renouvellement de l'ensemble des conduites. De ce montant, 24,0 M\$ ont servi à la réhabilitation et à la reconstruction de 6,3 km de

conduites primaires d'aqueduc, tandis que 217,7 M\$ ont été investis dans le renouvellement de 53,8 km du réseau d'aqueduc et de 71,0 km d'égouts secondaires. La technique d'intervention sans tranchée a été utilisée pour 71 % des conduites. Un montant de 11,6 M\$ a également été consacré au réseau des collecteurs d'égouts. Par ailleurs, des investissements de 4,3 M\$ ont été réalisés dans le projet de bouclage des conduites primaires d'eau potable, qui vise à sécuriser l'alimentation en eau potable pour tout le secteur est de Montréal.

Un montant de 30,2 M\$ a été consacré à la modernisation et à l'entretien des éléments d'actifs liés aux usines de production d'eau potable (notamment 9,4 M\$ à l'usine Atwater et 4,6 M\$ à l'usine Charles-J.-Des Baillets). Des investissements ont également été réalisés dans différents projets, soit 41,3 M\$ pour la protection de la source d'alimentation à l'usine Atwater, 23,6 M\$ pour la remise en service du réservoir Rosemont et 16,2 M\$ pour la construction d'un nouveau bâtiment à l'usine Atwater. Afin d'améliorer et d'optimiser la consommation et la distribution de l'eau potable, 4,1 M\$ ont été investis de manière à sectoriser le réseau, à réguler la pression et à mesurer la distribution.

Concernant la gestion des eaux usées et la protection de l'environnement, un montant de 16,5 M\$ a été investi à la station d'épuration Jean-R.-Marcotte et dans son réseau d'intercepteurs afin de maintenir les actifs en bon état. Les investissements suivants ont aussi été réalisés en 2018 : 45,2 M\$ dans la construction d'ouvrages de rétention afin de réduire les surverses d'eaux usées et 29,0 M\$ dans le projet de désinfection à l'ozone des eaux usées.

Concernant les conduites d'aqueduc et d'égouts, des investissements ont également été effectués dans la réalisation de grands projets d'aménagement urbain, notamment 3,2 M\$ dans le projet du campus Outremont et ses abords ainsi que 1,1 M\$ dans le projet de requalification urbaine du secteur de Namur–Jean-Talon Ouest (Le Triangle). De plus, certains projets de réaménagement d'artères importantes sur l'ensemble du territoire de Montréal ont fait l'objet d'investissements, tel que ceux des rues Sainte-Catherine Ouest, pour 5,8 M\$, et Saint-Hubert, pour 3,9 M\$.

En ce qui a trait à l'environnement durable, la Ville a investi 12,9 M\$ dans la construction du centre de tri des matières recyclables, dans l'arrondissement de Lachine, qui desservira le secteur ouest de l'agglomération.

Par ailleurs, la Commission des services électriques de Montréal a investi 51,3 M\$ dans le programme de construction et de modification de conduits souterrains. Ce programme est autofinancé à 100 %, à même les redevances facturées aux utilisateurs, selon la portion de conduits qu'ils utilisent.

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Un montant de 489,5 M\$ a été investi en 2018 dans la catégorie d'actifs relative aux infrastructures routières, en hausse de 44,9 M\$ ou 10,1 % par rapport à l'exercice précédent.

Maintenir et améliorer l'état d'un réseau routier vieillissant, comprenant plus de 4 070 km de chaussées et près de 600 structures, constitue un défi majeur et demeure chaque année une grande priorité pour la Ville. En conséquence, la remise à niveau de ce réseau névralgique a été établie comme un objectif stratégique, en visant l'élimination de son déficit d'entretien.

Globalement, c'est un investissement de 283,5 M\$ qui a été consacré à l'entretien des éléments d'actifs liés à la voirie, ce qui a permis de réhabiliter ou reconstruire 275 km de rues. Ainsi, la Ville de Montréal a investi dans plusieurs programmes destinés aux infrastructures de la voirie :

- 96,9 M\$ dans les deux programmes complémentaires de planage-revêtement (qui consistent à prolonger la durée de vie des chaussées en attente de réhabilitation majeure);
- 76,0 M\$ dans le programme de réfection des artères;
- 68,4 M\$ dans le programme de réfection du réseau de rues locales;
- 25,2 M\$ dans le programme de réfection des structures routières (ponts et tunnels);
- 13,2 M\$ dans le programme de réhabilitation de chaussées des artères par planage-revêtement;
- 3,8 M\$ dans le programme d'entretien des infrastructures routières (réseau local).

Le déploiement de systèmes de transport intelligents sur le territoire de la ville se poursuit. Des investissements de 24,4 M\$ ont été réalisés en 2018 pour équiper le réseau artériel (caméras, feux de circulation mis aux normes, détecteurs), afin de réagir aux perturbations dès qu'elles surviennent et de rétablir des conditions de circulation normale.

Afin d'améliorer la sécurisation des déplacements, un investissement de 16,1 M\$ a été réalisé dans le programme de réaménagement géométrique du réseau local. Par ailleurs, une somme de 11,2 M\$ a été investie dans plusieurs projets de réaménagement d'artères importantes sur le territoire de Montréal, notamment la rue Saint-Hubert, pour 5,4 M\$, l'avenue Laurier Ouest, pour 3,5 M\$ ainsi que la rue Sainte-Catherine Ouest, pour 2,3 M\$. De plus, un montant de 33,3 M\$ a été consacré au programme d'acquisition de mobilier d'éclairage et au projet de mise à niveau de l'éclairage de rue.

La réalisation de grands projets d'aménagement urbain et de transport a également nécessité des investissements en infrastructures routières, soit 22,8 M\$ dans la réalisation du campus Outremont et de ses abords, 7,7 M\$ dans le projet de revitalisation du Quartier des gares et 5,0 M\$ dans la requalification urbaine du secteur de Namur–Jean-Talon Ouest (Le Triangle).

Enfin, un montant total de 45,5 M\$ a été investi par les 19 arrondissements dans différents programmes de réfection routière afin de maximiser la durée de vie et le confort du réseau local.

BÂTIMENTS

Un montant de 281,8 M\$ a été investi en 2018 dans la catégorie d'actifs relative aux bâtiments, en hausse de 81,4 M\$ ou 40,6 % par rapport à l'exercice précédent. Les principaux investissements sont les suivants :

- 39,5 M\$ en matière de sécurité publique (programmes d'entretien des bâtiments du Service de police et du Service de la sécurité incendie, projet de développement du pôle multifonctionnel du Service de police et projet de captation des gaz dans les casernes);
- 34,8 M\$ dans le programme de mise aux normes des arénas;
- 30,9 M\$ dans les travaux d'amélioration des infrastructures du circuit Gilles-Villeneuve pour le Grand Prix du Canada;
- 25,5 M\$ dans le programme relatif au développement du logement social et communautaire;
- 12,5 M\$ dans le réseau des bibliothèques (programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques et aménagement des bibliothèques pour accueillir la technologie RFID);
- 12,2 M\$ à Espace pour la vie, principalement dans le projet *Migration du Biodôme*, le programme d'entretien du Jardin botanique et le projet *Métamorphose de l'Insectarium*;
- 8,3 M\$ dans le projet du campus Outremont et de ses abords (nouvelle cour de services de l'Arrondissement d'Outremont);
- 8,0 M\$ au parc Jean-Drapeau, principalement dans la protection de son actif immobilisé;
- 6,5 M\$ dans le projet de rénovation de l'hôtel de ville;
- 4,4 M\$ dans le programme d'amélioration locative des immeubles administratifs et dans le programme de protection des bâtiments administratifs et commerciaux;
- 3,3 M\$ dans le programme de réfection des bâtiments des grands parcs et dans le programme de protection des bâtiments sportifs;
- 2,5 M\$ dans le programme d'accessibilité universelle (chalets de parc, bibliothèques et piscines).

Enfin, 59,3 M\$ ont été consacrés par les arrondissements à différents programmes de réfection, de protection et d'amélioration des installations et des bâtiments.

PARCS, ESPACES VERTS ET TERRAINS DE JEUX

Un montant de 230,6 M\$ a été investi en 2018 dans la catégorie d'actifs relative aux parcs, aux espaces verts et aux terrains de jeux, en hausse de 60,9 M\$ ou 35,9 % par rapport à l'exercice précédent.

Dans le cadre du projet de legs du 375^e anniversaire de la Ville de Montréal et du 50^e anniversaire de la tenue de l'Expo 67, un montant de 33,0 M\$ a été consacré au parc Jean-Drapeau afin que ce dernier devienne un parc urbain unique, tout en renforçant sa vocation de destination récrétouristique d'envergure internationale. De plus, 23,4 M\$ ont été investis dans le programme d'acquisition de milieux naturels pour, à la fois, protéger la mosaïque d'habitats et la biodiversité, et offrir de nouveaux espaces verts qui favorisent le contact des citoyens avec la nature. Une somme de 15,0 M\$ a aussi été consacrée au réaménagement du réseau des grands parcs ainsi qu'à celui du mont Royal, pour permettre sa protection et sa mise en valeur et bonifier son accessibilité.

La réalisation de projets structurants d'aménagement urbain a également nécessité des investissements dans les parcs, espaces verts et terrains de jeux, soit 20,9 M\$ dans le secteur de Griffintown, 12,5 M\$ dans la réalisation du campus Outremont et de ses abords, 5,6 M\$ dans le réaménagement du square Dorchester et de la place du Canada ainsi que 3,2 M\$ dans le réaménagement du secteur de la Place des Arts et de l'îlot Clark, dans le Quartier des spectacles.

Afin de favoriser l'utilisation sécuritaire du vélo selon une approche de développement durable, un montant de 9,9 M\$ a été consacré au développement du réseau cyclable montréalais. Ainsi, celui-ci s'est accru de 27 km en 2018, pour atteindre 873 km.

Par ailleurs, le programme de réfection des terrains de balle a fait l'objet d'un investissement de 4,1 M\$ afin de maintenir le réseau des terrains de balle municipaux en bon état et d'assurer une offre de services de qualité aux Montréalais.

Pour leur part, les 19 arrondissements ont investi un total de 58,6 M\$ dans des programmes de réfection et d'aménagement de parcs et d'aires de jeux.

AUTRES CATÉGORIES D'ACTIFS

Un montant de 83,7 M\$ a été investi en 2018 dans la catégorie d'actifs relative à l'ameublement et aux équipements de bureau, en hausse de 7,1 M\$ ou 9,3 % par rapport à l'exercice précédent. Les principaux investissements ont été réalisés dans des projets en technologies de l'information (75,8 M\$) selon six différents axes : 33,4 M\$ pour l'axe « Affaires institutionnelles », 6,1 M\$ pour l'axe « Gestion du territoire », 7,9 M\$ pour l'axe « Solutions aux citoyens et aux entreprises », 10,8 M\$ pour l'axe « Sécurité publique et justice », 3,2 M\$ pour l'axe « Intelligence d'affaires » et 14,4 M\$ pour l'axe « Services transversaux ».

Un montant de 35,4 M\$ a été investi dans la catégorie d'actifs relative aux véhicules, en baisse de 1,2 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Un montant de 8,3 M\$ a permis d'acheter et de remplacer des véhicules pour le Service de police et le Service de sécurité incendie. De plus, un montant de 24,7 M\$ a contribué à renouveler la flotte de véhicules, de camionnettes et autres équipements spécialisés pour les services centraux et les arrondissements. Pour leur part, les 19 arrondissements ont investi un montant additionnel de 1,7 M\$ dans des programmes de remplacement et d'achat de véhicules.

Un montant de 23,3 M\$ a été investi en 2018 dans la catégorie d'actifs relative à la machinerie, à l'outillage spécialisé et aux équipements, en baisse de 10,3 M\$ ou 30,7 % par rapport à l'exercice précédent. Les principaux investissements sont les suivants :

- 3,6 M\$ pour la mesure de la consommation d'eau;
- 3,2 M\$ pour le jalonnement dynamique des stationnements;
- 2,4 M\$ pour l'acquisition et l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques;
- 1,2 M\$ pour le développement et l'optimisation du système de vélo en libre-service BIXI;
- 2,0 M\$ par l'ensemble des 19 arrondissements.

Enfin, un montant de 11,9 M\$ a été investi pour la catégorie des terrains et autres éléments d'actifs, en baisse de 35,1 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les principaux investissements en acquisition de terrains ont eu lieu dans le programme d'acquisitions stratégiques dans les secteurs prioritaires de planification, pour 3,0 M\$, ainsi que dans le programme de développement du logement social et communautaire, pour 0,2 M\$.

LIEN AVEC LE PROGRAMME MONTRÉALAIS D'IMMOBILISATIONS (PMI)

Au courant de l'année 2014, la Ville a établi le Programme montréalais d'immobilisations (PMI) pour la période 2015-2024.

Cette nouvelle approche de planification sur 10 ans s'accompagnait d'un réalignement majeur du Programme triennal d'immobilisations (PTI) selon deux axes principaux, soit :

- augmenter les montants du PTI – la planification sur 10 ans permet d'affirmer la volonté de la Ville d'augmenter graduellement les montants annuels du PTI, les faisant passer de 1,3 G\$ en 2014 à 2,1 G\$ en 2024, afin d'éliminer le déficit d'entretien dans ses réseaux de voirie, d'aqueduc et d'égouts;
- accroître le paiement au comptant d'immobilisations – l'augmentation du paiement au comptant d'immobilisations (PCI) de façon récurrente durant 10 ans est une mesure essentielle de ce réalignement.

De plus, la planification à long terme intégrait une révision en continu du plan d'emprunt, en fonction des besoins d'investissement réels pour les 10 années du PMI.

IMPACT DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS

Les projets et programmes d'immobilisations inscrits au PTI influencent le budget de fonctionnement par leurs modes de financement. En effet, différentes sources de financement sont requises par la Ville, entre autres, des emprunts à long terme, afin qu'elle soit en mesure d'effectuer ses investissements. Les emprunts ainsi contractés constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les charges prévues au budget de fonctionnement : c'est ce que l'on appelle le service de la dette.

Un autre mode de financement influence également le budget de fonctionnement, soit le paiement au comptant d'immobilisations.

Enfin, les frais d'exploitation liés à certains investissements en immobilisations influencent également le budget de fonctionnement. En effet, les charges concernant l'exploitation et l'entretien des infrastructures sont comptabilisées au budget de fonctionnement. Ainsi, toute nouvelle construction ou tout développement d'un nouvel élément des actifs de la Ville doit faire l'objet d'une analyse d'impact sur le budget de fonctionnement à court et long terme pour en mesurer les répercussions sur le cadre financier des prochaines années et établir les besoins de financement qui s'y rattachent.

ANALYSE DES PRINCIPALES RÉALISATIONS

Cette section présente les principales réalisations liées aux investissements effectués par les unités d'affaires de la Ville de Montréal.

Tableau 87 – Dépenses d'immobilisations par unités d'affaires
(en milliers de dollars)

| | Réel | | |
|---|--------------------|--------------------|--------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 |
| Services centraux | | | |
| Commission des services électriques | 29 610,5 | 35 322,4 | 51 469,2 |
| Concertation des arrondissements | 9 658,8 | 12 887,4 | 2 287,5 |
| Culture | 2 128,7 | 21 954,3 | 19 834,8 |
| Diversité sociale et sports | 31 163,0 | 26 899,9 | 41 625,9 |
| Eau | 349 700,0 | 336 472,5 | 478 562,7 |
| Environnement | 6 931,4 | 9 634,9 | 14 576,2 |
| Espace pour la vie | 8 311,3 | 15 899,3 | 14 142,6 |
| Gestion et planification immobilière | 84 204,6 | 92 091,9 | 75 847,2 |
| Grands parcs, verdissement et mont Royal | 57 342,6 | 54 997,2 | 54 052,7 |
| Infrastructures, voirie et transports | 287 453,1 | 396 854,3 | 440 879,3 |
| Matériel roulant et ateliers | 24 570,2 | 34 909,9 | 38 803,0 |
| Mise en valeur du territoire | 48 750,2 | 97 970,4 | 133 706,9 |
| Sécurité incendie | 6 751,3 | 618,1 | 354,0 |
| Société du parc Jean-Drapeau | 11 041,5 | 29 368,1 | 97 310,9 |
| Technologies de l'information | 44 040,8 | 64 049,8 | 75 824,6 |
| Autres ajustements | 650,0 | 800,0 | 8 200,9 |
| Total – Services centraux | 1 002 308,0 | 1 230 730,4 | 1 547 478,4 |
| Arrondissements | | | |
| Ahuntsic-Cartierville | 12 283,9 | 12 595,4 | 9 540,2 |
| Anjou | 3 336,4 | 6 949,2 | 5 225,1 |
| Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce | 9 920,3 | 12 454,9 | 10 991,1 |
| Lachine | 7 712,7 | 2 030,7 | 2 584,2 |
| LaSalle | 3 848,0 | 9 889,1 | 8 704,5 |
| L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève | 2 074,0 | 5 951,4 | 1 737,4 |
| Mercier–Hochelaga–Maisonneuve | 9 824,4 | 13 925,7 | 11 979,2 |
| Montréal-Nord | 3 870,6 | 7 918,5 | 8 792,6 |
| Outremont | 2 435,1 | 1 962,0 | 1 605,3 |
| Pierrefonds-Roxboro | 5 656,8 | 4 828,5 | 9 687,9 |
| Plateau-Mont-Royal | 4 756,9 | 11 613,2 | 9 596,5 |
| Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles | 14 610,2 | 8 341,6 | 18 463,4 |
| Rosemont–La Petite-Patrie | 12 762,2 | 11 762,2 | 16 697,1 |
| Saint-Laurent | 16 674,7 | 23 657,4 | 14 129,9 |
| Saint-Léonard | 5 693,6 | 10 035,1 | 7 656,1 |
| Sud-Ouest | 4 945,0 | 10 134,7 | 5 298,8 |
| Verdun | 15 782,3 | 6 149,0 | 7 303,8 |
| Ville-Marie | 16 678,1 | 10 697,2 | 14 321,5 |
| Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension | 8 647,5 | 13 290,0 | 9 708,4 |
| Total – Arrondissements | 161 512,7 | 184 185,8 | 174 023,0 |
| Total – Dépenses d'immobilisations | 1 163 820,7 | 1 414 916,2 | 1 721 501,4 |

Les montants énumérés ci-après peuvent différer de ceux présentés dans la section relative aux investissements par catégories d'actifs. En effet, cette dernière se limitait aux investissements en fonction d'une seule catégorie d'actifs à la fois, alors que les réalisations retenues dans la prochaine section peuvent couvrir plusieurs catégories d'actifs.

SERVICES CENTRAUX

Les services centraux mettent de l'avant des projets et programmes qui sont destinés à la collectivité montréalaise ou qui nécessitent une expertise particulière. Par ailleurs, les services centraux appuient les arrondissements dans la réalisation de différents projets et programmes tels que les programmes de mise aux normes des arénas et des équipements aquatiques, les programmes de réfection des rues locales, le Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques, et d'autres. En 2018, un montant de 1,5 G\$ a été consacré à différentes activités d'immobilisations, ce qui représente une croissance de 316,7 M\$ ou 25,7 % par rapport à l'exercice précédent.

COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL : 51,5 M\$

- Intégration des travaux de la CSEM à une vingtaine de projets de la Ville afin d'agrandir, de préserver et d'améliorer le réseau de conduits souterrains.
- Enlèvement de poteaux sur 9 km de rues.
- Coordination de 3 km de nouveaux ensembles résidentiels.

CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS : 2,3 M\$

- Finalisation, par les arrondissements, de 14 projets relatifs au legs du 375^e anniversaire de Montréal, pour 2,0 M\$.
- Réalisation, par l'Arrondissement de Ville-Marie, des travaux d'aménagement au parc Walter-Stewart, pour 0,2 M\$, grâce au programme pilote Quartiers intégrés (QI).

CULTURE : 19,8 M\$

- Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques, pour 11,0 M\$:
 - Poursuite du chantier de rénovation et d'agrandissement de la bibliothèque de Pierrefonds, pour 8,7 M\$.
 - Conclusion du contrat d'architecture pour la bibliothèque Maisonneuve, pour 1,2 M\$.
 - Conclusion du concours d'architecture pour la bibliothèque L'Octogone, pour 0,6 M\$.

- Quartier des spectacles – Réaménagement du secteur de la Place des Arts et de l'esplanade Clark, pour 6,1 M\$:
 - Mise en chantier du projet de construction de la patinoire extérieure réfrigérée, d'un lieu public et d'un bâtiment multifonctionnel sur l'îlot Clark, pour 2,2 M\$.
 - Paiement de services professionnels en architecture, ingénierie et architecture du paysage, pour 1,7 M\$.
 - Réalisation des travaux de terrassement et de décontamination, pour 1,2 M\$.
- Aménagement des bibliothèques pour accueillir la technologie RFID, pour 1,7 M\$.
- Acquisition et installation d'œuvres d'art public dans le cadre de projets d'immobilisations, pour 0,6 M\$:
 - Quartier des spectacles, pour 0,1 M\$.
 - Réalisation de l'œuvre d'art mural « Le monde intérieur » sur l'édifice Strathearn, pour 0,1 M\$.
- Centre d'histoire de Montréal – Aménagement d'un espace citoyen et muséal au Carré Saint-Laurent, pour 0,3 M\$.

DIVERSITÉ SOCIALE ET SPORTS : 41,6 M\$

- Investissements dans les installations sportives où le Service de la diversité sociale et des sports agit comme requérant, pour 41,6 M\$:
 - Programme de mise aux normes des arénas : réouverture de 6 arénas à la suite de travaux, 3 arénas en chantier, 5 à l'étape des plans et devis, et 1 à l'étape de la planification, pour 34,8 M\$.
 - Programme de réfection des terrains de balle : réalisation de 12 projets, pour 4,0 M\$.
 - Aménagement d'un terrain synthétique extérieur de soccer-football au complexe sportif Marie-Victorin, pour 1,5 M\$.
 - Projets de construction d'équipements aquatiques : 1 projet à l'étape des plans et devis, pour 0,9 M\$.
 - Divers projets mineurs : fin des travaux de mise à niveau des plots de départ au complexe sportif Claude-Robillard et installation d'équipements adaptés aux personnes ayant des limitations fonctionnelles, pour 0,2 M\$.
 - Programme d'aménagement des glaces extérieures réfrigérées : 1 projet à l'étape de démarrage, pour 0,1 M\$.

- Mise en place de divers programmes d'investissement par le Service de la diversité sociale et des sports, qui ont donné lieu à des investissements où les arrondissements agissent comme requérants, pour 15,3 M\$:
 - Programme de mise aux normes des équipements aquatiques : 24 projets dans 15 arrondissements, pour 7,8 M\$.
 - Programme des équipements sportifs à vocation supra-locale : 9 projets dans 8 arrondissements, pour 3,5 M\$.
 - Programme Municipalité amie des aînés et Accessibilité universelle : 22 projets dans 13 arrondissements et 3 projets dans 2 services centraux, pour 2,0 M\$.
 - Programme de mise aux normes des arénas : 10 projets dans 8 arrondissements, pour 0,9 M\$.
 - Programme des glaces extérieures réfrigérées : 1 projet dans 1 arrondissement, pour 0,5 M\$.
 - Programme de réfection des terrains de balle : 1 projet dans 1 arrondissement, pour 0,4 M\$.
 - Programme des plateaux sportifs extérieurs : 4 projets dans 4 arrondissements, pour 0,2 M\$.

EAU : 478,6 M\$

- Protection de la sécurité et de la santé publiques et respect du cadre réglementaire :
 - Protection de la source d'alimentation de l'usine Atwater, pour 41,3 M\$.
 - Réfection de la surface du réservoir Rosemont et construction d'une station de pompage, pour 23,6 M\$.
 - Modernisation des usines d'eau potable, pour 23,2 M\$.
 - Poursuite de la construction d'un nouveau bâtiment d'ateliers à l'usine Atwater, pour 16,2 M\$.
 - Bouclage et sécurisation des conduites primaires d'eau potable, pour 4,3 M\$.
- Protection de l'environnement et respect du cadre réglementaire :
 - Construction d'ouvrages de rétention des eaux usées, pour 45,3 M\$.
 - Travaux préparant à la désinfection à l'ozone à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour 29,0 M\$.
 - Réhabilitation d'intercepteurs d'eaux usées, pour 2,7 M\$.
- Rattrapage du déficit d'entretien pour maintenir les infrastructures en bon état et assurer un service fiable d'eau potable et d'eaux usées :
 - Renouvellement de 133 km de conduites d'eau potable et d'eaux usées, pour 253,5 M\$.
 - Maintien des actifs de la station d'épuration des eaux usées, pour 15,0 M\$.

- Réhabilitation de chambres de vannes, de réservoirs et de stations de pompage d'eau potable, pour 9,0 M\$.
- Mise à niveau des actifs des usines d'eau potable, pour 7,2 M\$.
- Amélioration et optimisation de la consommation et de la distribution de l'eau potable :
 - Régulation de la pression du réseau d'aqueduc, pour 4,1 M\$.
 - Installation de compteurs dans les industries, les commerces et les institutions (ICI) et réhabilitation des chambres de compteurs, pour 4,1 M\$.

ENVIRONNEMENT : 14,6 M\$

- Réalisation d'éléments clés du Plan de gestion des matières résiduelles, pour 14,1 M\$, notamment :
 - Poursuite de la conception et de la construction du nouveau centre de tri des matières recyclables de Lachine, pour 13,1 M\$. La mise en service est prévue pour le mois de novembre 2019.
 - Déroulement du processus faisant suite lancement des appels d'offres pour la conception, la construction, l'exploitation et l'entretien d'un centre de biométhanisation à Montréal-Est et de deux centres de compostage, l'un à Saint-Laurent et l'autre à Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.
- Investissements dans la mise à niveau des équipements d'échantillonnage et de mesures environnementaux et des instruments analytiques relatifs à la qualité de l'eau, de l'air et des aliments, incluant les stations d'échantillonnage de la qualité de l'air, pour 0,3 M\$.

ESPACE POUR LA VIE : 14,1 M\$

- Investissements dans les programmes d'entretien des actifs, pour 7,6 M\$:
 - Mise aux normes du réseau électrique du Biodôme et du Planétarium Rio Tinto Alcan, pour 2,7 M\$.
 - Réaménagement des sentiers, des terrasses et de l'exposition permanente du Jardin de Chine, pour 1,0 M\$.
 - Réfection des bâtiments de la chaufferie, du complexe C et des services annexes du Jardin botanique, pour 1,0 M\$.
 - Réaménagement des serres Louis-Dupire et autres, pour 1,0 M\$.
 - Réaménagement du Jardin de la pureté – volet phytotechnologique, pour 0,7 M\$.
 - Électrification des volets des serres du Jardin botanique, pour 0,7 M\$.
 - Réfection des zones non touchées par le projet *Migration du Biodôme*, pour 0,5 M\$.

- Réalisation (non terminée) de trois grands projets, pour 6,5 M\$:
 - *Migration du Biodôme*, pour 5,6 M\$.
 - *Métamorphose de l'Insectarium*, pour 0,6 M\$.
 - *Parcours phytotechnologique*, pour 0,3 M\$.

GESTION ET PLANIFICATION IMMOBILIÈRE : 75,8 M\$

- Mise en œuvre du programme de rénovation des bâtiments du Service de sécurité incendie, notamment son quartier général et plusieurs casernes, pour 18,1 M\$.
- Agrandissement et rénovation du pôle multifonctionnel du Service de police, pour 13,4 M\$.
- Rénovation de l'enveloppe et des systèmes électromécaniques du quartier général du Service de police, pour 4,6 M\$.
- Relocalisation des effectifs de l'Hôtel de ville à l'édifice Lucien-Saulnier – phase 1, pour 3,8 M\$.
- Mise à niveau des cours de services, notamment les cours des Carrières et Dickson, pour 3,7 M\$.
- Réalisation de travaux relatifs à l'accessibilité universelle dans différents bâtiments, pour 2,5 M\$.
- Poursuite du projet de captation de gaz à la source dans plus de 15 casernes, pour 2,0 M\$.
- Poursuite des travaux de réfection du tunnel à la cour municipale, pour 1,2 M\$.
- Programme d'installation de stations de recharges pour véhicules électriques : 23 projets en cours, pour 0,7 M\$.

GRANDS PARCS, VERDISSEMENT ET MONT ROYAL : 54,1 M\$

- Mise en valeur du square Viger, pour 3,8 M\$.
- Parc Frédéric-Back : aménagement des blocs 2, 3 et 4, pour 1,8 M\$.
- Investissements dans différents programmes :
 - Acquisition de milieux naturels, pour 23,4 M\$.
 - Réaménagement du réseau des grands parcs, pour 11,6 M\$.
 - Réaménagement du parc du Mont-Royal, pour 6,8 M\$.

INFRASTRUCTURES, VOIRIE ET TRANSPORTS : 440,9 M\$

- Entretien des actifs de la voirie : investissements de 283,5 M\$ pour, notamment, réhabiliter reconstruire ou réaménager 275 km de rues.
- Investissements dans plusieurs grands projets structurants, incluant le réaménagement des rues Saint-Hubert (10,4 M\$) et Sainte-Catherine Ouest (9,0 M\$) et de l'axe Laurentien-Lachapelle (5,7 M\$), la finalisation des travaux relatifs à l'avenue Laurier Ouest (4,7 M\$) ainsi que le début des travaux sur le boulevard Pie-IX en lien avec le projet de Service rapide par bus - SRB (2,7 M\$).
- Réalisation de plusieurs projets avec des partenaires internes, notamment la revitalisation du Quartier des gares, pour 8,2 M\$.
- Poursuite du déploiement d'équipements d'éclairage intelligents (33,4 M\$) et de systèmes de transport intelligents (30,5 M\$) sur le territoire de la ville. Ces investissements importants ont pour objectif d'équiper le réseau artériel (caméras, mise aux normes des feux de circulation, détecteurs), afin de réagir rapidement aux perturbations dès qu'elles surviennent et de rétablir des conditions de circulation normales.
- Développement du réseau cyclable : investissements de 10,0 M\$ pour ajouter 27 km au réseau cyclable, pour un total de 873 km. Par ailleurs, un investissement de 1,2 M\$ a permis d'amorcer l'acquisition d'équipements visant l'expansion du système de vélo en libre-service BIXI.
- Projets majeurs : poursuite, en collaboration avec les partenaires de la Ville de la planification et de la réalisation de projets majeurs tels que le complexe Turcot (Ministère du Transport du Québec - MTQ), le pont Champlain (Infrastructure Canada - IC), la reconstruction du boulevard Pie-IX pour le SRB (ARTM). La Ville accompagne aussi la Caisse de dépôt et placement du Québec infrastructures (CDPQi) pour le développement du projet de Réseau express métropolitain (REM).

MATÉRIEL ROULANT ET ATELIERS : 38,8 M\$

- Achat de tracteurs, de colmateuses, de véhicules lourds, de camions, de remorques, de bennes basculantes et de véhicules légers, ainsi que leurs aménagements (pour les services centraux et les arrondissements), pour 25,4 M\$.
- Acquisition de véhicules pour le Service de police, pour 4,4 M\$.
- Acquisition de divers types de véhicules pour le Service de sécurité incendie, notamment un camion échelle, un camion autopompe, un véhicule d'intervention en matières dangereuses et un véhicule amphibie, pour 4,1 M\$.
- Acquisition de 100 véhicules électriques, pour 3,5 M\$.
- Construction ou remplacement de postes d'essence, pour les cours de service Saint-Michel, Villeray et Saint-Laurent, pour 1,4 M\$.

MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE : 133,7 M\$

- Direction de l'urbanisme – Investissements de l'ordre de 106,4 M\$ dans les projets suivants :
 - Projets urbains : le quartier de Griffintown, Le Triangle, le site du campus Outremont et les acquisitions stratégiques dans les secteurs de planification, pour 88,0 M\$.
 - Projets du patrimoine : réaménagement du square Dorchester et de la place du Canada, réaménagement de la rue Saint-Paul, mise en valeur des immeubles patrimoniaux et réalisation du Plan lumière, pour 18,4 M\$.
- Direction de l'habitation – Investissement de 27,3 M\$ dans les programmes et projets suivants :
 - Programme d'infrastructures lié à la construction de logements sociaux et communautaires, incluant les Habitations Jeanne-Mance cédées à la Ville à coût nul par le gouvernement du Québec, pour 26,1 M\$.
 - Programme d'infrastructures nécessaires au développement immobilier, pour 0,8 M\$.
 - Infrastructures et aménagement des bassins du Nouveau Havre, pour 0,4 M\$.

SÉCURITÉ INCENDIE : 0,4 M\$

- Acquisition d'équipements et accessoires dans le but de maintenir opérationnel le parc d'appareils de protection respiratoire isolants autonomes (APRIA), pour 0,1 M\$.
- Acquisition de détecteurs d'agents chimiques de guerre et industriels toxiques (AP4C) afin de pouvoir intervenir en cas d'attaque chimique, biologique, radiologique, nucléaire ou lors d'un accident industriel (CBRN), pour 0,1 M\$.
- Acquisition d'équipements obligatoires (outils d'étalement) dans le cadre du programme Recherche et sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipements lourds (RSMUEL) du ministère de la Sécurité publique du Canada, pour 0,1 M\$.

SOCIÉTÉ DU PARC JEAN-DRAPEAU : 97,3 M\$

- Programme de protection des actifs, pour 26,1 M\$:
 - Zone hospitalité : construction du mur de soutènement, des plateformes amovibles, des infrastructures fixes et différents aménagements, pour 12,9 M\$.
 - Réfection de bâtiments, notamment le pavillon du Canada, le pavillon des services ainsi que les bâtiments du Musée Stewart, pour 6,3 M\$.
 - Aménagement et réaménagement des réseaux routiers, pour 2,2 M\$.
 - Réfection du complexe aquatique et des stations de filtrage, pour 1,8 M\$.
 - Acquisition d'équipements informatiques, de véhicules et autres, pour 1,4 M\$.

- Projets de legs du 375^e anniversaire de la Ville de Montréal et autres projets, pour 71,2 M\$:
 - Aménagement et construction de l'allée Calder et de l'amphithéâtre dans le cadre du plan d'aménagement et de mise en valeur du secteur sud de l'Île Sainte-Hélène (PAMV), pour 41,5 M\$.
 - Réfection du circuit Gilles-Villeneuve, notamment les infrastructures et les paddocks, pour 28,8 M\$.
 - Rénovation du pavillon du Canada : phase 1, pour 0,9 M\$.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION : 75,8 M\$

- Dépenses de 33,4 M\$ pour l'axe « Affaires institutionnelles » :
 - Optimisation de la gestion des paiements : déploiement de la première version (mode visualisation) de l'application Gestionnaire des factures (GDF) pour le traitement des factures avec bons de commande, utilisée par le Service des Finances et l'ensemble de la Ville.
 - Recettes et encaissements (système informatique) : déploiement et intégration de 47 bibliothèques et du Bureau des permis de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.
- Dépenses de 6,1 M\$ pour l'axe « Gestion du territoire » :
 - Assistant à la gestion des interventions dans les rues (AGIR) : mise en place d'une application permettant aux entreprises d'enregistrer les demandes liées aux permis de consentement, sur le réseau routier de la ville.
 - Système d'autorisation de travaux sur les sites patrimoniaux et les aires de protection (SATSA) : installation d'une nouvelle application découlant du changement du Règlement d'urbanisme, pour faire la saisie et l'approbation des demandes de permis sur les sites patrimoniaux.
- Dépenses de 7,9 M\$ pour l'axe « Solutions aux citoyens et aux entreprises » :
 - Réforme des services d'accueil – Espace pour la vie : mise à jour de Galaxy (système de billetterie), qui permet une meilleure gestion, développement d'une nouvelle solution mobile de validation des billets d'accès (compostage) et mise en place d'une borne pilote d'auto-compostage au Jardin botanique visant à tester l'amélioration de la fluidité d'accès.
- Dépenses de 10,8 M\$ pour l'axe « Sécurité publique et justice » :
 - Cour municipale numérique : mise en place de la vidéo comparution aux 4 centres opérationnels du Service de police et des kiosques automatisés pour l'agenda de la cour municipale (les agendas ne sont plus imprimés).
 - Mise à niveau et modernisation complète du système de répartition du Service de sécurité incendie.

- Dépenses de 3,2 M\$ pour l'axe « Intelligence d'affaires » :
 - Déploiement d'une solution de visualisation et d'analytique des données (Qlik Sense) permettant la création de tableaux de bord et l'analyse avancée des données par les employés de la Ville; déploiement du premier tableau de bord opérationnel pour les cadres en caserne du Service de sécurité incendie.
- Dépenses de 14,4 M\$ pour l'axe « Services transversaux » :
 - Mise en place du Wi-Fi corporatif : déploiement dans 147 bâtiments de la Ville.
 - Communications numériques : déploiement de la plateforme Centre Contact Clients (CCC) aux services 311 et au Centre Opération sécurité.

ARRONDISSEMENTS

Les arrondissements, au moyen des budgets qui leur sont réservés dans le cadre du PTI 2018-2020, investissent dans les éléments des actifs touchant les services de proximité destinés aux citoyens. Pour 2018, un montant de 174,0 M\$ a été consacré à diverses activités d'immobilisations, ce qui représente une baisse de 10,2 M\$ ou 5,5 % par rapport à l'exercice précédent.

AHUNTSIC-CARTIERVILLE : 9,5 M\$

- Réalisation de travaux d'aménagement sur le chalet et la pataugeoire du parc Saint-Paul-de-la-Croix, pour 2,8 M\$.
- Réalisation de travaux de pavage et de reconstruction sur différents tronçons de chaussées et de trottoirs, incluant l'aménagement d'une trentaine de saillies de trottoirs, permettant d'améliorer l'état du réseau routier local et de sécuriser les intersections, pour 1,8 M\$.
- Réalisation de travaux de mise aux normes à l'aréna Marcelin-Wilson, pour 1,6 M\$.
- Construction d'un bâtiment à la patinoire Bleu, Blanc, Bouge, située au parc De Mésy, pour 1,2 M\$.
- Réaménagement des aires de jeux du parc Sainte-Odile, pour 0,5 M\$.
- Installation de filets protecteurs aux parcs D'Auteuil et Marcelin-Wilson, pour 0,2 M\$.

ANJOU : 5,2 M\$

- Acquisition d'un terrain pour la future maison de la culture, pour 1,7 M\$.
- Réalisation de travaux de rénovation intérieure et d'accessibilité universelle à la mairie, pour 1,5 M\$.
- Réfection des rues et des trottoirs, pour 0,7 M\$.
- Rénovation de divers bâtiments, pour 0,5 M\$.
- Réalisation de travaux de réaménagement dans divers parcs, incluant l'installation de clôtures, pour 0,4 M\$.
- Acquisition d'équipements, notamment une génératrice, pour 0,3 M\$.

CÔTE-DES-NEIGES-NOTRE-DAME-DE-GRÂCE : 11,0 M\$

- Programme de réfection routière et d'apaisement de la circulation, pour 3,3 M\$.
- Installation d'un nouveau terrain de soccer synthétique au parc Loyola, pour 2,4 M\$.
- Réhabilitation de la cour de services Darlington, pour 0,8 M\$.
- Réfection de divers bâtiments municipaux, incluant le Centre sportif Côte-des-Neiges, pour 0,8 M\$.
- Réalisation de travaux de rénovation au chalet du parc Notre-Dame-de-Grâce, pour 0,8 M\$.

- Aménagement de la place de Vimy dans le parc Notre-Dame-de-Grâce, pour 0,6 M\$.
- Transformation de la pataugeoire du parc Macdonald en jeux d'eau, pour 0,5 M\$.
- Finalisation des travaux contingents et accessoires au centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce ainsi qu'à la bibliothèque Benny, pour 0,3 M\$.
- Début des travaux d'agrandissement du chalet du parc de la Savane, pour 0,3 M\$.
- Réalisation de travaux de maçonnerie au Centre communautaire Côte-des-Neiges, pour 0,3 M\$.
- Réaménagement de l'aire de jeux du parc de la Confédération, pour 0,2 M\$.
- Aménagement de l'aire d'exercice canin de la place Darlington, pour 0,2 M\$.

LACHINE : 2,6 M\$

- Mise en œuvre du programme de réfection routière, principalement sur les 6^e, 8^e et 11^e Avenue ainsi que plantation de 300 arbres sur la rue Norman, pour 1,1 M\$.
- Investissements dans l'aménagement du nouveau parc Pominville, pour 0,3 M\$.
- Réalisation de travaux d'accessibilité universelle à la Vieille Brasserie, pour 0,2 M\$.
- Achèvement des travaux de mise aux normes pour la station de pompage Camille à Saint-Pierre.

LA SALLE : 8,7 M\$

- Réfection des parcs de l'arrondissement, incluant la construction d'un îlot rassembleur au parc Parent et d'un sentier d'accès à la terrasse de la baie de Quenneville, des travaux de réaménagement aux parcs Martineau, Dalmany, Ouellette, Lacharité, Melatti, Lawrence et des Saints-Anges ainsi que la première portion des travaux de reconstruction du pavillon des baigneurs et de la piscine du parc Lacharité, pour 3,0 M\$.
- Acquisition des infrastructures du quartier Highlands, financée en totalité par le promoteur, pour 2,2 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réfection des bâtiments, notamment pour la mairie d'arrondissement, le centre communautaire et culturel Henri-Lemieux, l'aréna Jacques-Lemaire ainsi que l'Aquadôme, pour 2,0 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réfection routière avec des travaux de pavage et de reconstruction sur différents tronçons de chaussées et de trottoirs, permettant d'améliorer l'état du réseau routier local, pour 1,5 M\$.

L'ÎLE-BIZARD-SAINTE-GENEVIÈVE : 1,7 M\$

- Pavage et reconstruction de différents tronçons de chaussées et de trottoirs, permettant d'améliorer l'état du réseau routier local, pour 0,5 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réfection des bâtiments, comprenant notamment la mairie d'arrondissement et le pavillon Vincent-Lecavalier, pour 0,3 M\$.
- Finalisation des travaux contingents et accessoires à la salle multifonctionnelle Madeleine-Lahaye, pour 0,3 M\$.
- Acquisition d'un balai de rue aspirateur, dans le cadre du programme de remplacement de véhicules, pour 0,3 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réaménagement de parcs de l'Arrondissement, pour 0,2 M\$.
- Mise en œuvre du programme d'apaisement de la circulation, incluant l'installation de bollards de sécurité, de bacs de plantation et de signaux de circulation, pour 0,1 M\$.

MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE : 12,0 M\$

- Mise en œuvre du programme de protection et de construction des bâtiments, comprenant la mise aux normes de l'aréna Saint-Donat, l'agrandissement et la rénovation du chalet de parc Saint-Clément, le remplacement du système de filtration et d'éclairage à la piscine Pierre-Lorange, la réfection de la fontaine et de l'entrée d'eau du bain Morgan ainsi que l'accessibilité universelle et la rénovation des portes d'accès du centre Pierre-Charbonneau, pour 4,0 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réfection routière, comprenant la conception et la reconstruction de trottoirs ainsi que l'aménagement d'avancées de trottoirs, pour 3,8 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réaménagement de parcs anciens, comprenant la mise aux normes des pataugeoires Pierre-Bédard et Saint-Clément, avec l'ajout d'un système de filtration, le réaménagement des parcs Lalancette et Pierre-Bernard ainsi que le réaménagement des passages du lien vert, pour 3,2 M\$.
- Mise en œuvre du projet d'aménagement de la ruelle Desjardins-De La Salle-de Rouen, financé par une taxe d'amélioration locale à la charge des citoyens, pour 0,4 M\$.
- Mise en œuvre du programme d'apaisement de la circulation (dos d'âne et passages piétons surélevés), pour 0,3 M\$.

MONTRÉAL-NORD : 8,8 M\$

- Réalisation de réfection routière, incluant la réalisation de 555 m de rues locales et de 1 292 m² de trottoirs ainsi que la construction de 358 m² de fosses de plantation et l'ajout de 5,2 km au réseau cyclable, pour 1,6 M\$.
- Réalisation de travaux de mise aux normes à l'aréna Fleury, pour 1,4 M\$.

- Acquisition de trois terrains pour fins de parcs et espaces publics, pour 1,1 M\$.
- Réalisation de travaux de mise aux normes sur des bâtiments administratifs, pour 0,9 M\$.
- Aménagement de scènes extérieures aux parcs Gouin et Eusèbe-Ménard, pour 0,9 M\$.
- Remplacement de la climatisation à la bibliothèque Henri-Bourassa, pour 0,7 M\$.
- Réalisation d'aménagements dans divers parcs (Aimé-Léonard, Lacordaire et Le Carignan) tels que des jeux d'eau et des terrains de tennis, pour 0,6 M\$.
- Réparation du chalet du parc Ottawa, à la suite d'un incendie, pour 0,4 M\$.
- Aménagement de quatre nouvelles ruelles vertes et de la place de l'Espoir, pour 0,4 M\$.
- Planification d'aménagements pour divers parcs (Henri-Bourassa, Jules-Verne, Sabrevois, Aimé-Léonard), pour 0,2 M\$.

OUTREMONT : 1,6 M\$

- Réaménagement de l'aire de jeux et début de la mise aux normes de la piscine du parc John-F. Kennedy, pour 0,8 M\$.
- Réfection de chaussées et de trottoirs à différents endroits sur le territoire de l'arrondissement, pour 0,7 M\$.
- Réaménagement de locaux au Centre communautaire intergénérationnel (CCI), pour 0,1 M\$.

PIERREFONDS-ROXBORO : 9,7 M\$

- Réaménagement de divers parcs, notamment le parc des Anciens-Combattants, et reconstruction de la piscine Versailles, pour 6,6 M\$.
- Construction d'un espace administratif à la bibliothèque, pour 1,5 M\$.
- Réfection de divers bâtiments, comprenant notamment le remplacement des fenêtres de la mairie d'arrondissement et du centre culturel, pour 1,3 M\$.
- Réfection routière, principalement de la rue Marceau, pour 0,2 M\$.

PLATEAU-MONT-ROYAL : 9,6 M\$

- Mise en œuvre du programme de réaménagement des infrastructures, comprenant plusieurs projets de verdissement de ruelles, de saillies et de réaménagements géométriques, (notamment : les rues Bagg, Napoléon, Marie-Anne, Guilbault, Garnier et Prince-Arthur, et l'avenue Fairmount), pour 4,5 M\$.
- Réalisation du programme de réaménagement des parcs, incluant la poursuite de l'aménagement du *skatepark* ainsi que l'aménagement du parc Devonshire, pour 2,6 M\$.

- Mise en œuvre du programme de réfection routière (diverses rues, trottoirs et dos d'âne), pour 1,9 M\$.
- Poursuite du réaménagement de la caserne 26 et finalisation d'améliorations locatives au 201, avenue Laurier Est, pour 0,4 M\$.
- Début des travaux de la mise aux normes de l'aréna Mont-Royal, pour 0,1 M\$.

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES–POINTE-AUX-TREMABLES : 18,5 M\$

- Mise en œuvre du programme de travaux d'infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels, pour le projet *Le Valencia*, phase 2, pour 3,7 M\$.
- Réfection des centres de loisirs et communautaires, comprenant notamment le stationnement écologique de l'aréna Rodrigue-Gilbert et de la mise aux normes de l'aréna René-Masson, pour 3,6 M\$.
- Aménagement de parcs de l'arrondissement tels que les parcs Saint-Joseph, René-Vautelet et Saint-Marcel, pour 2,5 M\$.
- Construction d'un pavillon au parc Clémentine-de-la-Rousselière, pour 2,2 M\$.
- Réfection des terrains de soccer et de tennis des parcs Daniel-Johnson, de la Polyvalente Pointe-aux-Trembles, Saint-Marcel et Conrad-Poirier, pour 1,8 M\$.
- Début de la construction du chalet et de la piscine Hans-Selye, pour 1,3 M\$.
- Acquisition de terrains pour fins de parcs, pour 1,1 M\$.
- Aménagement du stationnement de la Maison du citoyen, dans le cadre de la mise en valeur du Vieux-Pointe-aux-Trembles, pour 0,9 M\$.
- Réalisation du programme de soutien pour la mise en valeur de la rivière des Prairies, notamment aux parcs Solange-Chaput-Rolland, André-Corbeil-dit-Tranchemontagne et Ernest-Rouleau, pour 0,7 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réfection et de réaménagement de rues, pour 0,6 M\$.
- Acquisition de poubelles semi-enfouies et d'équipements, pour 0,1 M\$.

ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE : 16,7 M\$

- Poursuite de la mise en œuvre du Plan local de déplacement (incluant de nombreuses mesures d'apaisement de la circulation), pour 4,3 M\$.
- Aménagement du terrain synthétique de soccer-rugby au parc Étienne-Desmarteau, pour 2,2 M\$.
- Fin des travaux de mise aux normes du système de réfrigération de l'aréna Étienne-Desmarteau, pour 1,7 M\$.

- Réfection du chalet et achèvement des travaux relatifs à la nouvelle aire de planche à roulettes, au parc du Père-Marquette, pour 1,4 M\$.
- Réfection du système de filtration de la piscine du parc Joseph-Paré, pour 1,0 M\$.
- Réalisation des aménagements permanents de la place Shamrock, pour 1,0 M\$.
- Réaménagement des aires de jeux des parcs Henri-Valade et Idola-Saint-Jean, pour 0,8 M\$.
- Réaménagement de l'aire d'entraînement pour adultes, de l'aire d'exercice canin ainsi que de l'éclairage du parc de la Louisiane, pour 0,5 M\$.
- Réalisation du jardin à monarques Marcelle-Gauvreau, pour 0,4 M\$.
- Maintien du programme de ruelles vertes, pour 0,2 M\$.
- Réaménagement du terrain de micro-soccer du parc De Gaspé, pour 0,2 M\$.

SAINT-LAURENT : 14,1 M\$

- Achèvement des travaux de construction du complexe sportif, pour 2,9 M\$.
- Réaménagement des parcs Saint-Laurent, Marcel-Laurin, Bélanger, Cousineau, et Chamberland, pour 2,0 M\$.
- Réfection de la piste d'athlétisme Ben-Leduc et d'un terrain de soccer au parc Marcel-Laurin, pour 1,7 M\$.
- Aménagement des nouveaux squares Nordet et Rambler au parc du Bois-Franc, pour 1,4 M\$.
- Prolongement du boulevard Alfred-Nobel dans l'Éco-campus Hubert-Reeves et réalisation de travaux du bassin du ruisseau Bertrand, pour 1,4 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réfection routière, pour 1,1 M\$.
- Achèvement des travaux au parc Decelles, pour 1,0 M\$.
- Rénovation de divers bâtiments, notamment le centre des loisirs, la bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent, le bâtiment du développement économique, l'aréna Raymond-Bourque ainsi que la mairie d'arrondissement, pour 1,0 M\$.
- Réalisation de la place du 375^e anniversaire de Montréal et d'autres projets, notamment l'adoption du plan directeur des promenades urbaines ainsi que le lancement de la promenade Decelles et du concours d'architecture de paysage pour l'élaboration du plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité Cavendish-Laurin-Liesse, pour 0,7 M\$.
- Installation et signalisation dans les parcs et les bâtiments et remplacement du mobilier d'éclairage, pour 0,5 M\$.
- Réalisation de travaux à la traverse Montpellier et prolongement de la rue Percival-Reid, pour 0,4 M\$.

SAINTE-LÉONARD : 7,7 M\$

- Investissements dans le programme de réfection des rues et des trottoirs, incluant des mesures d'apaisement de la circulation, pour 3,0 M\$.
- Investissements dans le programme d'amélioration des aires de jeux et des parcs, pour 1,9 M\$:
 - Nouveau système d'éclairage pour les terrains de tennis des parcs Hébert et Ladauversière, pour 0,4 M\$.
 - Mise en œuvre du projet d'aménagement d'un nouvel espace vert autour des bassins de rétention du Domaine Chartier, pour 0,3 M\$.
 - Réaménagement complet de l'aire de jeux du parc Coubertin, pour 0,2 M\$.
 - Aménagement du nouveau parc Antonio-Spada, pour 0,2 M\$.
- Investissements dans les installations sportives, communautaires et culturelles de l'Arrondissement, pour 2,8 M\$:
 - Remplacement des systèmes de filtration des piscines du parc Ladauversière et Garibaldi, pour 1,6 M\$.
 - Réfection du toit-terrasse de la bibliothèque, pour 0,4 M\$.
 - Réfection du complexe aquatique de Saint-Léonard, pour 0,3 M\$.

SUD-OUEST : 5,3 M\$

- Réalisation de plusieurs interventions dans les parcs :
 - Aménagement du sentier de la Bourgogne, au parc des Jazzmen, et réaménagement du parc Charles-Drew, pour 0,7 M\$.
 - Achèvement des travaux de remplacement, au parc Le Ber, des tours d'éclairage pour le football, le baseball et la butte de glisse et ajout d'éclairage, pour 0,5 M\$.
 - Réaménagement du parc Édouard-Fabre, comprenant l'installation d'un circuit d'exercice qui contribuera à l'activité physique en plein air, pour 0,3 M\$.
 - Réaménagement du terrain de soccer du parc Ignace-Bourget, avec système d'irrigation et de drainage, exerciceurs et aires de jeux pour adultes (pétanque et tennis de table), pour 0,2 M\$.
- Investissements dans les programmes de protection des bâtiments sportifs, de réfection d'enveloppes de bâtiments et de mise à niveau des immeubles, pour 1,6 M\$.
- Réfection et construction de chaussées, de trottoirs et de saillies sur plusieurs rues de l'arrondissement, pour 1,2 M\$.
- Remplacement de mobilier urbain (corbeilles, bancs, supports à vélos, bacs de jardinage), pour 0,3 M\$.

- Mise en œuvre du programme relatif aux mesures d'apaisement de la circulation, pour 0,2 M\$.

VERDUN : 7,3 M\$

- Mise en œuvre du programme de réfection routière (réfection des rues Foch, Clemenceau, Churchill, Richard, Rolland et de la 6e Avenue, réfection des ruelles vertes Gorden et LaSalle, et réfection de trottoirs), pour 2,3 M\$.
- Poursuite du projet de l'auditorium, pour 1,7 M\$.
- Poursuite du projet de la plage de Verdun, pour 1,4 M\$.
- Aménagement des parcs et places publiques de l'arrondissement, incluant le réaménagement et la modernisation des équipements du parc Duquette, la rénovation du pavillon Riverview, au parc de l'Honorable-George-O'Reilly, la réfection et l'ajout de pistes cyclables au parc Therrien ainsi que la reconstruction de deux terrains de tennis à L'Île-des-Sœurs, pour 0,9 M\$.
- Finalisation du projet de lieu de diffusion culturelle – Quai 5160, pour 0,7 M\$.

VILLE-MARIE : 14,3 M\$

- Mise en œuvre du programme de réaménagement des parcs, pour 9,7 M\$:
 - 2,6 M\$ pour la construction d'un chalet et d'une pataugeoire au parc Olivier-Robert.
 - 1,4 M\$ pour la réfection du mur de maçonnerie et la rénovation du chalet du parc Percy-Walters.
 - 1,3 M\$ pour la phase 2 du réaménagement du parc Walter-Stewart.
 - 0,8 M\$ pour le réaménagement du parc Saint-Jacques.
 - 3,6 M\$ pour le réaménagement de divers parcs : du Pied-du-Courant, Aristide-Beaugrand-Champagne, Marcelle-Barthe, Persillier-Lachapelle, Guy-Paxton, Miville-Couture et Jos-Montferrand.
- Mise en œuvre de programme de réfection routière, pour 2,3 M\$.
- Installation de toilettes publiques autonettoyantes à la place Émilie-Gamelin, au parc Walter-Stewart ainsi que sur la rue de la Commune et l'avenue Papineau, pour 1,4 M\$.
- Mise en œuvre du programme de protection des bâtiments, comprenant la fin des travaux de mise en valeur du bâtiment de la maison de la culture Frontenac et l'aménagement des locaux du Centre récréatif Poupart, pour 0,9 M\$.

VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION : 9,7 M\$

- Acquisition d'équipements scéniques et scénographiques et réalisation de travaux d'aménagement à la maison de la culture Claude-Léveillée, pour 2,1 M\$.
- Poursuite du programme de réfection routière permettant d'améliorer l'état du réseau routier local, pour 1,7 M\$.
- Réaménagement du parc Saint-Damase, pour 1,2 M\$.
- Réfection du système de chauffage, de la plomberie pour l'eau chaude domestique et d'une partie de l'enveloppe extérieure du centre sportif Jean-Rougeau, pour 1,0 M\$.
- Réfection de la toiture et remplacement du système de chauffage du Patro Le Prevost, pour 1,0 M\$.
- Réaménagement du parc Giovannina-Di Tomasso, pour 0,6 M\$.
- Réaménagement du parc Jean-Marie-Lamonde, pour 0,6 M\$.
- Réalisation de travaux d'aménagement au parc Champdoré, pour 0,3 M\$.
- Réfection de la toiture au clos de l'Épée, pour 0,2 M\$.

Dette et
financement

2018

Encadrement financier et
stratégies de financement



ENCADREMENT FINANCIER ET STRATÉGIES DE FINANCEMENT

ENCADREMENT FINANCIER

La Ville de Montréal a recours à l'emprunt pour financer une partie de ses investissements. Cela implique que la Ville doit faire des choix parce qu'elle ne peut pas s'endetter outre mesure, bien qu'il n'y ait pas de limite légale à son pouvoir d'emprunt. La Ville a donc élaboré une stratégie financière qui tient compte notamment de son endettement. C'est dans cet esprit qu'elle a présenté, au budget de 2004, sa politique de gestion de la dette.

Rappelons que cette politique a pour but :

- de définir les objectifs de la gestion de la dette;
- de rendre plus systématique le processus de prise de décision;
- d'assurer la cohérence en introduisant discipline et continuité dans le processus de décision en matière d'endettement;
- de doter la Ville d'un encadrement permettant de maintenir, voire d'améliorer sa situation financière.

La politique de gestion de la dette fixe également certaines balises essentielles à de bonnes pratiques de gestion. Ces dernières composent l'encadrement financier et sont résumées dans le tableau suivant.

Tableau 88 – Encadrement financier

| Balises | Définitions | Objectifs | Limite |
|--|--|---|---|
| Dette directe et indirecte nette Revenus annuels | Solde de la dette nette par rapport aux revenus annuels | Limiter le niveau de la dette | Limiter le niveau de la dette directe et indirecte nette à 100 % des revenus annuels |
| Coût annuel net de la dette Dépenses de fonctionnement | Coût net de la dette par rapport à l'ensemble des charges, du financement et des affectations | Limiter le coût net de la dette | Limiter le coût annuel net de la dette à la charge des contribuables à 16 % des dépenses de fonctionnement |
| Réserves de fonds (Surplus affectés) | Excédents annuels cumulés des revenus sur les dépenses, réservés à des fins particulières | Créer des réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues | Aucune |
| Réserve financière pour le paiement accéléré de la dette | | Prévoir à même les frais financiers une contribution volontaire devant servir à rembourser la dette | 5 M\$ + une hausse minimum de 10 % par année et affecter 50 % des économies d'intérêts pour rembourser la dette |
| Dette nette Potentiel fiscal | Solde des emprunts contractés par la Ville et à la charge de celle-ci par rapport à la capacité qu'a la Ville de générer des revenus | Éviter que la dette augmente plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus | Aucune |
| Dette par habitant | Niveau d'endettement net par habitant | Déterminer le niveau de la dette par habitant | Aucune |

STRATÉGIES DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

En 2018, diverses sources de financement autres que l'emprunt ont servi à financer les dépenses de 1,8 G\$ imputées à l'activité d'investissement, tel que le présente le tableau suivant.

Tableau 89 – Sources de financement et répartition des dépenses¹

(en millions de dollars)

| | 2016 | 2017 | 2018 |
|---|----------------|----------------|----------------|
| Paient au comptant d'immobilisations et autres | | | |
| Réserve pour le paiement au comptant d'immobilisations | 187,8 | 267,7 | 356,5 |
| Réserve eau | 96,4 | 77,1 | 69,6 |
| Réserve du fonds d'amortissement – Politique gestion dette | - | - | - |
| Autres paiements au comptant ² | 33,2 | 40,9 | 49,8 |
| Sous-total – Paiement au comptant | 317,4 | 385,7 | 475,9 |
| Fermeture de règlements d'emprunt | | | |
| Excédent de financement viré au solde disponible | (2,5) | - | - |
| Utilisation du solde disponible | 1,8 | - | - |
| Sous-total – Fonds réservé – Solde disponible de règlements d'emprunt fermés | (0,7) | - | - |
| Subventions gouvernementales | | | |
| Subventions différées ³ | 186,7 | 150,4 | 106,3 |
| Subventions au comptant ⁴ | 135,3 | 165,3 | 91,7 |
| Sous-total – Subventions gouvernementales | 322,0 | 315,7 | 198,0 |
| Total des autres sources de financement | 638,7 | 701,4 | 673,9 |
| Dépenses 2018 à financer par emprunts | 581,1 | 810,0 | 1 105,5 |
| Total – Montant global imputé à l'activité d'investissement en 2018 | 1 219,8 | 1 511,4 | 1 779,4 |
| Répartition des dépenses | | | |
| Dépenses d'immobilisations | 1 163,8 | 1 414,9 | 1 721,5 |
| Dépenses de fonctionnement | 55,1 | 99,0 | 45,7 |
| Propriétés acquises à des fins de revente | 0,9 | (2,5) | 12,2 |
| Dépenses totales imputées à l'activité d'investissement | 1 219,8 | 1 511,4 | 1 779,4 |

1. Pour l'ensemble des dépenses qui y sont imputées (immobilisations, fonctionnement et autres).

2. Inclut un montant pour des travaux effectués pour des tiers et pour lesquels la Ville se fait rembourser.

3. En 2017, inclut un montant de 14,5 M\$ provenant de la reclassification des subventions qui sont reliées à la dette en subventions différées, à la suite de la modification en 2015 de la stratégie de financement des projets afférents.

4. En 2017, exclut une reclassification de 20,3 M\$ en provenance des revenus divers.

STRATÉGIE DE PAIEMENT AU COMPTANT (PCI)

Auparavant, la Ville finançait par emprunt la majorité de ses investissements. Depuis 2014, elle a opté pour une stratégie visant à accroître substantiellement, d'année en année, la portion des investissements qui seront financés au comptant. Au cours de 2018, les emprunts qui ont été évités grâce aux investissements payés au comptant s'élèvent à 475,9 M\$. Ces efforts contribuent grandement à limiter la hausse de l'endettement.

SUBVENTIONS DETTES DEVENUES SUBVENTIONS DIFFÉRÉES

Afin de financer une partie des investissements de la Ville, le gouvernement du Québec octroie à celle-ci des subventions. Certaines sont payées au comptant, alors que d'autres sont versées sur plusieurs années, selon les différents programmes et protocoles d'entente. Auparavant, la Ville devait financer par emprunt la part du gouvernement du Québec qui était remboursable sur plusieurs années (subventions dettes). Le coût de l'emprunt était alors remboursé par les ministères concernés. Depuis quelques années, de nouvelles clauses ont été ajoutées aux protocoles afin de ne plus obliger la Ville à emprunter, et ce, même si la subvention est remboursée par le gouvernement sur plusieurs années (subventions différées). Dans ce cas, des clauses spécifiques indiquent comment déterminer les dépenses d'intérêts qui seront effectivement remboursées à la Ville par les ministères.

Du point de vue financier, il est nettement préférable pour la Ville de bénéficier de ces nouvelles conditions. Cela diminue le besoin d'emprunts et génère des revenus d'intérêts supérieurs, compte tenu des taux d'intérêt actuels des emprunts, des subventions et des placements.

C'est donc dans ce contexte qu'à la fin de 2015, la Ville a adapté sa stratégie de financement des investissements qui bénéficient de subventions gouvernementales à être versées sur plusieurs années (subventions différées). Cette stratégie sera revue en fonction de l'évolution future des taux d'intérêt des emprunts, des subventions, des placements et des liquidités de la Ville.

FINANCEMENT PAR EMPRUNT

Une partie des investissements est à la charge de tiers et l'autre, à la charge des contribuables. Dans les deux cas, une portion doit être financée par emprunt. Par conséquent, une partie des emprunts sera à la charge de tiers, et l'autre, à la charge des contribuables.

Plusieurs facteurs doivent être considérés avant la réalisation des emprunts, notamment :

- la capacité de réalisation des investissements au cours des exercices financiers;
- la stratégie de report du financement à long terme des investissements;
- l'utilisation des sommes réservées en vue de réduire le recours à l'emprunt, notamment les sommes provenant de la politique de gestion de la dette et celles affectées à la réserve d'immobilisations;

- depuis 2011, l'émission par la Ville des emprunts à long terme nécessaires au financement des investissements non subventionnés de la Société de transport de Montréal (STM). La STM en assume tous les frais;
- les emprunts échus au cours de l'exercice et pour lesquels des refinancements sont requis.

Vu l'ensemble de ces paramètres, la Ville a émis en 2018 un volume d'emprunts de 1 488,1 M\$. Ces emprunts ont été émis pour des termes de 5, 9, 10, 18 et 20 ans, selon les besoins et opportunités des marchés financiers. La Ville a obtenu un taux d'intérêt nominal moyen de 3,12 %. Ces emprunts ont été émis à des fins de refinancement (196,2 M\$), pour les besoins de la STM, (318,2 M\$) et pour le financement à long terme des dépenses de la Ville (dépenses de fonctionnement : 54,8 M\$; investissements : 918,8 M\$).

Compte tenu des dépenses, des autres sources de financement et des emprunts émis en 2018, voici l'évolution du solde des dépenses à financer en fin d'exercice :

Tableau 90 – Évolution du solde à financer

(en millions de dollars)

| | 2016 | 2017 | 2018 |
|--|--------------|--------------|----------------|
| Solde des dépenses à financer par emprunt au 1^{er} janvier | 100,0 | 143,6 | 258,6 |
| Plus : dépenses | 1 219,8 | 1 511,4 | 1 779,4 |
| Moins : autres sources de financement (voir tableau 89) | 638,7 | 701,4 | 673,9 |
| Total – Montant à financer par emprunt | 681,1 | 953,6 | 1 364,1 |
| Moins : emprunts réalisés | 537,5 | 695,0 | 973,7 |
| Solde des dépenses à financer par emprunt au 31 décembre | 143,6 | 258,6 | 390,4 |

Après la réalisation du programme d'emprunts, au 31 décembre 2018, la dette brute de la Ville, non consolidée, s'élevait à 9,2 G\$, alors que la dette nette atteignait 5,5 G\$. Les coûts bruts et nets de cette dette pour les exercices 2016 à 2018 sont présentés dans le tableau ci-après. En 2018, le coût brut s'élève à 1 018,6 M\$ et le coût net, à 736 M\$, comparativement à des budgets respectifs de 1 031,4 M\$ et 737,2 M\$.

Tableau 91 – Évolution du coût réel de la dette, de 2016 à 2018

(en milliers de dollars)

| | Réel | | | Budget original | Écart | Budget modifié |
|--|------------------|------------------|--------------------|--------------------|------------------|--------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
| Coût brut de la dette | | | | | | |
| Intérêts et autres frais ¹ | 382 947,0 | 389 788,0 | 397 165,8 | 407 285,4 | 10 119,6 | 407 285,4 |
| Remboursement de capital et contributions aux fonds d'amortissement | 449 312,0 | 463 854,0 | 473 755,0 | 478 373,3 | 4 618,3 | 478 373,3 |
| | 832 259,0 | 853 642,0 | 870 920,8 | 885 658,7 | 14 737,9 | 885 658,7 |
| Affectation au remboursement de la dette | 26 247,0 | 27 098,0 | 32 684,0 | 31 092,9 | (1 591,1) | 31 092,9 |
| Remboursement de capital par subventions ² | 85 213,0 | 83 814,4 | 84 845,2 | 84 535,1 | (310,1) | 84 535,1 |
| Remboursement de capital de la STM ³ | 21 399,3 | 26 206,2 | 30 125,5 | 30 125,5 | - | 30 125,5 |
| | 132 859,3 | 137 118,6 | 147 654,7 | 145 753,5 | (1 901,2) | 145 753,5 |
| Coût brut de la dette | 965 118,3 | 990 760,6 | 1 018 575,5 | 1 031 412,2 | 12 836,7 | 1 031 412,2 |
| Moins : | | | | | | |
| Revenus de placement des fonds d'amortissement | 66 099,0 | 68 061,0 | 68 998,0 | 66 246,2 | 2 751,8 | 66 246,2 |
| Amortissement de la prime à l'émission ¹ | 7 507,0 | 7 577,0 | - | 7 576,9 | (7 576,9) | 7 576,9 |
| Subventions à recevoir du gouvernement du Québec | | | | | | |
| Pour la portion des intérêts | 40 567,0 | 35 455,0 | 30 745,0 | 32 262,9 | (1 517,9) | 32 262,9 |
| Pour la portion du capital ² | 85 213,0 | 83 814,4 | 84 845,2 | 84 535,1 | 310,1 | 84 535,1 |
| | 199 386,0 | 194 907,4 | 184 588,2 | 190 621,1 | (6 032,9) | 190 621,1 |
| Moins : | | | | | | |
| Recouvrement de la Société de transport de Montréal | | | | | | |
| Pour la portion des intérêts | 18 914,0 | 21 900,0 | 27 696,9 | 32 278,4 | (4 581,5) | 32 278,4 |
| Pour la portion du capital ³ | 21 399,3 | 26 206,2 | 30 125,5 | 30 125,5 | - | 30 125,5 |
| Recouvrement sous la forme de redevances du fonds des conduits souterrains | 37 520,0 | 37 748,0 | 40 171,0 | 41 168,4 | (997,4) | 41 168,4 |
| | 77 833,3 | 85 854,2 | 97 993,4 | 103 572,3 | (5 578,9) | 103 572,3 |
| Coût net de la dette à la charge des contribuables | 687 899,0 | 709 999,0 | 735 993,9 | 737 218,8 | 1 224,9 | 737 218,8 |

1. À partir de 2018, l'« Amortissement de la prime à l'émission » est placé dans « Intérêts et autres frais ».

2. Cette dépense est annulée en contrepartie des subventions du gouvernement du Québec, portion capital.

3. Cette dépense est annulée en contrepartie des sommes remboursées par la STM, portion capital.

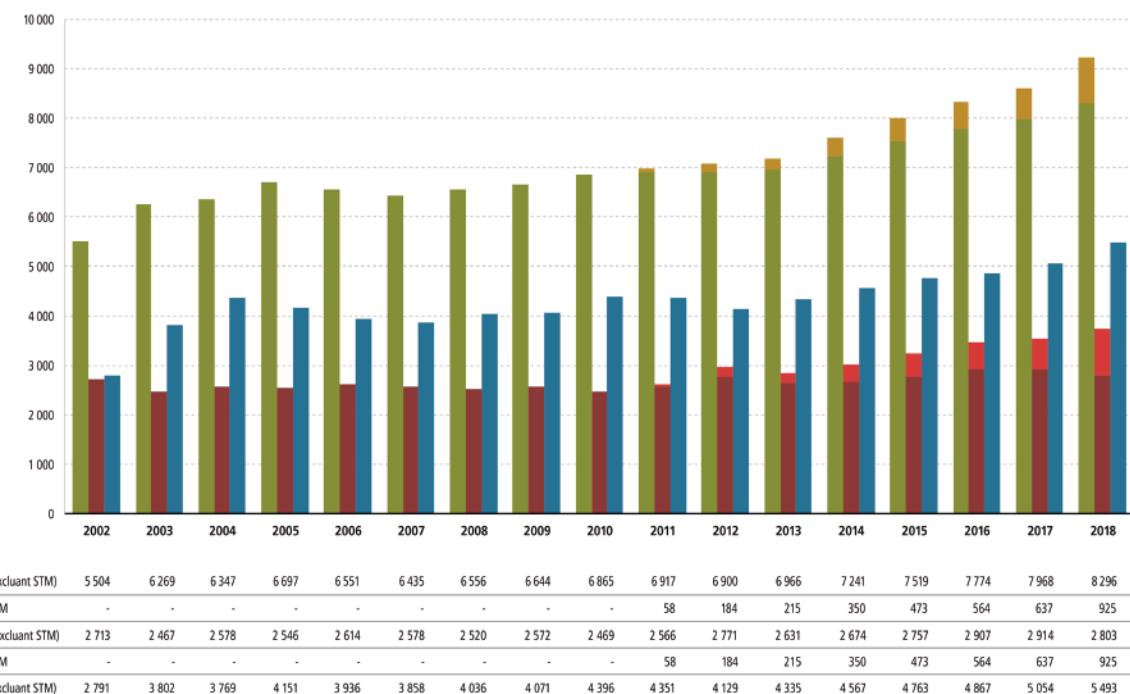
ÉVOLUTION DE LA DETTE DIRECTE

Le graphique suivant illustre l'évolution de la dette directe, brute et nette, depuis la réorganisation municipale de 2002.

La dette nette comprend l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par le gouvernement du Québec et d'autres tiers, ainsi que des sommes accumulées au fonds d'amortissement.

La dette nette est en hausse de 8,7 % par rapport à 2017. Elle a atteint 5,5 G\$ en 2018, soit une augmentation de 439,6 M\$.

Graphique 9 – Évolution de la dette directe brute et nette, de 2002 à 2018
(en millions de dollars)

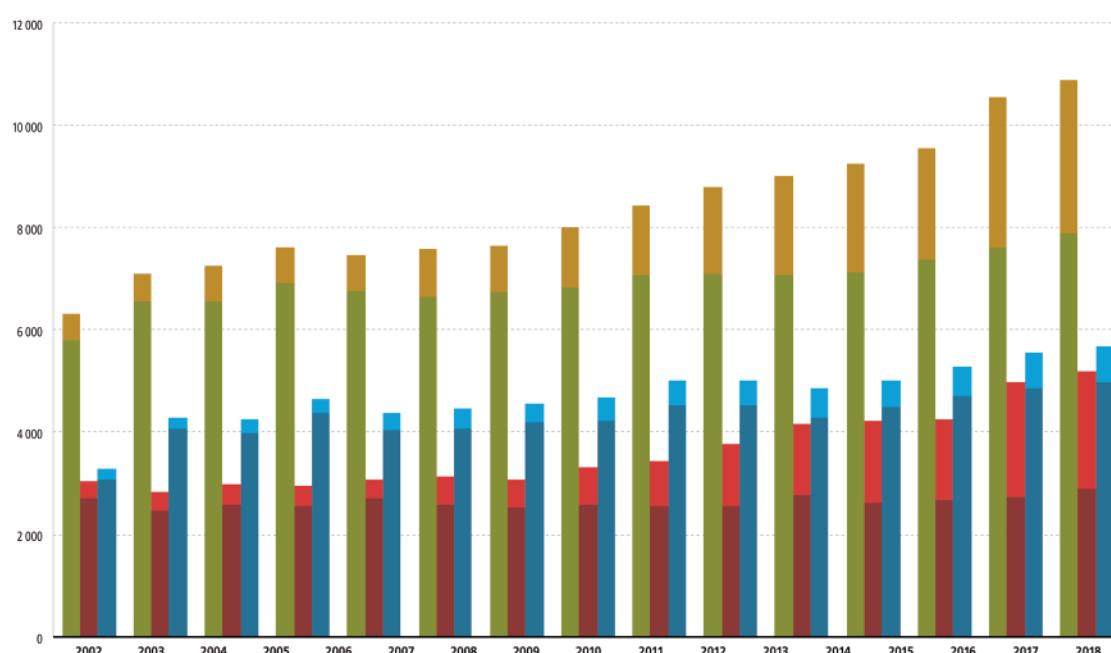


1. Correspond aux sommes à la charge du gouvernement du Québec et des usagers de la CSEM, ainsi qu'aux sommes accumulées au fonds d'amortissement.

ÉVOLUTION DE LA DETTE CONSOLIDÉE DIRECTE ET INDIRECTE

Le graphique suivant illustre l'évolution de la dette consolidée, brute et nette, de la Ville de Montréal, de 2002 à 2018. Celle-ci comprend la dette directe de la Ville et celle de certains organismes faisant partie du périmètre comptable de la Ville, soit la STM, la Société d'habitation et de développement de Montréal, Technoparc Montréal, Anjou 80, la Société de vélo en libre-service et la Société en commandite Stationnement de Montréal.

Graphique 10 – Évolution de la dette consolidée brute et nette, de 2002 à 2018
(en millions de dollars)



| | Dette brute (excluant STM) | Dette brute STM | Déductions ¹ (excluant STM) | Déductions STM | Dette nette (excluant STM) | Dette nette STM |
|------|----------------------------|-----------------|--|----------------|----------------------------|-----------------|
| 2002 | 5 795 | 535 | 2 713 | 342 | 3 082 | 193 |
| 2003 | 6 547 | 554 | 2 467 | 354 | 4 080 | 200 |
| 2004 | 6 572 | 677 | 2 578 | 410 | 3 994 | 266 |
| 2005 | 6 929 | 676 | 2 546 | 409 | 4 384 | 267 |
| 2006 | 6 776 | 681 | 2 721 | 369 | 4 055 | 312 |
| 2007 | 6 649 | 951 | 2 578 | 547 | 4 072 | 404 |
| 2008 | 6 751 | 887 | 2 542 | 530 | 4 210 | 357 |
| 2009 | 6 828 | 1 182 | 2 601 | 728 | 4 227 | 454 |
| 2010 | 7 072 | 1 374 | 2 546 | 890 | 4 526 | 484 |
| 2011 | 7 101 | 1 684 | 2 563 | 1 200 | 4 538 | 485 |
| 2012 | 7 069 | 1 940 | 2 771 | 1 390 | 4 298 | 550 |
| 2013 | 7 121 | 2 127 | 2 631 | 1 603 | 4 490 | 524 |
| 2014 | 7 378 | 2 174 | 2 674 | 1 584 | 4 704 | 590 |
| 2015 | 7 632 | 2 930 | 2 757 | 1 584 | 4 875 | 693 |
| 2016 | 7 877 | 3 014 | 2 907 | 1 584 | 5 151 | 721 |
| 2017 | 8 065 | 3 213 | 2 914 | 1 584 | 5 584 | 732 |
| 2018 | 8 387 | 3 955 | 2 803 | 1 584 | 5 584 | 973 |

1. Correspond aux sommes à la charge du gouvernement du Québec et des usagers de la CSEM, ainsi qu'aux sommes accumulées au fonds d'amortissement.

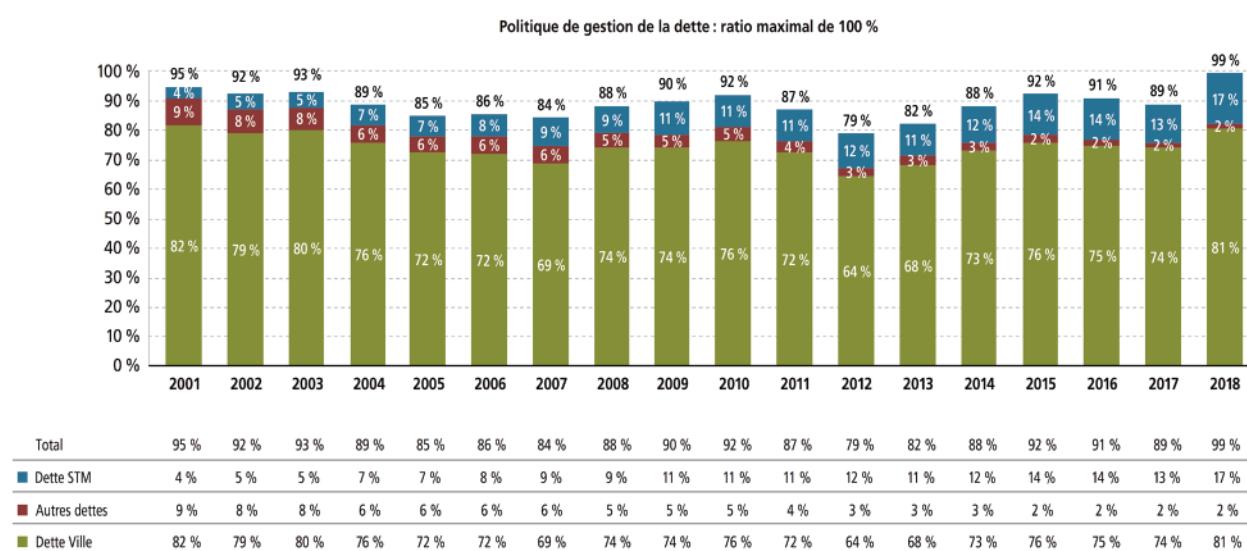
ÉVOLUTION DES RATIOS ÉNONCÉS DANS LA POLITIQUE DE GESTION DE LA DETTE

Ratio de la limite d'endettement

La politique de gestion de la dette, en vigueur depuis 2004, établit un certain nombre de paramètres afin de guider les actions de la Ville relativement à la gestion de sa dette. L'un de ces paramètres a pour but de limiter le niveau de la dette consolidée nette, excluant la dette attribuable au refinancement de la dette actuarielle initiale, à un maximum équivalant à 100 % des revenus du budget global de la Ville de Montréal. L'analyse des données permet de constater que, malgré la croissance de la dette nette de la STM et la diminution des échéances nettes de la dette, pour 2018, ce ratio est encore inférieur au ratio maximal de 100 %, soit à 99 %. Cela est attribuable en partie à la hausse progressive des revenus de la Ville.

Graphique 11 – Dette directe et indirecte nette (excluant la dette actuarielle initiale), en pourcentage des revenus de la Ville, de 2001 à 2018

(données au 31 décembre de chacune des années)

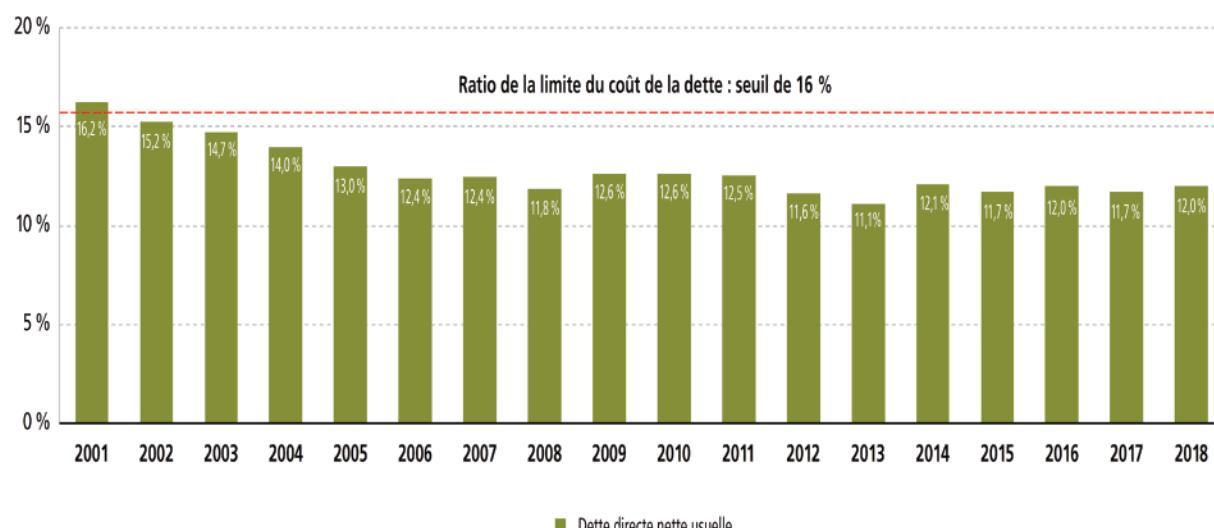


Ratio de la limite du coût de la dette

Le graphique suivant présente le coût net¹ de la dette par rapport à l'ensemble des dépenses². La politique de gestion de la dette limite le coût net de la dette, excluant le coût net de la dette émise aux fins du refinancement de la dette actuarielle initiale, à un maximum de 16 % de l'ensemble des charges et du financement de la Ville.

En 2001, le coût net de la dette représentait 16,2 % de l'ensemble des charges de fonctionnement. En 2018, ce ratio n'atteignait que 12 %.

Graphique 12 – Coût net du service de la dette, en pourcentage des charges de fonctionnement, de 2001 à 2018



1. Ce coût net de la dette exclut le coût net de la dette émise aux fins du refinancement de la dette actuarielle initiale de cinq des six régimes de l'ancienne Ville de Montréal. Ce coût net s'élève à 83,0 M\$.

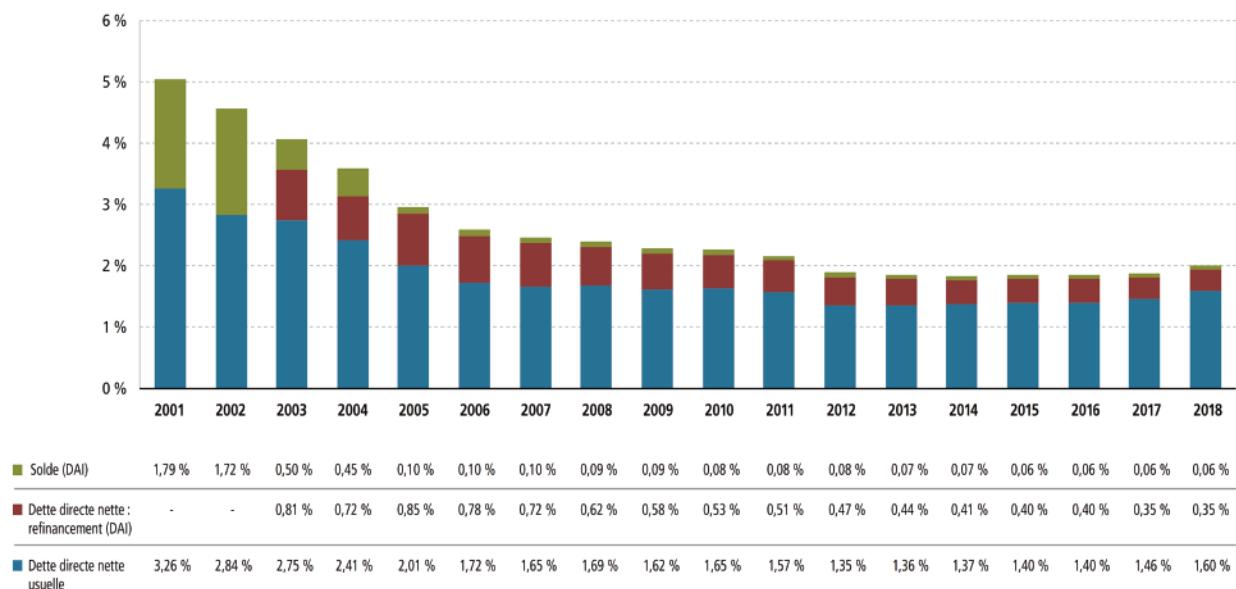
2. Le niveau des dépenses utilisé aux fins de l'établissement de ce ratio est celui présenté au tableau 3 – Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement par secteurs d'activités.

Ratio du poids de la dette par rapport à la richesse foncière

Le graphique suivant présente la dette directe nette en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée³. Le poids de la dette directe nette est passé de 3,3 % en 2001 à 1,6 % en 2018. En tenant compte du refinancement de la dette actuarielle initiale (DAI) de certains régimes de retraite, ce ratio atteint 1,9 % en décembre 2018. Cette réduction est attribuable à trois facteurs principaux :

- l'appréciation de la valeur des immeubles sur le territoire de Montréal;
- l'évolution de la dette directe nette, excluant le refinancement de la DAI;
- la stratégie de refinancement de la DAI de la Ville de Montréal.

Graphique 13 – Dette directe nette et dette actuarielle initiale, en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée, de 2001 à 2018

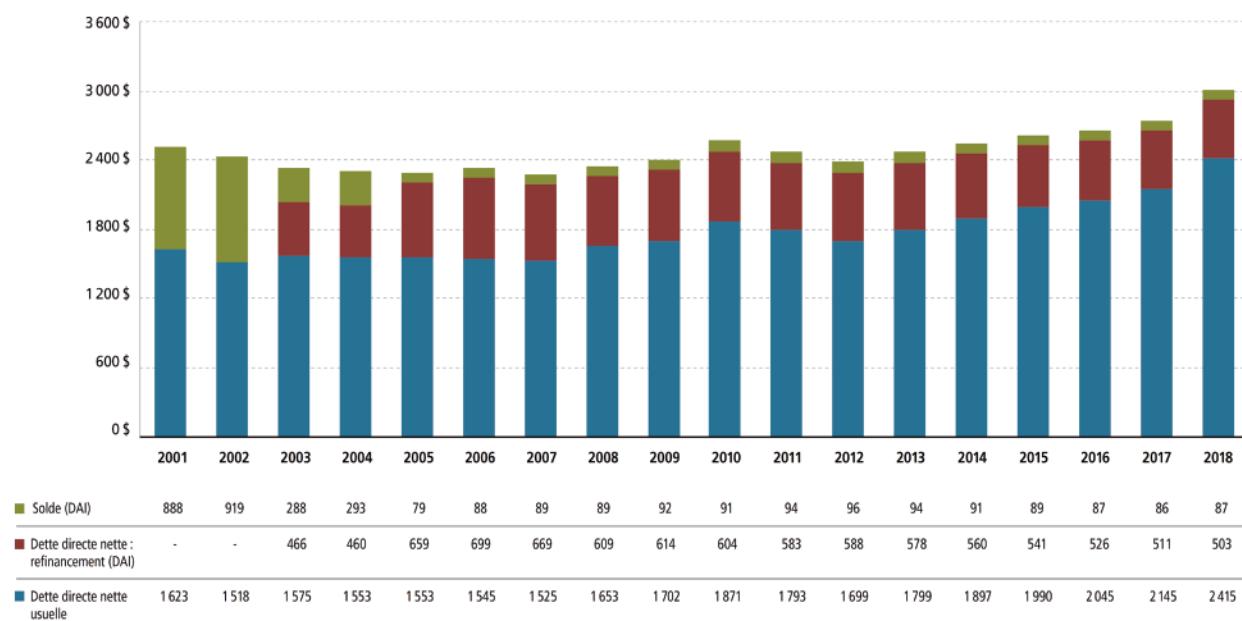


3. La valeur imposable équivalente uniformisée correspond à la valeur imposable plus la valeur ajustée des immeubles non imposables, assujettis à des paiements tenant lieu de taxes. La valeur imposable équivalente est redressée pour tenir compte de l'évolution du marché immobilier depuis le dépôt du rôle foncier et pour refléter les valeurs plus récentes (uniformisées).

Ratio du poids de la dette par citoyen

Le prochain graphique indique que la dette directe nette par citoyen, en incluant le refinancement de la dette actuarielle initiale, a augmenté de 20 % depuis 2001. Elle est passée de 2 511 \$ en 2001 à 3 005 \$ en 2018, soit une augmentation cumulative de 494 \$ par habitant. Comparativement à 2017, la dette par citoyen est passée de 2 742 \$ à 3 005 \$. Cette hausse de 263 \$, ou 9,6 %, est attribuable à deux facteurs, soit la hausse de l'endettement de la Ville (233 \$) et la baisse de la population (30 \$).

Graphique 14 – Dette directe nette par citoyen, de 2001 à 2018



CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ÉNONCÉES DANS LA POLITIQUE DE GESTION DE LA DETTE

Au-delà de la fixation de plusieurs balises, la politique prévoit notamment l'ajout de contributions volontaires chaque année. Ainsi, depuis sa mise en place en 2004 et jusqu'à la fin de 2018, ces contributions auront permis de réduire l'endettement global net de 563,9 M\$. Au 31 décembre 2018, ces sommes ont été utilisées de diverses façons, notamment pour augmenter des contributions au remboursement accéléré d'un emprunt, pour 9,2 M\$, pour réduire le recours à l'emprunt dans différents règlements d'emprunt, pour 335,7 M\$, ou encore pour éviter des refinancements, pour 172,6 M\$. Un solde de 46,5 M\$ demeure en réserve au 31 décembre 2018. Il sera utilisé ultérieurement pour réduire les emprunts de refinancements ou pour financer au comptant des dépenses imputées aux règlements d'emprunt.

La mise en œuvre de la politique de gestion de la dette aura donc permis d'améliorer le profil financier de la Ville et, ce faisant, de contribuer à bonifier sa cote de crédit⁴.

4. Moody's, depuis 2006 : Aa2; Standard & Poor's, depuis 2015 : AA-.

2018

Annexes

Données historiques
(revenus et charges)

Répartition des
compétences
d'agglomération
et locales

Glossaire

Index des sigles,
des acronymes et
des autres abréviations



DONNÉES HISTORIQUES (REVENUS ET CHARGES)

Tableau 92 – Historique des revenus et des charges

| | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|---|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| Revenus | | | | | | | | | | |
| Transferts | 333 226,6 | 342 899,4 | 367 108,0 | 381 637,3 | 358 327,6 | 251 799,7 | 256 024,0 | 244 535,7 | 350 701,8 | 283 068,2 |
| Taxes | 2 433 251,7 | 2 583 720,9 | 2 746 059,4 | 2 871 471,3 | 2 973 164,1 | 3 061 444,5 | 3 173 700,8 | 3 262 398,2 | 3 343 440,9 | 3 482 078,4 |
| Services rendus et autres revenus | 739 474,4 | 798 433,4 | 820 214,4 | 879 545,1 | 851 348,8 | 850 841,6 | 834 531,3 | 857 965,8 | 940 792,0 | 1 034 462,6 |
| Quotes-parts | 320 495,2 | 360 465,2 | 378 785,9 | 393 230,3 | 396 295,7 | 400 572,5 | 406 084,3 | 404 753,5 | 397 246,2 | 418 105,5 |
| Compensations tenant lieu de taxes | 204 615,9 | 266 571,3 | 227 816,4 | 241 638,1 | 238 411,8 | 250 956,6 | 254 543,3 | 252 329,6 | 260 024,1 | 264 416,6 |
| | 4 031 063,8 | 4 352 090,2 | 4 539 984,1 | 4 767 522,1 | 4 817 548,0 | 4 815 614,9 | 4 924 883,7 | 5 021 982,8 | 5 292 205,0 | 5 482 131,3 |
| Charges de fonctionnement et autres activités financières | | | | | | | | | | |
| Rémunération globale | 1 692 574,6 | 1 652 650,5 | 2 299 338,0 | 2 436 570,3 | 2 439 961,9 | 2 363 751,2 | 2 369 989,5 | 2 367 691,3 | 2 412 358,5 | 2 365 334,3 |
| Frais de financement | 390 444,8 | 398 243,4 | 388 281,8 | 365 408,2 | 366 499,5 | 376 588,0 | 377 064,7 | 382 947,0 | 389 789,0 | 397 165,8 |
| Contributions à des organismes | 564 406,2 | 611 988,1 | 618 052,3 | 610 378,0 | 650 025,6 | 631 586,2 | 698 336,3 | 769 656,4 | 854 046,1 | 792 077,5 |
| Biens et services | 707 777,0 | 687 307,8 | 722 779,6 | 745 029,2 | 786 509,0 | 700 785,9 | 752 345,2 | 776 005,5 | 847 837,0 | 871 998,5 |
| Autres objets de dépenses | 88 612,2 | 118 985,7 | 85 895,3 | 39 113,4 | 187 816,0 | 69 548,2 | 105 373,1 | 95 833,8 | 84 159,2 | 97 738,1 |
| | 3 443 814,8 | 3 469 175,5 | 4 114 347,0 | 4 196 499,1 | 4 430 812,0 | 4 142 259,5 | 4 303 108,8 | 4 392 134,0 | 4 588 189,8 | 4 524 314,2 |
| Remboursement de la dette à long terme | (348 477,6) | (358 325,2) | (376 004,1) | (379 013,9) | (376 515,8) | (385 304,2) | (387 158,8) | (449 312,5) | (463 853,5) | (473 755,5) |
| Affectations | (239 302,1) | (332 524,8) | 29 596,8 | (82 883,2) | (58 162,2) | (74 111,4) | (88 802,8) | (41 416,3) | (100 651,8) | (271 368,0) |
| Excédent (déficit) des activités de fonctionnement à des fins fiscales | (530,7) | 192 064,7 | 79 229,8 | 109 125,9 | (47 942,0) | 213 939,8 | 145 813,3 | 139 120,0 | 139 509,9 | 212 693,6 |

RÉPARTITION DES COMPÉTENCES D'AGGLOMERATION ET LOCALES

| Compétences d'agglomération | Compétences locales |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'évaluation foncière ▪ Les services de police et de sécurité incendie et civile ▪ Les services de premiers répondants, à l'exception de ceux de la Ville de Côte-Saint-Luc ▪ Le centre d'urgence 9-1-1 ▪ La mise en œuvre des schémas de couverture de risques en sécurité incendie et en sécurité civile ▪ La cour municipale ▪ Le logement social ▪ L'aide destinée aux sans-abri ▪ La prévention de la toxicomanie et de la prostitution, et la lutte contre celles-ci ▪ L'élimination et la valorisation des matières résiduelles ainsi que tout autre élément de leur gestion, si elles sont dangereuses ▪ L'élaboration et l'adoption du plan de gestion des matières résiduelles ▪ La gestion des cours d'eau municipaux ▪ Les équipements et les infrastructures d'alimentation en eau et d'assainissement des eaux usées, sauf les conduites locales ▪ Le transport collectif des personnes ▪ La détermination de normes minimales de gestion et la planification générale du réseau artériel ainsi que les travaux concernant certaines voies énumérées ▪ L'accueil touristique ▪ Les parcs industriels ▪ Le Conseil des arts de Montréal ▪ Les équipements, les infrastructures et les activités d'intérêt collectif nommés à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (n° 1229-2005 et modifications) ▪ La contribution au financement du déficit de l'Espace pour la vie ▪ Toute autre compétence anciennement accordée à la Communauté urbaine de Montréal, dans le cas où la Ville a succédé à celle-ci | <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'adoption du plan d'urbanisme et les modifications qui y sont apportées ▪ La réglementation en matière de construction, de nuisance et de salubrité ▪ L'habitation ▪ La collecte et le transport des matières résiduelles ▪ La gestion des rues locales et artérielles ▪ Les conduites qui, au sein des réseaux d'aqueduc et d'égout, sont de nature locale ▪ Les équipements locaux de sport ou de loisir ▪ Les bibliothèques locales ▪ Les parcs locaux ▪ La promotion économique locale, communautaire, culturelle et sociale ▪ Le patrimoine ▪ La Commission des services électriques de Montréal ▪ Les sociétés de développement commercial ▪ Les parcs industriels énumérés au règlement RCG 06-020 ▪ L'organisation des élections |

GLOSSAIRE

Acquisition d'immobilisations

Poste qui représente les sommes destinées aux charges d'immobilisations prévues au Programme triennal d'immobilisations.

Affectation

Poste qui renvoie aux montants provenant des excédents accumulés et des réserves financières ou fonds réservés et qui permet de financer certaines dépenses de fonctionnement de l'exercice courant. Ce poste renvoie également aux montants affectés au renflouement des réserves financières et des fonds réservés ainsi qu'au financement des acquisitions d'immobilisations prévues au PTI.

Agglomération

L'agglomération de Montréal est le regroupement de l'ensemble des villes de l'île de Montréal. Elle a été créée le 1^{er} janvier 2006. Elle sert à administrer les services municipaux qui ont été nommés dans la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (2004) comme relevant du regroupement des municipalités, plutôt que de chacune individuellement. Les services concernés comprennent la police et les pompiers, l'aqueduc et le traitement des eaux usées, le transport en commun, les grandes voies de circulation, le développement économique et les équipements régionaux.

Amortissement

Remboursement graduel d'une dette suivant un plan d'amortissement prévoyant l'extinction du capital et le paiement des intérêts s'y rapportant.

Année-personne (a-p.)

Unité de mesure correspondant au temps de travail d'une personne ou d'un groupe d'employés converti en temps de travail régulier (c.-à-d. temps plein). Pour calculer des années-personnes, le nombre d'heures totales travaillées est divisé par le nombre d'heures normalement contenues dans une année de travail du groupe d'emplois.

Arrondissement

Division territoriale, administrative et politique. La Ville de Montréal est divisée, pour l'exercice de certaines compétences, en 19 arrondissements, considérés comme des unités d'affaires.

Budget

Le budget de fonctionnement assure la gestion des affaires courantes : il permet de couvrir les frais liés aux services offerts à la population, tels que le déneigement, la sécurité publique, les loisirs et l'alimentation en eau potable. La principale source de financement du budget provient des taxes municipales.

Capital

Somme empruntée, par opposition aux intérêts qui s'y rapportent.

Charge des services courants

Montant déterminé par l'actuaire du régime pour respecter les obligations du régime de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

Charges par objets

Système de classification des charges établi en fonction de la nature économique des biens et des services et défini dans le *Manuel de la présentation de l'information financière municipale*. La classification regroupe les charges selon les objets qui suivent : rémunération; cotisations de l'employeur; transport et communications; services professionnels, techniques et autres; location, entretien et réparation; biens durables; biens non durables; frais de financement; contributions à d'autres organismes; autres objets.

Charte de la Ville de Montréal

Loi québécoise qui contient les dispositions ayant trait à la constitution, à l'organisation, aux compétences et aux pouvoirs de cette municipalité. C'est dans la Charte de la Ville de Montréal que se trouvent les règles régissant l'harmonisation de la fiscalité municipale.

Dépense contingente

Montant prévu au budget de l'exercice en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités).

Dépenses d'investissement – voir Immobilisations

Charges comprenant les éléments qui peuvent être achetés, construits, développés ou mis en valeur. De plus, ces éléments de l'actif doivent répondre aux critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la production de biens, la prestation de services ou le fonctionnement de l'administration municipale;
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités de l'entité municipale.

Dette

Somme due à un ou plusieurs créanciers.

Dette brute

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Montréal.

Dette nette

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Montréal, déduction faite des sommes accumulées au fonds d'amortissement ainsi que de la portion remboursable par le gouvernement du Québec, d'autres tiers et organismes.

Droits sur les mutations immobilières

Revenus provenant des droits imposés à l'acquéreur à la suite d'une transaction immobilière.

Efficacité

Mesure du degré d'accomplissement d'objectifs donnés.

Efficience

Mesure de l'utilisation des ressources pour atteindre un objectif donné.

Émission

Ensemble de titres d'une catégorie donnée, émis par la Ville de Montréal. Il s'agit d'un contrat d'emprunt.

Financement (mode de)

Véhicule utilisé pour financer une dépense d'immobilisation (emprunt, subvention, paiement comptant, etc.).

Immobilisations

Éléments corporels identifiables de l'actif qui satisfont à tous les critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la prestation de services, à des fins administratives ou pour la production de biens ou encore à servir à l'entretien, à la réparation, au développement, à la mise en valeur ou à la construction d'autres immobilisations;
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités.

Immobilisations (capitalisation)

Charge faite en vue de prolonger la vie utile d'une immobilisation, d'accroître sa capacité de production ou d'en réduire les frais d'exploitation, mais excluant les charges courantes d'entretien et de réparation.

Infrastructures

Installations publiques telles que routes, ponts, rues, conduites d'eau, ports, bâtiments, installations technologiques, etc.

Investissements

Dépenses effectuées par la Ville de Montréal en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation qui procurera des avantages économiques ou sociaux au cours d'un certain nombre d'exercices.

Maintien des infrastructures, des actifs

Action de maintenir en bon état de fonctionnement de l'équipement, des installations, des locaux, etc. On entend par entretien courant l'ensemble des réparations de faible importance effectuées, à la demande des utilisateurs, sur de l'équipement ou des installations afin que ceux-ci puissent les utiliser jusqu'à la fin de la période prévue. L'entretien préventif est constitué de l'ensemble des méthodes et des techniques mises en œuvre pour éviter un dommage ou une panne.

Méthode 5S

Technique de gestion d'origine japonaise faisant partie de la démarche qualité, qui vise l'amélioration continue des tâches effectuées dans les entreprises par l'optimisation en permanence des conditions de travail et du temps de travail en assurant l'organisation, la propreté et la sécurité d'un plan de travail.

Mutation immobilière

Transfert du droit de propriété d'un immeuble.

Paiement au comptant d'immobilisations (PCI)

Procédé utilisé pour payer comptant des immobilisations à même le budget de fonctionnement, les affectations de surplus, les réserves financières ou les sommes accumulées au fonds d'amortissement, à la suite des contributions effectuées en vertu de la politique de gestion de la dette. Dans ce dernier cas, les sommes utilisées privilégient le paiement au comptant d'actifs dont la période de financement est la plus courte.

Potentiel fiscal

Capacité, pour la Ville de Montréal, de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie de son territoire. Sont incluses dans ce potentiel fiscal :

- la valeur des immeubles résidentiels (unifamiliaux, bifamiliaux, multifamiliaux);
- la valeur des immeubles non résidentiels (industriels et commerciaux), majorée d'un facteur pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxe supérieur à celui des autres immeubles;
- la valeur pondérée des immeubles à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements);
- la valeur des terrains vacants.

Programme triennal d'immobilisations (PTI)

Il regroupe les projets d'investissement que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des trois prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain. Différentes sources de financement sont requises pour ces investissements, notamment des emprunts à long terme. L'ensemble des emprunts ainsi contractés constitue la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les charges prévues au budget de fonctionnement. C'est ce que l'on appelle le service de la dette.

Projet non capitalisable

Élément d'actif qui n'appartient pas à la Ville de Montréal ou qui ne répond pas à la définition d'une immobilisation, mais qui est tout de même acquis par emprunt à long terme (ex. : bacs de recyclage, matériel informatique, armes à feu, etc.). Dans la plupart des cas, il s'agit de différents programmes de subventions (ex. : rénovation des façades commerciales, stabilisation des falaises, aménagement des ruelles, aide à la stabilisation des rives) ou d'ententes de contribution à différents projets.

Proximité (compétences par service)

Un conseil municipal local, formé de représentants élus, possède les pouvoirs de décision, de taxation et de tarification pour les services de proximité (urbanisme, enlèvement des matières résiduelles, développement économique local, communautaire, culturel ou social, culture, loisirs et parcs d'arrondissement ainsi que voirie locale).

Refinancement

Lorsque l'emprunt est contracté pour un terme plus court que la période d'amortissement de certaines sommes, un nouvel emprunt sera requis pour poursuivre le financement par emprunt, jusqu'à la fin du terme de l'amortissement. Ces emprunts qui poursuivent le financement pour le reste du terme d'amortissement sont appelés refinancements.

Régime de retraite à prestations déterminées

Régime de retraite dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les participants, soit le mode de calcul du montant de ces prestations; ce calcul est basé sur des facteurs comme l'âge, le salaire et le nombre d'années de service du participant. Dans ce type de régime, la cotisation sert à assurer l'équilibre financier du régime.

Règlement

Acte juridique par lequel le conseil municipal ou le conseil d'agglomération fait état des décisions, donne des directives ou établit des normes, des contraintes et parfois des sanctions.

Règlement d'emprunt

Règlement qui autorise à financer par emprunt certaines dépenses d'investissement, de fonctionnement ou autres. Généralement, le règlement prévoit le terme maximal de l'emprunt ainsi que la clause de taxation. Lorsqu'un emprunt est émis, les charges fiscales sont imposées aux contribuables (capital et intérêts) et, par conséquent, réparties sur plusieurs exercices financiers, selon le terme le plus court : la période prévue au règlement ou la période d'amortissement de l'actif.

Rôle d'évaluation foncière

Registre préparé par le Service de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal et comprenant toutes les données nécessaires à l'élaboration du rôle de taxation.

Service central

Entité administrative ou unité d'affaires qui assurent des fonctions de planification et de soutien à l'Administration et aux arrondissements. Un service central peut également cumuler des responsabilités opérationnelles.

Secteur d'activités

Regroupement de services ou unités d'affaires ayant la même activité principale.

Service de la dette

Le service ou coût brut de la dette comprend les charges d'intérêts, les frais d'escompte et d'émission d'emprunts, les remboursements de capital et les contributions au fonds d'amortissement pour l'ensemble des emprunts en circulation. Le coût net est celui qui demeure à la charge des contribuables, déductions faites des revenus de placements du fonds d'amortissement, des sommes à la charge du gouvernement du Québec et autres tiers ou organismes, et de l'amortissement des revenus reportés reliés aux primes à l'émission d'emprunts, selon le cas.

Transferts

Subventions des gouvernements, des autres organismes publics, des entreprises privées et des personnes, sans aucun service en contrepartie. Les revenus de transferts sont regroupés en fonction de leur finalité. Ils peuvent financer les charges de fonctionnement, le service de la dette ou les investissements.

Unité d'affaires

Entité qui désigne un arrondissement ou un service central.

INDEX DES SIGLES, DES ACRONYMES ET DES AUTRES ABRÉVIATIONS

| | |
|---------|--|
| AA - | Cote de crédit Haute qualité (High grade) de Standard and Poor's |
| Aa2 | Cote de crédit Haute qualité (High grade) de Moody's |
| ACCES | Action concertée contre l'économie souterraine |
| AGIR | Assistant à la gestion des interventions dans les rues |
| AMC | Affaires mondiales Canada |
| AMT | Agence métropolitaine de transport |
| A-P. | Année-personne |
| APRIA | Appareil de protection respiratoire isolant autonome |
| AP4C | Détecteurs d'agents chimiques de guerre et industriels toxiques |
| ARTM | Autorité régionale de transport métropolitain |
| BAM | Bureau Accès Montréal |
| BINAM | Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal |
| BIXI | Système de vélos en libre-service de Montréal |
| BRGM | Bureau des relations gouvernementales et municipales |
| BTM | Bureau du taxi de Montréal |
| C.R.C | Centre récréatif et communautaire |
| CBRN | Chimique, biologique, radiologique, nucléaire |
| CCC | Centre Contact Clients |
| CDPQi | Caisse de dépôt et placement du Québec infrastructure |
| CEFARIO | Accélérateur de la culture numérique dans les entreprises et organisations |
| CESM | Complexe environnemental de Saint-Michel |
| CFPM | Commission de la fonction publique |
| CG | Conseil d'agglomération |
| CIRAI | Centre international de référence sur le cycle de vie des produits, procédés et services |
| CJSO | Conseil jeunesse Sud-Ouest |
| CM | Conseil municipal |
| CMM | Communauté métropolitaine de Montréal |
| CNESST | Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail |
| CRD | Construction, rénovation et démolition |

| | |
|-------|--|
| CRE | Centre régional de l'environnement |
| CRIM | Centre de recherche en informatique de Montréal |
| CSEM | Commission des services électriques de Montréal |
| DAI | Dette actuarielle initiale |
| DEL | Diode électroluminescente |
| EILP | Équipe de lutte contre le proxénétisme et à la lutte contre la contrebande de cannabis |
| EPLV | Espace pour la vie |
| FCCQ | Fonds Chantiers Canada-Québec |
| FIA | Fédération internationale de l'automobile |
| G\$ | Milliard de dollars |
| GDD | Gestion des dossiers décisionnels |
| GDF | Gestionnaire des factures |
| ICI | Industries, commerces et institutions |
| ICLEI | <i>International Council for Local environmental Initiatives</i> |
| KM | Kilomètre |
| LEED | Leadership in Energy and Environmental Design |
| LRQ | Lois et règlements du Québec |
| M\$ | Million de dollars |
| MAMH | Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation |
| MAPAQ | Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec |
| MÉSI | Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation |
| MCCQ | Ministère de la Culture et des Communications du Québec |
| MESS | Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale |
| MIDI | Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion |
| MIR | Module inspection remorquage |
| MTESS | Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale |
| MTQ | Ministère du transport du Québec |
| PAMH | Programme d'amélioration des maisons d'hébergement |
| PAMV | Plan d'aménagement et de mise en valeur du secteur sud de l'Île Sainte-Hélène |
| PCI | Paiement au comptant d'immobilisations |
| PEPSC | Parc environnemental de la Pointe-Saint-Charles |

| | |
|----------------|---|
| PEXEP | Programme d'excellence en eau potable |
| PIF | Plan d'implantation des festivals |
| PME MTL | Réseau d'experts en soutien aux entrepreneurs et aux entreprises |
| PMI | Programme montréalais d'immobilisations |
| PPU | Programme particulier d'urbanisme |
| PQMO | Plan quinquennal de main-d'œuvre |
| PR@M | Programme Réussir@Montréal |
| PR@M-Industrie | Programme à l'intention des propriétaires de bâtiments industriels de l'agglomération de Montréal |
| PR@M-Artères | Programme de subvention de la Ville de Montréal visant à aider la communauté d'affaires à la suite de travaux majeurs d'infrastructures souterraines impliquant la reconstruction des réseaux d'aqueduc ou d'égouts |
| PRQ | Programme Rénovation Québec |
| PRR | Programme de réfection routière |
| PTI | Programme triennal d'immobilisations |
| QDS | Quartier des spectacles |
| RAC | Programme de rénovation, d'aménagement et de construction de bibliothèques |
| RDP-PAT | Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles |
| RDV | Rendez-vous |
| REM | Réseau express métropolitain |
| RFID | Identification par radiofréquence |
| RH | Ressources humaines |
| RRSM | Régimes de retraite du secteur municipal |
| RSMUEL | Recherche et sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipements lourds |
| SAAQ | Société de l'assurance automobile du Québec |
| SATSA | Système d'autorisation de travaux sur les sites patrimoniaux et les aires de protection |
| SDC | Société de développement commercial |
| SÉRAM | Système évolué de radiocommunication de l'agglomération de Montréal |
| SERENE-RISC | Réseau intégré sur la cybersécurité |
| SGPI | Service de la gestion et planification immobilière |

| | |
|-----------|---|
| SHDM | Société d'habitation et de développement de Montréal |
| SHQ | Société d'habitation du Québec |
| SIM | Service de sécurité incendie de Montréal |
| SIT-Neige | Système intelligent de transport neige |
| SMRA | Service du matériel roulant et des ateliers |
| SMVT | Service de la mise en valeur du territoire |
| SOFIL | Société de financement des infrastructures locales |
| SOVERDI | Société de verdissement du Montréal métropolitain |
| SPVM | Service de police de la Ville de Montréal |
| SRB | Service rapide par bus |
| SRH | Service des ressources humaines |
| SSE-4801 | Vaisseau spatial |
| STI | Service des technologies de l'information |
| STM | Société de transport de Montréal |
| TAZ | Centre sportif intérieur de Montréal pour la pratique du skateboard, du BMX, de la trottinette et du patin à roues alignées |
| TECQ | Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec |
| TI | Technologies de l'information |
| TVQ | Taxe de vente du Québec |
| UQAM | Université du Québec à Montréal |

Publié par la Ville de Montréal
Service des finances
630, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H3B 1S6
Canada

ville.montreal.qc.ca/finances

Dépôt légal
2^e trimestre 2019
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

978-2-7647-1687-8
Redditio[n] de comptes financière
Imprimé, Français

978-2-7647-1688-5
Redditio[n] de comptes financière
PDF, Français

Design graphique :
Ville de Montréal
Service de l'expérience citoyenne
et des communications
22690 (04-19)

Imprimé au Canada

Ce document est imprimé
Sur du papier recyclé.



Montréal 

ville.montreal.qc.ca/finances